

NOTICE

HISTORIQUE

SUR LA VILLE DE GAND.

GUIDE

DES VOYAGEURS

DANS LA VILLE DE GAND,

OU

NOTICE HISTORIQUE

SUR CETTE VILLE,

SES MONUMENS ET SES HOMMES CÉLÈBRES;

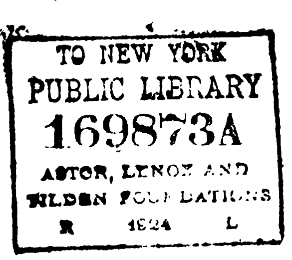
PAR A. VOISIN.

GAND,

HIPPOLITE VANDEKERCKHOVE FILS, IMP.r-LIB.e

RUE COURTE-DES-CHEVALIERS, N.o 10.

1826.



A M. van Crombrugghe,

Conseiller-d'Etat, Bourguemaître de la ville de Gand, Membre de la seconde chambre des Etats-Généraux, Chevalier de l'ordre du Lion Belgique, etc., etc.

En venant vous prier d'agréer l'hommage de ce petit livre, j'acquitte une dette bien douce pour mon cœur, celle de la reconnaissance; car vous avez daigné prendre intérêt à moi dans un temps où je n'avais encore rien fait pour mériter vos bontés.

Quelques mois se sont à peine écoulés depuis l'instant où la sagesse de S. M. vous a confié l'administration de cette cité opulente, et déjà vous avez mis la dernière main à des institutions utiles et fait achever un des palais les plus magnifiques qu'on ait jamais élevés, en aucun pays, au culte des sciences et des lettres. Agréez nos sentimens de gratitude. Le passé est un garant certain de l'avenir.

Il y a plusieurs années que l'estime et l'amour de vos concitoyens vous ont appelé à

travailler, dans le sein de la représentation nationale, au bonheur d'un peuple libre, chérissant ses devoirs à l'égal de ses droits. Puisse maintenant la ville de Gand, acquérir une nouvelle prospérité et un nouvel éclat, à l'ombre de vos vertus fortes et sages ! Puisse-t-elle, sous vos auspices, continuer à voir fleurir les lettres, les sciences et les arts qui furent toujours le plus bel ornement de l'homme et la gloire de notre chère patrie !

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

A. Voisin.

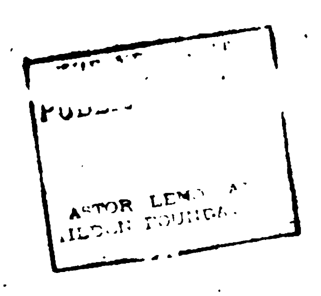
PRÉFACE.

Lorsque je commençai mes recherches sur la ville de Gand, je n'avais pas la prétention *d'écrire un livre*, je n'avais d'autre but que de recueillir, pour mon instruction particulière, quelques notions certaines sur l'origine, les accroissemens, les titres à la gloire et la prospérité d'une ville pour laquelle je ressens tout l'attachement que l'homme éprouve pour le lieu de sa naissance. Bientôt l'on me conseilla de publier le résultat de mes recherches, en faveur des personnes qui n'ont ni le temps ni la faculté d'aller puiser ces notions dans des ouvrages devenus très-rares.

Je ne donne ce livre que pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire, pour un faible essai. J'ai pu commettre quelques erreurs; car on ne saurait, surtout à mon âge, rester toujours au point le plus près de la vérité, quand on présente une masse de faits historiques et d'époques, sur lesquels les historiens sont peu d'accord. De plus, éloigné des lieux que je décrivais, et privé du secours d'une bibliothè-

que publique, je n'ai pu me procurer toujou tous les renseignemens que je désirais. J'aur du moins entrepris le premier un ouvra dont on sentait tous les jours plus vivemen le besoin, et que Gand seul, parmi toutes le villes considérables des Pays-Bas, attendai en vain depuis long-temps. J'ai tracé la route ; il sera facile de la suivre.

Qu'il me soit permis d'acquitter un devoir et de payer un juste tribut de reconnaissance au savant archiviste de Gand, M. *Hey-Schoutteer,* membre de l'institut royal des Pays-Bas, et à M. *L. De Bast,* secrétaire de la société royale des beaux-arts de Gand; ils m'ont beaucoup aidé tous deux de leurs conseils et de leurs recherches particulières. Je remercierai également le modeste sous-bibliothécaire de notre Université, M. *Laval,* qui m'a confié un ouvrage fruit de dix années de travail. C'est une copie, écrite de sa main, d'une histoire de Gand, en flamand, par le père d'Jonghe; 4 volumes in-4.° : il l'a enrichie de notes et d'extraits.


ASTOR LEN

MARCHÉS ET PLACES.

A	Marché du Vendredi	g.7
B	Marché aux Grains.	g.6
C	Marché au Beurre.	f.7
D	Petit-marché au Beurre.	g.7
E	Marché aux Légumes.	g.6
F	Marché aux Poissons.	g.6
G	Marché aux Poulets.	f.g.6
H	Marché aux Bœufs.	f.8
I	Marché au Bétail.	f.8
K	Marché aux Veaux.	g.8
L	Marché au Lin.	g.7
N	Marché au Fil.	h.7
O	Marché aux Oiseaux	



GAND.

f.g.6
i.8
b.c.6

…RSALES.

d.8
h.6
…e réf. e.8

…S.

199 Filles bleues. g.7
200 Filles rouges. i.7

SÉMINAIRES.

201 S.t-Bavon. f.7
202 S.te-Barbe. e.6

PONTS EN BOIS.

1 Akkerbrug. h.3
2 [illegible]

…Université. f.6
…Prison militaire. g.5

PROMENADES ET REMPARTS.

…velle promenade. g.h.1.2.3
…menade de la Coupure. d.4 à h.3
…part d'Akkergem. e.3 à g.1
…part du Béguinage. h.i.4
…part de la Byloque. d.e.3.4
…part de l'Évêque. g.9 à l.9
…menade de la Pêcherie. b.9 à f.9
…part de Plaisance. i.5 à l.8
…part de la porte de Bruxelles. a.8 à b.9
…part de S.t-Liévin. a.7-8

NOTICE HISTORIQUE
SUR LA VILLE DE GAND,
SES MONUMENS
ET SES HOMMES CÉLÈBRES.

CHAPITRE PREMIER.

L'ORIGINE de Gand, ainsi que celle d'un grand nombre de villes de la Flandre, est fort peu connue : tout ce qu'on en raconte mérite peu de confiance. Cependant pour nous conformer à l'usage, nous rapporterons, sans toutefois en garantir la vérité historique, ce que nous ont conservé nos annales sur le berceau et les commencemens de l'ancienne capitale de la Flandre.

Quelques auteurs avancent que la ville de Gand fut fondée par *Jules César*, après la soumission des Gaules, et qu'il la nomma *Caia, Gaia*, de *Caius* son nom, et appela *Gorduni* les peuples qui habitaient son territoire. D'autres au contraire prétendent que Gand doit sa dénomination aux *Vandales* qui, dans le V.e siècle, firent une irruption dans la Belgique, et donnèrent à cette ville le nom de *Vanda*, changé dans le VII.e siècle en celui de *Ganda* ou *Gandavum Castrum* (château de Gand). Cette opinion paraît assez probable, quoique l'on puisse objecter que les Vandales ne fondaient pas plus de villes dans les pays qu'ils traversaient, que les cosaques que nous avons vus de nos jours. Au reste, il n'est pas fait mention de Gand avant le VII.e siècle, et de temps immémorial, il a existé en cette ville, sur la rive gauche du bras droit de l'Escaut, au bas du rempart S.t-Jean, un Fort constamment connu sous le nom de *Wandelaers Kasteel*, que nous traduisons vulgairement en français par *Château des Vandales*.

Pendant les calamités de la guerre, les habi-

tans se retiraient dans l'espace compris entre l'Escaut et la Lys, espace que nous nommons aujourd'hui de *Kuyp van Gent*, la Cuve de Gand, sans doute à cause du genre de ses fortifications. Cette *cuve*, connue anciennement sous le nom de *port de Gand*, peut être regardée comme le noyau de la ville, quoique l'un des châteaux qui ont donné leur nom à Gand, ait été situé au second confluent de la Lys et de l'Escaut, sur l'emplacement de l'antique monastère de S.t-Bavon.

Ce fut vers l'année 636 de l'ère chrétienne que le *bon* roi Dagobert envoya à Gand S.t-Amand, pour y dissiper les ténèbres du paganisme. Ce pieux évêque prêcha à nos ancêtres la morale pure et sublime de l'évangile, détruisit le temple et fit briser la statue du dieu Mercure pour lequel ils avaient une grande vénération, et qui, à ce que l'on rapporte, était d'argent massif. S.t-Amand fonda à Gand deux monastères en l'honneur de S.t-Pierre; l'un sur le mont *Blandin*, aujourd'hui montagne de S.t-Pierre, et l'autre à l'endroit où est situé maintenant le *Château des Espagnols*, près de la porte d'Anvers. Ces

deux quartiers se peuplèrent en peu de temps. Quelques années après, *Allowin*, surnommé Bavon, issu d'une famille noble des environs de Liége, ayant entendu un sermon de S.t-Amand, donna tous ses biens au second de ces monastères, afin d'entrer plus facilement dans la voie du ciel, et vécut dans un bois du voisinage. A sa mort, soixante gentilshommes se convertirent comme lui, et donnèrent son nom à une église qu'ils bâtirent. On voit encore quelques restes vénérables de l'abbaye de S.t-Bavon au milieu du *Château des Espagnols*. Tout ce quartier porta ensuite jusqu'au temps de Charles V, le nom de *ville de S.t-Bavon*.

En 654, S.t-Liévin, évêque écossais, arriva à Gand et alla prêcher les vérités de l'évangile dans le pays d'Alost, où il répandit son sang pour la religion du Christ. Il est le patron de la ville de Gand.

En 811, Charlemagne arriva de Boulogne-sur-Mer à Gand, pour y inspecter la flotte qu'il avait fait construire, afin de résister aux irruptions des Normands et des Danois, qui mettaient le pays à feu et à sang. C'est ce qui a fait croire à tort à plusieurs écrivains, d'ail-

leurs très-estimables, que Gand avait eu un port (1). Ces vaisseaux, suivant l'usage du temps, n'étaient probablement que des espèces de *Coges* ou bateaux-plats.

En 816, le monastère de S.t-Bavon est abandonné par ses moines, qui, pour se dérober aux fureurs des Normands, se réfugient en Angleterre.

En 826, le fameux Eginard, célèbre par ses liaisons avec la fille de Charlemagne, dont il était le secrétaire, est envoyé à Gand par ce monarque, afin d'y maintenir son autorité, et nommé prélat des monastères de S.t-Bavon et de St.-Pierre.

Vers l'an 868, Baudouin, Bras-de-Fer, 1.er comte de Flandre, songeant à défendre

(1) Cette erreur provient de ce qu'on s'est trompé sur la signification du mot *portus*, en flamand *poort*, *poerte* et *port*, qui veut dire à la vérité *un port de mer*, mais qui désigne également un refuge, un endroit défendu par un fossé ou une rivière, et entouré de fortifications quelconques. De là l'on appelait anciennement *poorters* les habitans d'une ville, les bourgeois, et *poortery* la bourgeoisie.

son pays contre les Normands, élève à Gand une forteresse qui fut appelée le *Château du Comte* (*Graven-Casteel* ou *'s Graven-Steen*), dont les fortifications s'étendirent ensuite depuis le pont dit *de Hooft-Brugge*, jusqu'à l'extrémité de la rue *Courte-du-Château* (*de Korte-Steen-straete*) (1). Cet endroit était défendu par un petit Fort nommé la Porte-Grise (*de Graauwer-Poorte*), ce qui n'empêcha pas les Normands de venir encore séjourner à Gand pendant l'hiver de 880.

Arnould-le-Vieux, comte de Flandre, fait planter un vignoble près du monastère de S.t-Pierre, probablement sur la petite colline qui s'étend vers la Lys. Il le cède ensuite aux moines qui, hors d'état de consommer eux-mêmes tout le vin qu'ils récoltaient, en vendaient une partie aux bourgeois.

---

(1) Les deux rues qui passaient le long des fortifications du *Château du Comte*, doivent s'appeler la *rue Courte* et la *rue Longue-du-Château* ou *Palais*; car ici le mot *steen* ne signifie pas *pierre*, mais bien *maison*, *château*, comme l'indique assez la composition de *'s Graven-Steen*.

En 949, Othon, empereur d'Allemagne, entre à la tête d'une armée dans le comté de Flandre, et met tout à feu et à sang. Il s'empare du *Château du Comte* qui dominait la ville de Gand, et, afin de maintenir cette ville en son pouvoir, il fait tracer le fossé appelé encore aujourd'hui le *Fossé d'Othon*, du nom de cet empereur; il aboutissait à l'écluse *het Padde-Gat*, en face du monastère de S.t-Bavon. Cette écluse était défendue par une tour et un mur, démolis par ordre de Charles V.

En 951, il n'existait encore dans la ville de Gand, proprement dite, qu'une seule chapelle consacrée à Saint-Jean-Baptiste. C'est aujourd'hui Saint-Bavon. L'évêque Transmarus en avait fait la dédicace en l'an 941.

D'après une tradition populaire, Gand fut assiégé en 960 par les trois rois de France, d'Angleterre et d'Écosse; mais les Gantois, commandés par *Thiéry de Beveren*, seigneur de Dixmude, défendirent vaillamment leur ville. Les trois rois, fatigués de la longueur du siége, sommèrent les Gantois de se rendre, jurant, s'ils ne le fesaient dans un court délai, de détruire leur ville de fond en comble, et de

semer du blé sur ses ruines. Mais ceux-ci puisèrent un nouveau courage dans les menaces de leurs ennemis, et les forcèrent à se retirer honteusement. Le roi d'Angleterre, afin d'accomplir son serment leur fit demander la permission de venir, avant son départ, jeter un peu de blé, sur la place publique. On fit à cette occasion, pour le laisser entrer, une ouverture dans les murs de la ville, entre la *Torre-Poorte* et la *Posterne* (Porte de secours, Poterne). De là vient le nom d'*Engeland-Gat* (Entrée d'Angleterre), donné à la rue qui conduit de S.t-Michel à la Poterne, appelée en flamand par corruption *Bestorm-Poorte* (Porte d'Assaut) pour *Posterne-Poorte*.

Vers 968, Baudouin-le-Jeune, comte de Flandre, introduit à Gand, ville déjà peuplée, des tisserands et des foulons. Les Gantois, après les terribles ravages des Normands, et à l'époque où une partie de l'Europe était encore plongée dans la barbarie, s'adonnent avec succès à l'agriculture et au commerce, qu'alimentaient principalement les étoffes de laine, dont la matière première était fournie par l'Angleterre.

Vers l'année 1046, Baudouin de Lille, se rend maître du Château du Comte par l'adresse d'un de ses officiers ; il l'en crée châtelain, ainsi que du territoire qui en dépendait ; il l'associe à une grande partie du gouvernement civil, et lui donne, ainsi qu'à ses successeurs, une autorité qui devînt souvent funeste au repos public.

A cette époque, il régne dans la ville de Gand une peste affreuse qui enleva plus de six cents personnes par jour. On rapporte que cette ville fut délivrée de ce fléau par les prières et l'intercession de S.t-Maquaire.

En 1067, Baudouin, évêque de Noyon, et Liébert, évêque de Cambrai, font la dédicace de l'église de Saint-Bavon, et y déposent dans une chapelle particulière les reliques de Saint-Maquaire (1).

La ville de Gand s'accroît considérablement,

(1) Cette chapelle existe encore. Elle se trouve renfermée, ainsi que les vestiges de l'abbaye de S.t-Bavon, dans l'enclos du magasin à poudre, au milieu du Château des Espagnols. On dit qu'on s'occupe des moyens d'arracher aux ravages du temps ces deux monumens de l'antiquité.

on y élève en 1072 une nouvelle église appelée en flamand *Heylich-Kerst* (S.t-Sauveur.)

En 1173, les bourgeois de Gand, ayant eu quelque contestation commerciale avec ceux de Cologne, au sujet de la navigation sur le Rhin, l'archevêque de Cologne permet aux négocians Gantois *présens* et *à venir*, d'acheter librement toutes sortes de marchandises à Cologne, et d'y exercer le commerce en remontant le Rhin.

Vers 1174, un terrible incendie dévore une grande partie de la ville de Gand.

Les seigneurs, pour paraître avec éclat dans les croisades, vendaient leurs domaines à leurs vassaux qui, par ce fait, devenaient libres. De là naquit l'institution des *communes*. Ce fut sous Philippe d'Alsace, vers 1178, que Gand jouit de ce bienfait. Les Gantois sont affranchis de toutes servitudes; ils peuvent se rassembler pour conférer sur leurs intérêts communs; on leur cède ou on leur assigne un terrain pour s'y établir; ils sont gouvernés par des échevins nommés à leur choix; ils ont un sceau public, un beffroi et une jurisdiction. Beaucoup de citoyens qui jouissaient déjà d'une

fortune brillante, se bâtissent des maisons fortifiées et flanquées de tourelles, telles que nous en voyons encore. Les Gantois obtiennent en outre, pour leur commerce et leurs fabriques, une foule de privilèges qui excitent en eux ce goût naturel qui les porte vers les arts utiles. Ils prennent part à des associations nommeés *hansen*, et trafiquent dans les principales villes de l'Allemagne. L'empereur Frédéric I.er leur permet de naviguer librement sur le Rhin, et institue en leur faveur deux foires annuelles à Aix-la-Chapelle, et deux autres à Dusbourg. Il fait en outre frapper pour eux de nouvelles monnaies auxquelles on donne cours en Flandre.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, ayant donné sa nièce en mariage à Philippe-Auguste, roi de France, lui accorde pour dot toutes les villes de Flandre, situées au-delà de la Lys, y compris Arras, jusqu'alors la principale ville de Flandre. Gand, cité déjà très-peuplée et opulente, devint ainsi la capitale de la Flandre, en l'année 1191. Baudouin, comte de Hainaut et successeur de Philippe, afin de pacifier et de s'attacher les Gantois

qui ne voulaient pas le reconnaître, leur accorde de grands priviléges qui ne contribuèrent pas peu à faire fleurir leur ville. Les suivans sont remarquables pour cette époque : qu'il était permis à tout Gantois d'ouvrir une école publique, et de vendre ou d'aliéner ses biens, à qui bon lui semblerait; qu'aucun édit du comte n'aurait force de loi, sans le consentement de la bourgeoisie ; que Gand aurait le droit d'avoir treize échevins ; que les bourgeois pourraient fortifier la ville et les maisons particulières à leur volonté. Voici le préambule de la charte écrite en latin barbare, où sont consignés ces priviléges, dont nos pères se sont toujours montrés si jaloux, et qu'ils regardaient comme la source de leur prospérité.

Au nom de la sainte et indivisible trinité. Ainsi soit-il. Moi Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à tous présens et à venir, salut à perpétuité.

Il est conforme à la loi de Dieu et aux lumières de la saine raison que les princes qui prétendent être honorés et servis par leurs sujets, se fassent réciproquement un devoir de respecter et de maintenir intacts les droits et cou-

tumes raisonnables de ces derniers : et c'est par ces considérations, qu'à la demande de mes chers et féaux bourgeois de Gand, je leur ai octroyé de la manière suivante leurs droits et coutumes, ainsi que les franchises de leurs villes, que je vais passer en revue.

Art. I. *Les Gantois doivent à leur prince fidélité et amitié, aussi long-temps qu'il les traite conformément à la justice et à la raison ; car c'est en agissant ainsi que le prince règne pour l'avantage de tous, etc., etc.*

Son successeur, Baudouin IX, donna, autant qu'il fut en son pouvoir, l'essor au commerce et à l'industrie des Gantois. Il fut le premier qui, pour prévenir les dilapidations et les vexations des percepteurs, publia dans la ville de Gand un tarif de droit d'entrée, auquel étaient soumises les denrées et les marchandises. Il établit aussi l'égalité des poids dans toute la Flandre. Ce prince, sans contredit, l'un des plus illustres de nos comtes, prit la croix, selon la coutume de son temps, et brilla tellement par sa bravoure, à la prise de Constantinople en 1204, que les Français et les Vénitiens le proclamèrent à l'unanimité empe-

reur de Constantinople. Malheureusement il fut fait prisonnier l'année suivante, par Joannice, roi des Bulgares, et jeté dans un cachot infect. Baudouin, l'un des plus beaux chevaliers de son temps, inspira une passion violente à la reine de ces barbares, qui employa tous les moyens possibles pour le faire condescendre à ses désirs. Furieuse de voir son amour méprisé par Baudouin, elle l'accuse devant son époux du crime dont elle seule est coupable. Le roi des Bulgares, que la jalousie rendait encore plus féroce, ordonne de mutiler horriblement l'infortuné comte de Flandre, et l'envoie jeter à la voirie; il ne mourut qu'après trois jours de souffrances, déchiré par les oiseaux de proie. Joannice fit ensuite garnir son crâne d'un large cercle d'or, et s'en servit comme d'une coupe dans ses festins.

La ville de Gand qui ne comprenait encore que l'espace renfermé entre la Lys et l'Escaut, ne comptait en 1199 que quatre portes. La première, *de Wael-Poorte,* était située sur le fossé creusé au bas de la montagne de S.t-Pierre, pour joindre les eaux de l'Escaut à celles de la Lys, à l'endroit nommé encore aujourd'hui

de Wael-Poorte-brugge (Pont Madou). On éleva plus tard sur le même fossé la *Porte aux Chaudrons* (de Ketel-Poorte), ainsi nommée sans doute à cause du grand nombre de chaudronniers qui habitaient dans le voisinage.

Sur la rive gauche du Bas-Escaut, se trouve le pont couvert jadis par la *porte de Braband* (de Braband ou Braem-Poorte); c'était la seconde porte de la ville, et elle servait de prison pour les lépreux. Charles V ordonna de la démolir ainsi que les deux précédentes, conservées néanmoins long-temps après. Ce pont est appelé aujourd'hui *de Water-Meulen-brugge*, à cause du moulin-à-eau qui se trouve à côté, et qui date de l'année 1290. La troisième porte de Gand, qui était celle de Saint-Georges (*Sint-Joris*) ou de *Saint-Bavon*, se trouvait sur la Lys, à l'extrémité de la Digue des Pierres (den Steen-dam), à l'endroit où est actuellement le *pont S.t-Georges*. C'était non loin de là, près du pont appelé *Pas-Brugge*, que se trouvait une tour ronde nommée la Tour Rouge (*den Rood-Torren*), parce qu'elle était construite en briques. On y punissait de mort les parricides,

en les précipitant du haut de cette tour dans la Lys, après les avoir cousus dans un sac de cuir. La quatrième porte de Gand, se trouvait sur la Lys-au-Bois, (*de Hout-Leye*), au pont dit *de Torre-brugge*, vis-à-vis le *Poel*. Elle s'appelait *de Torre-Poorte*, ou la porte conduisant à Thourout, et fut détruite par ordre de Charles-Quint. Elle avait probablement été bâtie vers l'an 1194, époque à laquelle les Gantois, voulant fortifier l'endroit le plus faible de leur ville, avaient fait creuser le fossé de la Lys-au-Bois, ainsi nommé parce qu'on y déchargeait le bois. On éleva alors, pour couvrir ce canal ou fossé, ces énormes murailles dont on aperçoit encore quelques vestiges remarquables par la solidité de leur construction. Ils défendaient *la poterne* (de Posterne-Poorte), qui vraisemblablement date de cette époque, mais ne servait qu'en temps de siége. Les habitations attenantes furent arrangées vers l'an 1346 pour être l'une des cours des comtes de Flandre. La comtesse Michelle, fille de Charles VI, roi de France, et première épouse de Philippe-le-Bon, l'habitait en 1444, lorsqu'elle y fut empoisonnée à la fleur de l'âge

par Ursule, sa première dame d'honneur. Elle fut cédée, en 1465, au malheureux seigneur d'Imbercourt, qui fut décapité quelques années plus tard par les Gantois. A l'extrémité de la Lys-au-Bois, on trouve la *Porte du Sablon* (de Zand-Poorte), qui semble avoir été une seconde poterne. Les sœurs grises de Névele, après que leur maison eut été incendiée par les Calvinistes, vinrent y chercher un refuge. En 1605, les échevins instituèrent dans la porte du Sablon et sur le terrain contigu la *Maison des Folles*. C'est de là que cette porte est maintenant appelée *de Zot-Poorte*.

Ce qui augmenta beaucoup la prospérité et la population de Gand, ce fut un règlement de 1202, par lequel les bourgeois, ne pouvant librement acquérir de biens immeubles hors de son enceinte, se trouvaient, pour ainsi dire, obligés d'employer leur argent dans leurs fabriques et leur commerce. Ils étaient autorisés à exercer exclusivement toute espèce de profession dans un rayon d'une lieue autour de Gand; plus tard, ce rayon fut étendu en faveur de leurs tisserands, jusqu'à la distance de trois lieues. Chacun devait contribuer au bien-être

commun. C'est pourquoi on expulsait de la commune tous ceux qui n'avaient point d'état, et auxquels on ne connaissait aucun moyen de subsistance. On favorisait puissamment les étrangers qui venaient y apporter leur industrie, en leur cédant, à des conditions avantageuses, ces vastes édifices connus sous le nom de Maisons de Nations (*Huyzen* ou *Steenen van Natien*). On connaissait déjà à Gand, à cette époque, les prêteurs sur gage; on les appelait *taefel-houders, lombaerd-houders,* ou *pusemiers.* L'usure y était déjà telle que Jeanne de Constantinople, ne trouva à emprunter pour la rançon de son époux, qu'à l'intérêt exorbitant de trente du cent.

Le collége des treize échevins qui avait rendu de grands services au bien public, fut supprimé en 1228, époque où Ferrand et Jeanne instituèrent *les trente-neuf* (de negen-en-dertig), corps politique fameux dans nos annales, et le divisèrent en trois sections égales : la première était chargée de l'administration de la haute-justice et des finances; la seconde des successions, des réconciliations, des pupilles, etc., et la troisième était inactive. Ces trois divisions alternaient tous les ans.

Philippe-Auguste, roi de France, ne voyait pas sans inquiétude les fortifications de Gand. Ferrand, pour éluder les prétentions de ce monarque, se désista de ses anciennes prérogatives en faveur des Gantois, les engagea à fortifier leur ville, et leur céda pour son agrandissement plusieurs terrains vagues appelés *Upstallen*. Ces terrains, enclavés entre la partie de la Lys qui est devant l'endroit dit *Achter-Leye*, et le fossé d'Othon, commencèrent dès-lors à être habités.

En 1242, le marais nommé de *Brouc* ou de *Brouch*, ayant été rendu habitable, la comtesse Jeanne de Constantinople, témoigna le désir d'y fonder un béguinage. Les bourgeois s'empressèrent de l'offrir à la princesse, qui le céda aux béguines.

En 1252, le quartier de S.t-Pierre offrait déjà l'aspect d'une petite ville; mais elle ne pouvait raisonnablement former une ville à part. Les moines, étant hors d'état de défendre leurs fortifications, se réunirent aux Gantois et firent cause commune avec eux pour leurs fortifications, leurs charges et leurs dépenses. Le prélat du monastère de S.t-Bavon conclut

aussi avec les Gantois, un concordat de la même teneur, et ces deux quartiers populeux font dès cet instant partie de la ville de Gand.

Ce fut la même année que Marguerite de Constantinople et Gui, son fils, donnèrent aux Gantois leur premier diplôme en langue flamande. En voici le commencement, comme un échantillon de l'orthographe de ce temps : *In den name Svaders en Soens en Shelichs-Gheests. Amen. Ic Thomaes, graefe van Vlanderen ende van Henegouwe, ende Johane myn wyf, grafnede van Vlaenderen, etc., wy zweeren.*

Marguerite de Constantinople cède aux Gantois, en 1254, le quartier d'outre-Escaut, *Over-Schelde*. Il était le plus marécageux et le plus malsain de notre ville; il fut le foyer de nombre de maladies contagieuses. C'est là qu'on reléguait les filles publiques. Il n'est point inutile de remarquer que l'Amman ou maire de ce quartier était chargé de la surveillance des hommes mariés qui fréquentaient les lieux de débauches et les condamnait à des amendes.

Cette partie de la ville était défendue par

une ligne de fortifications parallèle au *Reep*. Elles consistaient en un fossé dit l'Étang des Échevins (*Schepenen Vivere*), couvert par un rempart et deux portes : la Porte aux Vaches (*de Koei Poorte*), au bout du quai qui porte encore le même nom, et la *Hooy-Poorte* ou *Steen-Poorte*, placée à l'extrémité de la digue de Braband (*Brabandam*), près de l'ancien couvent des capucins. Elles furent détruites par ordre de Charles-Quint, en 1540. Lorsqu'on eut prolongé la digue de Braband, on tira, vers l'an 1290, à la Porte aux Vannes (*de Poorte-ten-Wind-Gaten*), un second fossé parallèle au *Reep*. Il était flanqué de bastions, de murailles et de casemates, qui existent encore en partie tant dans l'enclos du Petit Béguinage, que du côté opposé. Enfin, en 1320 et sur-tout en 1383, on construisit une troisième ligne d'ouvrages depuis la porte de S.t-Liévin jusqu'à celle de Bruxelles (*de Keyzer-Poorte*), limites actuelles de la ville.

En 1269, la commune de Gand acheta à la comtesse Marguerite le quartier dit d'outre-Lys (*Achter-Leye*), où est situé la Terre-Neuve (*het Nieuw-Land*), etc., ainsi que le vaste

quartier nommé le *Briel* (plaine entourée d'arbres) qui s'étendait entre la Lieve et le Fossé des Bateliers (*Schippers-Gracht*), jusqu'à la partie des anciennes fortifications que l'on nomme à présent le Fossé des Corroyeurs (*Plotters-Gracht*). Ce quartier était terminé par le rempart qui s'étend depuis la Porte du Sas, jusqu'à l'écluse du *Rabot*. La population s'y accrut très-rapidement.

Raesse, seigneur de Gaevere, qui, en expiation de ses péchés, avait fait vœu d'aller à Saint-Jacques de Compostelle, vendit aux Gantois en 1274, afin de se procurer l'argent nécessaire aux frais de son voyage, une grande partie de la commune d'Ackerghem.

Vers la fin du XIII[e] siècle, le tendre Pétrarque vint visiter la riche Flandre, et soupirer sur les bords de la Lys et de l'Escaut, quelques-unes de ses immortelles *canzoni*. Il admire la population manufacturière et industrieuse de la ville de Gand, qu'il trouve supérieure en prospérité à toutes les cités qu'il avait parcourues depuis son départ de l'Italie.

En 1299, le prince Robert, fils aîné du comte Gui, céda aux Gantois la terre de la

Mue (*de Muye*, terrain élevé au milieu d'une eau stagnante), qui forme le quartier le plus remarquable de la paroisse de S.t-Sauveur, et fut de temps immémorial habité par nos tanneurs. Il leur céda aussi à cette époque la Terre de Sainte-Marie (*het Marien-Land*), où se trouvent aujourd'hui la rue Haute (*de Hoog-straet*), la rue du Poivre (*Peper-straet*), etc., jusqu'à la Porte de Bruges. Dès l'année 1146, les Gantois avaient établi dans ce quartier un hôpital pour les lépreux, à l'endroit où est l'ancien couvent des Riches Hospitalières (*het Ryke-Gast-Huis*), et où l'on a fondé en 1817 l'*Atelier de Charité*. On y admettait aussi les voyageurs lépreux auxquels on accordait le droit de loger deux ou trois jours.

C'est ainsi qu'en moins d'un siècle, les Gantois agrandirent tellement la circonférence de leur ville qu'elle fut long-temps plus étendue et plus peuplée que la capitale de la France. De là le bon mot de Charles-Quint : *Je mettrais Paris dans mon Gand* (gant).

Pendant le long emprisonnement en France du comte de Flandre, Gui de Dampierre, Charles de Valois, prit possession de la ville

de Gand au nom de Philippe-le-Bel ; ce qui n'était qu'une suite de la suppression du comté de Flandre, qui venait d'être incorporé à la France. Philippe supprima le collége des trente-neuf, en 1300, et en institua un autre qui consistait en deux tribunaux, dont chacun était composé de treïze bourgeois nommés seulement pour l'espace d'un an. Ce monarque avait donné le gouvernement de la ville à un de ses favoris nommé Jacques de Chatillon, homme dur et avare qui tyrannisa les Flamands. Ayant à venger les mauvais traitemens qu'on faisait essuyer à leur comte, et leurs propres insultes, ceux-ci courent aux armes, nomment généraux les deux fils de leur souverain, Gui de Flandre et Jean de Namur, et s'avancent contre l'armée française qui était de 50,000 hommes et renfermait l'élite des guerriers français, sous la conduite de Robert, comte d'Artois. L'armée flamande était moins nombreuse, mais fière et animée de l'enthousiasme de la liberté. Elle ne comptait dans ses rangs que peu de chevaliers, parmi lesquels brillait le capitaine gantois *Jean Borluut*, qui, à la tête de cinq cents de ses concitoyens, décida la

victoire. Environ 7000 gantois avaient pris part à cette bataille, sous les ordres de *Guillaume van Gulik* et *Jean van Renesse*. Presque toute la fleur de la noblesse française fut moissonnée dans cette journée à jamais mémorable, et 8000 éperons dorés ornèrent le triomphe des Flamands, qui en suspendirent 500 dans l'église de Notre-Dame à Courtrai. Cette bataille, livrée le 11 juillet 1302, sous les murs de la ci-devant abbaye de Groeninghe, aujourd'hui renfermée dans la ville, est appelée *bataille des éperons*, ou de *Courtrai*.

Gui de Dampierre est rétabli dans son comté. On commence dès-lors à nommer le tribunal des échevins, *le collége* ou *le banc des échevins de la Keure*, et l'autre tribunal *le collége* ou *le banc des échevins des parchons*. Cette forme de gouvernement fut conservée jusqu'à l'entrée des français en Belgique, en 1794.

Il y eut dans la commune de Gand, jusqu'au milieu du XIV siècle, six mairies différentes, sans y comprendre les quartiers de S.t-Pierre et de S.t-Bavon. Le siècle suivant il n'y en eut plus que quatre. Le maire ou l'*amman* était le premier officier-magistrat de Gand ; il

était chargé de semoncer les échevins au nom du prince, et de donner aux actes solennels une forme légale. Il parlait et agissait, de même que son lieutenant, au nom du prince; il veillait à la conservation des droits et de l'honneur de son souverain, et à ce que les crimes, les délits ou les simples contraventions de police fussent punis par les magistrats de la ville. Anciennement ils avaient une troisième charge qui était moins honorable; c'était celle d'exécuter les sentences criminelles.

En 1325, Guillaume de Wenemaer, capitaine gantois qui avait la taille et la force d'un géant, se trouvant au pont de Rekeline, près de Deynse, à la tête de ses Gantois fidèles à leur prince, est tué par Robert de Cassel, qui commandait les Brugeois et les autres révoltés contre le comte Louis de Flandre.

Malgré cet échec, les Gantois en bons et loyaux vassaux, décidés à soutenir à toute extrémité la querelle de leur comte Louis, nomment capitaines *Siger le Cortroisien* et *Hector Vilain*. Assiégés d'abord par les rebelles de Bruges, ils remportent sur eux entre

Courtrai et Audenaerde de brillans avantages, et les forcèrent à remettre enfin le comte en liberté.

En 1328, à la célèbre bataille de Cassel, dans laquelle l'armée française, commandée par Philippe de Valois, et le comte Louis, abattit l'orgueil des Brugeois, les Gantois étaient commandés par Robert *le Frison*.

Les Gantois n'aimaient guères le comte Louis qui n'agissait pas dans l'intérêt de ses propres sujets; d'un autre côté ils craignaient de voir tomber la prospérité de leurs fabriques, parce que le roi d'Angleterre Edouard, qui formait alors des prétentions sur la couronne de France, les menaçait de prohiber l'exportation de la laine, s'ils n'embrassaient sa cause. Ils ne balancèrent pas et élurent *Ruwaert* ou *protecteur*, *Jacques van Arteveldе*, homme illustre autant que noble. Il était petit-fils de *Sohier* ou *Seger*, le Cortroisien, l'un des plus nobles chevaliers flamands, qui fut décapité publiquement en 1337, par les ordres du comte Louis, pour avoir favorisé le parti anglais. Il avait épousé Christine (Kerste), dame de Tronchiennes-lès-Gand, de la noble maison de Bernaige. D'Ar-

3.

tevelde pour donner une nouvelle énergie au peuple de Gand, réorganisa les dycastries et les corps de métier et forma des confréries militaires. Il divisa les Gantois en trois classes. Il mit dans la première les rentiers; dans la seconde les suppôts des cinquante-deux petits métiers, et dans la troisième les tisserands qui étaient les plus nombreux, et qui formaient le grand métier. Le premier échevin de la keure fut nommé chef des rentiers; les tisserands eurent un chef-doyen, et les cinquante-deux petits métiers en eurent un autre (1). Van Artevelde, afin de captiver plus facilement la faveur du peuple, s'aggrégea au métier des *brasseurs* et réunit tous les suffrages pour représenter comme chef-doyen la seconde classe des bourgeois. Quand il fallait courir aux armes, ces trois chefs-doyens qui étaient des espèces de *consuls* chargés du pouvoir exécutif, prouvèrent en plus d'une occasion qu'ils

(1) C'est également à van Artevelde que la tradition rapporte la division de la ville de Gand en 250 *voisinages*, sous autant de doyens dont l'autorité est maintenant toute paternelle et arbitrale.

savaient soulever et faire agir, au moindre signal, des masses imposantes. Ces lois organiques, puisées en partie dans la constitution particulière qui régissait alors Florence, avec laquelle Gand avait de grandes relations, portaient l'empreinte de l'ame active de leur fondateur, et demeurèrent en vigueur dans toute la Flandre, jusqu'en 1540.

En 1338, il se rendit maître de Bruges, d'Ypres et de toute la Flandre qu'il parcourut en vainqueur. De retour à Gand, il donna tous ses soins au commerce, et fit commencer à creuser la Liève depuis Gand jusqu'à Damme.

Au siége de Tournai, en 1340, où toutes les forces de l'Europe étaient liguées contre la France, en faveur d'Edouard III, Jacques d'Artevelde se trouva à la tête du contingent de Flandre, formant un corps de 40,000 hommes. On conclut bientôt une trêve dont on voulait exclure les Flamands; mais le dictateur, doué d'une éloquence naturelle bien supérieure à l'art, adressa à Edouard un discours ferme et énergique, et les Flamands furent compris dans la trêve. Philippe de Valois, voyant échouer par la politique d'Artevelde

tous les moyens qu'il employait pour les faire rentrer sous son obéissance, fit fulminer sur toute la province de Flandre un édit d'interdiction et d'excommunication. Ce fut alors que le dictateur pour rendre impuissantes les foudres de l'église, suggéra à Edouard l'idée de prendre le titre de roi et les armes de France, et les flamands se joignirent alors à lui comme à leur prince légitime. C'est donc à un Gantois que les rois de la Grande-Bretagne sont redevables d'avoir vu figurer jusque vers la fin du siècle dernier, *trois fleurs de lis* sur leur écusson.

La même année, les Gantois s'emparèrent d'Alost. En 1343, à l'instant où le roi d'Angleterre, Édouard III, revenait en Flandre pour tâcher d'intéresser les Flamands à sa cause, la dissention se mit entre les tisserands et les foulons de Gand. Ils s'assemblèrent finalement un lundi du mois de mai sur le *Marché du Vendredi*, et s'y livrèrent un combat qui dura tout le jour. On s'y battit avec tant d'acharnement et de fureur que la présence même du corps de J.-C. apporté sur la place, ne put forcer les combattans à se séparer. Quinze cents foulons y perdirent la vie, et le reste

fut chassé de la ville. Ce jour malheureux fut appelé *den kwaeden maendag* (le mauvais lundi.)

Orateur distingué, soit qu'il improvisât devant le peuple dont il calmait et soulevait à son gré les flots tumultueux, soit qu'il prononçât une harangue devant une assemblée illustre et imposante, van Artevelde s'était élevé à un tel degré d'autorité et d'influence qu'il devînt plus puissant qu'aucun comte de Flandre ne l'avait jamais été. Ayant long-temps voyagé et fréquenté la cour de France, il avait la noblesse et la dignité d'un souverain. Simple et même populaire avec ses concitoyens, on le voyait homme d'état et habile politique avec les grands qu'il étonnait par ses propres lumières et la dévorante activité de son génie. Souple, insinuant et audacieux, il justifiait toutes ses entreprises quelque téméraires ou injustes qu'elles fussent, par le prétexte du bien public. Libéral jusqu'à la profusion de ses grandes richesses, il s'était créé un parti tout puissant qui bannissait les personnes soupçonnées d'être favorables au comte. Tel fut le caractère de cet homme extraordinaire qui,

pendant sept ans, éleva la ville de Gand à un haut degré de gloire, et la rendit formidable à ses voisins. Il était tellement célèbre par sa bravoure et ses talens militaires, qu'Edouard, quittant la Flandre pour quelque temps, lui laissa le commandement de ses troupes. Il respectait le clergé qui, dans différentes circonstances, lui avança des sommes d'argent pour faire face aux dépenses de son gouvernement; il était aimé des négocians, parce qu'il faisait fleurir le commerce, et chéri des militaires, fiers d'avoir à leur tête un guerrier d'une valeur éprouvée.

Van Artevelde, que le roi Edouard III était venu trouver à Gand, promit à ce monarque de faire prononcer la déchéance du comte, et de faire élire à sa place le prince de Galles. Mais les Gantois, malgré toute l'éloquence de leur dictateur, qui commençait à perdre de son crédit, ne purent se résoudre à reconnaître un prince anglais. Le parti du comte qui était encore puissant, solda une troupe de meurtriers qui, sous la conduite d'un nommé *Gerard Denys*, assassinèrent Van Artevelde, ainsi qu'un détachement de gardes anglaises qu'il

avait fait entrer secrètement dans la ville et cacher dans des maisons voisines de la sienne, afin d'obtenir par la force ce qui était l'objet de ses démarches antérieures. Cet événement arriva le 17 juillet 1344 (1).

Il est probable qu'il fut enterré dans l'église de la Byloque; car c'est là qu'un nommé *Wautier de Mey*, qui faisait partie de la famille des assassins, fonda une lampe qui, *devait brûler éternellement à la mémoire d'Artevelde*, devant une image de la Sainte-Vierge.

Telle fut la fin malheureuse de ce *tribun* fameux, dont on ne saurait justifier les attentats contre l'autorité de son prince légitime, mais dont le caractère et l'administration ont été indignement calomniés par les historiens attachés à la maison de Bourgogne. « La jus» tice dans l'histoire, dit M.r N. Cornelissen, » est, sous quelques rapports, semblable à la

---

(1) Sa maison était située au *Calanderberg*, l'avant-dernière à gauche, avant d'entrer dans le *Padden-Hoeck*, à-peu-près sur l'emplacement de la maison aujourd'hui habitée par MM. *Verplancke*, n.° 16.

» justice divine si énergiquement dépeinte
» dans une strophe d'Horace ; elle arrive len-
» tement et en boitant ; mais elle arrive. C'est
» qu'elle, aussi, est vengeresse du mensonge
» et de la calomnie ; elle détache du pilori de
» l'opinion l'homme véritablement grand et
» vertueux que d'injustes préventions y avaient
» attaché ; et Jacques d'Artevelde, se levant
» une seconde fois après un intervalle de cinq
» siècles, est réconcilié avec la postérité, le
» patriotisme et l'honneur. »

En 1347, les Gantois et les Anglais, sous la conduite d'Edouard, faisaient le fameux siége de Calais. Les Français voulurent les forcer à le lever, et les Flamands leur livrèrent la célèbre bataille de Cassel. Les Gantois qui contribuèrent beaucoup à remporter la victoire, étaient commandés par *Siger*, le cortroisien. *Gilles Rypergherste* était à la tête des tisserands.

Sous le gouvernement de Louis de Mâle, le bonheur et la prospérité dont nous jouissions pendant l'état de barbarie dans lequel était encore plongée une grande partie de l'Europe, attirent une foule d'étrangers dans la Flan-

dre, devenue l'école du bon goût et du luxe.

On rapporte que les magistrats flamands ayant été invités à un grand festin par le roi Jean, on négligea de placer des coussins sur leurs sièges. Ils y jetèrent leurs manteaux qui étaient très-précieux et richement brodés. Le festin fini, ils se retirèrent sans les reprendre, et comme on les rappelait pour leur dire qu'ils oubliaient leurs manteaux, l'un d'eux répondit : *Nous de Flandre, nous n'avons point coutume d'emporter nos coussins avec nous.*

Mais il arriva bientôt ce que l'esprit humain ne sait guères éviter. L'abondance dont jouissaient les Gantois fut suivie d'un luxe effréné ; le plus simple bourgeois se couvrait de pourpre et de soie. Non-seulement les grands, mais encore le peuple s'adonna sans frein aux désordres les plus honteux. Les maisons de bains (*stooven*) fréquentées par les deux sexes, étaient devenues le rendez-vous d'une affreuse licence. Elle était telle, qu'en moins d'une année dans la ville de Gand et sa banlieue, il se commit plus de 1400 meurtres dans les maisons de jeu et de débauche.

En 1349, les Gantois étaient commandés par Jean Vandevelde, doyen des tisserans en laine.

En 1354 un terrible incendie dévora plus de 1000 maisons dans le quartier de S.t-Pierre.

En 1355, Louis de Mâle à la tête de ses Flamands vainquit les Brabançons qui s'étaient révoltés et prit Bruxelles.

En 1360 tout le quartier situé au-delà de la Lys-au-bois (*Hout-Lye*), vis-à-vis la *Poterne*, devient également la proie des flammes. La rue dite *de Brand-straet*, nous rappelle probablement encore ce désastre.

Le comte Louis de Mâle, oubliant ce qu'avaient fait pour lui les Flamands qui avaient trois fois payé ses dettes, et ayant épuisé de nouveau son trésor par ses désordres et son faste, voulut de rechef lever des impôts que les Gantois lui refusèrent. Il s'adressa alors aux Brugeois qui lui donnèrent ce qu'il demandait, et pour leur en témoigner sa reconnaissance, il leur accorda la permission de creuser un canal, afin de conduire directement les eaux de la Lys de Deynse à Bruges. Les Gantois au commerce desquels ce canal aurait pu porter

préjudice, courent aux armes, tuent ou dispersent les travailleurs brugeois, et soumettent une grande partie de la Flandre. Ils étaient sous la conduite du doyen des bateliers nommé *Yoens*. C'était un homme entreprenant, doué d'une éloquence populaire, et cruel au besoin; ceux de son parti étaient appelés les Chaperons blancs, *de witte Caproenen*, sorte de corporation qui n'avait rien à perdre, et qui préférait le trouble au repos. Le menu peuple, gagnant largement sa vie, en travaillant seulement deux ou trois jours la semaine, était turbulent et querelleur : Yoens qui savait le faire mouvoir à son gré, se rendit redoutable. Le comte envoya son bailli avec deux cents chevaux à Gand, pour l'arrêter; mais les Chaperons-blancs tombent sur eux, massacrent le bailli, déchirent la bannière du prince, et démolissent les maisons de tous les bourgeois de son parti. Les choses en étaient arrivées au point qu'il n'y avait plus de paix à espérer. Assemblés au nombre de plus de 10,000, les Chaperons-blancs se portent au superbe château de Wondelghem que le comte aimait beaucoup, et dont la construction lui avait coûté plus de

deux millions de francs. Il est brûlé et saccagé, ainsi que les biens des nobles. Ils soumettent ensuite les villes d'Alost, de Termonde, de Ninove et de Deinze, qui firent cause commune avec eux, craignant pour leurs libertés, si le comte venait à dompter les Gantois. Au retour de ces expéditions Jean Yoens mourut subitement, non sans soupçon de poison que lui auraient administré des femmes de Bruges, admises à sa table. Pour réparer la perte de cet homme entreprenant, les bourgeois de Gand élisent quatre capitaines des plus audacieux, parmi lesquels se distingua *P. Van den Bossche*. Ils soumettent Courtrai, Thourout et Audenarde. La guerre continuait avec des chances diverses. Van den Bossche s'apercevant que les riches commençaient à faiblir et le peuple à se fatiguer; et redoutant la vengeance du prince dont il s'était toujours montré l'ennemi acharné, les engagea à mettre au timon des affaires *Philippe d'Artevelde*, fils de Jacques, sous lequel les Gantois avaient joui d'un état si prospère, qu'on les entendait s'écrier encore tous les jours : *O que nous serions heureux, si Jacques*

d'Artevelde vivait encore! Van den Bossche, suivi des principaux de la ville se rend chez Philippe d'Artevelde, qui logeait alors dans un hôtel de la rue de S.t-Pierre, et lui fait connaître que le peuple désire le voir à la tête des affaires. Philippe qui avait eu pour marraine, Philippine reine d'Angleterre, quoique dans le fond assez ambitieux, mais peu accoutumé aux armes et au gouvernement, finit par accepter la dictature, et fut entraîné sur le Marché au Vendredi, où, après avoir reçu le serment de fidélité de la part du peuple (février 1381), il jura à son tour de lui être fidèle. On avait fait l'année précédente le dénombrement des hommes de 15 à 60 ans, capables de porter les armes; plusieurs historiens en font monter le nombre à 80,000, ce que l'on a peine à croire.

Après avoir pris les rênes de l'état, il fit décapiter en sa présence douze bourgeois qui avaient trempé dans l'assassinat de son père, ou favorisaient le parti du prince. Il donna ensuite un code militaire où l'on trouvait entre autres les dispositions suivantes : *Tous ceux qui sortiront du combat sans blessure seront*

mis en prison pour quarante jours, et n'y vivront que de pain et d'eau; tous les citoyens de Gand porteront une manche blanche ou seront peints ces mots : JUVA DEUS.

En Juillet 1381, Louis de Mâle vint de nouveau assiéger Gand, et campa à Heusden avec une armée imposante qui bloquait les portes de Bruxelles et de Bruges. Il fut battu le 10 août à Gentbrugge. Gaultier d'Enghien, son cousin et son favori, jeune homme aventureux, causait beaucoup de mal aux Gantois qui le firent enfin tomber dans une embuscade : *Maintenant à la mort,* lui crièrent-ils. — *C'est trop tard pour s'en tirer,* dit D'Enghien, *il ne nous reste qu'à vendre chèrement notre vie.* Les chevaliers font le signe de la croix, se recommandent à Dieu et à S.t-Georges, et tombent en combattant. Les Gantois portèrent leurs corps en triomphe dans la ville. Ils vendirent pour la somme de 100,000 francs, celui du jeune d'Enghien, au comte Louis, qui leva de nouveau le camp.

D'Artevelde voulait réconcilier les Gantois avec leur souverain : il lui envoya à Harlebeke douze sénateurs, à la tête desquels était *Simon*

Bette et *Gilbert de Grutere.* Mais le comte ne voulait traiter qu'en se réservant le droit de choisir deux cents Gantois qu'il ferait provisoirement enfermer dans les prisons de Lille. Après que les deux nobles, qu'on soupçonnait de connivence avec lui, eurent fait leur rapport au peuple, Pierre Van den Bossche s'approcha de Gilbert de Grutere, et lui passa son épée à travers le corps, tandis que Philippe d'Artevelde en usait de même à l'égard de Simon Bette. Quoique le pouvoir de dictateur fut sans bornes, cette action qu'il croyait peut-être nécessaire au bien public, n'en est pas moins atroce. Cependant les bourgeois, privés de tous secours, étaient réduits à une telle extrémité, qu'il en était déjà mort plusieurs de misère et de faim. Louis persistait toujours à se réserver le droit de punir de la peine capitale tous ceux qu'il lui plairait, et à exiger que tous les bourgeois vinssent à sa rencontre, la corde au cou, et se jetassent à terre pour implorer sa miséricorde. D'Artevelde expose ces conditions humiliantes à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans exténués de besoin et rassemblés sur le marché du *Vendredi*,

et on prend la résolution de marcher sur Bruges qui s'était déclarée contre les Gantois, et où se trouvait alors le comte Louis. D'Artevelde part à la tête de cinq mille hommes des mieux armés et des plus vaillans; l'artillerie et le canon sont chargés sur deux cents chariots, et on leur délivre tout ce qui était resté de vivres dans la ville. Arrivés le lendemain à une lieue de Bruges, les Gantois se retranchent derrière leurs chariots, qui cachent les trois cents canons. Les frères Mineurs qui avaient suivi l'armée, célèbrent la messe en sept endroits différens, et prêchent, comme on le leur avait recommandé, afin de soutenir le courage de ces hommes affaiblis par la faim. Plus des trois-quarts de l'armée avait communié avec une grande dévotion. D'Artevelde qui s'était fait placer une tribune dans un endroit élevé, adressa à ses soldats un discours qui finissait en ces termes : « *Le ciel en est témoin, nous*
» *n'avons rien à nous reprocher; implorons*
» *donc avec confiance la clémence et la justice*
» *divines. C'est en Dieu seul que nous devons*
» *mettre notre espoir; car il ne nous reste plus*
» *qu'à vaincre ou à mourir. Il nous faut*

» *du pain pour nos femmes et nos enfans; il*
» *y en a en abondance chez nos ennemis les*
» *Brugeois, et j'ai le pressentiment qu'à l'aide*
» *de Dieu nous en aurons notre part. Que si*
» *nous étions malheureux, il ne faudrait point*
» *nous laisser égorger comme les Grammon-*
» *tois : quand il ne reste plus que le choix de*
» *la mort, il faut mourir de celle qui est la*
» *plus glorieuse* ».

Philippe déploya de grands talens militaires, et démasquant tout-à-coup sa nombreuse artillerie, il gagna sur le comte qui était venu l'attaquer avec une armée de 40,000 hommes, à Boverhout, une victoire à jamais mémorable. Malheureusement ce combat enleva aux Gantois un de leurs premiers capitaines Gilles de Voldere. C'est ainsi que cet homme qui, d'une des fénêtres de son hôtel, situé sur le penchant de la montagne de Saint-Pierre, avait passé paisiblement la plus grande partie de sa vie à pêcher à la ligne dans l'Escaut, sut, dans cette grande circonstance, se montrer habile orateur, et courageux dans le combat. Les Gantois entrèrent triomphans à Bruges, et le prince pour éviter d'être pris, fut obligé de

se cacher dans le lit d'une pauvre femme. On porte à environ 9,000 le nombre de ceux qui perdirent la vie en cette occasion, tant hors de la ville que dans son intérieur. Ceux qui refusaient de prêter serment de fidélité aux Gantois, étaient mis à mort par *Ackerman*, lieutenant d'Artevelde (1382). Trois portes de Bruges furent détruites, et les fossés comblés. Le butin fut immense : pendant cinq jours de suite la Lys fut couverte de bateaux et les chemins de chariots, qui transportaient les objets pris sur les Brugeois. Ce fut alors que le Dragon doré, placé sur notre Beffroi, leur fut enlevé. Après cette victoire, toute la Flandre passa sous la domination des Gantois, et d'Artevelde, retournant de Courtrai à Gand, obtint du sénat les honneurs du triomphe. Il fut proclamé *Père et libérateur de la patrie.*

Ne se laissant pas éblouir par un vain étalage de pompe et de somptuosité, il s'adressa au roi de France encore mineur, pour qu'il voulut bien être le médiateur entre le comte et les Flamands. Mais il fut reçu avec dédain, et son envoyé fut même mis en prison. Voyant

que tous les moyens d'accommodement avaient échoué, il conclut contre les Français, une alliance avec le roi d'Angleterre Richard. Une armée française, comptant dans ses rangs un corps nombreux de nobles flamands qui avaient émigré, et auxquels par crainte de trahison, on avait défendu de parler flamand sous peine de mort, entra en Flandre avec le jeune roi, et après quelques succès vint camper à Roosbeke, village considérable à trois lieues de Courtrai. Artevelde, malgré l'avis de ses meilleurs généraux, quitte Audenarde qu'il assiégeait, et vient à la rencontre des Français avec 40,000 hommes. Avant d'engager le combat il dit aux siens : « *Je vous défends sous » peine de mort, de donner de quartier à per» sonne, excepté au roi : c'est un enfant qui » va où on le conduit, nous le ménerons à » Gand avec nous, pour qu'il apprenne à par» ler flamand* ». Les troupes du dictateur étaient des soldats d'élite, robustes, supérieurement équipés, et résolus à vaincre ou à mourir. Il les plaça sur une colline qui n'était pas assez spacieuse, et, étant persuadé de vaincre son ennemi, il avait négligé de garnir les aîles, et

les derrières de son armée. Les Flamands firent des prodiges de valeur; mais sans ordre et tellement serrés qu'ils ne pouvaient agir sans blesser leurs camarades, environ 20,000 d'entre eux périrent, moins tués par l'ennemi que suffoqués par leur propre nombre. Après la bataille, on chercha le corps d'Artevelde, et un soldat flamand blessé le montra au milieu d'un monceau de Gantois, qui avaient trouvé la mort en le défendant. Il respirait encore : le roi ayant contemplé quelque temps la figure du dictateur de la Flandre, le fit emporter, et on ne sut plus ce qu'il devint. On voulut ensuite panser les blessures du soldat qui avait montré le corps d'Artevelde; mais il refusa de survivre à son général.

Toute la Flandre, à l'exception de Gand, se soumit au comte. Il envoya des députés aux Gantois pour traiter avec eux : « *Non, nous* » *ne le reconnaissons plus pour notre souve-* » *rain,* répondirent ceux-ci, *il est notre tyran.* » *Résolus de tout souffrir et de tout oser, nous* » *lui déclarons une guerre à mort, et s'il re-* » *vient encore dans notre ville, ce ne sera que* » *pour y régner sur des cendres et des cada-*

» *vres* ». Soutenus par les Anglais, les Gantois ayant à leur tête Ackerman, qui avait succédé à Philippe d'Artevelde, s'emparèrent pendant la nuit de Damme et y firent un riche butin. Ackerman, plus poli qu'on ne l'était ordinairement dans ce temps où la guerre se faisait avec férocité, invita à un festin plusieurs dames nobles qu'il avait trouvées dans la ville, et leur dit : « *Quoique les vôtres ne* » *ménagent point nos femmes et nos filles, je* » *n'imiterai point leur exemple et je veux vous* » *protéger, comme mes propres enfans* ». Et en effet, il ne tarda pas à les renvoyer à leurs parents. Afin de soutenir son parti, Ackerman fit nommer capitaine des Gantois *Baudouin de Eycke,* connu par la haine qu'il portait au prince et à la noblesse.

Philippe-le-Hardi désirant mettre un terme à cette guerre malheureuse, se servit du chevalier *Jean van Heyle,* citoyen aussi vertueux que vaillant, jouissant d'une grande influence. Cédant à ses sages conseils, les Gantois envoyèrent à Tournai des députés au duc ; mais admis en sa présence, ils refusèrent de fléchir le genou. Le prince irrité allait les ren-

voyer sans les entendre, quand son épouse et la duchesse de Brabant se jetèrent à ses pieds, et lui demandèrent grâce pour son peuple de Gand. Il céda à leurs prières, pardonna tout aux Gantois et confirma leurs privilèges. Ceux-ci jurèrent à leur prince une fidélité éternelle et renoncèrent pour toujours à l'alliance des Anglais (1385).

Van den Bossche voyant que la paix était assurée, et que sa vie courait de grands risques, à cause des haines particulières qu'il s'était attirées, partit pour l'Angleterre où il fut très-bien reçu du roi, et où il vécut riche et honoré. Il n'avait pu persuader à François Ackerman de suivre son exemple. Un jour que celui-ci marchait sans armes et sans suite, il fut rencontré à la porte de S.t-Pierre, près du cimetière, par un bâtard du sire de Harselles qui tomba sur lui, et le tua d'un coup de mousqueton, en lui criant : « *A la mort François,* » *vous avez fait mourir mon père!* »

Malgré tous les troubles qui avaient agité Gand pendant le XIV siècle, cette ville n'avait rien perdu de sa prospérité. L'on rapporte qu'au commencement du XV siècle, le nom-

bre des métiers des ouvriers travaillant aux étoffes de laine, montait à 40,000, en y comprenant les tisserands en toile. Les ouvriers en laine surpassaient de beaucoup les autres. En temps de guerre, ils fournissaient jusqu'à 18,000 hommes tirés de leurs corps.

La commune de Gand jouissait d'une telle réputation à l'étranger qu'en 1402 des difficultés s'étant élevées entre Albert de Bavière, comte de Hollande, et la ville de Hambourg, les partis élurent pour arbitres de leurs contestations les échevins de Gand.

A cette époque, les maisons de la ville étaient pour la plupart encore bâties en bois. Un chapon ne valait que trois gros ou six liards de Flandre, et pour cette même somme un curé chantait une messe. Ainsi que dans quelques parties de l'Allemagne, pendant les premiers jours du mariage, l'épouse portait une couronne de fleurs, et l'époux un chapeau orné également de fleurs et de rubans. Ces couronnes se nommaient *bruut-croenen*, et ces chapeaux *bruut-hoeden*.

En 1424 on construisit la porte de l'Hôpital *Spitael-Poorte*, non loin de l'endroit où est

aujourd'hui situé la porte d'Anvers. Elle fut démolie en 1540, lorsque l'on construisit la citadelle.

En 1430 on rebâtit la porte dite de *Heuver-Poorte* (la porte de la Colline); on la reconstruisit pendant les troubles des calvinistes, en y employant les matériaux provenant des démolitions du monastère de S.t-Pierre.

En 1435, Philippe-le-Bon, comte de Flandre, ayant fait la paix avec Charles VII, roi de France, l'aida à chasser les Anglais de ce royaume. A cet effet, il alla, suivi d'une armée de 30,000 flamands dont 16,000 Gantois, assiéger Calais. Mais l'armée flamande, ennuyée de la longueur du siège, se retira et Philippe courut les plus grands dangers. De retour dans leur ville, les Gantois mirent à mort leur grand doyen Jacques de Zaghere, par les ordres duquel ils avaient abandonné Philippe-le-Bon.

En 1437 les Gantois toujours en guerre avec les Brugeois qui s'étaient de nouveau soulevés contre le *bon* duc Philippe, élurent trois nouveaux capitaines, *Gillis de Grandemes* ou *Gravennes*, *Daniel Bruusch* et *Liévin de Clercq*, qui était tisserand.

Les députés des confréries de cinquante-huit villes se réunirent à Gand en 1439, pour le jeu de l'arbalète : les prix consistaient en six vases d'argent (1).

Les Gantois jouissaient toujours de leur liberté avec une turbulence qui souvent la détruit. Philippe-le-Bon, qui pendant toute la durée de son règne chercha toujours à étendre ses prérogatives, demanda en 1448 un impôt de 18 sous parisis sur chaque sac de sel. Les Gantois rejetèrent cet impôt, ainsi qu'un impôt sur le blé, exigé en 1449. Ils prirent les armes. « *Et croissait et multipliait toujours le pou-* » *voir des Gantois,* dit un ancien auteur, *car* » *le peuple du plat-pays de Flandre, avait* » *ceulx de Gand en telle extime, par crainte* » *et par fol amour, que tous accouraient à* » *leur aide* ». La guerre fut opiniâtre et désastreuse : le roi de France Charles VII inter-

---

(1) Les chambres de rhétorique de Béthune, Werwicke, Grammont, Arras, Cambrai, Tournai et Audenarde, concoururent pour le prix de déclamation. Audenarde eut le prix en *flamand,* Tournai en *wallon.*

posa vainement son autorité. Après que les deux partis eurent exercé leur fureur dans les principales villes de Flandre qui furent prises et reprises tour-à-tour, une bataille sanglante fut livrée dans les plaines de Gavre. Les Gantois s'y battirent avec acharnement contre les troupes du comte, mais ils perdirent à la fin la bataille, et laissèrent plus de 16,000 hommes, qui furent tués ou engloutis dans les flots de l'Escaut (1453). Abattus quelque temps par cette défaite, ils n'obtinrent une paix humiliante, qu'en perdant une partie de leurs priviléges et qu'après que l'abbé de S.t-Bavon, suivi de vingt-cinq magistrats en chemises et de deux mille bourgeois vêtus de robes noires, têtes et pieds nuds, furent venus demander grace au duc irrité qui s'était avancé jusqu'à une demi-lieue de Gand. Ils furent en outre condamnés à une amende de 400,000 écus d'or.

En 1463, cent-quatre-vingts Gantois, sous la conduite du capitaine Hector de Costere, partirent pour aller combattre les infidèles dans la Terre-Sainte. La même année, l'épouse de Henri roi d'Angleterre, vint chercher à Gand un

asyle avec Edouard son fils, et fut accueillie avec les plus grands égards par Philippe.

En 1465, les Gantois, qui depuis l'affaire de Gavre étaient demeurés fidèlement attachés au *bon* duc, lui fournirent quatre-cents hommes, qui, sous la conduite du capitaine Jean van Asselt, dit de Nieuland, partirent pour l'aider à réduire les Liégeois.

Le lendemain de l'inauguration à Gand, de *Charles-le-Téméraire*, en 1467, les Gantois qui regrettaient les priviléges qu'ils avaient perdus par le traité de Gavre, courent tous aux armes et en arrachent le rétablissement à ce prince. Mais redoutant bientôt le caractère guerrier et vindicatif de Charles, ils lui envoyent à Bruxelles plusieurs magistrats déposer à ses pieds leurs priviléges et les bannières de leurs métiers. Charles pour mettre un terme à ces troubles, leur ôta le droit de créer la plupart de leurs échevins, confisqua leurs bannières et ne consentit à leur rendre les priviléges dont ils se montraient si jaloux, que moyennant une amende de 36,000 fl.

Peu de temps avant le mariage de Marie de

Bourgogne, fille unique de Charles-le-Téméraire, qui avait trouvé la mort dans sa guerre injuste contre les Suisses, le fameux *Olivier le Daim*, dit le *Diable*, de Thielt, premier ministre de Louis XI, après avoir été son barbier, se rendit à Gand sous le nom de comte de Meulan, pour y opérer une révolution en faveur de ce monarque astucieux. Olivier ayant remis ses lettres de créance à la princesse, en présence de son conseil et des magistrats de Gand, lui dit que sa commission portait expressément de s'expliquer avec elle sans témoins. Le conseil lui fit observer que les lois de l'étiquette et même celles de la décence ne permettaient point qu'il eut un entretien particulier avec *cette jeune damoiselle qui était à marier*. Olivier insista, les magistrats menacèrent, et le ci-devant barbier se retira tellement confus et chargé de mépris que la populace de Gand proposait de le jeter dans l'Escaut. Il fut pendu en 1484 sous Charles VIII, successeur de Louis XI.

Voyant ses projets avortés, l'artificieux Louis XI réussit mieux une autre fois, en donnant aux députés Gantois des lettres dans les-

quelles Marie avouait elle-même régler sa conduite, non d'après l'avis des Etats, mais uniquement d'après les conseils de ses deux ministres le seigneur d'Imbercourt et le chancelier Hugonet. Les députés munis de la lettre fatale reparaissent furieux à Gand, et la présentent en plein conseil à Marie et à ses deux conseillers. Arrêtés la même nuit, et condamnés peu après à mort, ces deux infortunés seigneurs n'eurent que trois heures pour s'y préparer. En vain la jeune princesse descendit aux prières les plus humiliantes pour les arracher au trépas, ils furent décapités en 1477 presque sous ses yeux, sur un échafaud dressé au milieu de la place S.te-Pharaïlde (Marché-au-Poisson). Se voyant ensuite attaqués ouvertement par le roi de France, les Gantois comprirent qu'il était temps de donner Marie à un prince qui put défendre le bel héritage de la maison de Bourgogne. Ils se décidèrent enfin pour l'archiduc Maximilien, fils de Frédéric III, empereur d'Allemagne. Ce mariage, fut célébré à Gand la même année, avec une pompe vraiment royale, et fit passer les Pays-Bas sous la maison d'Autriche. Il fut la source des guerres

qui régnèrent pendant tant d'années entre cette puissance et la France; il produisit la grandeur de Charles-Quint; il mit l'Europe entière sur le point d'être asservie; et tous ces grands événemens arrivèrent, remarque un auteur célèbre, parce que les Gantois s'étaient opiniâtrés à vouloir marier leur princesse. Marie mourut jeune à Bruges, d'une chute de cheval et laissa deux enfans encore en bas âge, Philippe et Marguerite. Philippe, marié plus tard à Jeanne, infante de Castille et d'Arragon, fut le père de Charles-Quint (1).

En 1482, Maximilien ayant été reconnu tuteur de ses enfans, la Flandre seule s'y opposa. Les Gantois s'emparèrent de la personne du jeune Philippe, âgé de quatre ans, lui donnèrent des tuteurs et firent administrer le pays en son nom. Ils étaient commandés alors par trois capitaines renommés pour leur bravoure, Jean van Eersele, Pieter Ghyselins et Jean

(1) La même année plusieurs magistrats de Gand, accusés de péculat, furent condamnés, les uns au dernier supplice, les autres à l'exil.

Cluys. Ils soutinrent même la guerre contre Maximilien, qui entra enfin dans leur ville en 1485, par le moyen du grand doyen, nommé *Mathys Pedaert,* qui jouissait de beaucoup de crédit sur l'esprit de ses concitoyens. Les Allemands qui accompagnaient le prince brûlaient du désir de piller la ville; mais Philippe de Clèves lui représenta qu'en détruisant Gand, *il perdait la fleur et la perle de tous ses pays.*

En 1488, les Flamands s'étant de nouveau soulevés contre l'archiduc Maximilien, qui continuait à conserver des troupes étrangères en Flandre, et accordait, au détriment des indigènes, des places aux étrangers, l'empereur Frédéric entra en Belgique avec une armée formidable et vint mettre le siége devant Gand. Les bourgeois de cette ville, ayant à leur tête Philippe de Clèves, et Adrien Vilain, se défendirent si courageusement que Frédéric après avoir ravagé les campagnes d'alentour, fut forcé de se retirer honteusement. Mais quoique vainqueurs, les Gantois n'en furent pas plus heureux : une peste cruelle enleva cette même année plus de quarante mille d'entre eux, et cette guerre malheureuse fut terminée

l'année suivante par le traité de paix conclu à Francfort, entre Charles VIII et Maximilen.

Philippe-le-Beau et son épouse Jeanne, font leur entrée solennelle à Gand, en 1496.

Le 25 février de l'année 1500, Charles-Quint naquit à Gand, dans le palais nommé la *Cour des Princes*. Le bâtiment où il est né est habité aujourd'hui par MM. Coppens et Cappart.

Jeanne d'Arragon sa mère, à qui l'amour conjugal avait inspiré une jalousie qui dégénérait par fois en folie, voulut, afin d'observer la conduite de son époux, Philippe-le-Beau, assister à une grande fête donnée au palais. Quoique touchant au dernier terme de sa grossesse, elle y parut magnifiquement parée. Elle sortit au milieu du bal pour satisfaire à quelque besoin, et ses dames d'honneur ne la voyant pas revenir la cherchèrent partout et la trouvèrent seule dans un lieu d'aisance, au milieu des douleurs de l'enfantement. Secourue à temps, elle donna heureusement naissance à un prince. Ce petit cabinet à l'existence duquel on ne croyait plus et que j'ai retrouvé, à l'exacte description qu'en donne Van der Vinckt, fut embelli quelques années

après la naissance de Charles. En 1769 on y voyait encore, sur les murailles, des bas-reliefs représentant les plus belles actions de cet empereur. Il n'y a pas long-temps que le rabot a fait disparaître les armes impériales qui se trouvaient sur les portes voisines qui sont encore les mêmes, et l'endroit où est né le plus grand prince qui ait régné depuis Charlemagne, sert à renfermer aujourd'hui les vieux rouages d'une machine à filer le coton. Un grave Espagnol eut la curiosité de visiter ce bâtiment en 1824; il fut fort scandalisé de voir que la chapelle particulière de Charles-Quint et de son fils Philippe II, avait été convertie en une filature de coton qui occupe les bras d'une centaine d'ouvriers. Une autre tradition, adoptée par plusieurs personnes très-instruites, rapporte au contraire que Jeanne *la folle* au dernier terme de sa grossesse, s'échappa non seulement du salon, mais même de l'ancien palais de la *Cour des Princes;* et qu'elle mit Charles au monde dans une maison de la rue de Braband (*Brabanddam*) qui portait encore naguères pour enseigne un globe renversé, surmonté d'une croix.

Charles V fut baptisé le cinq mars, dans l'église de S.t-Jean, aujourd'hui S.t-Bavon. Il reçut à cette occasion le titre de duc de Luxembourg, et le collier de l'ordre de la Toison d'or. Il fut promis en mariage la même année à la fille de Louis XII. Sa naissance avait été célébrée à Gand, par de grandes fêtes et des réjouissances publiques. Entre autres divertissemens, on avait établi une galerie de cordages dont l'extrémité aboutissait d'un côté au sommet de la tour de S.t-Nicolas, et de l'autre à celui du Beffroi. Pendant plusieurs jours, on fit des promenades aériennes dans cette galerie d'un genre aussi singulier que nouveau (1).

(1) Marguerite, tante de Charles-Quint vient à Gand en 1507 et prend les rènes de l'état. L'année suivante l'empereur Maximilien accompagné de son petit-fils, fit son entrée solennelle en cette ville et le chevalier Baudouin Borluut sortit vainqueur dans tous les tournois.

L'empereur Maximilien étant mort, Charles V est proclamé empereur romain; il arrive d'Espagne à Gand en 1519 avec son frère Ferdinand, et il est reçu par le peuple avec les démonstrations de la joie la plus vive.

L'art de l'imprimerie fut importé à Gand, par *Arend de Keyser*. Son fils *Pieter de Keyser*, qui selon la coutume du temps avait latinisé son nom et s'était appelé *Petrus Cæsar*, demeurait en 1516 sur le Sablon, probablement dans la maison de son père (1).

Christierne II, roi de Danemarck, époux d'Isabelle, sœur de Charles-Quint, avait été surnommé le *Néron du nord*, à cause de sa barbarie et de sa cruauté. Le premier magistrat de Jutland, appelé *Mons*, osa lui porter courageusement dans son palais l'acte par lequel ses sujets le déclaraient déchu de l'empire. Le tyran haï et abandonné de ses propres officiers, vint en 1525 se retirer au château de Zwynaerde, près de Gand, où il resta jusqu'en 1532. Ayant perdu son épouse, il eut la hardiesse de se présenter en Danemarck, où il fut pris et mourut en prison.

Dès l'année 1520 la doctrine de Luther avait déjà pénétré dans les Pays-Bas, où elle était

(1) En 1522, on vendit pour la première fois à Gand, la bière dite *Crabeleere;* avant ce temps on ne faisait usage que de petite-bière.

apportée par des négocians et les militaires à la solde de l'empereur. Le livre de Martin Luther fut brûlé publiquement au marché du Vendredi, en 1521. Ignorant que l'effet des persécutions est infaillible et que le sang des martyrs engendre des prosélites, Charles voulut anéantir la nouvelle religion par des édits sévères. Ce fut en vain qu'il lança contre elle quinze édits de 1520 à 1550. On parla pour la première fois de l'*Inquisition* dans celui de 1529. En voulant l'introduire dans les Pays-Bas, Charles s'aliéna le cœur des Belges, et jeta le premier brandon d'une insurrection qui éclata avec fureur sous le règne de son fils, le cruel Philippe II, et priva pour toujours l'Espagne de ses plus belles provinces. Il est à remarquer qu'à la diète d'Augsbourg, où les réformés présentèrent à l'empereur leur fameuse profession de foi connue dans l'histoire sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, l'empereur leur donna sa parole de Charles qu'il respecterait leurs maximes et l'exercice de leur culte. Ce fut en 1530 que Charles-Quint commença à Gand, l'exécution de ses édits contre les hérésies. Cette année *Joos de*

Backere, chevalier de Jérusalem, et peu après *Alexandre Huyberechts,* furent condamnés à périr par le feu sur le Marché-au-Vendredi; d'autres furent décapités.

En 1531, Charles V porta un édit par lequel il ordonna de former des sociétés ou confréries, ayant pour objet de soulager la misère et de réprimer la mendicité. Il voulut aussi que l'on soignât l'éducation des enfans des pauvres, en les faisant instruire dans les principes de la religion et en les obligeant à apprendre un métier. Ce fut alors qu'il institua une corporation de onze personnes recommandables, et qu'il nomma *Chambre des pauvres.* Ainsi qu'aujourd'hui, on avait assigné pour lieu de réunion aux membres de cette *Chambre,* une maison située au coin du Marché-aux-Poulets et tenant à la maison de ville. Charles-Quint abandonna à la Chambre des pauvres, tous les détails et les moyens d'exécution. Cette institution philantropique fait plus d'honneur à Charles, que ses plus vastes conquêtes. Elle est d'autant plus digne d'éloges, que nous ne croyons pas que dans aucune partie de l'Europe, il en existât alors de semblable.

Le florentin *Guiccardin*, qui visita la Flandre en 1535, nous a laissé dans son langage naïf, la description suivante de Gand, à cette époque : « *Cette ville est forte et très-belle, et une des plus grandes de l'Europe, ayant de très-amples faubourgs et telle que plusieurs la disent être semblable et se rapporter à la magnifique et populeuse cité de Milan... Qui prendra la mesure par dehors, y aura plus de* 10 *milles, qui font un peu plus que trois lieues : mais elle est vague au dedans, en aucunes contrées..... En l'enclos des murs de Gand, on voit jusqu'à vingt-six islettes; outre ce, vous y voyez nonante et huit grands ponts (sans mettre en compte les petitz qui sont en nombre infiny). Il y a six moulins principaux à eau, et plus de cent à vent. Tant églises grandes et petites, que monastères et hospitaux et autres lieux saints, le nombre en vient jusqu'à cinquante-cinq. En cette ville, on use d'une grande piété et bon ordre pour dresser les écoles, et estudes pour l'entretien et nourriture d'un grand nombre de pauvres, qui sont enseignés aux dépens de la ville. On nourrit aussi en cette ville pour parade de grandeur*

et de magnificence, des lyons, des ours, loups-cerviers et autres bêtes cruelles et farouches, d'estranges contrées. Les Gantois sont fort civils, grands politiques, sévères et adonnés à la guerre. Soit pour les armes, soit pour les lettres, il y a eu en tout temps en cette ville des hommes remarquables et valeureux, et tels que si je les voulais déduire tous, je seroy trop long en mes discours. »

Il y avait en 1537 une telle quantité de lépreux à Gand, que leur hôpital situé *rue Haute*, ne put les alimenter, et l'on se trouva dans la nécessité de leur accorder la permission d'aller mendier leur pain dans les rues. On leur remit un chapeau, une écuelle de bois, une pique, une boîte de fer et une sonnette, leur défendant d'entrer dans les maisons des particuliers, afin de ne pas propager la maladie. Ce terrible fléau parut enfin cesser vers 1622.

La gouvernante des Pays-Bas, Marie, sœur de Charles V, et reine douairière de Hongrie, ayant reçu au commencement de l'année 1539, l'ordre de lever une taxe extraordinaire de douze cents mille florins, pour soutenir la guer-

re contre la France, les Gantois qui faisaient alors avec cette puissance un commerce très-étendu et très-lucratif, refusèrent d'y donner leur consentement, et alléguèrent pour motif que d'après les priviléges accordés par les ancêtres de l'empereur, et dont l'empereur avait lui-même juré le maintien, on ne pouvait imposer aucune taxe à leur ville, à moins qu'ils n'y eussent consenti d'une manière expresse. N'étant point disposés à laisser échapper de leurs mains un privilége aussi important, mais voulant néanmoins montrer leur condescendance envers leur souverain, ils lui firent offrir un certain nombre d'hommes montés et équipés à leurs frais, et la gouvernante accepta leur offre avec empressement. Mais pour les forcer à payer la somme exigée pour la quote-part de Gand, elle fit arrêter à Bruxelles, à Malines et à Anvers, tous les négocians Gantois qui se trouvaient dans ces villes. Ces violences ne firent qu'irriter davantage des hommes agités par toutes les passions fougueuses qu'inspirent le ressentiment de l'oppression et l'amour de la liberté. Ils envoyèrent, mais en vain, à Bruxelles leur pensionnaire *Liévin Blomme*, pour

demander la liberté de leurs concitoyens, et annoncèrent à la gouvernante que des députés allaient trouver l'empereur en Espagne pour lui exposer toute l'affaire. Charles reçut les envoyés Flamands avec une hauteur qu'ils n'étaient pas accoutumés à rencontrer dans leurs anciens maîtres, et les renvoya au grand conseil de Malines, composés de juges amovibles à son gré. La prétention des Gantois y fut jugée mal fondée.

Désespérés de voir ses droits trahis par une cour de justice qui aurait dû les protéger et respecter les priviléges de la Flandre, le peuple se porta à des excès que rien ne saurait excuser. Il courut aux armes de toutes parts, chassa de la ville tous les nobles qui y étaient venus fixer leur résidence, emprisonna les officiers de l'empereur, et appliqua à la question le grand doyen *Liévin Pyn*, accusé d'avoir soustrait ou déchiré le registre qui contenait le titre d'exemption. Les chartres et les priviléges de Gand, étaient gardés soigneusement dans un endroit voûté du Beffroi. La garde en était confiée à treize échevins qui allaient les consulter dans les affaires difficiles et majeures. Ce

dépôt avait beaucoup de ressemblance avec celui du livre des Sybilles à Rome. Les Gantois y attachèrent toujours une grande importance, et en étaient si jaloux, qu'il était souvent dangereux d'y avoir accès.

Pyn fut mis en jugement et condamné à mort par les échevins, le 28 août, après avoir souffert avec une grande constance les tourmens de la torture. Il était dans un état si pitoyable, que ne pouvant se tenir de bout, il fut décapité assis sur une chaise. Les bourgeois de Gand nommèrent ensuite un conseil pour soigner leurs affaires, firent réparer leurs fortifications et levèrent ouvertement l'étendard de la révolte. Ne se sentant pas assez forts pour résister seuls à un prince aussi puissant et aussi redoutable que Charles V, ils députèrent quelques-uns d'entre eux à François I, pour lui offrir de le reconnaître comme souverain de la Flandre, et l'aider à reconquérir toutes les provinces qui avaient appartenu autrefois à la couronne de France. Mais le monarque Français passionné pour tout ce qui portait la moindre apparence de générosité, et quoique trompé depuis long-temps au sujet du Mila-

nais par les promesses captieuses de Charles, fit non-seulement une réponse mortifiante aux Gantois, mais encore par un raffinement de générosité peu louable, il fit part à l'empereur de leurs projets et de leurs mesures. Charles, que la gouvernante pressait de se rendre en Belgique, envoya à Paris son premier ministre pour demander à François la permission de passer par ses états, lui promettant qu'il lui donnerait enfin le Milanais. Connaissant le caractère de son rival, il traversa la France avec un cortège brillant, d'environ cent personnes. La confiance d'un homme de mauvaise foi, dit un auteur moderne, est un bel hommage à la loyauté de sa dupe.

Cependant les malheureux Gantois manquant de chef capable de les commander, abandonnés de la France qui les avait trahis, et de leurs compatriotes, furent hors d'état de résister à leur souverain irrité, qui s'avançait d'une manière menaçante à la tête de trois corps d'armée. Ouvrant enfin les yeux sur la démarche où leur zèle téméraire les avait emportés, ils envoyent des députés à l'empereur pour implorer sa clémence. Celui-ci leur

répond avec hauteur qu'il *ne paraîtra au milieu d'eux que comme un souverain, le sceptre d'une main et le glaive de l'autre.* A la tête de deux régimens Allemands et de 1500 cavaliers, accompagné de la gouvernante et d'un grand nombre de seigneurs, il ne voulut faire son entrée à Gand, que le 24 février 1540, jour anniversaire de sa naissance. Mais il n'en éprouva pas davantage pour sa ville natale ces sentimens d'indulgence et d'attachement que l'on éprouve d'ordinaire pour les lieux qui nous ont donné le jour, et où nous avons reçu notre première éducation. A peine entré, il ordonna de fermer les portes de la ville, y fit mettre une forte garnison et convoqua ses conseillers et les chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or. Au rapport de l'historien espagnol *Strada,* Charles délibérant sur la punition qu'il fallait imposer aux Gantois, demanda à ce sujet l'avis du féroce duc d'Albe, qui voyait pour la première fois la Belgique, dont il devait devenir le bourreau quelques années plus tard. Celui-ci lui répondit qu'il fallait détruire la ville de Gand de fond en comble. Charles le fit alors monter sur le Beffroi, pour examiner de là l'étendue

de cette immense cité. Quand ils en furent descendus, l'empereur demanda à son général combien il croyait qu'il fallait de peaux d'Espagne pour faire un *gant* de cette grandeur? Le duc ne répondit rien, s'apercevant bien que le prince avait été choqué de l'inhumanité de sa réponse.

Cependant l'empereur fit juger les Gantois. En sa présence l'avocat fiscal exagéra longuement leurs délits, rejeta leurs prétentions, et une sentence déclara la ville de Gand coupable au premier degré du crime de lèze-majesté. Vingt-six des principaux citoyens eurent la tête tranchée sur la place de S.te-Pharaïlde (Marché-au-Poisson), un plus grand nombre fut banni; les magistrats, trente des citoyens les plus distingués, les doyens de chaque corps de métier, en robe noire, tête et pieds nuds, ainsi que cinquante crésers (sans doute des hommes de la lie du peuple) furent condamnés à venir publiquement et la corde au cou, demander à genou, pardon à la gouvernante et à l'empereur. Les magistrats furent en outre condamnés à porter pendant tout le temps de leurs fonctions la corde au cou, dans toutes

les cérémonies publiques. Mais ils changèrent bientôt en ornement des marques humiliantes, et remplacèrent la corde par un riche cordon de soie qu'ils portaient en écharpe. Cet usage a subsisté jusqu'à notre révolution de 1791. Un ancien poète y fait allusion dans les vers suivans, où il passe en revue les six principales villes de la Belgique :

Nobilibus Bruxella viris, Antwerpia nummis,
Gandavum laqueis, formosis Bruga puellis :
Lovanium doctis, gaudet Mecklinia stultis.

Par cette même sentence Charles-Quint fit démolir la plupart des fortifications de sa ville natale, et confisqua à son profit, tous les priviléges des Gantois, leurs immunités, leurs biens, leurs revenus, leurs canons, leurs armes et mêmes les cloches qui avaient joué un rôle trop bruyant pendant l'insurrection.

En parcourant un manuscrit précieux qui contient la liste et le prix des objets confisqués, on est étonné de la somme énorme que cette confiscation rapporta à l'empereur. Quoique plusieurs corps de métiers, les poissonniers, par exemple, aient eu la précaution de cacher leurs

registres et la plus grande partie des objets qu'ils possédaient, nous trouvons que la vente des biens confisqués produisit la somme de 468,476 livres, 1 esc. et 11 deniers. Tous les biens de ceux qui furent condamnés à mort et au bannissement, furent de même vendus au profit du fisc. La vente de ceux de l'avocat *Simon Borluut*, l'un des vingt-six qui périrent par le glaive, rapporta 3666 livres et 5 deniers, somme exorbitante pour ce temps là.

Ce fut le 12 mai 1540 que Charles-Quint fit poser en sa présence la première pierre de la citàdelle, sur l'emplacement de l'abbaye et de l'ancien quartier de S.t-Bavon, quartier qui renfermait plus de huit cents maisons. La construction en coûta 114,534 liv. 5 esc. et 5 d. Les Gantois furent en outre condamnés à une taxe annuelle de 6000 fl. pour l'entretien de la garnison. On prit dans la plaine qui s'étendait depuis le *Pas-Brugge* jusqu'à la porte d'Anvers et qui ne renfermait alors que quelques maisons, la terre dont on avait besoin pour les remparts. Ce fut vers l'an 1775 que l'on construisit sur cette plaine les maisons que

l'on y voit aujourd'hui. Charles donna entre autres aux chanoines de Saint-Bavon, par forme de dédommagement, environ deux tiers de la somme provenant de la vente des biens confisqués des Gantois. Ce fut alors que l'église de S.t-Jean, où fut transféré le chapitre collégial, prit le nom de S.t-Bavon.

Charles avait saisi avec empressement cette occasion de faire respecter son autorité par les peuples des Pays-Bas et de supprimer leurs priviléges qui avaient porté leur commerce à un si haut degré de prospérité, mais qui mettaient à l'autorité impériale des entraves qu'il souffrait impatiemment. Les Gantois étaient en droit de refuser le subside demandé par Marie; mais l'emprisonnement illégal de leurs négocians fut en grande partie la cause des excès auxquels le peuple s'adonna.

La ville de Gand qui ne devait qu'à la liberté dont elle avait joui jusqu'alors sa prospérité et sa richesse, reçut un coup mortel par cette condamnation fatale. Il est vrai qu'elle usait quelquefois mal de sa liberté; mais il n'était pas plus permis de l'en dépouiller qu'il ne l'est de voler un avare. Cependant son commerce

fut encore très-considérable, et l'on continua à y confectionner des draps, des serges, des tapisseries, des bougrans, des futaines, des ostades et autres étoffes semblables.

Paul et *Gillis Houckaert*, renommés par leur érudition, demeuraient en 1550 sur le sablon (*den Sand-Berg*). Ce furent eux qui enseignèrent les langues latine et grecque à l'historien *Marchantius*, ainsi qu'à notre premier évêque *Jansenius*. Celui-ci ayant pris possession de son évêché, alla occuper sur cette montagne un hôtel marqué aujourd'hui n.° 1. Notre premier évêque François *Fallot de Beaumont* fut d'abord logé sur la même montagne, dans la maison qui porte le n.° 16.

En 1554 les échevins de la ville de Gand, donnèrent à un particulier nommé *Gillis Boekstaele* la permission d'ériger dans le *Ham*, près la porte d'Anvers, une fabrique de poudre à fusil. Ce fut sans doute la première fabrique de ce genre qui fut établie en cette ville.

Charles-Quint, voyait sa santé s'affaiblir de jour en jour, surtout depuis les revers qu'il avait éprouvés devant la ville de Metz, où son armée fit des pertes immenses. Ce fut à cette

occasion que cet empereur, si célèbre par ses bons mots, dit qu'*il s'apercevait bien que la fortune était femme, et qu'elle préférait les jeunes gens aux vieillards.* Il avait adopté pour devise *plus ultra;* le revers essuyé devant Metz, la lui fit changer et il ajouta le mot *non, non plus ultra.* Dégoûté des grandeurs de ce monde, il résolut enfin d'abdiquer la couronne impériale qu'il avait portée avec tant de gloire, et ayant convoqué les états-généraux des Pays-Bas à Bruxelles, il s'y rendit accompagné de son fils et d'une suite nombreuse et brillante. Revêtu de tous les signes de la royauté, l'empereur dans cette auguste réunion, appuyé sur le prince d'Orange, prononça le 25 octobre 1555, un discours français où il rappela avec noblesse, mais sans fierté, les actes de son gouvernement et les motifs qui l'engageaient à abdiquer. Puis se tournant vers son fils Philippe II, il lui dit en achevant son discours. « Si je vous laissais par ma mort un si » riche héritage, j'aurais sans doute quelques » droits à votre reconnaissance. Mais aujourd'hui que je vous l'abandonne librement, » que je m'empresse de mourir pour vous en

» laisser plutôt la jouissance, je vous demande
» que vous donniez au soin et à l'amour de ce
» peuple ce que vous me devez. D'autres prin-
» ces se réjouissent de pouvoir laisser à leurs
» enfans une couronne qui leur échappe, moi
» je veux goûter ce bonheur pendant ma vie,
» je veux vous voir régner par moi. Peu de
» souverains imiteront mon exemple, peu me
» l'ont donné, mais on ne louera ma conduite,
» que lorsqu'on verra que vous étiez digne
» d'une telle confiance... Puisse le ciel vous
» donner un fils, auquel vous puissiez trans-
» mettre aussi votre puissance sans y être
» forcé! » Pendant cette imposante cérémonie l'hypocrite Philippe fondait en larmes. Bien différent de son père qui parlait le Flamand et le Français, et disait qu'*un homme doublait son existence en apprenant une langue étrangère*, Philippe ne savait et ne voulait savoir que l'Espagnol. Le fameux cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, répondit pour lui en français, qu'il gouvernerait les Belges selon leurs lois et leurs priviléges. Mais l'indigne fils de Charles, dont la jalousie constituait le fond du caractère, couvait déjà dans le fond de son

cœur, les projets sanguinaires qui devaient pendant quatre-vingts ans répandre la désolation et le deuil dans nos belles provinces.

L'année suivante Charles V sur le point de partir pour l'Espagne, et ressentant déjà toutes les infirmités qui sont la suite ordinaire d'une vie active et laborieuse, se fit transporter à Gand dans une litière, et vint avec ses deux sœurs et son fils, loger de préférence dans le bel hôtel de Wackene, dont la façade était tournée à la fois vers l'ancien château des comtes de Flandre, la Cour du Prince, où il était né, et la porte de la Poterne (vulgairement porte d'*Assaut*), l'une des habitations des comtes de Flandres. Il est probable qu'après avoir déposé le poids de la couronne, il voulut porter pour la dernière fois ses regards sur les palais habités par ses heureux ancêtres, et leur dire un éternel adieu. Cet hôtel, situé sur la place du Marais (*den Poel*), ainsi nommée à cause d'une ancienne mare qui s'y trouvait, fut élevé par le seigneur de Wackene, et reçut le nom de Cour de Wackene (*het Hof van Wackene*). Vers l'année 1550 il échut en succession à Adolphe de Bourgogne, grand-

bailli de Gand, et l'on s'accoutuma dès cet instant à l'appeler la Cour de Bourgogne. Le prince d'Orange y logea le 29 décembre 1577, lorsqu'il vint à Gand pour pacifier les malheureuses factions qui déchiraient cette ville. Il passa de la famille de Bourgogne, dans celle des Van der Noot, barons de Kieseghem. La belle et élégante façade que nous admirons aujourd'hui ne date que du siècle dernier.

Charles-Quint arrivé en Espagne, se retira au monastère de S.t-Juste, dans l'Estramadure, où il ne s'occupa plus que de la culture des fleurs, des arts mécaniques et des pratiques monastiques. Accablé de goutte, il tomba dans une espèce de démence, et se sentant attaqué de la fièvre, il se plaça dans un cercueil, se fit porter à l'église, où il ordonna de célébrer ses funérailles avec toutes les prières et les cérémonies en usage pour l'ame de ceux qui ont cessé d'exister. Après le service des morts, il fut également reporté dans son cloître, avec toute la pompe, employée pour la sépulture, et y mourut le lendemain 21 septembre 1558.

La Flandre, quoique épuisée par des sacri-

fices qui se renouvelaient chaque année, pour soutenir les guerres glorieuses du plus grand capitaine de son siècle, était encore à l'instant de la mort de Charles-Quint, dans un état prospère. Cet état de prospérité et de richesse était dû à l'indépendance du commerce, et à cette liberté civile et religieuse qui est la base et la garantie de toutes les spéculations et de toutes les entreprises commerciales. La confiance qui régnait encore, alimentait et soutenait le travail, et jetait les semences de grandes fortunes. La Flandre venait d'atteindre son plus haut degré de gloire et de bonheur. L'industrie et l'abondance avaient élevé le génie de ces simples bourgeois, ennobli leurs inclinations et cultivé leur esprit. L'égalité d'ame, la tempérance, une patience à toute épreuve, présent des climats septentrionaux; la sincérité, la justice, la bonne foi, vertus nécessaires à son commerce et fruits agréables de l'heureuse liberté dont on jouissait; la véracité, la bienveillance et l'amour de la patrie, tempéraient les défauts attachés à l'humanité. Nul peuple n'était plus facile à gouverner sous un prince intelligent et sage, nul au contraire ne se pliait plus difficilement

aux caprices d'un despote, et ne jugeait plus sainement les actes du gouvernement. Bientôt par l'établissement d'un tribunal redoutable et sanguinaire, nous allons voir disparaître la garantie pour les propriétés, et la confiance bannie de tout commerce. Les sources de notre prospérité seront taries à jamais; les liens sacrés du sang et de l'amitié seront brisés, et une défiance contagieuse empoisonnera les plaisirs et la gaité, douces récompenses du travail.

En juillet 1559, Philippe II, se préparant à partir pour l'Espagne arriva à Gand, avec une suite nombreuse, parmi laquelle on remarquait la duchesse et le prince de Parme, le duc de Savoie, les ambassadeurs étrangers, les ministres et toute la haute noblesse des dix-sept provinces. Il y passa un mois entier au milieu des fêtes et des divertissemens. Mais la gaîté franche des Flamands ne put dérider le front soucieux du despote Espagnol, ni provoquer un sourire de sa part. Ainsi qu'en 1556, il voulut que l'hôtel du comte d'Egmont, situé près de la Bourse, au coin de la rue aux Tripes (*de Pens-straete*), n.° 14, lui

servit de demeure. Cet hôtel avait appartenu d'abord à Jean de Bruges, seigneur de Gruuthuyse, prince de Steenhuyze, etc. Comme il passa ensuite au comte de Fiennes, on le nomma la Cour de Fiennes (*het hof van Fiennes*), et il échut depuis au prince Lamoral, comte d'Egmont, par succession de sa mère. Le roi célébra dans l'église de S.t-Bavon, avec la plus imposante solemnité, le 23.e et dernier chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, institué à Bruges par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre, pour donner une idée de l'opulence de la Belgique. Les armoiries du fondateur et du chef de l'ordre, ainsi que celles des vingt-six chevaliers présens, se trouvent rangées sur une même file du côté droit en entrant dans le chœur. Ces armoiries ont été renouvelées par le peintre *Pierre Van Reysschoot*, et placées au-dessous des fenêtres en 1771.

Avant de quitter pour toujours les Pays-Bas, Philippe II avait réuni à Gand les états-généraux, le 21 juillet. Assis au sein de la représentation nationale, il dit qu'il avait institué sa sœur Marguerite pour gouverner les états, aussitôt après son départ qu'il fixait

au 26 août, et qui eut lieu à Flessingue. Marguerite était née à Audenarde en 1522; elle était fille naturelle de Charles-Quint et de Marguerite *Van Geest*, qui passait pour la plus jolie femme de son temps. L'éclat qui environnait son berceau et l'orgueil de sa mère firent connaître qu'elle était fille de l'empereur. Avec le caractère et l'éducation d'un homme elle était douce et conciliante. Elle se fit chérir des Belges, et il est probable qu'elle serait parvenue seule à étouffer les troubles, si elle n'eut été obligée de partager le pouvoir avec le cardinal de Granvelle, digne ministre de Philippe II. Ce roi témoignait toujours le désir de laisser, au mépris de tous nos priviléges, des troupes Espagnoles aux Pays-Bas, pour y exécuter ses édits sanguinaires. Dans l'assemblée des états-généraux, tenue dans la salle du trône, à la maison-de-ville, il fut obligé d'entendre au milieu d'une cour brillante et flatteuse, le langage vraiment républicain du syndic de Gand : « *Pourquoi notre défense est-elle confiée au bras de l'étranger? peut-être afin que l'univers nous regarde comme des lâches, ou comme des gens incapables de se*

défendre eux-mêmes ? pourquoi avons-nous conclu la paix, si les charges de la guerre pèsent encore sur nous? Aussi long-temps que nous avons eu des ennemis à combattre, la nécessité a suspendu nos plaintes : à présent que la paix nous est rendue, nous ne pouvons cacher notre désespoir. Comment maintiendrons-nous dans le devoir cette troupe indisciplinée, tandis que votre présence même n'a pu y réussir? Voici vos sujets de Cambrai et d'Anvers, qui se plaignent de violences : Thionville et Marienbourg sont dévastés, et certes vous ne nous avez point donné la paix, afin que nos villes se changent en déserts, comme il arrivera nécessairement, si vous ne les délivrez de ces destructeurs. Vous prétendez par leur entremise nous préserver des attaques de nos voisins : cette prévoyance est sage, mais la renommée de votre expédition glorieuse nous préservera encore long-temps de leurs armes. Pourquoi payer à grands frais des étrangers qui n'épargneront pas un pays, que peut-être demain ils devront quitter? vous avez encore à votre service des Belges courageux auxquels feu votre père confiait la garde de ses états,

dans des temps infiniment plus orageux : pourquoi douter maintenant de cette fidélité qu'ils ont gardée inviolablement à vos devanciers, pendant tant de siècles? ne seront-ils pas en état de soutenir la guerre, jusqu'à ce que vos alliés viennent se ranger sous leurs enseignes, ou que vous-même vous leur envoyiez du secours?» Ce langage nouveau pour le roi et qui renfermait des vérités évidentes, le confondit au point qu'il ne pût y répondre de suite : après qu'il se fut remis de son trouble : « *Et moi aussi je suis étranger,* s'écria-il enfin, *ne préfère-t-on pas me chasser entièrement du pays?* » En même temps, il descendit de son trône, et le syndic de Gand ne retira aucun fruit de son courage. Deux jours après le roi fit déclarer aux états qu'il ferait retirer les troupes espagnoles des Pays-Bas; mais elles ne les abandonnèrent qu'un an et demi après, parce que les besoins du trône les avaient rendues nécessaires dans une autre contrée.

Elevé sous la férule de fer des précepteurs Espagnols, Philippe II exigeait dans les autres cette contrainte et cette hypocrisie qui constituaient le fond de son caractère. La gaîté et la

bienveillance n'avaient jamais eu de place en son cœur; il avait rompu tous les liens qui l'unissaient aux hommes. Il ne connaissait que le despotisme et la religion. La sienne, loin d'être consolante et douce, était cruelle et sombre, parce qu'il ne voyait dans la divinité qu'un être terrible et implacable, et qui seul mettait à sa puissance une barrière humiliante. A son départ, il avait imposé à Marguerite, comme conseil secret, Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle et évêque d'Arras, auquel il avait donné l'ordre d'exterminer les hérétiques, par tous les moyens possibles et partout où il les trouverait. Granvelle était un homme d'état actif, ambitieux et avare; il joignait à un esprit profond et pénétrant, une rare facilité pour débrouiller les affaires les plus compliquées. Travaillant nuit et jour pour les besoins de l'état, il occupait cinq secrétaires à la fois. Les protestans le regardaient avec raison comme leur plus redoutable ennemi, et les Belges comme l'adversaire le plus acharné de leurs priviléges et de leur liberté. Pour donner plus de force à la religion catholique, menacée par les envahissemens successifs des

nouveaux sectaires, il fit ajouter quatorze nouveaux évêchés aux quatre déjà existans; ils étaient divisés sous trois métropoles. L'évêché de Gand fut rangé sous l'archevêché de Malines, qui, joint aux revenus de plusieurs riches abbayes, devint la récompense de l'adroit Granvelle. A chaque évêché furent ajoutées neuf prébendes, dont on gratifia neuf théologiens habiles. Les deux qui s'étaient rendus les plus dignes de cette préférence par leur amour de la religion et leurs talents, étaient nommés inquisiteurs et opinaient les premiers dans le chapitre. L'érection de quatorze nouveaux évêchés, sur un territoire aussi circonscrit que celui des Pays-Bas, ne fit qu'augmenter le mécontentement général. Le peuple naturellement religieux aurait applaudi, dans d'autres circonstances, à cet accroissement de la puissance sacerdotale.

Le conseil d'état siégeant à Bruxelles, était divisé en deux partis. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, Charles Lamoral, comte d'Egmont et Philippe de Montmorency, comte de Hoorn, formaient le premier : ils s'opposaient, autant qu'il leur était possible, à l'éta-

blissement de l'Inquisition et au despotisme des Espagnols : le cardinal de Granvelle, Viglius de Zuichem d'Aytta et Charles comte de Berlaimont, formaient le second. Ces deux derniers étaient tout dévoués au cardinal.

Au commencement de l'année 1561, les disciples de Torquemada exécutèrent les ordonnances inquisitoriales avec une activité toujours croissante. Mais les persécutions ne faisaient qu'augmenter le nombre des hérésiarques. Dans les villes et le plat-pays le peuple toujours prêt à prendre parti pour les opprimés, les arrachait souvent des mains des suppôts du Saint-Office. Il donnait asyle aux nouveaux sectaires, quoique la loi le défendit sous peine de mort.

La gouvernante Marguerite voyant enfin le cardinal détesté de la noblesse et du peuple, et redoutant une révolte, envoya à Madrid Thomas d'Armentières, pour presser le roi de rappeler Granvelle. Celui-ci reçut sa disgrâce avec hauteur, et quitta la Belgique en février 1564. Philippe irrité d'un ordre qu'il regardait comme lui ayant été arraché, envoya d'Espagne aux Pays-Bas, des agens travestis avec

ordre de parcourir les villes du pays et d'y découvrir toutes les personnes qui avaient embrassé la nouvelle religion. Après avoir reçu les rapports de ses émissaires, il donnait à la gouvernante l'ordre de faire périr ceux qui lui étaient dénoncés. On dressa partout des échafauds.

La gouvernante ayant reçu des dépêches du roi, publia au commencement de l'année 1566, un nouvel édit qui laissait aux inquisiteurs toute la latitude possible pour la poursuite et le supplice des sectaires. On ne peut lire sans frémir la lettre de Philippe, qui finit par ces mots : « *Que les inquisiteurs eussent à poursuivre leur tâche avec fermeté, sans respect humain, sans crainte, sans regarder en avant ou en arrière; qu'il approuverait tout ce qu'ils feraient, quelque loin qu'ils portassent leur sévérité, pourvu qu'ils évitassent le scandale.* » Les gouverneurs des provinces refusèrent de le publier, et écrivirent qu'ils aimaient mieux mourir eux-mêmes sur le bûcher de l'inquisition, que d'exécuter un édit, où il s'agissait de faire à un dieu de paix et d'amour, un holocauste de soixante-mille de ses enfans. Entre

temps les nobles à la tête desquels se trouvait Philippe Marnix, de S.te-Aldegonde, ami du prince d'Orange, formèrent entre eux une ligue pour la conservation des lois jurées par le roi d'Espagne, et la suppression des tribunaux de l'Inquisition. Ils signèrent sous le nom de *Compromis,* une protestation fameuse, par laquelle ils juraient devant dieu, qu'en s'opposant aux projets de Philippe, ils n'avaient d'autre but que la gloire de la religion catholique, et la conservation de leurs priviléges violés par le roi. Le 5 avril, au nombre de 250, marchant deux à deux et se tenant par la main en signe d'union, ils allèrent présenter leur requête à la gouvernante. Le soir un grand banquet les réunit; et l'un d'eux ayant dit au dessert qu'il avait entendu Berlaimont, qui se trouvait alors près de Marguerite, les qualifier de *gueux,* la confédération adopta cette dénomination, qui plus tard servit à désigner les protestans et les calvinistes. Le lendemain ils se montrèrent dans les rues de Bruxelles vêtus d'une espèce d'habit d'étoffe grisâtre, portant à la ceinture une écuelle de bois, et sur la poitrine une médaille d'or ou

d'argent, qui représentait d'un côté le buste du roi et de l'autre deux mains entrelacées au-dessus desquels on lisait ces mots : *jusqu'à la besace.*

Tels furent les événemens qui précédèrent les excès déplorables que nous allons retracer. Les calvinistes, les plus nombreux de tous les sectaires qui inondaient alors la Belgique, commencèrent à prêcher leur nouvelle doctrine d'abord de nuit, et en secret, et bientôt de jour et en rase campagne. Leurs prêches commencèrent près de Gand, à une demi-lieue de la porte de Saint-Liévin, dans une plaine voisine du chemin de Rhodes. Un certain moine apostat, nommé *Hermann Stricker*, natif d'Overyssel, homme assez instruit, bien fait de corps, d'une éloquence populaire et persuasive, y prêcha publiquement le dernier de juin 1566. On y allait comme à une fête; rien ne pouvait arrêter le peuple. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous, séduits par la nouveauté du spectacle, y accouraient de tous côtés. Il y eut plus de 7000 auditeurs. Le bailli de Gentbrugge, *Cornelis Croensens*, officier du lieu et bon catholique, ne considérant que son cou-

rage, se précipita à cheval l'épée d'une main et le pistolet de l'autre au milieu de la multitude. Il y saisit le ministre, en s'écriant : « *rendez-vous, je suis le bailli de Gentbrugge* ». Mais celui-ci parvint à se sauver dans le bois voisin et le bailli victime de son zèle imprudent, fut assailli à coups de pierre, et laissé pour mort sur la place.

Les ministres calvinistes continuèrent à prêcher publiquement autour de Gand. Un de leurs prêches les plus remarquables fut celui qui eut lieu à Wondelgem, le 3 Juillet. On y compta plus de 6000 auditeurs. Le ministre Stricker ayant su que les magistrats de Gand avaient mis sa tête à prix pour 100 livres de gros, vint trouver le président du conseil de Flandre avec effronterie et lui dit : *me voilà, monsieur, voulez-vous gagner cent livres?* le président *Jacques Martins,* homme dévoué à son prince et à la religion, fut étonné d'une telle audace et le laissa aller, craignant d'aggraver, par un acte de sévérité, le mal qui allait croissant.

Enhardis par leurs premiers succès, les sectaires se rassemblèrent en plus grand nombre,

le 21 juillet, dans une plaine nommée Saint-Pierre d'Alost. Environ 10,000 habitans de Gand, s'y rendirent. Cette fois-ci beaucoup d'auditeurs enhardis par la licence étaient armés de lances, de poignards et de fusils, afin de résister en cas d'attaque. Herman Stricker se faisait entendre du haut d'une espèce de chaire, formée par des chariots et des troncs d'arbres. Au-dessus de sa tête était suspendue une toile pour le garantir de l'ardeur du soleil. La foule du peuple l'entourait de manière à ne rien perdre de ses discours, toujours assaisonnés de violentes invectives contre le pape et la religion catholique. Afin qu'on ne pût l'interrompre, on avait placé des postes avancés aux avenues de la plaine qui se trouvaient bouchées avec des chariots. Des libraires y vendaient des livres pour la confession de Calvin, des caricatures contre les évêques, et le catéchisme de Heildelberg, traduit en Flamand par *Pierre Dathenus, de Poperinghe*, autre moine apostat. On y rebaptisait les nouveaux nés avec de l'eau puisée dans un ruisseau voisin, et on unissait ou divorçait les époux selon le nouveau rit de Calvin. Après le prêche,

ce qui flattait agréablement les oreilles de la multitude, c'est qu'on chantait les psaumes selon la lithurgie de Genève. Ainsi qu'au théâtre, des applaudissemens étaient la récompense du prédicateur, quand il avait attaqué d'une manière virulente les dogmes les plus sacrés de la religion catholique. Cette assemblée avait duré deux jours. Presque tous ceux qui y assistèrent, furent plus tard punis de mort, ou d'exil par le duc d'Albe.

Le 18 août, tous les objets les plus précieux de l'église de Saint-Bavon, furent transportés dans le château. On en fit autant pour un grand nombre de cloîtres.

Lorsqu'on eut appris à Gand, les excès commis à Anvers, par les iconoclastes (briseurs d'images) qui, dans la seule église de Notre-Dame, avaient causé en quelques heures, des dommages évalués à plus de 400,000 écus d'or, les magistrats jurèrent tous publiquement de repousser les profanateurs par la force; ils voulurent même engager par le même serment, le peuple qui s'y refusa en partie. Toutes les cérémonies religieuses furent alors suspendues, et les tribunaux fermés, comme dans une ville occupée par l'ennemi.

Bientôt ces iconoclastes, troupe grossière et nombreuse, composée de l'écume de la nation, renouvelèrent dans la riche Belgique les fureurs sacrilèges qui dans le VIII.e siècle avaient agité l'Orient. Chassés de province en province, la riante prospérité de la religion catholique blessait leur fureur vagabonde. Ils ne pouvaient voir sans rage ces temples magnifiques où leurs compatriotes écoutaient en paix la parole de vie, tandis qu'eux, poursuivis partout par des édits de sang, ils ne pouvaient exercer leur nouveau culte, qu'au milieu des forêts et des champs, exposés aux rayons d'un soleil ardent. Ils commencèrent à Gand le cours de leurs violences fanatiques, sur deux autels qu'ils brisèrent et pillèrent le 19 août, dans l'église des Augustins.

Le 22 août entre une et deux heures de l'après-midi, il se forma au Marché-au-Beurre, un rassemblement d'environ quatre cents hommes de la lie du peuple. Ils étaient armés de haches, de marteaux et de piques. Ils eurent l'insolence de députer trois d'entre eux, *Jean* et *Liévin Onghenae* frères et *Claude Goedgebuer*, au grand-bailli *Adolphe de Bourgogne*,

pour lui annoncer : qu'*ils avaient reçu ordre de briser les images, ainsi que cela avait eu lieu dans les autres villes des Pays-Bas; que si personne ne s'y opposait, le tout se passerait paisiblement et sans dommage; mais qu'ils auraient recours à la force, si l'on voulait s'opposer à leurs projets; et que, pour éviter toute espèce de désordre, ils venaient lui demander l'assistance de quelques-uns de ses archers.* Il paraît même qu'ils lui montrèrent une lettre sur laquelle ils avaient contrefait, à ce que l'on rapporte, le cachet du comte d'Egmont. Le Bailli irrité se roidit d'abord contre l'insolence d'une telle demande; mais sentant bien que les lois seraient impuissantes au milieu des excès de cette espèce, il leur accorda des archers, afin de prévenir de plus grands malheurs. Alors cette troupe forcenée se précipite dans l'église de S.t-Bavon, au milieu des vociférations et des cris cent fois répétés de *vivent les gueux!* Elle arrache avec fureur de leurs niches, les statues des saints et du Christ, leur abattent la tête à coups de hache et en foulent aux pieds les débris mutilés. Tous les tableaux qu'elle trouve encore

sont déchirés : les tombeaux sont dépouillés de leurs inscriptions et de leurs armes, et les carreaux peints de diverses couleurs sont brisés (1). De là, les iconoclastes courent à l'église des Dominicains (*Predikheeren*); non seulement ils commettent les mêmes avanies et les mêmes outrages sur tout ce qu'il y avait de saint et de sacré; mais ils s'introduisent avec violence dans tous les appartemens du couvent, s'y gorgent de boire et de manger, pillent l'argent et les habits, et jettent par les fenêtres dans la Lys tous les meubles qu'ils ne pouvaient enlever, ainsi que la bibliothèque qui était très-considérable, de sorte, dit le père d'Jonghe, que du quai on pouvait passer à pieds secs dans le cloître, *dat men met droog voets over de Lye konde gaen van op de straet tot in de klooster.* Jusqu'au 24 août, les mêmes violences dévastèrent toutes les églises et saccagèrent tous les couvents qui se trouvaient dans l'enceinte et autour de Gand. Plus de

(1) Quelques auteurs rapportent que la dévastation de S.t-Bavon, n'eut lieu qu'à minuit, à la lueur des flambeaux.

quatre cents églises furent ainsi pillées en moins de cinq jours dans la Flandre et le Brabant. Ce fut à cette époque désastreuse qu'une foule de religieux et de religieuses, chassés de leurs abbayes vinrent chercher un asyle dans l'intérieur de la ville. Deux potences furent enfin placées, l'une sur le Marché-au-Grain, l'autre sur le Marché-du-Vendredi. On y pendit un assez bon nombre d'iconoclastes, parmi lesquels il s'en trouvait quelques-uns qui n'appartenaient pas à la classe du peuple.

Le comte d'Egmont venu à Gand au nom de Philippe II, pour tâcher d'y rétablir l'autorité royale et le culte de la religion catholique, descendit à son hôtel de Fiennes. Il renouvela les deux colléges des échevins, y mit une garnison, et forçant la douceur de son caractère, afin de montrer son zèle pour le service du roi, il fit payer de la corde à plusieurs iconoclastes leur téméraire impiété (1). Le comte d'Egmont fit rouvrir les églises, remit en honneur la religion catholique, et afin d'ôter aux calvinistes tout prétexte pour trou-

(1) Il y a dans les archives de la ville de Gand, un

bler l'ordre public et manquer de désobéissance aux magistrats, il leur assigna un endroit où ils pourraient bâtir un temple. C'était hors de la porte de Bruges, à Royghem, près du couvent des Chartreux et où se trouve aujourd'hui le cabaret appelé *Motje*. Il fut commencé le 6 novembre et achevé en peu de temps. Il avait 140 pieds de longueur sur 100 de largeur; son élévation était d'environ 40 pieds. Il était éclairé par trente fenêtres. On avait construit au milieu du toit une espèce de lanterne ou belvédère, d'une grande dimension, et où l'on comptait cinquante-sept autres fenêtres. Du reste, il était, en grande partie, bâti en bois et couvert entièrement en chaume.

Le 4 décembre 1566, le comte de Hoorn, qui avait été nommé gouverneur de Tournai, vint à Gand pour y passer quelques jours. Il

---

mémoire justificatif extrêmement curieux, publié par les échevins de 1566; ce mémoire prouve qu'il ne fut pas au pouvoir des magistrats d'arrêter le cours des excès qui se commirent à Gand pendant cette année.

avait son hôtel dans la rue dite aujourd'hui du Gouvernement, n.° 10.

Le départ du prince d'Orange pour la Hollande, et les efforts du comte d'Egmont pour faire rentrer les villes rebelles dans le devoir et détruire peu-à-peu le culte réformé, hâtèrent beaucoup la dissolution de la ligue des nobles et ruinèrent les espérances des protestans. Les dissentions intestines avaient cessé; Hermann Strieker avait fui avec ses satellites, et le peuple prêtait l'oreille à des conseils plus sages. Les citoyens aisés désiraient voir cesser l'anarchie qui avait suspendu le commerce, autrefois si florissant. La multitude montra autant d'empressement à détruire les temples des protestans qu'elle avait mis de fureur, peu de mois auparavant, à saccager les églises des catholiques. A Gand, Bousse, un des quatre capitaines de la ville, fut désigné par le sort, le 9 avril 1567, pour aller avec ses soldats détruire le temple des calvinistes, qui disparut en quelques heures. Les matériaux, qui étaient immenses, furent vendus 53 livres de gros, et la chaire à prêcher fut traînée par le peuple sur le Marché-du-Vendredi, où elle fut brûlée.

La gouvernante avait écrit à son frère pour le prier d'accorder un généreux pardon à tous les Belges; c'était le seul moyen de les conserver à la couronne d'Espagne. Mais Philippe II répondit qu'il enverrait aux Pays-Bas un général habile et expérimenté, qui saurait déployer l'appareil d'une force redoutable, pour rendre à la religion catholique toute sa dignité. Ce général, qui arriva à Bruxelles le 22 août 1567, avec une armée de 10,000 Espagnols, était le duc d'Albe, homme fanatique, perfide et sanguinaire, et d'autant plus à craindre qu'il ne manquait pas de talents. A la première entrevue qu'il eut avec les seigneurs Belges, il dit en parlant du comte d'Egmont, assez haut pour être entendu, *voilà un grand hérétique*. Ces seuls mots échappés à son étourderie pouvaient faire préjuger ce que l'on avait à redouter de celui qui en 1540 avait conseillé à Charles V de détruire de fond en comble la ville de Gand. Il était autorisé par Philippe II à sévir contre tous ceux qu'il trouverait coupables de quelque crime, à bâtir des citadelles, à destituer indistinctement selon qu'il jugerait conve-

nable, et à rechercher et à punir les auteurs des anciens troubles.

Le 30 août le duc d'Albe envoya à Gand en garnison 3000 hommes, commandés par Don Alonza de Ulloa. C'était un régiment composé d'un ramassis de Napolitains, de Siciliens et de Milanais, qui traînaient à leur suite une foule de femmes perdues. A peine entrés, ils se répandirent de tous côtés, et traitèrent les habitans avec violence, comme dans une ville conquise. Beaucoup d'entre eux, pour se dérober à leurs mauvais traitemens l'abandonnèrent à l'instant, et c'est de là que date le commencement de l'émigration.

Le 9 septembre le duc d'Albe arrêta à Bruxelles, dans son propre palais, les comtes d'Egmont et de Hoorn. Le comte d'Egmont se voyant tout-à-coup environné de soldats Espagnols qui s'étaient tenus cachés dans une chambre voisine, prononça ces paroles mémorables, en remettant son épée au duc qui la lui demandait : « *Plus d'une fois ce fer a servi utilement mon roi et ma patrie* ».

Le 11, le gouverneur Espagnol de Gand, Alonzo de Ulloa, ayant appris qu'un chariot

bien attelé était sorti de la citadelle, partit sur le champ avec une trentaine de cavaliers, le rejoignit à Saffelaer, et le fit retourner à la citadelle. On sut depuis que ce chariot renfermait les trésors et les objets les plus précieux du comte d'Egmont. Le lendemain La Trouillet que le comte avait commis à la garde de la citadelle avec quelques troupes Wallones, reçut de ce seigneur, déjà emprisonné, l'ordre de la remettre à deux compagnies espagnoles. Il est inutile de dire que cet ordre avait été arraché au comte par le duc d'Albe.

Le 23 à une heure après-midi les comtes d'Egmont et de Hoorn, escorté par environ 2000 Espagnols d'infanterie et de cavalerie, arrivent de Bruxelles à la citadelle de Gand, qui leur est assignée pour prison. Le comte d'Egmont était dans une litière, et le comte de Hoorn sur un simple chariot.

Dans les derniers jours de l'année 1567, Marguerite ne pouvant rester spectatrice de l'orgueil et de la cruauté du duc d'Albe, lui abandonna entièrement les Pays-Bas, et partit pour l'Espagne emportant l'amour et la reconnaissance de Belges.

Le secrétaire intime du comte d'Egmont, nommé Jean Casembroot, de Bruges, seigneur de Backeerzeel, avait également été arrêté. Son plus grand crime était d'avoir la clef des trésors et des secrets de son maître. Ayant déclaré que ces trésors étaient enterrés dans la citadelle de Gand, on envoya sur les lieux une commission qui après en avoir fait remuer pendant quelques jours tous les recoins, déterra enfin le 13 janvier 1568, près de la porte Noire, onze coffres et quelques cassettes contenant l'argenterie, les bijoux et tous les objets de prix du malheureux comte, qui a pu s'écrier alors, comme Quintus Aurelius, proscrit par Sylla : « *C'est ma belle terre d'Albe qui m'a perdu !* »

Après s'être assuré de ces deux illustres victimes, le duc d'Albe s'empressa de rétablir l'Inquisition, dont la junte suprême ne tarda pas à déclarer coupables de lèze-majesté divine et humaine tous les habitans des Pays-Bas, les rebelles aussi bien que les sujets fidelles, ces derniers pour ne point s'être opposés aux profanations des Eglises. Elle n'exceptait de cet anathême qu'un petit nombre de Belges qu'elle

se proposait de faire connaître nominativement un peu plus tard.

Ainsi le nouveau gouverneur n'eut qu'à choisir ses victimes parmi toute la nation. Pour ne pas en perdre une seule, il créa un conseil formé de douze membres, et appelé, d'après sa destination *Conseil des troubles*, mais plus connu sous le nom de *Conseil de sang* (Bloéd-Raed). Il nomma président de ce tribunal un Espagnol nommé Vargas, homme chargé de toute la haine des Belges, et dont l'argument favori était : *Heretici fraxerunt templa, catholici nihil fecerunt contra, ergo omnes debent patibulari.* Jacques Hessels et Jean de la Porte, tous deux anciens conseillers à Gand, étaient juges de ce tribunal affreux. Le produit annuel des confiscations qu'il prononçait est effrayant. Dans un compte rendu au roi, compte qui paraît invraisemblable, on l'évalue à la somme de 20,000,000 d'écus. Les projets du duc étaient de faire passer toutes les fortunes de la Belgique, entre ses mains et celles de ses satellites.

L'épée qui moissonnait la fleur de la noblesse belge, porta aussi la désolation et le deuil dans

presque toutes les familles de Gand. Il existe des mémoires écrits dans ce temps, où sont consignés les noms et le nombre des personnes de Gand appelées à Bruxelles pour y être jugées. Nous n'en citerons qu'un seul exemple pour ne point être forcé à des répétitions continuelles. Le 16 janvier 1568, quatre-vingt-onze Gantois, nobles et bourgeois furent cités à comparaître devant le duc d'Albe et son conseil des troubles; et le lendemain quarante-huit autres. Les noms de ces malheureux furent proclamés publiquement et affichés à l'hôtel-de-ville de Bruxelles. Dix-huit des plus notables, fort de leur innocence, ayant osé se présenter devant ces juges, furent tous condamnés et exécutés. Les uns périrent par l'épée, les autres par le gibet, et leurs biens furent confisqués. Pendant leur détention on en dressait l'inventaire, tandis que des commissaires allaient aux enquêtes, faisant comme au temps de Sylla et de Marius, déposer les enfans contre les pères, les domestiques contre leurs maîtres, les voisins contre les voisins. Les contumaces furent condamnés à l'exil et leurs biens également dévolus au fisc.

Dans ces temps de deuil et de terreur, il se passait rarement un jour, où la ville de Gand ne fut témoin de quelque exécution à mort. Elles avaient presque toutes lieu sur le Marché du Vendredi. D'après les lois du tribunal de l'Inquisition, les hommes étaient brûlés sur un bûcher, et les femmes enterrées vives. Ceux qui abjuraient leurs erreurs n'étaient condamnés qu'*à perdre la tête*.

Le supplice de vingt-cinq gentilshommes belges qui furent décapités à Bruxelles, pendant trois jours de suite, ne furent que le prélude affreux du sort qui était réservé aux comtes d'Egmont et de Hoorn. Ces deux illustres victimes, furent condamnées à mort, le premier juin 1568, extraites le lendemain de la citadelle de Gand, et transportées à Bruxelles, sous une escorte de 3000 Espagnols. Quand d'Egmont eut entendu la lecture de sa sentence, signée seulement par le duc et son secrétaire Prantz, il remplit avec la plus grande piété ses devoirs de chrétien et de catholique, écrivit ensuite deux lettres, l'une à sa femme, l'autre au roi d'Espagne conçue en ces termes :

SIRE, *on m'a lu ce matin la sentence, qu'il*

vous à plu de prononcer contre moi. Je reçois avec soumission le châtiment que Dieu m'envoie. Si pendant les troubles, j'ai fait ou toléré des choses qu'on interprète en mal, je jure en mourant que je n'ai jamais pensé à trahir la fidélité que je dois à V. M. J'ai quelquefois été contraint de céder aux temps et de m'accommoder aux circonstances. Au surplus je prie V. M. de me pardonner les fautes que je pourrais avoir commises, et d'avoir pitié de ma femme et de mes enfans, me recommandant pour le reste à la miséricorde de Dieu.

Les deux comtes furent exécutés sur un échafaud tendu de noir, dressé au milieu de la grande place de Bruxelles, en face de l'hôtel-de-ville, regrettant de ne pouvoir mourir d'une manière plus glorieuse pour leur patrie et leur injuste roi. Malgré la présence des espions et des bourreaux, tous les assistans versaient des pleurs en les voyant tomber, et ne purent contenir leur douleur et leurs cris de vengeance. Plusieurs d'entre eux trempèrent avec la plus grande vénération leurs mouchoirs dans le noble sang qui devait féconder l'arbre de notre liberté. Le corps du comte d'Egmont

fut déposé par Sabine de Bavière son épouse, dans l'église de Sotteghem à trois lieues de Gand. Le 17 octobre 1804, lorsque l'on faisait quelques réparations à cette église, on y découvrit dans un caveau au milieu du chœur, le tombeau de cette victime de la cruauté du duc d'Albe. Alors quelques amis zélés de la patrie conçurent l'idée de rendre un devoir tardif à la mémoire de Lamoral comte d'Egmont, et formèrent un comité chargé de recueillir les souscriptions pour lui ériger un monument à Sotteghem. La construction en est confiée à M. Calloigne, de Bruges, statuaire de S. M. le roi des Pays-Bas, et il ne tardera point à être achevé. M. Van Bosterhout, receveur de la ville de Gand, autant par l'effet de son patriotisme que de son obligeance naturelle, a bien voulu se charger de recevoir encore les souscriptions qui montent à environ 20,000 fr. En 1820 la Société royale de littérature et des Beaux-Arts de Gand, afin de rendre un noble et patriotique hommage au vainqueur de Gravelines et de St.-Quentin, avait proposé dans un concours public *l'éloge historique du*

comte d'Egmont. Le prix a été remporté par M. Laitat, de Mons.

Le premier évêque de Gand, Cornelius Jansénius de Hulst, fit son entrée solennelle en cette ville le 8 septembre 1568.

Malgré les édits les plus rigoureux fulminés par le duc d'Albe pour réprimer la désertion et le dépeuplement des villes, des milliers de Gantois allèrent porter en Allemagne et surtout en Angleterre leur industrieuse activité et des mœurs honnêtes. Les annalistes contemporains nous assurent que la moitié des maisons de la ville Gand étaient désertes. Forcés de manger d'abord le pain de la misère pour respirer la liberté, les flamands conservèrent les habitudes et même le costume de la terre natale, bientôt leurs bras utiles firent la richesse de leur patrie adoptive. Manchester leur doit en grande partie la prospérité dont elle jouit maintenant.

Dans le mois d'août 1570, la peste exerça ses ravages sur le marché du Vendredi, et dans les environs de St.-Bavon, du Vieuxbourg et du Kauter. On ordonna à tous ceux qui habitaient des maisons où étaient

des pestiférés de ne point paraître dans les rues, sans porter à la main un bâton blanc, long de quatre pieds.

Cette même année fut marquée en Flandre par toutes sortes de calamités. A Gand, l'eau s'éleva à une telle hauteur, dans le mois de décembre, que les trois-quarts de la ville furent inondés, et que l'on fut forcé d'aller en barques sur les marchés et dans les rues pour porter des vivres aux malheureux réfugiés sur les toits.

En juillet 1572 les eaux de l'Escaut charriaient tant de cadavres, qu'elles en étaient infectées et corrompues au point que les habitans de la ville n'osaient plus en puiser pour leur usage. Ces cadavres étaient ceux des soldats huguenots, faisant partie d'un corps de 7000 hommes, défaits près de S.-Ghilain; 1200 d'entr'eux étaient restés sur la place, le reste avait été assommé par les paysans et ensuite jeté à l'Escaut: les Espagnols n'avaient fait que 600 prisonniers.

Dans le mois de septembre, les Gantois afin de résister aux *gueux de mer*, qui faisaient des excursions jusqu'aux portes de la ville, s'enrégimentèrent au nombre d'environ 7200,

divisés en huit bataillons, qui étaient chacun sous les ordres d'un capitaine. Quatre cents hommes montaient tous les jours la garde, savoir, trois cents aux portes de la ville et cent sur le marché du Vendredi.

Le duc d'Albe lassé de la résistance des Pays-Bas, et ne pouvant plus continuer la guerre faute d'hommes et d'argent, reçut du roi l'ordre de quitter notre malheureuse patrie en décembre 1573, emportant avec lui les trésors et l'exécration des Belges. Pendant les six années de son gouvernement, il avait fait périr 18,000 citoyens; il en avait ruiné 100,000 autres, et forcé à-peu-près le même nombre à s'expatrier. A son départ il y avait encore quinze mille causes à juger au *conseil des troubles*. On dit qu'en mourant cet homme féroce eut horreur des flots de sang qu'il avait versés. Il fut remplacé par Requesens, qui supprima le conseil des troubles, et aurait ramené la paix chez les Belges, si les esprits n'eussent été trop exaspérés par la cruauté du duc d'Albe.

Cependant les troupes espagnoles commettaient de tels excès dans tous les pays,

que les villes armaient leurs bourgeois pour s'opposer à leur fureur. On se plaignit bientôt d'elles d'une manière si tumultueuse que le conseil-d'état, siégeant à Bruxelles, déclara le 28 juillet 1576, *les Espagnols rebelles au roi et traîtres à la patrie,* et ordonna aux Belges de les exterminer partout où ils les trouveraient en armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cet édit était rendu pour le le roi et en son nom, et on l'attendait avec une telle impatience à Gand, qu'il y fut publié le 29, quoique ce fut un dimanche.

Tandis que ces épouvantables désordres régnaient dans le pays, on voulut faire cesser tout-à-coup l'autorité de Philippe; le conseil-d'état et le conseil-privé, que l'on soupçonnait d'avoir des intelligences secrètes avec les espagnols, furent arrêtés le 4 septembre dans l'enceinte sacrée de leurs réunions.

Ce coup de main ne fut que le précurseur d'une entreprise plus hardie encore, qui ne tendait qu'à briser à jamais le sceptre du monarque espagnol.

Le 9 septembre les états de Flandre convoquèrent tous leurs membres et cinq jours

après il se tint à Gand une assemblée générale. On commença la séance par une violente déclamation contre les cruautés des troupes espagnoles, et l'on résolut ensuite de faire cause commune avec les états de Brabant et de Hainaut pour les expulser du cercle des provinces belgiques. Les prélats eux-mêmes, à la vue de la rage sacrilège de ces bandes féroces, prononcèrent avec les autres députés une proscription générale contre tout ce qui portait le nom d'espagnol. Pendant cette séance tumultueuse toute la ville était en rumeur; on battait la caisse, on sonnait le tocsin et les bourgeois couraient aux armes; car on n'était point sans crainte du côté de la citadelle qui était toujours occupée par les troupes du roi.

Ayant reçu quelques secours du comte de Rœulx, gouverneur de Flandre et de quelques villes voisines, les Gantois se mirent à investir la citadelle du côté de la campagne; leurs troupes campèrent à St.-Amand.

Le 18, les Espagnols commencèrent à tirer contre la ville et à mettre le feu à quelques maisons situées sur *la Pêcherie*. On

prit à l'instant toutes les précautions possibles pour s'opposer aux ravages de leur artillerie, et l'on barricada toutes les rues par lesquelles ils auraient pu pénétrer dans la ville. On établit une batterie de canons sur le Pas-Brugge, une seconde sur le pont de Saint-George, une troisième sur deux maisons voisines que l'on remplit de terre, et l'on commença le siège de la citadelle. Il fut long, car l'artillerie manquait. Le baron d'Auxi, étant passé par Gand pour se rendre en Zélande, auprès du prince d'Orange, se chargea d'une lettre par laquelle les principaux habitans de la ville priaient le prince de leur envoyer des secours. Celui-ci consentit à l'instant à leur demande, et le 26 au matin on vit entrer dans la ville, huit compagnies de bonnes troupes, portant sur leurs drapeaux *pro fide et patriâ*, et sous lesquelles s'étaient enrôlés beaucoup de Gantois, bannis par le duc d'Albe. Elles se trouvaient sous le commandement d'un colonel anglais nommé Temple, et amenaient avec elles douze pièces de canons de divers calibres. Accueillies avec les marques de la joie la plus vive, elles firent

On envoya par formalité le traité au conseil-d'état à Bruxelles, qui le signa le lendemain. Cette fameuse *pacification de Gand* fut signée solennellement, à portes ouvertes, dans la salle du trône de la maison de ville le 8 novembre 1576, au matin. Ce fut environ à midi que la publication s'en fit au grand balcon, en présence de tous les plénipotentiaires, au son des trompettes et de toutes les cloches, ainsi qu'au bruit de l'artillerie qui battait alors la citadelle avec fureur. Cette pacification fut regardée dans la suite des troubles, comme une constitution fondamentale des Pays-Bas et servit de base aux traités subséquens. Elle portait en substance : qu'il existerait entre toutes les provinces paix éternelle et union sincère, afin de délivrer le pays des troupes espagnoles et étrangères; que les états-généraux seraient, sans perdre de temps, convoqués à Bruxelles, comme lors de l'abdication de Charles-Quint, afin de régler les affaires du pays : qu'il ne serait pas permis à qui que ce soit d'attenter en rien à la religion catholique et romaine : qu'on détruirait toutes les inscriptions, statues, monumens, etc.

érigés par le duc d'Albe ; que les édits sur l'hérésie seraient suspendus ; que l'on restituerait tous les biens qui avaient été confisqués pendant les troubles ; que le prince d'Orange demeurerait stad-houder et amiral de Hollande et de Zélande jusqu'à ce qu'il en serait ordonné autrement par les états-généraux, etc. Ce traité causa une grande joie dans tous les Pays-Bas, et les provinces qui ne l'avaient pas signé d'abord, y accédèrent dans la suite.

Afin de célébrer dignement le rétablissement de la paix, on doubla le feu des batteries et surtout celui d'une énorme pièce de 45, placée au Pas-Brugge. Quand les brèches parurent suffisamment élargies, on résolut de donner un assaut général du côté de la ville et de la campagne en même temps. Trois mille Gantois, qui, pour se reconnaître entre eux sur la brèche avaient passé une chemise au-dessus de leurs habits, commencèrent l'attaque le 10, de grand matin. Ils étaient pourvus d'échelles de quarante-quatre pieds de hauteur pour donner l'assaut du côté de la campagne ; malheureusement elles étaient

trop courtes de huit pieds. C'est en vain qu'ils firent venir de la ville toutes celles que l'on pût y trouver; après avoir attaqué courageusement, ils furent obligés de se retirer avec une perte considérable. Les Espagnols quoiqu'en très-petit nombre, firent la plus belle résistance. Les femmes même combattaient à côté de leurs maris, de leurs enfans et de leurs pères; elles chargeaient les armes, roulaient de grosses pierres et versaient du haut des murailles de l'eau bouillante sur les assiégeans. Plusieurs d'entre elles y perdirent la vie.

Le lendemain les Gantois se préparaient à recommencer l'assaut avec une nouvelle ardeur, quand les Espagnols envoyèrent quatre officiers pour capituler. La garnison obtint de sortir libre, mais sans armes; l'étonnement fut général quand on vit qu'elle n'était composée que d'environ 150 hommes, y compris les blessés et les malades. Les femmes, les enfans et le bagage furent embarqués sur deux bateaux couverts pour être conduits jusqu'aux frontières de France par deux cents soldats. Quant à madame Mondragon, qui, en l'absence de son mari avait défendu si vaillam-

ment le château, elle monta dans un chariot, avec ses filles, en présence des généraux flamands qui payèrent à son courage un juste tribut d'éloges et la firent transporter à Tournai.

Comme il était fort difficile de se procurer de l'argent dans un pays ruiné par tant d'années de malheurs, on s'adressa successivement à diverses cours, qui toutes répondirent d'une manière évasive. Elisabeth seule, reine d'Angleterre, prêta le 15 décembre 1576, aux états, à raison d'un demi pour cent d'intérêt par an, la somme de cent mille livres sterling. Gand, Bruges et Nieuport se portèrent caution pour le remboursement de cette somme.

En 1577 les états-généraux décrétèrent la démolition des citadelles de Gand et d'Anvers qui avaient servi de défense à leurs oppresseurs. Le 26 d'août les gouverneurs et les échevins de Gand commencèrent à démolir la leur du côté de la ville. Tous les bourgeois y travaillèrent tour-à-tour : les enfans, et même les femmes de qualité mirent la main à l'ouvrage. On s'y rendait le matin, enseignes déployées, au son du tambour et des

instrumens militaires et on revenait le soir dans le même ordre. On vit même les bourgeois d'Anvers, venir en grand appareil travailler à la destruction de ce boulevard élevé par Charles V. Les Gantois à leur tour allèrent tambours battants et avec leurs étendards aider les Anversois à raser les fortifications de leur citadelle. On commençait à oublier ses malheurs; on se donnait mutuellement des fêtes, où reparaissaient la gaîté et la franchise. Dans une de ces réjouissances les Anversois découvrirent dans un des souterrains de leur château la statue du duc d'Albe qui avait été abattue par les ordres du commandeur Louis. Après avoir été couverte de boue, elle fut traînée dans les rues un jour entier, ensuite brisée en mille pièces et fondue pour en faire des canons, dont on avait un besoin urgent. Pendant ce temps-là les bourgeois de Lille, d'Utrecht et de Valenciennes suivaient l'exemple de Gand.

Ces moments de bonheur furent de courte durée. Dans ces temps malheureux où tous les cœurs étaient endurcis par le spectacle continuel des meurtres, du pillage et des

exécutions les plus cruelles, où la haine contre le nom espagnol était telle qu'elle réjaillissait sur la religion, deux gentilshommes gantois plus célèbres que les autres par leur esprit factieux et leurs catastrophes, tâchèrent de s'élèver sur les ruines de leur patrie. Le premier était *Jean Hembieze*, issu de l'illustre maison de Trésignies, homme hardi, despote dans la prospérité, et sans courage dans le malheur. Ayant beaucoup voyagé, il parlait avec facilité plusieurs langues, et savait au gré d'une éloquence persuasive appaiser ou soulever le peuple. Impatient de toute domination, amant fougeux d'une liberté tumultueuse, il avait juré aux Espagnols une haine à mort, et avait toujours marqué parmi ceux qui s'opposaient aux volontés du duc d'Albe. Le second, *François de la Kethulle*, seigneur de Ryhove, également issu d'une famille très-distinguée, ayant à-peu-près les mêmes qualités et les mêmes vices, était encore plus porté à la violence et à l'audace, même à la cruauté. Il était aussi plus attaché au prince d'Orange, qu'Hembieze n'écoutait qu'autant que ses intérêts en dépendaient. Tels furent les deux

hommes qui se mirent à Gand à la tête des *gueux*, faction qui l'emporta bientôt sur celle des *catholiques*. Elle n'était composée que de nombreux ouvriers aguerris, devenus cruels par les troubles, et ne subsistant plus depuis la ruine du commerce et des fabriques, que du pillage des églises et des abbayes. Au moindre signal de leurs chefs, qui avaient l'art de se les attacher, on vit souvent cette faction au nombre de plus de 20,000 agiter et *révolutionner* toute la ville.

Cependant le prince d'Orange qui luttait toujours avec persévérance contre la tyrannie espagnole, avait fait à Bruxelles une entrée triomphale, et la reconnaissance des états-généraux lui avait décerné le titre de *Ruwart* ou de *Protecteur*. Par une sorte de compensation, un belge distingué, le duc d'Arschot, prince de Croï, fut élu gouverneur de Flandre. Ce seigneur arriva à Gand accompagné d'un brillant cortège, le 23 octobre 1577. Accueilli avec empressement par les bourgeois, il leur promit, pour se les attacher, la restitution des privilèges que Charles-Quint leur avait enlevés. En ce moment les états-géné-

raux étaient assemblés à Gand, et non-seulement les évêques de Bruges et d'Ypres, mais encore les gouverneurs de la Flandre-Wallonne, et ceux des autres villes y étaient venus en personne pour travailler avec le duc d'Arschot.

Hembieze et Ryhove ne virent que de mauvais œil une nomination qui allait mettre des entraves à leur ambition, et leur mécontentement redoubla quand ils aperçurent que le duc ne remplissait pas ses promesses. Les deux tribuns accompagnés du seigneur de *van Loovelde*, de *Gillis Borluut*, de *Joos van Brackele* et de *Jean van Pottelsberge*, l'obsédaient nuit et jour pour qu'on leur rendît leurs privilèges. Un jour le duc ennuyé de leurs demandes réitérées les maltraita de paroles et les menaça de son ressentiment. Le soir même, 28 octobre 1577, Ryhove se rend chez Hembieze, et ils conviennent ensemble de prévenir les desseins du duc et des autres seigneurs catholiques que l'on soupçonnait d'être encore attachés à l'Espagne, et décident de les arrêter la nuit même. *Mieghen*, capitaine gantois et quelques autres chefs de la faction, jurèrent à l'instant de

suivre Ryhove, partout où il les conduirait.

Hembieze resta chez lui avec un fort détachement, afin de se porter où sa présence serait jugée nécessaire. Quant à Ryhove, à la tête de quelques chefs et suivi de ses affidés, il s'empara vers le milieu de la nuit, du Vieux-Bourg où était l'artillerie, du marché du Vendredi, et des principales rues de la ville : il disposa ensuite dans les différens quartiers ses troupes qui s'augmentaient de moment en moment. Vers quatre heures du matin, accompagné du capitaine Mieghem et d'une force armée imposante, il se rend devant l'hôtel du duc d'Arschot, aujourd'hui l'hôtel du gouvernement de la Flandre-Orientale. Comme le duc en avait fait fermer la porte, cette troupe indisciplinée commença à y amasser de la paille et du bois, en criant *du feu! du feu! il nous faut brûler les oiseaux dans le nid.* (Vuer! Vuer! laet ons de vogels in de nest verbranden). Pour éviter de plus grands malheurs, le duc d'Arschot, en robe de chambre fut obligé de faire ouvrir la porte de son hôtel : la populace s'y précipita avec fureur, et il avait déjà été deux fois sur le point de

perdre la vie, lorsque Ryhove l'arracha des mains de ces forcénés et l'emmena sous une forte escorte dans sa propre maison. (1).

Pendant ce temps d'autres troupes arrêtaient Driutius évêque de Bruges et Rithovius, évêque d'Ypres; le seigneur de Mouscron, grand-bailli de Gand; le seigneur de Rassenghien, gouverneur de la Flandre-Wallonne; le seigneur d'Eecke; celui de Zweveghem, gouverneur d'Audenaerde; Jean de la Porte et Jacques Hessels, anciens conseillers de Flandre, à Gand; le seigneur d'Erpe, le capitaine Wychuyse, etc. etc. Ils furent tous conduits dans la maison de Ryhove, qui était très-spacieuse, et renfermés dans des chambres séparées. On avait également forcé l'hôtel

(1) Ryhove demeurait dans la rue basse, *Onderstraete*. C'est la maison qu'occupe actuellement M.r Verhelst, marchand de vin, n.o 18. Cette ancienne forteresse fut vendue en 1424 par Henri Tollin à Jean de la Kethulle, conseiller de Philppe-le-Bon. Elle a conservé à l'intérieur quelques unes de ses formes primitives, et renferme des caves immenses et un souterrain qui conduit jusqu'à la maison de ville, mais que l'on a cru devoir fermer depuis.

de Ravestein, où demeurait Guillaume de Pamèle, président du conseil; mais on ne le trouva pas chez lui (1).

Pendant trois ou quatre jours les chaînes furent tendues dans les rues, le peuple resta sous les armes et les places publiques furent occupées par la troupe. Après s'être saisis des fonds publics, Hembieze et Ryhove se partagèrent le gouvernement de la ville : le premier s'arrogea la conduite des affaires civiles, le second se chargea du soin des expéditions militaires.

Hembieze avait quelque teinture de science: il voulut introduire dans sa ville natale une république calquée sur les gouvernemens de Rome et d'Athènes. Le 1.er novembre il fit

(1) L'hôtel de Ravestein, connu anciennement sous le nom de *cour de Clèves*, parce qu'il était habité en 1459 par les ducs de ce nom, est situé presqu'en face de l'église de St.-Michel, au bas de la rue *Onderbergen*, n.o 2. Cet hôtel fut depuis acquis par la famille Dellafaille, et vient d'être vendu à M. le notaire Lamme.

paraître une liste de dix-huit personnes toutes de sa faction. Il se mit lui-même à la tête de ces espèces de représentans de la nouvelle république, appelés vulgairement *les dix-huit*. Les métiers au nombre de 52, et les tisserands divisés en 27 quartiers, reprirent bientôt leurs drapeaux, leurs anciens priviléges, leurs honneurs et leurs maisons d'assemblées abolis par Charles-Quint. Ils élurent chacun un doyen et ensuite leur grand doyen, sans le consentement duquel il ne se faisait jamais rien d'important. Afin de contrebalancer l'autorité puissante de la magistrature qu'il avait créée, il forma un conseil de guerre, dont faisaient partie les colonels et les capitaines des troupes bourgeoises, organisées d'après ses ordres, en compagnies régulières. Toute proposition, pour obtenir force de loi devait être successivement adoptée par ces deux corps. Cette démocratie, composée d'hommes inquiets et turbulens, ne tarda pas à effectuer des entreprises téméraires et odieuses. Le gouvernement s'en plaignit et demanda qu'on relâchât promptement des personnes distinguées détenues sans raison; le duc d'Arschot seul obtint

sa liberté : les autres furent transportées à la *Cour du Prince*, et gardées par un fort détachement de troupes. Les députés de la Flandre Wallonne, c'est-à-dire, de Lille, de Douai et d'Orchies étant venus demander quels étaient les auteurs de l'emprisonnement de leur gouverneur, un des *dix-huit*, leur répondit tout en colère, qu'au premier coup de tambour on leur ferait voir ces auteurs au nombre de douze à quinze mille hommes, et leur ordonna de quitter la ville dans l'espace de deux heures. Ce coup de tête eut les suites les plus désastreuses : les Wallons formèrent un parti nommé les *mal-contents*, et s'armèrent contre les Flamands. Le prince d'Orange pour mettre un terme à la conduite extravagante des factieux, arriva à Gand le 29 décembre 1577. Malgré le désordre qui y régnait, les bourgeois lui firent une réception magnifique. Il fut logé dans le bel hôtel de Wackene, devant lequel on avait dressé un superbe théâtre : les *Fontainistes* (1)

(1) Il y avait dans la ville de Gand quatre *Chambres de rhétorique*, dont celle de la *Fleur de Baume* avait

allèrent au devant de lui, et récitèrent en sa présence des drames joyeux et des jeux de moralité; de jeunes filles, représentant les Grâces et les Muses, célébrèrent ses exploits. La *Pucelle de Gand* vint lui offrir un cœur d'or. Pendant trois semaines qu'il fut en cette ville, on lui donna des fêtes et des spectacles. Il tâcha de ramener le calme, de réprimer les excès par de bons avis; il reprocha aux chefs des factieux, en particulier, leur conduite tyrannique et intercéda puissamment en faveur des catholi-

la suprématie sur toutes les autres du pays : deux autres portaient le nom de la *Fontaine* et de *Sainte-Barbe*, et la quatrième était appelée *Bodem-looze-mande* (le *Panier-percé*). Celle des amis de la *Fontaine* d'Hippocrène existe encore aujourd'hui et se réunit au *Quai-au-Bois*. Son emblême est Pégase qui s'élance sur le sommet du Mont-Parnasse, et son ingénieuse devise, *mente, calamo et voce,* avec l'esprit, la plume et la voix, indique le triple but de ses exercices. (*Voyez* M. N. *Cornelissen*, *Orig. etc. des Chambres de rhétorique.*)

ques opprimés (1). On paya d'une apparence de docilité ses conseils salutaires, et à peine fut-il parti, que les chefs de la faction, emportés par leurs passions, et leurs haines, commencèrent à insulter la religion catholique. Caressant la chimère de rendre la ville imprenable, et d'en faire par la suite la capitale d'une vaste république, ils creusèrent des fossés et démolirent des églises un peu écartées pour revêtir de pierres-de-taille les murs qui subsistent encore en partie, le long des prairies de la Byloke. Ils s'emparèrent de l'abbaye même de S.t-Pierre, et des couvents des quatre ordres mendiants; ils en chassèrent les moines, et après les avoir pillés ils assignèrent ces couvens pour logemens à leur cavalerie et aux paysans réfugiés.

Dans les premiers jours de février 1578, on commença à enlever dans les églises de Gand et des environs, toutes les cloches, les chandeliers et tous les vases de cuivre et de fer,

---

(1) On peut voir à la maison-de-ville le beau tableau de M. *Van Brée*.

pour les fondre et en faire des canons; sous prétexte de pourvoir aux besoins de la patrie, on se saisit peu après de tous les ornemens précieux en or et en argent. On pilla de nouveau avec une fureur affreuse les églises des Augustins, des Dominicains et des Carmes. L'on brisait tout ce que l'on ne pouvait emporter et les prêtres étaient arrachés du pied des autels. Les ministres protestans prêchaient et rebaptisaient à leur manière dans ces deux dernières églises : S.t-Bavon était devenu leur principal temple, et S.t-Nicolas avait été transformé en une écurie où l'on avait logé environ deux cents hommes de cavalerie. Tous les objets enlevés dans les églises, voire même les balustrades en fer qui entouraient les cimetières, étaient transportés et jetés en tas dans la cour des Récollets, dont on avait fait un arsenal.

Ce fut alors que furent détruites et ensevelies sous leurs ruines ces riches abbayes situées à la campagne, telles que celles de Baudeloo, de Waerschoot, de Nieuwen-Bosschen, d'Oostecloo, de Doorsèle, de Ter-Haeghe, etc. La population de ces abbayes, après avoir été

long-temps dispersée de tous côtés, vint enfin se fixer dans la ville. Cette seconde profanation des églises et cette dévastation des monastères, commises avec des dégâts horribles par la lie d'un peuple qui a secoué tout frein, avait pour l'humanité quelque chose de plus affligeant que les premières fureurs des iconoclastes, parce qu'elles se faisaient de sang-froid et de propos délibéré.

Ryhove, qui s'était chargé du gouvernement militaire était entré en campagne et s'était emparé sans coup férir, au moyen des intelligences qu'il avait partout, de Courtrai, d'Hulst, d'Audenarde, et même de Bruges et de Termonde. Il avait sous ses ordres neuf à dix milles hommes de troupes étrangères, à la solde de la ville de Gand, et commandés par leurs chefs respectifs, le prince Casimir, le comte de Zwartzemberg, le marquis d'Avré et le baron Schenk. Il tourna ses armes du côté des provinces Wallonnes : on se battit de part et d'autre avec fureur et cruauté, jusque sous les murs mêmes de Gand, dont tous les environs étaient ravagés par le fer et le feu. Ce fut alors qu'un officier Français d'une grande réputa-

tion, vint offrir ses services aux Gantois : il se nommait *François de la Noue,* et dans un combat contre les Espagnols, il avait pris de sa propre main le fils du comte d'Egmont qui combattait dans les rangs des meurtriers de son père. On se battit souvent sur les bords de la Lys, aux environs de Menin. Entre temps, les prédicateurs de la nouvelle religion, parmi lesquels on remarquait Dathenus qui avait joué un assez grand rôle à Gand, sous le gouvernement de Marguerite de Parme, recommencèrent leurs prêches et leurs excès.

Ryhove, revenu en triomphe de ses expéditions qui avaient été assez heureuses, se fit élire grand-bailli à la place du seigneur de la Barre de Mouscron, décédé en prison à la *Cour-du-Prince.* Ces honneurs accordés au seigneur de la Kethulle commencèrent à exciter la jalousie de son compétiteur au souverain pouvoir. On avait projeté un règlement en dix-huit articles, nommé *paix de religion,* dans lequel on assurait la liberté des deux religions, l'on faisait un partage égal des églises paroissiales et l'on pourvoyait à l'entretien des monastères, à la subsistance des religieux et des

religieuses. La faction d'Hembieze s'opposa à la publication de ce règlement ; mais celle de Ryhove l'emporta et il fut publié le 27 décembre 1578.

Quelque temps auparavant, Ryhove après avoir fait monter précipitamment dans un chariot le conseiller *J. Hessels* et *Visch,* bailli d'Ingelmunster, détenus à la Cour-du-Prince, prit avec eux la route de Courtrai. Arrivés à une demi-lieue de la ville, où quelques hommes armés les attendaient, on les fit descendre et sans aucune forme de procès, Ryhove ordonna de les pendre tous deux à un arbre. De barbares satellites arrachèrent des flocons de la barbe blanche de Hessels, les attachèrent à leurs chapeaux, et rentrèrent en triomphe dans la ville. Sept ans après son corps fut rapporté à Gand, et fut enterré dans une des chapelles de l'église de S.t-Michel.

Hembieze marchait à grands pas vers la dictature. Comme tous les tyrans, il était déjà dévoré par les soucis et accablé du poids de sa propre grandeur : il se forma une garde pour la sûreté de sa personne, et au mépris des constitutions qu'il avait données, il imposa à

la ville de nouveaux magistrats de sa création, à la tête desquels il eut soin de se faire placer. Il voulut aussi faire battre monnaie : les unes portent d'un côté les armes de la ville, entourées de ces mots : *Beatus populus cujus Jehova Deus est.* De l'autre étaient les armes d'Hembieze, avec sa divise : *sobriè et vigilanter.* D'autres monnaies portaient un grand G couronné, et au revers les armes de la ville avec ces mots : *Nisi dominus frustra.* Peu de temps après il s'empara du riche et beau pays de Waes, ainsi que des quatres métiers qu'il ajouta aux terres de la république.

Les violences exercées sur un grand nombre de personnes, excitèrent de puissans ennemis aux deux consuls; pour s'en débarasser, Hembieze se rappela l'*ostracisme* des Athéniens, fit prononcer l'exil contre les personnes suspectes et, en quelques heures, elles étaient forcées de quitter la ville. Il eut rarement recours aux procès criminels, aux tortures et aux exécutions, afin de ne point trop faire sentir le poids de sa tyrannie; mais néanmoins les deux consuls se sacrifièrent mutuellement leurs amis et leurs parents. La confiance publique disparut,

au point qu'un grand nombre de gens aisés abandonnèrent la ville qui ne tarda pas à devenir déserte.

En vain l'archiduc Mathias, nommé depuis peu gouverneur des Pays-Bas, le conseil d'état et les états-généraux, interposèrent leur autorité pour mettre fin à ces désordres; tous leurs efforts échouèrent. Enfin Elisabeth elle-même, reine d'Angleterre, écrivit aux magistrats deux lettres fort étendues, dans lesquelles elle leur reprochait vivement d'abuser de sa protection et de ses bienfaits, en employant au service de quelques particuliers les troupes Anglaises destinées à celui de la confédération, et les engageait à la paix et à l'union avec les autres provinces. Ces lettres jetèrent Hembieze et les siens dans une grande perplexité; ils répondirent enfin par des excuses et des promesses qu'ils n'exécutèrent pas. Le prince d'Orange indigné se prépara à revenir à Gand; entre temps Ryhove se prêta à ce que l'on s'emparât chez lui de la personne d'Hembieze qui fut effectivement arrêté : mais à peine le bas-peuple en eut-il été informé, qu'il investit avec fureur la maison de Ryhove, en demandant

à grands cris Hembieze, qu'on fut obligé de relâcher. Rendu à la liberté, celui-ci nomma de nouveaux magistrats dont il fut proclamé chef.

Le prince d'Orange écrivit une longue lettre aux magistrats de Gand, pour leur offrir de venir encore pacifier leurs troubles. Hembieze qui se voyait perdu si le prince était reçu en ville, mit tout en œuvre pour empêcher son admission. Non content d'avoir fait publier dans cette intention un écrit en quatorze articles, du matin au soir il haranguait le peuple avec son confident Dathenus, relevait le mérite de ses services passés, et déclarait que son plan était de faire de Gand une seconde Genève; que cette grande ville, redoutable par ses fortifications, deviendrait bientôt le centre du commerce le plus florissant. Tous ses efforts ne purent empêcher qu'on n'invitât le prince à venir. Dathenus s'éclipsa alors sans bruit; et Hembieze consterné descendit dans un bateau qui allait partir pour le Sas-de-Gand. Mais un cabaretier qui l'avait aperçu l'en fit sortir, et lui dit, en le menaçant de le tuer : « *Point de fuite : tu nous as menés dans le bourbier, il faut nous en tirer, ou périr avec nous.* »

Hembieze fut forcé de se tenir caché. Le prince d'Orange, avec sa seule garde ordinaire, arriva le 18 août 1579; deux jours après, il cassa les magistrats créés par Hembieze, il en créa d'autres selon les lois, et supprima les gardes de ce factieux. Le bas peuple excita néanmoins, pour le faire nommer colonel des 25 compagnies, une émeute que le prince d'Orange apaisa par sa fermeté. Le 29 août, Hembieze sortit en secret de la ville et se retira dans le Palatinat, auprès du prince Casimir, qui le gratifia d'une forte pension. Les troubles intérieurs de la ville de Gand et la domination des fameux *dix-huit* cessèrent à son départ. Le conseil de Flandre revint de Douai et reprit ses séances dans la capitale de cette province.

En janvier 1580, les états-généraux sur la proposition du prince d'Orange, rassemblés à Anvers, discutèrent la déchéance de Philippe II, comme souverain des Pays-Bas. Les provinces du nord désiraient le remplacer par le duc d'Anjou et d'Alençon, quatrième fils de Henri II roi de France et frère de Charles IX : le Brabant et la Flandre proposaient la reine Elisabeth d'Angleterre; les Wallons restèrent

fidèles à l'Espagne. La déchéance de Philippe II, fut définitivement prononcée le 26 juillet 1581, et la souveraineté des Pays-Bas fut offerte au duc d'Anjou et d'Alençon. Le traité qui la lui conférait contenait 27 articles : il avait celui-ci de particulier qu'il autorisait les états-généraux à lui ôter tout pouvoir, s'il manquait à l'un des 27 articles. Ce prince, homme inquiet, sombre et toujours entouré d'une troupe de jeunes débauchés, fit son entrée solennelle à Gand, avec un superbe cortège, le 20 août 1582; il était logé à la Cour-du-Prince. La Chambre de rhétorique sut trouver dans son sein douze poètes assez versés dans la langue française et même dans l'art de la flatterie pour chanter *les douze admirables vertus de Franchois*, c'est-à-dire des vertus étrangères à ce prince faible, sans bonne foi et sans talents. Cette page de nos annales n'en est pas la plus belle. Les fêtes de son inauguration se firent avec la plus grande cérémonie, et durèrent pendant plusieurs jours. Ce nouveau comte de Flandre fit arriver son armée auprès de Gand. Celle du prince de Parme qui s'était emparée après un long siège,

de Tournai, qu'immortalisa l'héroïque défense de Marie de Lalaing, princesse d'Epinoy, s'avançait après avoir pris Audenarde, pour couper les troupes alliées revenant de la West-Flandre. Le 29 août 1581 on livra la bataille sous les murs de la ville; l'on sonnà le tocsin, les bourgeois et les troupes sortirent au secours de l'armée Française, qui, renforcée des troupes des états, de quelques régimens Anglais, et soutenue par le canon de la place, repoussa avec le plus grand succès deux ou trois attaques successives de toutes les forces espagnoles, et obligea le duc de Parme à se retirer à Audenarde, après avoir essuyé de grandes pertes. Pendant tout le temps de la bataille, le prince d'Orange et le duc d'Alençon n'avaient cessé d'animer les combattants du haut des murailles.

Les forces de la confédération contre les Espagnols s'affaiblissaient de jour en jour et les troubles recommencèrent à Gand. Semblable au flux et au reflux d'une mer orageuse, le parti des *gueux* et celui des catholiques reprenaient alternativement le dessus. Au mois d'août 1583, après une émeute, les sectaires

envoyèrent à Franckentale des députés auprès d'Hembieze pour l'engager à revenir dans sa ville natale. Conduit par sa mauvaise étoile, il y reparut et ressaisit les rênes du despotisme. Mais ses nombreux ennemis y scrutèrent sa conduite, et découvrirent bientôt, que, pour pouvoir exercer sa vengeance et sa domination à l'abri d'une protection étrangère, il tramait un complot pour livrer Termonde et Gand aux Espagnols. Ces soupçons ne tardèrent point à se confirmer pleinement. Le 22 mars 1584, on arrêta sur l'Escaut, à la porte de Bruxelles, huit pontons et autant de barques remplies d'échelles, de pioches et de planches qu'Hembieze envoyait au camp espagnol à Wetteren. Le 23, l'alarme se répandit dans toute la ville, le peuple parcourait les rues en criant *à la trahison.* Les magistrats se rassemblent en tumulte à la maison-de-ville, et Hembieze croyant encore l'emporter par la force, la fait investir par son régiment : mais un des échevins saute par la fenêtre, court faire prendre les armes à toute la bourgeoisie et tombe sur les troupes d'Hembieze qui sont désarmées. Celui-ci accablé d'injures et de malé-

dictions, est conduit prisonnier à coups de hallebardes à l'hôtel de Wackene, où il fut destitué le soir même, de ses fonctions de *premier de Gand* et de surintendant de la guerre. On venait d'intercepter deux lettres qui lui arrivaient du camp espagnol. La nuit on trouva dans son hôtel (aujourd'hui le tribunal de première instance, rue des Jésuites), trois canons et des armes de toute espèce, circonstance dont le parti des *gueux* profita pour exercer mille vengeances contre les catholiques.

On fit à Hembieze son procès dans les formes : l'acte d'accusation, dans lequel on lui reprochait tous ses crimes antérieurs et sa trahison, contenait quarante-deux articles. Hembieze qui ne pouvait supporter le poids de l'adversité se défendit faiblement et avoua presque tout ce dont on l'accusait. Condamné à mort le 24 août 1584, il eut la tête tranchée sur un échafaud dressé au milieu de la place S.te-Pharaïlde (*Marché-au-Poisson*). Le peuple toujours inconstant vit mourir avec indifférence cet homme trop fameux qu'il avait idolâtré peu d'années auparavant. Son

corps fut déposé dans un des caveaux de sa famille; mais on ne sait si ce fut dans l'église de S.t-Bavon ou de S.t-Nicolas.

Hembieze avait environ 70 ans; il venait de se marier depuis peu avec la fille du conseiller *Augustin van Huerne*, à peine âgée de 20 ans. Notre poète latin *Maximilien de Vriendt* a fait sur ce mariage inconvenant une satyre très-spirituelle. La tête d'Hembieze, ayant été exposée pendant quelques heures au haut d'une pique et étant tombée sur un des spectateurs, De Vriendt fit sur cet événement le distique suivant:

O quantum patriæ caput hoc nocuisse putemus,
Quando etiam vivis post sua fata nocet.

Cette année 1584 vit mourir dans l'espace de trois mois, trois personnages fameux qui avaient rempli un très-grand rôle dans cette longue tragédie. Le duc d'Anjou, dont la santé était ruinée de débauche, avait succombé le 10 juin à une maladie d'épuisement. Un mois après, jour pour jour, le prince d'Orange tomba sous les coups d'un fanatique nommé Balthazard Geerards.

Quant à Ryhove, qui commandait à Termonde, il se retira prudemment en Hollande aussitôt qu'il eut appris la catastrophe de son compagnon de fortune : il y mourut peu d'années après, d'une longue maladie qui dégénéra en une frénésie terrible.

Le duc de Parme avait soumis toute la Flandre, et avait résolu de réduire par la famine la ville de Gand, qui seule n'avait point voulu se rendre et traînait ses malheurs encore plus d'un mois après la mort d'Hembieze. Il y réussit : il établit son camp à Beveren, et la capitale populeuse de la Flandre éprouva bientôt les horreurs de la famine. En vain les ministres calvinistes bercèrent le peuple de belles promesses : on manquait de pain, on était réduit à manger les chats, les chiens et même les alimens les plus rebutans. D'un autre côté les gens paisibles conseillaient une réconciliation nécessaire. Elle fut signée au camp de Beveren, le 17 septembre 1584. Cette capitulation consistait en douze articles : la religion catholique seule était admise; ceux qui ne se soumettraient pas, avaient deux ans pour se retirer où bon leur semblerait, avec

la libre disposition de leurs biens : le clergé était rétabli et rentrait dans la jouissance de tous ses biens : la ville donnait une somme de deux cent mille florins et devait livrer six des principaux mutins. Elle recevait garnison espagnole, etc. etc.

Les Espagnols y entrèrent le lendemain, et aussitôt la rivière fut couverte de bateaux chargés de toutes sortes de provisions, pour ravitailler cette ville affamée. La distribution fut faite avec ordre, ainsi que les jours suivans et l'abondance se fit bientôt ressentir. Les magistrats furent changés insensiblement : les religieux et les religieuses, d'abord en petit nombre, revinrent loger chez leurs amis ou leurs parents, jusqu'à ce qué leurs couvents fussent rétablis ou rebâtis.

Le conseil de Flandre se trouvait encore à Douai, depuis 1580. La ville de Gand, lui envoya, d'après le consentement du prince, des députés pour l'engager à revenir à des conditions très-favorables. Les membres du conseil reparurent, et le magistrat mit à leur disposition des voitures, des bateaux et des escortes pour le transport de leurs familles,

meubles et bagages. Arrivés à Gand le 15 mars 1585, les membres du conseil ouvrirent le tribunal le 12 du mois suivant et tinrent leurs nouvelles séances. Ceux qui avaient été créés conseillers par l'archiduc Mathias, ainsi que les membres de la prétendue chambre des comptes, se dispersèrent : plusieurs d'entre eux allèrent vivre en Zélande, où leurs familles existent encore.

C'est ainsi que la Flandre, après vingt ans de troubles affreux et d'une guerre sanglante, rentra sous la domination espagnole. Le prince de Parme confia le gouvernement de la ville à *Champigni*, frère du cardinal de Granvelle, et ce nouveau gouverneur vint occuper l'hôtel d'Hembieze. La citadelle fut reconstruite et une tranquillité sombre et triste reparut dans cette ville, théâtre peu de temps auparavant de tant de passions différentes. Plus de onze mille individus la quittèrent, plutôt que de renoncer à la nouvelle religion, et ils allèrent porter les uns leur misère, les autres leur fortune et leur industrie en Angleterre et en Hollande. Un tiers des maisons de la ville était abandonné.

Vers le milieu du mois de mars 1586, on apprit à Gand la mort de Marguerite de Parme, ancienne gouvernante des Pays-Bas, décédée à Ortona, dans le royaume de Naples. Elle fut sincèrement regrettée de la généralité des Belges. A peu près dans le même temps, le cardinal de Granvelle mourait à Rome.

Guillaume Van der Linden, de Dordrecht, professeur en théologie à l'université de Louvain, et antérieurement évêque de Ruremonde, fut nommé deuxième évêque de Gand; il mourut en 1588, après avoir administré son diocèse pendant trois mois.

Cette époque vit parvenir la nouvelle république des Provinces-Unies à son plus haut degré de prospérité et de bonheur : l'attachement à la patrie électrise tous les cœurs et enfante des prodiges : l'amour des lois et de la liberté étend son empire dans ce pays industrieux, et les Provinces-Unies, où Guillaume avait fixé l'indépendance, donne à l'univers entier le beau spectacle de l'accord le plus parfait et d'une égale persévérance à humilier leurs formidables ennemis et à s'opposer à leurs attaques.

Philippe II, accablé de chagrins et de vieil-

lesse, voulut avant de mourir terminer la guerre avec la France; Henri IV de son côté désirait aussi la paix. Clément VIII, profitant des dispositions pacifiques des deux souverains, envoya en France le cardinal de Médicis, archevêque de Florence, pour presser les négociations: elles eurent lieu à Vervins, et par la médiation du cardinal, la paix y fut conclue entre la France et l'Espagne le 2 mai 1598, et mit fin aux hostilités. Philippe II, ayant perdu à jamais l'espoir de recouvrer intégralement les Pays-Bas, où il avait inutilement sacrifié tant de sang et les trésors de l'Amérique, avait formé le projet de séparer les provinces Belgiques de la monarchie d'Espagne et de les donner en souveraineté à Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille, alors âgée de 32 ans; elle devait épouser l'archiduc Albert, fils de Maximilien II, empereur d'Allemagne. L'acte de cession des dix-sept provinces (car Philippe se regardait toujours comme souverain des provinces septentrionales) fut signé à Madrid, le 6 mai 1598; il porte que le roi d'Espagne avait consenti à cette séparation, en considération du repos des Pays-Bas, au bonheur

desquels il importait d'être gouverné par un prince qui y résiderait. L'archiduc était déjà venu en Flandre en 1596, en qualité de gouverneur-général; il jura le maintien des lois et des priviléges de la nation, reçut le serment de fidélité et d'obéissance des membres des états et partit pour l'Espagne, où il devait épouser l'infante Isabelle. Il remit le commandement de l'armée à François Mendoza, amiral d'Arragon, et les rênes du gouvernement au cardinal André d'Autriche, évêque de Constance, homme sévère. Philippe II, dont les forces vitales étaient épuisées depuis plusieurs années, mourut rongé de chagrin au palais de l'Escurial, le 13 septembre 1598, à l'âge de 72 ans. Ce fut à Ferrare que le pape Clément VIII, bénit le 5 décembre de la même année le mariage de Philippe III, avec Marguerite, archiduchesse d'Autriche et celui de l'archiduc Albert avec l'Infante Isabelle. Le souverain pontife offrit ensuite pour les deux épouses la rose bénite, consistant en un pot à fleurs de la hauteur d'un pied, et travaillé en or massif, ainsi que le bois, les feuilles et les fleurs. Le 28 janvier 1600 les archiducs, arri-

vant de Termonde, firent leur brillante entrée à Gand. Tout le clergé, les magistrats en robes rouges et la noblesse allèrent à leur rencontre jusqu'à trois lieues de Gand, où on leur offrit le vin d'honneur. Ils arrivèrent par la porte d'Anvers, où les Espagnols donnèrent le spectacle d'un combat simulé. Leurs altesses descendirent alors de voiture, montèrent à cheval, traversèrent en cortège les rues éclairées par un nombre infini de flambeaux, et furent conduites à l'évêché (aujourd'hui l'hôtel du gouvernement) où elles logèrent. Le surlendemain, après les complimens d'usage, leur inauguration solennelle eut lieu au Marché-du-Vendredi, selon le cérémonial usité. Ces aimables princes dont le souvenir est encore cher à tous les Belges, s'appliquèrent à leur faire oublier les calamités dont le duc d'Albe les avait accablés. Ils aimèrent et encouragèrent les sciences et les arts. La sévérité de mœurs et les pratiques de la religion catholique étaient soigneusement observées à leur cour : et les Gantois, en admirant la douceur de leur caractère, s'attachèrent sincèrement à un gouvernement sous lequel leur ville reprenait son an-

cienne prospérité. La Belgique dût plus tard à l'archiduc Albert l'ordonnance nommée *édit perpétuel*, qu'on pouvait considérer alors comme le code civil et judiciaire des Pays-Bas, car il renfermait des dispositions sur l'homologation des coutumes, sur les testamens, les contrats civils, les prescriptions, et surtout il était remarquable en ce qu'il obligeait les curés à tenir en bonne forme des registres des naissances, mariages et décès.

Tandis que la Belgique rentrait sous la domination de la maison d'Espagne, et que les archiducs recueillaient partout des marques de l'amour qu'on leur portait, Maurice, digne fils du prince d'Orange, continuait une guerre active contre les armées espagnoles et était débarqué près de Nieuport. Au premier bruit de cette irruption, les archiducs rassemblent une armée nombreuse sous les murs de Gand, la passent en revue, et l'infante Isabelle à cheval, harangue les officiers et les soldats, et les anime à se battre avec courage pour la religion, le roi et la patrie. Ils s'avancent contre Maurice qui remporta sur eux la célèbre bataille de Nieuport, le 2 juil-

let 1600. L'archiduc Albert arriva le lendemain à Gand, donnant partout des ordres avec une grande présence d'esprit. Il avait été fort exposé pendant la bataille : il avait été sur le point d'être fait prisonnier et le cheval qu'il montait fut pris par les ennemis. Grotius encore jeune alors, nous a donné un beau poëme sur la bataille de Nieuport, et il fait dire au cheval de l'archiduc :

Pars haud temnenda triumphi
Præda fui, fierem ne fugientis equus.

Pendant un laps de temps de plus de cent ans, c'est-à-dire jusqu'aux conquêtes de l'ambitieux Louis XIV, l'histoire de Gand et de la Flandre nous offrira peu de faits remarquables. Semblable à l'abeille, qui, après avoir été long-temps battue par l'orage, secoue ses aîles chargées de pluie, et retourne à ses douces occupations; le Flamand, sous l'influence d'un gouvernement paisible et pacifique, s'adonne de nouveau à son industrie et aux arts, doux enfans de la paix. C'est surtout à cette époque que l'on peut appliquer cette pensée si vraie : *heureux le peuple dont l'histoire est ennuyante.*

Pierre Damant, nommé troisième évêque de Gand en l'année 1590, mourut en 1609. *Charles Maes*, passa de l'évêché d'Ypres à celui de Gand, dont il fut le quatrième évêque; il mourut en 1612. L'année suivante *Henri van der Burch*, doyen de l'église métropolitaine de Malines lui succéda; ce dernier prélat passa en 1616 à l'archevêché de Cambrai.

Le 30 septembre 1616, les reliques de S.t-Maquaire sont rapportées avec une grande solemnité de Mons, en Hainaut, à Gand.

La même année la chambre des pauvres, fidèle aux voeux qu'avait émis Charles-Quint, institua des écoles pour les pauvres. Il y en avait deux pour les garçons et deux pour les filles. Celle des *Garçons bleus* (*de Schoole van de Blauwe jongens*), ainsi appelés de la couleur de leur habillement, était située dans la rue que nous nommons à présent *Barrestraete*, à l'endroit où se trouvent les maisons marquées n.os 12 et 14: l'on n'y recevait que des orphelins: celle des *Kulders* (ainsi appelés parce que leur costume consistait en un *kulder*, ou habit de peau jaune) est encore située derrière Saint-Bavon, dans le

ci-devant couvent des frères Hiéronymites; on y recevait les enfans que leurs parens ne pouvaient élever : ces deux écoles furent réunies en 1795. Les *Filles bleues* habitent encore dans la *rue Basse*, n.° 6. L'école des *Corsets rouges* (de Roode lyvekens) était sur le *Neder-Kauter*, n.° 11, et vers 1769 elle fut établie au *Godshuis*, dans la maison n.os 7 et 9 : ces deux écoles ont conservé leur costume primitif; la première est pour les enfans que leurs parents n'ont pas le moyen de nourrir et d'élever; la seconde pour les orphelines.

Jacques Boonen, doyen de l'église métropolitaine de Malines, conseiller du grand conseil, est installé en 1617 en qualité de sixième évêque de Gand, et passe en 1621 à l'archevêché de Malines.

Le 23 novembre 1623, l'infante Isabelle posa la première pierre du chœur de l'église de S.t-Michel. L'année précédente *Antoine Triest*, évêque de Bruges, avait été appelé à l'évêché de Gand, où il mourut en 1657, à l'âge de 81 ans. Septième évêque de cette ville, il avait été ecclésiastique pendant 55

ans et comptait quarante années d'épiscopat.

Le 19 janvier 1624, une grande partie de la tour de l'église de S.t-Nicolas fut brûlée par la foudre.

Le 1.er mai 1640 une grande partie du toit de l'église de S.t-Bavon devint la proie des flammes. L'année suivante *Gillis d'Haese*, de Gand, généralissime de l'armée de Venise, se rendit célèbre par plusieurs victoires éclatantes et reprit la ville de Creusnach. Une tradition populaire rapporte qu'il était garçon boulanger et qu'ayant été mal accueilli d'une jeune blanchisseuse de la paroisse de S.t-Sauveur, à laquelle il faisait la cour, il s'engagea comme simple soldat au service de la république. Ses talents et sa bravoure l'élevèrent bientôt à des grades supérieurs. Il voulut revoir sa patrie, où il rentra avec le titre d'*Excellence*. On lui offrit un repas somptueux à la maison-de-ville.

Le 18 mars 1660, on publia à Gand la paix dite *des Pyrénées*, entre le roi d'Espagne et celui de France : cette paix combla les vœux des Flamands qui la désiraient vivement depuis long-temps. *Charles van den Bosch*, d'abord

évêque de Bruges, fit son entrée solennelle à Gand, cette même année, et en fut le huitième évêque; il mourut le 5 avril 1665.

Dans le mois de février 1666, Charles II, fils de Philippe IV, roi d'Espagne, décédé à Madrid, fut inauguré à Gand en qualité de comte de Flandre. Il n'était âgé que de 4 ans. La même année on célébra dans le grand Béguinage, au son de toutes les cloches de la ville et avec la plus grande solennité, le jubilé de mille ans, en l'honneur de Sainte-Begge, fondatrice des Béguines.

Eugène Albert d'Allamont, évêque de Ruremonde, fit son entrée solennelle à Gand, en 1666; il en était le neuvième évêque. Il mourut subitement à Madrid, le 28 août 1673. On soupçonne fortement qu'il fut empoisonné, pour avoir chanté un *Te Deum* après la prise d'Audenarde par les Français, sur les Espagnols. Son chapitre, craignant qu'il ne lui arrivât quelque chose de sinistre, avait voulu s'opposer à son départ; mais d'Allamont fort du témoignage de sa conscience, eut le courage de se rendre en Espagne.

Le 21 août 1668, don *Juan Domingo Zu-*

ninga, comte de Monterey, fit son entrée solennelle à Gand, en qualité de gouverneur des Pays-Bas. Ce général habile qui fortifia plusieurs villes de la Belgique, fit construire en 1675 les fortifications, dont il existe encore quelques vestiges entre la porte de S.t-Pierre et celle de S.t-Liévin. Cette année vit encore s'accroître le nombre des maisons de bienfaisance que les philanthropes admirent dans notre ville. Le 22 décembre on ouvrit une nouvelle maison de charité pour les vieillards, les aveugles, les boiteux et les indigents.

Par le traité de paix des Pyrénées, conclu dans l'île des Faisans, sur la rivière de la Bidassoa, la France restituait à l'Espagne, Ypres, Audenarde, Dixmude, Furnes et Merville : l'Espagne cédait à Louis XIV dans l'Artois, Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers et Lens; dans la Flandre, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant ; dans le Hainaut, Landrecies, Le Quesnoi, Avesne, Mariembourg et Philippeville; dans le Luxembourg, Thionville, Montmédy, Ham et Villers. Mais bientôt l'ambitieux Louis XIV qui s'était marié avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, revendiqua du chef

de son épouse, de prétendus droits aux duchés de Brabant et de Limbourg, droits auxquels il avait renoncé en recevant 500,000 écus pour dot de la reine. Au commencement de l'été 1667, deux armées françaises pénètrent sans aucune déclaration de guerre dans les Pays-Bas, qui se trouvaient sans défense, et en moins de quatre mois les Espagnols perdent la plupart des villes des provinces Belgiques.

L'Angleterre, la Suède et la Hollande, se réunissent pour s'opposer aux invasions de la France et négocient à Bruxelles, le 23 janvier 1668, un traité connu sous le nom de *triple alliance*. Cette guerre fut terminée par le *traité d'Aix-la-Chapelle* du 2 mai, de la même année. Dans les négociations de ce traité, l'on vit la hauteur impérieuse de Louis XIV se briser contre le caractère inflexible d'un simple républicain. *Ne vous fiez pas à la parole du roi,* disait-on à *Van Beuning,* bourguemestre d'Amsterdam : *j'ignore ce que le roi veut,* répondit-il, *je considère ce qu'il peut,* et il régla les conditions du traité. Louis garda la Flandre, confirma la paix des Pyrénées, mais il conserva son ressentiment, qui lui fut plus tard bien funeste.

Offensé de la fierté républicaine des Hollandais, il parvint par l'or et l'intrigue à détacher l'Allemagne et la Suède de leur parti. Il entre à l'improviste en Hollande, par le Rhin et la Meuse; et pendant cette campagne de 1672, il occupe les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Overyssel avec quarante villes. Dans ces circonstances désastreuses, Guillaume I.er, prince d'Orange, homme actif et courageux est proclamé stadhouder; il intéresse au sort de la république plusieurs puissances de l'Europe, et l'Espagne lui envoie des secours. La guerre exerce de nouveau ses fureurs dans les Pays-Bas, et le sang arrose encore nos frontières. Le 11 août 1674, le prince d'Orange attaque les Français au village de Séneffe, entre Nivelle et Marimont; Condé reste maître du champ de bataille. Le 9 mars 1678, Louis XIV s'empare de Gand après un siége de 6 jours. Mais il n'en demeura pas maître pendant long-temps. Par la paix de Nimègue, signée le 17 septembre de la même année, la France restitua à l'Espagne Gand, Charleroi, Audenarde, Courtrai, le pays de Waes et le duché de Limbourg.

François Hoorenbeke, dixième évêque de

Gand et ancien doyen de l'église de Saint-Pierre à Louvain, fut installé en 1677; il mourut l'année suivante et eut pour successeur *Ignace Augustin van Grobbendonck;* ce prélat fit son entrée solennelle à Gand en 1680 et mourut la même année.

Albert comte de Hornes, d'abord prévôt de l'église cathédrale de S.t-Bavon, fut appelé aux fonctions épiscopales le 21 juin 1681 et mourut le 4 juin 1694. Il fut le douzième évêque.

Le 3 février 1687, trois voleurs qui avaient profané les saintes hosties, furent condamnés à Gand au dernier suppliee. *François Usdam* ainsi que *Pierre Bogaert* furent brûlés vifs, et *Jean Melyn* fut pendu. Les saintes hosties furent rapportées en grande cérémonie de la nouvelle chapelle de Maelte-Brugge par *Maur Verschuere*, abbé de S.t-Pierre.

Charles II, roi d'Espagne aussi faible d'esprit que de corps, étant mort sans héritier le 1.er novembre 1700, avait fait quelque temps auparavant un testament qu'on ne connaissait pas et par lequel il nommait pour son successeur, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de

Louis XIV. Sous le nom de Philippe V, le duc d'Anjou, fut proclamé en Flandre, roi d'Espagne. Mais l'empereur d'Allemagne Léopold, qui prétendait à la couronne d'Espagne pour son fils l'archiduc Charles, détacha du parti de la France, l'Angleterre et la Hollande, qui conclurent le 7 septembre 1701, un traité connu sous le nom de la *Grande alliance,* par lequel ces puissances jurèrent de s'unir pour soutenir les prétentions de l'empereur sur la couronne d'Espagne. Philippe V n'en fut pas moins inauguré à Gand, le 19 mars 1702, et à cette occasion des fêtes magnifiques eurent lieu sur le *Marché-du-Vendredi.*

Le 2 juin de la même année, un conseil royal fut créé à Bruxelles, et la chambre des comptes de la Flandre fut réunie à celle de Brabant. Le 16 décembre, le comte de Bergeyck, chef du conseil des finances du roi d'Espagne, porta une ordonnance par lequel tous les actes authentiques devaient être écrits sur papier timbré.

Par un octroi du 2 avril 1704 les états de Flandre et de Brabant firent construire la belle chaussée qui conduit de Gand à Bruxelles.

La Hollande, l'Angleterre et l'Empereur d'Allemagne déclarent la guerre à la France, et les champs fertiles de la Belgique sont de nouveau teints de sang. Le 23 mai 1706, Malborough, à la tête des armées alliées, gagne sur les français la célèbre bataille de Ramillies, et il s'empare de Gand sans coup férir.

Pendant que l'armée des alliés assiégeait Lille, les français, que commandait le duc de Bourgogne, célèbre par les vertus que lui avait inspirées Fénélon, et le duc de Bavière, qui était sincèrement attaché à la France, revinrent en Flandre pour opérer une diversion. Après s'être emparés d'Ypres et de Bruges, ils vinrent mettre le siège devant la ville de Gand, où ils entretenaient des intelligences, et sous la conduite du brigadier *Della Faille*, ils y entrèrent le 5 juillet 1708. Des habitans leur avaient livré pendant la nuit la porte de S.t-Pierre. Mais ils ne s'y maintinrent encore que l'espace de quelques mois. Le prince *Eugène de Savoie* et le duc *Malborough* l'assiègent le 24 décembre de la même année. Déjà les tranchées étaient ouvertes, les canons et les mortiers étaient en batterie, prêts à mettre la ville en feu, quand

elle capitula le 30. Le comte de *Lamotte* en était gouverneur : il en sortit le 2 janvier 1709, avec la garnison composée d'environ 1400 hommes; elle fut conduite à Tournai, emmenant avec elle six pièces de canon et deux mortiers. Voici quelques articles de la capitulation conclue avec le duc de Malborough et les Hollandais :

« La religion catholique, apostolique et ro-
» maine sera conservée, continuée et exercée
» en son entier dans toutes les églises et autres
» lieux de la ville, district, ou diocèse de
» Gand, en toutes les formes et manières ac-
» coutumées : l'évêque moderne et ses succes-
» seurs en dignité; l'évêché, le diocèse, l'église
» et le chapitre de la cathédrale, les abbés, ab-
» bayes, prieurés et tous les autres chapitres,
» cloîtres, églises, hôpitaux, béguinages, la
» chambre, les tables et les écoles des pauvres
» et d'autres séminaires, fondations, lieux
» pieux, et communautés de l'un et de l'autre
» sexe, pareillement tous les ecclésiastiques
» tant réguliers que séculiers, en général et en
» particulier présents et futurs, seront main-
» tenus en toutes leurs prééminences, juris-

» dictions, immunités, priviléges, bénéfices, » exemptions, dîmes, droits, dignités, mai- » sons, bien meubles et immeubles, et tous » autres, tels qu'ils pourraient être en quel- » que lieu qu'ils soient situés, comme aussi » tous les vases, peintures ou ornemens et » autres choses destinées au culte divin, et » servant tant au-dedans qu'au-dehors des » églises et aux processions publiques et au- » trement; la ville de Gand et banlieue, la » châtellenie, pays, quartier et département » de la même ville seront maintenus et con- » servés en toutes leurs prééminences, cou- » tumes, libertés, etc., etc., etc. »

Après la prise de Gand, Louis XIV, obligé de s'humilier, demande la paix qu'on lui refuse. Eugène et Malborough restent maîtres du champ de bataille de Malplaquet, couvert de trente mille hommes tués ou blessés, et le monarque français se voit réduit au point d'offrir lui-même de l'argent aux alliés pour détrôner son petit-fils; ceux-ci, rendus audacieux par leurs succès, exigeaient qu'il se chargeât seul de le détrôner; ce qu'il refusa. Enfin quelques avantages remportés par le

maréchal de Villars, accélèrent la *paix d'Utrecht*, qui fut signée le 11 avril 1713. Les Pays-Bas, tels que Charles II les avait possédés, rentrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Le 3 février 1730, mourut à Gand, à l'âge de 92 ans, *Philippe Erard Van der Noot*, notre treizième évêque. Natif de Bruxelles, il avait été prévôt de la métropole de Malines, et avait été appelé aux fonctions épiscopales le 4 juin 1695. *Jean-Baptiste de Smet*, né à Lokeren, d'abord évêque d'Ypres et chanoine de Malines, lui succéda le 9 mars 1732, et mourut en 1741.

Le 31 août 1731, S. A. I. le duc de Lorraine, depuis empereur, sous le nom de François I.er, arrive à Gand et loge à l'hôtel magnifique du baron de Kieseghem.

Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI, regretté de tous ses sujets qu'il avait gouvernés avec bonté, succéda à son père et épousa, le 12 févier 1736, François duc de Lorraine et de Bar, qu'elle associa plus tard à la co-régence de ses états.

Le 31 juillet 1739, mademoiselle *Schautheet*, mourut à Gand, à l'âge de 106 ans.

On éprouva en 1740, à Gand et dans toute la Belgique, un hiver des plus rigoureux. Il commença à geler la veille des Rois, et le dégel ne s'annonça que 65 jours après.

Marie-Thérèse privée de son père à l'âge de 23 ans, et n'ayant plus que quelques débris de troupes découragées à opposer aux rois de France, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Pologne qui l'attaquaient à la fois pour se partager son bel héritage, déploya un héroïsme et un génie qui triomphèrent enfin de tous ses ennemis.

Le 7 janvier 1744, le duc Charles de Lorraine épousa à Vienne l'archiduchesse Marie-Anne. Le lendemain de leur mariage, Marie-Thérèse leur donna le gouvernement-général des Pays-Bas. Ils arrivèrent à Gand, le 24 avril et ils y célébrèrent avec beaucoup de pompe l'inauguration solennelle de Marie-Thérèse, comme comtesse de Flandre. Le duc Charles reçut le serment de fidélité des États de Flandre et jura au nom de la souveraine de respecter et de faire respecter les lois et privilèges de cette province. Le 16 décembre de cette année, l'intéressante épouse du duc Charles,

dont la douceur était passée en proverbe en Flandre, mourut des suites d'une couche prématurée, ayant à peine atteint l'âge de 23 ans.

En 1745, Louis XV, échappé d'une maladie qui avait fait trembler toute la France, envoie aux Pays-Bas le maréchal de Saxe, à la tête d'une armeé de 100,000 hommes, et remporta le 11 mai une victoire célèbre dans les plaines de Fontenoi, sur l'armée anglaise, hanovrienne et hollandaise. Tournai se rendit, et le 9 juillet un corps nombreux de troupes françaises, sous les ordres de *Du Chalas,* lieutenant-général, attaqua les troupes alliées au nombre d'environ 6000, commandées par le général autrichien *Baron de Molck,* qui avait reçu l'ordre d'entrer dans la ville de Gand. Ce faible corps d'armée fut entièrement battu à Melle, village à une lieue de la ville. Plusieurs officiers français se distinguèrent dans ce combat par des actions étonnantes de bravoure. Plus de 500 hommes restèrent sur la place et environ 1500 alliés, presque tous anglais, furent faits prisonniers de guerre. Deux jours après, le onze juillet, le *comte de Lowendal,* danois de naissance, qui commandait sous les ordres du

prince de Saxe, entra dans la ville par surprise, à la pointe du jour, et s'empara de tous les magasins de l'armée confédérée : ils consistaient en une immense quantité de provisions de guerre et de bouche, et en plusieurs millions de marchandises appartenant aux anglais. Sept cents hommes, qui formaient la garnison du château, se rendirent le 15, et le baron *de Kieseghem*, grand-bailli et gouverneur de la ville fut fait prisonnier de guerre. Le roi de France, Louis XV, fit son entrée solennelle le 25 du même mois. Toutes les confréries avaient été à sa rencontre, et la garnison formait une double haie. Il fut conduit avec le dauphin au palais épiscopal, où son logement lui avait été préparé. Dans le mois de février 1748, le roi de France avait nommé le maréchal de Saxe, gouverneur des pays conquis, et ce dernier recevait en cette qualité un traitement annuel de 180 mille florins payés par les villes de la Belgique qu'il administra avec beaucoup de rigueur et de sévérité. De tous les impôts, celui sur les passe-ports excita le plus de mécontentement. Quand un Belge voulait voyager d'une ville à une autre, il devait

prendre un passe-port, qui n'était jamais accordé pour moins de trois mois, et qu'on payait trois couronnes au gouverneur-général.

Alarmés des succès du prince de Saxe, les anglais et les hollandais firent des propositions de paix entre toutes les puissances belligérantes. Les hostilités cessèrent le 3 mai 1748, et le traité définitif fut signé à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre suivant. On vit avec plaisir à Gand, le départ prochain des français, car on était surtout outré des passe-ports du maréchal de Saxe. Le 3 novembre, le général *comte de Grune* et le conseiller privé *de Neny*, vinrent à Bruxelles pour traiter de l'évacuation des troupes françaises; le *vicomte de Cayla* et l'intendant-général *de Sechelles*, qui avait levé pour les français des taxes, des vingtièmes deniers, des capitations, etc., furent nommés commissaires de Louis XV. Après plusieurs conférences, les quatre commissaires signèrent une convention par laquelle les français, sous le commandement de M. *de Graulet*, devaient quitter Gand le 28 janvier 1749, et se retirer sur Mons, ce qui eut lieu. Peu après les régimens autrichiens reparurent et furent

accueillis avec de grandes démonstrations de joie.

Le 9 novembre 1752, S. A. R. le duc Charles de Lorraine assiste au tir-à-l'oiseau de la confrérie de S.t-George et se fait inscrire en qualité de membre de cette société. Le lendemain il abat l'oiseau-royal.

Le 17 juillet 1760, à une heure trois-quarts après minuit, on éprouva à Gand un tremblement de terre qui se fit sentir à diverses reprises : quelques personnes furent renversées et légèrement blessées.

Maximilien Antoine Vander Noot, quinzième évêque de Gand, mourut en l'année 1770, à l'âge de 85 ans. Né à Bruxelles, il avait été chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon, et président du séminaire épiscopal. Il était neveu de l'évêque *Philippe Erard* et fut appelé aux fonctions épiscopales en 1742, par l'impératrice, reine de Hongrie, souveraine des Pays-Bas.

Le 14 décembre 1771, *Gérard van Eersel* fut nommé à l'évêché de Gand, dont il fut le seizième évêque. Il mourut le 24 mai 1778. Né à Anvers, le 28 décembre 1713, il avait été *primus* à l'université de Louvain.

Le 20 septembre 1773, les jésuites sont supprimés à Gand : leur collége et leur église sont fermés; on y applique les scellés.

Marie-Thérèse meurt à Vienne le 29 novembre 1780; elle avait régné pendant 40 ans et en avait vécu 63. On célébra ses obsèques avec beaucoup de pompe dans l'église de Saint-Bavon. Cette grande reine fut pleurée sincèrement par tous les Belges, pour lesquels elle fut toujours la plus tendre des mères. Elle eut la gloire de les rendre heureux, après avoir repoussé victorieusement les ennemis qui semblaient avoir conjuré le démembrement des Pays-Bas. Sous son règne d'heureuse mémoire, l'agriculture, le commerce, les manufactures parvinrent à un très-haut dégré de prospérité : les beaux-arts brillèrent d'un nouvel éclat, la peinture, la gravure, la sculpture et l'architecture firent de grands progrès. Cette princesse avait déclaré que l'étude et la profession des arts libéraux ne faisaient plus perdre les titres de noblesse; elle avait créé des bibliothèques pour l'instruction et l'agrément de ses sujets, et institué des académies, des universités et des colléges, que la reconnais-

sance publique appela *Thérésiens*, du nom de leur auguste et immortelle fondatrice.

Le 30 novembre, *Joseph II* annonça aux états de Flandre la mort de son auguste mère et les assura en même temps que les priviléges, immunités et coutumes des provinces belgiques seraient fidèlement maintenus. Le 15 juin 1781, il vint incognito à Gand, et admira avec étonnement son opulence, ses richesses et sa prospérité. Arrivé dans la rue des Rémouleurs (*Slyp-straet*) près de la maison portant le n.° 90, il descend de sa voiture et se met à genoux en rencontrant un prêtre qui portait les derniers secours spirituels à un malade. Il alla loger à l'hôtel de *St.-Sébastien*, sur le Kauter.

Le 31 juillet 1781, *le duc Albert de Saxe-Teschen* et l'archiduchesse *Marie-Christine*, son épouse, font leur entrée solennelle à Gand, en qualité de gouverneurs-généraux des Pays-Bas. Joseph II est inauguré comme comte de Flandre, sur le marché du Vendredi. Il est représenté par le duc Albert, qui en son nom fait le serment d'observer le pacte de la *Joyeuse-entrée*, tel que Marie-Thérèse l'avait

juré. Joseph II en montant sur le trône, avait formé le projet d'exécuter par la force de nombreuses réformes, aussi bien dans l'état ecclésiastique que dans la magistrature; mais négligeant les leçons de l'expérience, et oubliant qu'on ne commande point tout-à-coup à la pensée, il fit paraître successivement des édits dans lesquels les représentans de la nation crurent voir l'anéantissement de leurs priviléges.

Le 12 novembre 1781, les gouverneurs-généraux font connaître que la religion catholique sera toujours la religion de l'état; mais que néanmoins la charité chrétienne et l'humanité obligeaient l'empereur à accorder la liberté de leur culte à toutes les communions protestantes, sous la condition expresse que les édifices où les prêches auraient lieu, ne porteraient aucun signe extérieur.

Continuant à étendre sa main réformatrice sur la Belgique, Joseph II fait publier vers le milieu du mois de décembre 1781, que les enfans nés d'un père catholique et d'une mère protestante seraient élevés dans la religion catholique; mais que si le père professait la

religion protestante, les garçons suivraient la religion du père, et les filles seraient élevées dans celle de la mère. L'archevêque de Malines s'opposa de toute sa puissance à cette ordonnance, ainsi qu'à celle du même mois, par laquelle il était défendu de s'adresser au saint siége pour obtenir des dispenses de mariages. Le Belge naturellement religieux et fort attaché à ses lois et aux habitudes de ses pères, s'aigrit contre le gouvernement de Joseph II, et la résistance, fomentée d'ailleurs par une partie du clergé et de la magistrature, s'accroît de jour en jour.

Par un décret du 4 septembre 1782, il est défendu de traîner par les rues sur une claie le corps de ceux qui s'étaient suicidés. Quelques années auparavant, Marie-Thérèse cédant à ses sentimens d'humanité, avait aboli l'affreuse torture.

Le 17 mars 1783, il parut à Gand un édit de l'empereur qui supprimait plusieurs couvents d'hommes et de femmes : en voici le commencement :

« Considérant que plusieurs ordres reli-
» gieux qui mènent seulement une vie

» contemplative, et qui sont à cet égard des » membres inutiles à la société civile, ne font » aucun bien à leur prochain, je suis obligé » d'en faire une abolition générale dans mes » états, etc., etc. »

En vertu de cet édit les couvents suivans furent supprimés pendant le cours de 1783 et 1784, savoir :

Les Chartreux, situés en face du pont du même nom; les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, à Melle, près de Gand; les Thérésiennes ou les Carmélites; elles habitaient depuis 1625 dans la rue de la Caverne, *Hol-straete*, et avaient été fondées le 20 septembre 1622, par Albert et Isabelle, qui permettaient à *quelques dames de leur hôtel de fonder une maison de carmélites;* les chanoinesses régulières, dites de *Galilée*, dans la *rue Haute*, à l'endroit marqué n.os 15 et 17; les chanoinesses régulières de S.te-Barbe, dite de *Jérusalem*, dont le couvent se trouvait en partie rue de St.-Etienne (*in de Stefhen-straete*) à l'endroit marqué nos 27 et 29; il était encore appelé la *maison de Dieu* et la *maison de S.te-Barbe;* le couvent de S.te-Agnès, qui servit long-temps de douane,

de magasin militaire, et est destiné aujourd'hui à l'*École des arts et métiers.*

Les *chanoinesses régulières* dite de *Deynze.* On leur avait élevé en 1501, un monastère à côté de l'église de St.-Martin. Elles s'occupaient de l'éducation de la jeunesse et furent en 1794 définitivement expulsées de leur couvent qui sert maintenant d'hôpital militaire.

Les *Urbanistes,* de la règle de S.te-Claire, (*claressen* ou *clarissen*) ainsi nommées de la réforme du pape Urbain VIII; elles habitaient sur la Lys-au-bois une maison marquée des n.os 10 et 12; leur église a été conservée. Elles furent entièrement supprimées en 1793.

Les dominicaines *(Predikheeressen).* Elles habitaient, lors de leur suppression en 1783, dans le *nieuw-land,* à l'endroit marqué aujourd'hui n.o 22.

Les *Riches claires.* Elles s'étaient établies en 1623, dans la rue de St.-Liévin, à l'endroit marqué n.os 28 et 30, où elles élevèrent un nouveau monastère. Elles portaient des habits d'un drap bleu pâle, et des scapulaires d'un drap bleu foncé : leur coiffe était extrêmement gracieuse et rien n'égalait leur propreté. On les supprima en 1783.

Les *Pauvres claires*. Leur couvent était situé *rue d'or*, près du petit pont nommé *hofkins-brugge*, où est la maison n.° 3, etc. Ces religieuses étaient encore appelées *Colétines*, parce que Sainte-Colette introduisit dans leur couvent plusieurs réformes très-austères et qu'elle y mourut en 1447. Il fut supprimé le 17 mars 1783.

Les *Annonciates*. Leur couvent existait dans un vaste édifice situé au coin de la rue dite *stoppel-straet*. Leur monastère, quelquefois nommé la *maison de Sainte-Catherine*, fut supprimé en 1783.

Les *Sœurs de la conception* ou de *pénitence*. Elles habitaient dans la rue dite *Neder-Scheld-straete*, derrière l'église de St.-Bavon. Elles furent supprimées en 1784.

Les *Sœurs grises*, près de l'église de Saint-Jacques, ou sœurs du tiers-ordre de Saint-François. Elles habitaient près du *pont au loup*, sur la rive droite du fossé d'Othon. Elles furent supprimées en 1784. Sur l'emplacement de leur monastère, en face du collége royal, le maître maçon *Pierre Colpaert* a bâti les deux rues dites *des pénitentes*.

Les *Capucines*. Fondées par sœur Claire de Mons, princesse de Ligne, décédée en 1667. Ces religieuses habitaient au *Reep*, dans la maison marquée aujourd'hui n.° 76. On les supprima en 1783.

Les autres couvents de femmes conservés alors à Gand, étaient :

Les *Ursulines*, demeurant au bas du *Zandberg*. Ces religieuses étaient très-utiles sous le rapport de l'éducation, et ce fut par cette considération que l'empereur Joseph II leur avait cédé l'ancien couvent de galilée; mais elles furent supprimées en 1796.

Les *Sœurs noires*. Elles habitaient dans la rue des Charretiers (*waeghenaers-straete*), à-peu-près en face de la *maison des brasseurs*. On n'y admettait point de gantoises. Cette congrégation qui avait bien mérité de la religion, de l'humanité et de la patrie, fut supprimée en 1794, ainsi que les *Sœurs de St.-Georges*. Ces dernières religieuses habitaient près du petit béguinage. Quoique vouées à l'instruction de la jeunesse, elles ne purent échapper à la suppression qui frappait tous ces établissemens.

Les couvents qui suivent furent rétablis en 1790 et 1791 : les Chartreux ; les Thérésiennes ou Carmélites ; les chanoinesses régulières de S.te-Barbe, dites de *Jérusalem;* les chanoinesses régulières dites de *Deynze;* les Urbanistes ; les Annonciates; les Capucines; mais en l'an V de la république française (1796), ils furent de nouveau supprimés et les bâtimens vendus publiquement.

Le 21 avril 1784, le chapitre de Ste.-Pharaïlde, qui depuis le commencement du siècle dernier se tenait dans l'église de St.-Nicolas, est transporté ainsi que les reliques de cette sainte, dans la belle église des ci-devant jésuites, consacrée à St.-Liévin. Cette église, sur l'emplacement de laquelle se trouve la magnifique salle du palais de l'Université, fut abattue en 1801.

Par une ordonnance du 24 juin il est défendu d'enterrer désormais dans les églises et dans les cimetières situés au milieu des villes, bourgs et villages; il est ordonné sans distinction que les inhumations devaient avoir lieu à la campagne.

En 1785, l'appel au pape est abrogé; le

souverain des Pays-Bas statue sur les contestations portées à la connaissance du chef de l'église catholique : Joseph II s'attribue également le pouvoir de connaître des nullités en matières des empêchemens à la célébration des mariages. Ces empiétemens sur la puissance pontificale, excitèrent le plus vif mécontentement parmi le clergé. Attaquant bientôt les habitudes et les objets de l'antique vénération des Belges, l'empereur abolit les confréries, les associations religieuses, et supprime les processions et les dédicaces.

Le 17 octobre 1786 fut publié un édit de l'empereur, touchant l'érection du séminaire-général à Louvain, pour les jeunes théologiens.

Sentant que l'unité dans la marche de la justice est de première nécessité chez une nation policée et le plus grand bienfait dont elle puisse jouir, Joseph II, dont les réformes froissaient violemment les intérêts du clergé et ceux de la noblesse, porta le 3 novembre 1786 un décret sur l'administration de la justice. Le décret, en simplifiait la marche et donnait des règles fixes à toute procédure; de nouveaux

tribunaux de première instance devaient être composés à peu près comme ceux qui existent encore maintenant : Bruxelles devait être le siège d'une cour de révision et d'une cour d'appel des sentences portées par les tribunaux de première instance; toutes les espèces de juridictions féodales étaient supprimées. Ce nouveau décret fut aussi mal accueilli à Gand que dans les autres villes de la Belgique. La noblesse irritée de se voir lézée dans ses prérogatives s'unit au clergé et se disposa à résister ouvertement aux ordonnances impériales.

Le 1.er mai 1787, le tribunal de première instance de Gand fut mis en activité, et le lendemain le président et les conseillers publièrent une circulaire.

Le 6 juin 1787, paraît une remontrance des États de Flandre au sujet des infractions aux constitutions des Pays-Bas. On y avait joint :

1.° La capitulation du comte de Malborough, de l'année 1706.

2.° Des plaintes contre le colonel *De Brou*.

3.° Une note des sommes payées en sub-

sides et en dons gratuits depuis 1755—1786. Elle s'élevait à 74,381,484 fl.

Le 10, les députés des États de Flandre reviennent de Bruxelles à Gand, apportant les décrets des gouverneurs-généraux, et sont reçus avec de grandes démonstrations de joie.

Le 12, le magistrat fait publier les deux décrets des gouverneurs-généraux Marie-Christine et son époux le duc Albert-Casimir, par lesquels ils déclarent *suspendre* toute disposition contraire aux constitutions de la Flandre, avec assurance qu'ils engageraient S. M. à conserver la *Joyeuse-Entrée*. A cette occasion le magistrat de Gand exhorte les habitans à illuminer toutes leurs maisons; plusieurs nobles saisissant cette circonstance, pour gagner le suffrage du peuple, lui donnèrent le même jour une fête sur le Marché-du-Vendredi. On y fit rôtir deux bœufs et six moutons qui furent distribués au son de la cloche de triomphe, du carillon et du bruit de l'artillerie, ainsi que six mille pains, deux barriques de vin rouge, deux de vin blanc et cent tonnes de bierre. Tout ce qui avait servi au repas fut ensuite pillé et emporté par la populace.

Le départ pour Vienne, d'une députation des états de toutes les provinces et des représentans du tiers-état, fut ordonné par une dépêche de Joseph II, du 3 juillet. Les quatre députés choisis par le conseil de Flandre, furent : le chanoine de Graeve, grand-chantre de St.-Bavon; le vicomte Vilain XIIII, grand-bailli de Gand; le comte de Dellafaille d'Assenède et M. Rohaert, pensionnaire de la ville. La députation partit dans les premiers jours du mois d'août avec les gouverneurs-généraux, qui furent remplacés *ad interim*, dans le gouvernement des Pays-Bas, par le comte de Murray, homme conciliant et prudent. Arrivée à Vienne, l'empereur répondit, après en avoir entendu l'orateur, qu'il ne désirait rien tant que le bonheur et la prospérité des Belges; que l'uniformité des lois civiles n'avait trouvé pour adversaires que les hommes intéressés à conserver d'anciens abus; qu'il tâcherait de concilier avec des améliorations que réclamait le progrès des lumières et de la civilisation, les anciens principes de la *Joyeuse-Entrée*. Cette réponse énergique étonna les membres des états qui ne s'attendaient nullement à une

telle réception, et après s'être reposés quelque temps à Vienne, ils revinrent en Belgique.

Cependant les patriotes bruxellois avaient déjà pris la cocarde brabançonne et avaient résisté ouvertement au comte de Murray, qui avait fait ranger ses troupes en bataille. Le comte de Belgioso, ministre de l'empereur, fut remplacé par le comte de Trautmansdorf, homme adroit et dissimulé : le commandement général des troupes impériales dans les Pays-Bas avait été donné au comte d'Alton, général d'un caractère opiniâtre et fier. Les efforts de l'empereur pour la rouverture des cours au séminaire général de Louvain n'eurent guère d'autre résultat que de faire remplacer 27 membres de l'université ; les élèves instigués par leurs professeurs, méconnaissaient les ordres du souverain.

L'année 1788 se passa sans événement remarquable pour la ville de Gand ; le temps se consumait dans l'attente, et les esprits s'aigrissaient de plus en plus contre le gouvernement de l'Autriche intimidé et embarrassé par les remontrances continuelles des états de Brabant et de Flandre.

L'avocat *Vonck*, de Bruxelles, homme de beaucoup d'instruction et d'esprit, mais d'un caractère violent, avait formé sous le nom de *pro aris et focis, pour la religion et la patrie*, une association secrète, dont le but était de lever dans le silence une armée patriotique. Découverts bientôt par la vigilance du général d'Alton, les principaux membres qui la composaient, passèrent en secret en Hollande, et se rassemblèrent à Breda, où ils formèrent ouvertement une armée qui grossissait chaque jour : un ancien officier, *Van der Meersch*, de Menin, en prend le commandement, après que les abbés de St.-Bernard et de Tongerloo lui eussent garanti une somme de cent mille florins. Avant de pénétrer en Belgique, le comité de Breda envoya au gouvernement autrichien une espèce de manifeste par lequel il ordonnait de prendre les armes contre Joseph II. Celui-ci était déclaré déchu de la souveraineté des Pays-Bas, pour avoir substitué sa volonté à la loi et avoir violé les priviléges qu'il avait juré d'observer.

Cependant Van der Meersch avait remporté à Turnhout de grands avantages sur le général

autrichien Schrœder. Le feu de l'insurrection embrase toutes les provinces, et les patriotes se rassemblent à St.-Nicolas, d'abord au nombre de trois à quatre cents : deux jours après on en comptait déjà plus de 1000, accourus de tous les côtés de la Flandre; le jeune *prince de Ligne* et le sieur *De Veau* étaient à leur tête. Ils lèvent des contributions pour acheter des armes et des vivres. Sur ces entrefaites, quelques patriotes gantois partent de St.-Nicolas et se rendent à Wetteren, où ils s'emparent de plusieurs bâtimens chargés d'habits, de chemises, de souliers, etc., expédiés de Gand aux troupes de l'empereur.

Cédant aux sollicitations répétées qu'on leur faisait, les patriotes, maître de Lokeren et de St.-Nicolas, se présentent, le vendredi 13 novembre 1789, à 7 heures du matin, devant la ville Gand, et y entrent au nombre seulement d'environ 600 hommes, par la porte de Bruges et celle du Sas. Divisés en trois colonnes, ils livrent des escarmouches dans divers quartiers, bon nombre de bourgeois et de moines se joignent à eux: des combats partiels durent pendant trois heures, et enfin les différens

détachemens de la garnison autrichienne se rassemblent sur le Kauter ainsi que dans les rues environnantes, et l'on s'y bat avec fureur. Enfin les autrichiens forcés d'abandonner ce poste, se divisent en deux colonnes et vers 5 heures du soir ils battent en retraite vers leur caserne, par le pont Madou (*Walpoort-brugge*) et celui de la *Ketel-poorte*. On se bat encore avec acharnement sur la place de St.-Pierre; les patriotes tirent par les fenêtres des maisons, et le soir même les impériaux n'occupent plus que les casernes et la citadelle. Sûrs de la victoire, les patriotes se dispersèrent et la populace se met à piller plusieurs maisons, entr'autres, celle du procureur-général *Maroucx*, du greffier des états *d'Hoop*, et du substitut-fiscal *Pulincx*, qui court risque de perdre la vie. Le comité secret des représentans du peuple s'assemble en partie dans la maison d'un certain *Closse*, sur le Marché-au-grain, et en partie dans le cloître des Augustins. Pendant la nuit plusieurs patrouilles autrichiennes commettent de grands excès dans les rues voisines de leurs casernes.

Le lendemain le général Schrœder se retire

dans le château avec 3300 hommes et 16 pièces de canons, qu'il place sur les murailles; il établit également une batterie formidable de la porte d'Anvers à la porte du Sas, et il menace la ville d'une attaque de ce côté. Ce jour entier se passe à s'observer, à échanger sans relâche des coups de fusil, et à lancer sur la ville des boulets et des grenades qui mettent le feu aux maisons situées près du *Pas-brugge* et du *Marché-aux-veaux*.

La journée du 15 fut pleine d'alarmes pour la ville de Gand : le curé de Saint-Nicolas, M. *De Bast*, avait dit la messe sur un tambour, devant la porte de son église, et avait donné l'absolution générale aux patriotes, les exhortant à se battre avec courage pour la religion et la patrie. Les autrichiens s'avancent jusqu'à la porte du Sas, et menacent de pénétrer dans la ville par la Cour du Prince; mais arrêtés au Rabot par le courage des patriotes, ils sont forcés de rebrousser chemin, et mettent le feu à une meule de blé. Leur fureur tombe alors sur les habitans du quartier de St.-Sauveur, où ils pillent plusieurs maisons, en réduisent plusieurs autres en cendres et égorgent quelques bourgeois.

Cependant les patriotes assiégeaient inutilement les casernes. Le général Schrœder, afin d'opérer une jonction avec les troupes qui s'y trouvaient renfermées, tâchait de pénétrer en ville par le Pas-brugge, avec une forte division d'infanterie et de la grosse artillerie. A peine était-il arrivé sur le Marché-aux-veaux, qu'un canonnier fut tué, et qu'il fut lui-même grièvement blessé à la cuisse par un enfant de douze ans qui tira un petit canon à l'instant où il s'avançait à la tête de son bataillon. Il fut rapporté au château. Les troupes, privées de chef, commencèrent à piller, à assassiner et à mettre le feu à différentes maisons, et à entraîner dans le château quelques bourgeois, sans distinction de rang ou d'âge, comme ils l'avaient déjà fait dans le quartier de St.-Sauveur. Entre temps les soldats assiégés dans les casernes, furent obligés de renoncer à leur entreprise de se joindre à ceux du château, en passant par le *pré des moines*.

Pendant la nuit du dimanche au lundi l'on entendit le bruit continuel de l'artillerie et la cloche d'allarme; et l'air était éclairé par les flammes de plusieurs quartiers de la ville, incendiés par les autrichiens.

Le 16 novembre, les bourgeois ayant puisé une nouvelle ardeur dans les violences commises par les impériaux et voyant leur nombre accru de 500 patriotes de Courtrai, régulièrement organisés, se précipitent sur les casernes qui se rendent à trois heures après-midi. Le colonel *Lunden* dépose les armes avec 862 hommes, qui furent transportés comme prisonnier de guerre dans les cloîtres et ensuite à la maison de correction, sous la conduite de plus de 20,000 hommes, femmes et enfans. Le colonel Lunden fut forcé d'écrire au général *d'Arberg*, commandant du château, une lettre dans laquelle il lui disait qu'ayant perdu tout espoir de conserver la ville, il s'était rendu au peuple, et qu'il l'engageait à en faire de même; qu'il deviendrait victime de la fureur populaire, lui et sa famille, s'il n'abandonnait le château dans un très-court délai. A la réception de cette lettre, le général d'Arberg résolut d'évacuer le château, ce qu'il effectua pendant la nuit. La garnison composée de 3000 hommes, emmena seulement avec elle quelques pièces d'artillerie, abandonna tous ses magasins aux patriotes et

se retira en désordre sur Lokeren, Termonde, Asch et de là à Bruxelles.

Cette bagarre dura quatre jours et coûta la vie à environ deux cents autrichiens : la perte des patriotes fut beaucoup moindre; mais la plupart de ceux qu'ils perdirent moururent des suites de leurs blessures. En peu de jours, toutes les autres villes de la Flandre tombèrent au pouvoir des patriotes et les impériaux se retirèrent sur la capitale du Brabant.

Le 19 novembre, le comité siégeant à Gand, et représentant le peuple de la province de Flandre, est convoqué à la maison-de-ville pour le 22, afin d'y aviser, *au nom du peuple*, aux mesures qu'exigeaient les circonstances.

Le 1.er décembre le conseiller de Grave, est proclamé à l'unanimité dans l'assemblée des états de la Flandre, pensionnaire adjoint des états avec un traitement de 5000 florins.

Le 24 décembre paraît un mandement de l'évêque de Gand ainsi que des évêques d'Ipres et de Bruges, engageant les curés de leur diocèse, à soulever le peuple contre l'empereur. Le même jour Vandernoot, précédé d'un brillant cortège, fait son entrée triomphale dans la

ville de Gand, au son de toutes les cloches. Il est reçu et traité à la maison-de-ville, comme un libérateur et un souverain.

Les états de Flandre, de Brabant, de Hainaut et de Namur, après avoir proclamé leur indépendance, signèrent à Bruxelles un acte d'union rédigé par Vandernoot, agent plénipotentiaire du peuple brabançon et par *Van Eupen*, grand pénitencier d'Anvers, homme adroit : ces deux personnages étaient, pour ainsi dire, les deux représentans du clergé et faisaient tous leurs efforts pour que le gouvernement passât aux mains des prêtres et des moines : Vonck, au contraire, travaillait à établir une démocratie pure dans les provinces qui venaient de briser le sceptre de l'Autriche. Le 26 décembre, le projet de Vandernoot et de Van Eupen fut adopté par les états de chaque province, qui s'arrogèrent le droit de se faire inaugurer comme leurs anciens souverains. Cette cérémonie eut lieu à Gand, le 4 janvier 1790, sur un théâtre magnifique élevé au milieu du Marché-du-Vendredi. L'*ex-inauguration* de Joseph II s'y fit d'abord avec les cérémonies ordinaires du

clergé, en présence des trois états, de la noblesse, des villes et des châtellenies de la province et du comté de Flandre, qui avaient coutume d'assister aux inaugurations solennelles de nos anciens comtes; les trois états se prêtèrent alternativement le serment de fidélité, entre les mains du premier pensionnaire Rohaert; ce serment fut fait *au peuple* et non point aux états, comme représentans du peuple. Un manifeste fut publié à cette occasion.

Le 25 février 1790, le *comte de Cobentzel* écrivit aux états de Flandre pour leur annoncer la mort de Joseph II, décédé le 20 du même mois. Il priait les états de suspendre la guerre et d'envoyer des députés pour aviser avec lui aux moyens de rétablir la paix et de célébrer l'inauguration de Léopold. On ne lui donna aucune réponse. Joseph II avait des connaissances et de l'esprit : il était humain, franc et loyal; il voulait sincèrement le bien, mais toujours occupé des moyens de le faire exécuter, aussi vite que son génie l'avait conçu, il n'attendait pas que l'expérience eut mûri et consacré ses projets d'amélioration. Il fut malheureux, et victime des abus qu'il

voulait réprimer : mais le temps qui finit tôt ou tard par rendre justice, a conservé la plupart de ses réformes, et Joseph II doit recueillir la gloire d'avoir osé tracer le premier les principes constitutionnels qui font aujourd'hui le bonheur de la Belgique.

Le même jour, le général Van der Meersch fut reçu à Gand avec de grandes démonstrations de joie. Il partit pour Courtrai, probablement dans le but d'y organiser le gouvernement démocratique, et revint par Bruges dans la capitale de la Flandre.

Léopold, successeur de Joseph II, était un prince d'un caractère paisible et ami des arts. Son ministre, le comte Cobentzel, avait reçu de sa part de nouveaux ordres pour engager insensiblement à rentrer dans l'obéissance, les Belges, qu'il ne disait qu'égarés; *puisqu'ils se croyent heureux par leurs priviléges,* dit-il un jour, *je veux les leur rendre; j'oublie tout: qu'ils m'aiment.* Le souverain pontife unit sa voix à celle de Léopold, pour étouffer tout esprit de révolte; mais elle ne fut pas écoutée et la révolution continua.

Tandis que le général Van der Meersch,

retiré à Namur, à la tête d'une armée indisciplinée et corrompue, et que Vandernoot ainsi que Van Eupen se disputaient la souveraineté de la Belgique, la *Collace* de Gand (1), fit publier le 27 avril une constitution calquée sur celle des Américains des États-Unis. Cette pièce remarquable renfermait 22 articles.

Le 26 parut un autre règlement de la *Collace*, sur l'organisation du gouvernement particulier de la ville de Gand. Il consistait en 34 articles et consacrait le principe de la *souveraineté du peuple*.

Le 31 mai le capitaine *De Weert*, accompagné de 300 soldats, le pistolet d'une main et les ordres des états de Flandre de l'autre, arrête, au château de l'évêque de Gand, à Loochristi, où il était allé passer quelque temps avec son épouse et ses enfans, le *duc d'Ursel*, qu'on savait ne point être du parti de la

---

(1) Ce corps représentatif de la commune était composé des échevins qui avaient été en fonctions les deux années précédentes, et auxquels on ajoutait 42 nobles ou bourgeois des plus notables. Ce corps n'était élu que pour une seule session.

révolution. Celui-ci fut gardé étroitement dans l'abbaye de Baudeloo, jusqu'au 22 juillet, et enlevé de là par un membre de la commune de Gand, et un lieutenant accompagné de quelques soldats. Comme il faisait quelque résistance, il fut traîné par les cheveux du haut en bas des escaliers et jeté, tout couvert de sang, dans une voiture qui devait le transporter en Brabant. La confrérie de Saint-Antoine le fit évader aux portes de la ville, et huit jours après il arriva à Douai.

Le 23 juin, les habitans du plat-pays de la province commencèrent à prêter serment de fidélité aux états de Flandre. Leur nombre se montait au 18 octobre à 138,063 hommes à pied et à cheval. Beaucoup d'entr'eux avaient des armes et des uniformes.

Le 23 juillet, le magistrat de Gand est renouvelé selon la constitution. Comme on tardait à publier la nouvelle organisation, le peuple voulut user de *sa souveraineté,* et environna en très-grand nombre et à plusieurs reprises dans la journée, le bâtiment de la maison-de-ville. Après de longs pourparlers, son orateur, le boulanger *Vande Velde,* exigea

et obtint des états de Flandre que l'organisation serait publiée sans remise. Afin d'annoncer cette nouvelle à ses commettans, il monta sur un amphithéâtre, dressé par ordre des états, sur le Marché-au-beurre, pour y recevoir le serment de fidélité des habitans de la campagne. C'est là que le peuple, voulant récompenser le triomphe de son orateur, lui mit sur la tête une couronne de laurier; à 7 heures du soir le renouvellement du magistrat fut publié au balcon de la maison-de-ville. On le publia ensuite dans les divers quartiers à la lueur des flambeaux, au son du carillon et de la grosse cloche; une brillante illumination eut lieu le même soir.

Le 10 septembre on planta à Gand sur le Marché-au-beurre, vis-à-vis la maison-de-ville, un *arbre de la liberté* : on y suspendit un drapeau sur lequel étaient peints, d'un côté, une sainte-vierge et de l'autre un lion avec ces mots : *la liberté ou la mort*. Depuis le couronnement du boulanger Vande Velde, on avait fait élever l'amphitéâtre sur le Marché-du-Vendredi, et c'est là que le 27 septembre les habitans de la campagne, conduits par leurs

curés, vinrent verser leurs dons patriotiques et faire aux états le serment de fidélité; ils étaient au nombre de 15,642.

Le 31 octobre, les ambassadeurs d'Angleterre, de Prusse et de Hollande, somment les Belges, d'après les instances de M. Mercy-d'Argenteau, nouveau ministre de Léopold, de rentrer sous l'obéissance de l'Autriche.

Cependant le feu de l'insurrection s'éteignait insensiblement : les paysans brabançons avaient été entièrement battus par les autrichiens, et Namur avait capitulé. Le bruit se répand à Gand le 2 décembre à 7 heures du matin, que les impériaux approchaient de Gand; on les y attendait avec anxiété et désir. Les troupes des états prennent la fuite après avoir pillé tous leurs magasins, et la *Collace* décide de reconnaître l'empereur Léopold, comme son souverain légitime. Quatre députés vont trouver près de Bruxelles le feld-maréchal *baron de Bender,* et lui présentent une requête. Celui-ci leur promet une loi d'amnistie et les engage avant tout à désarmer les patriotes. Le 5 décembre les états font vider tous les caissons dans des bateaux, où on

laisse à l'instant même entrer l'eau. Les officiers et soldats sont désarmés et on leur distribue de fortes sommes d'argent.

Le lendemain 6 décembre 1790, environ quatre mille impériaux, sous la conduite du *général De la Tour*, entrent dans la ville au son de toutes les cloches et du carillon du Beffroi. Le magistrat sort à la rencontre du général et lui offre les clés des portes de la ville. C'est ainsi qu'après beaucoup de troubles et de sang versé, la Flandre rentra momentanément sous la domination de la maison d'Autriche.

Le 25 janvier 1791, tous les membres des états du conseil de Flandre, renouvellent leur serment de fidélité ainsi que le magistrat de Gand, qui est rétabli dans l'état où il se trouvait le 13 novembre 1789.

Léopold avait confirmé l'archiduchesse Marie-Christine et son époux dans le gouvernement général des Pays-Bas. En attendant la réorganisation de toutes les branches d'administration, Léopold, qui désirait vivement ramener la tranquillité en Belgique, ordonna l'érection de trois comités, l'un devait examiner les affaires du conseil privé, le second

celles des finances et le troisième revoir les comptes et leur liquidation. Les édits de Joseph II, en matière ecclésiastique, furent révoqués, et cette révocation ramena la tranquillité et le calme dans tout le clergé de la Flandre. La fameuse université de Louvain fut aussi rétablie dans tous ses droits et priviléges.

Le 6 juillet 1791, le duc Albert Casimir de Saxe-Teschen et son épouse, sœur de l'empereur, surnommée à cause de sa bonté *la mère des pauvres,* prêtent le serment au nom de l'empereur Léopold II, qui est inauguré sur le Marché-du-Vendredi. Quoique les fêtes données à cette occasion aient été brillantes, tout esprit d'opposition n'était pas étouffé dans la ville de Gand et dans le reste de la Flandre. Les états de Brabant surtout, avaient été déclarés indignes des grâces de l'empereur.

Le 1.er mars 1792, l'empereur Léopold mourut à l'âge de 45 ans, sans avoir rendu autant qu'il le désirait le bonheur aux Belges. A peine son fils François II, fut-il monté sur le trône d'Autriche, qu'il déclara la guerre à la France, conjointement avec la Prusse.

Le duc de Saxe-Teschen est nommé général en chef de l'armée, et les autrichiens obtiennent d'abord quelques succès sur les français; mais ceux-ci devenant de jour en jour plus nombreux, pénètrent en Belgique et remportent le 6 novembre 1792, la célèbre victoire de Jemmapes, qui les rendit maître en peu de jours de tous les Pays-Bas. Le 12 novembre à 10 heures du matin, un trompette et trois officiers viennent sommer la ville de Gand de se rendre aux français, et l'après-midi le commandant La Bourdonnaie y entre avec quelques troupes. Il déclare dans sa proclamation que les Français viennent chez les Belges en *amis* et en *concitoyens* : qu'ils leur apportent la *liberté*, *l'egalité* et la *haine contre la royauté*.

Le 18, La Bourdonnaie fait convoquer les voisinages, comme en 1790, pour y choisir 49 députés, chargés de décider de quelle manière la commune devait se réunir pour l'élection des représentans du peuple de la ville de Gand.

Le 22, à peine les 49 bourgeois étaient-ils rassemblés, qu'ils furent troublés par les

réclamations de l'avocat *Meyer*, sous prétexte que leur élection était illégale et qu'il se trouvait beaucoup d'aristocrates parmi eux; suivi d'une foule innombrable de peuple, celui-ci se rend le 27, au son du tambour et des cloches dans l'église de St.-Bavon. Il y monte en chaire, préside l'assemblée et y proclame au bruit des acclamations, les noms de soixante représentans provisoires. La veille, les *sans-culottes*, à la tête desquels se trouvaient un charpentier nommé *De Vos*, avaient préludé aux cours de leurs dévastations, en renversant la statue de Charles V, élevée sur une colonne au milieu du Marché-du-Vendredi. On y planta à sa place, au son des cloches et au jeu du carillon, l'*arbre de la liberté*.

Le célèbre avocat *Vonck*, mourut à Lille, le 2 décembre; le jour suivant les 60 représentans du peuple de Gand, déclarent après avoir pris l'avis du commandant français Ferrand, que les bourgeois ne sont plus tenus d'accepter des assignats, puisque les troupes françaises étaient payées en argent. Cette nouvelle fit plaisir aux habitans, déjà victimes de plus d'un genre de vexations.

Le 15 décembre parut le fameux décret de la convention, qui abolissait toutes les constitutions particulières, les cloîtres, la noblesse, les dîmes, etc. Il fut lu à Gand, sous l'arbre de la liberté le 3 janvier 1793. Le 18, le général Dumourier force les Belges à former une *convention nationale*, à laquelle la province de la Flandre orientale devait fournir trente membres.

Le 22 février 1793, il se forma dans la belle église de St.-Bavon une *assemblée* et on y vota la réunion de la Belgique à la France. Cette réunion ne devait être qu'éphémère; les Français furent vaincus quelques jours après à Nerwinden, où ils éprouvèrent une défaite complète. Les autrichiens reparaissent à Bruxelles, le 24 mars. Le 27, quelques hussards impériaux s'avancent jusqu'aux portes de Gand, et le 29, toutes les troupes françaises avec leur artillerie défilent, depuis 5 heures du matin jusqu'à huit, et se retirent sur Lille. Le même jour les troupes de l'empereur rentrent à Gand. Le 31, le magistrat fait publier que les droits de villes, supprimés le 12 février par les Français, seraient perçus sur l'ancien

pied. Les administrations reprennent leurs fonctions.

Le 13 mai 1793, S. A. I. l'archiduc Charles, frère de l'empereur, fait avec beaucoup de pompe son entrée solennelle à Gand, en sa qualité de gouverneur-général des Pays-Bas, en remplacement de Marie-Christine qui venait de mourir. On lui donne des fêtes brillantes : le lendemain il assiste au tir-à-l'oiseau de la confrérie de St.-George, et abat l'oiseau royal.

Dans le mois de septembre 1793, l'armée hollandaise, forte d'environ 20,000 hommes et qui se trouvait au-dessus de Courtrai, bat en retraite, au grand étonnement de tous les habitans de Gand, et traverse leur ville.

Le 20 décembre 1793, les états de Flandre accordent à l'empereur François II, à titre de don gratuit, une somme de deux millions de florins, pour qu'il défende leur pays contre la nouvelle invasion des Français.

Le 18 janvier 1794, le duc d'Yorck, commandant des troupes anglaises en Flandre, donne une fête magnifique à la maison-de-ville de Gand, pour célébrer l'anniversaire de

la naissance de la reine d'Angleterre, sa mère.

Tandis que les Autrichiens poursuivaient leurs succès et prenaient successivement Condé, Valenciennes, le Quesnoi et Landrecies par capitulation, les Français avaient pénétré en Flandre par Courtrai et Ypres, et remporté le 26 mai 1794, la célèbre bataille de Fleurus, qui décida du sort de toute la Belgique.

Quelque temps après, l'armée française sous les ordres de Pichegru, envahit toute la Belgique, que le général autrichien Clairfait essaya en vain de couvrir avec une armée peu nombreuse et affaiblie : il eut du moins la gloire de faire une belle retraite sur Gand, qui tomba au pouvoir des Français le 4 juillet 1794 : en peu de temps tout le reste des Pays-Bas autrichiens éprouva le même sort.

Ainsi finit en Flandre le gouvernement de l'illustre maison d'Autriche, sous laquelle les Belges étaient passés par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, en 1477.

Les représentans du peuple français, qui étaient arrivés à la suite des armées, couvrent les murailles de Gand de décrets qui portaient

tous en tête les mots : *liberté* ou *la mort, guerre aux châteaux, paix aux chaumières*. Ces hommes avides et intrigans, sortis pour la plupart des dernières classes de la société, après avoir fait espérer aux Gantois la *liberté* et *l'égalité*, frappèrent leur ville d'une contribution de sept millions de francs; les autres villes et châtellenies le furent en proportion. Les prêtres et les nobles surtout, désignés sous le nom d'*aristocrates* étaient écrasés sous le poids des impositions. L'évêché, l'abbaye de St.-Pierre et celle de Baudeloo, furent taxés, chacun à un million de francs: des nobles, de dix à quatre-vingt mille francs: plusieurs bourgeois eux-mêmes ne furent pas épargnés et à défaut d'espèces monnoyées, on fut forcé de vendre l'argenterie. Les cloches de plusieurs églises furent brisées et fondues pour en faire des canons. Des tableaux précieux, des ouvrages d'art, des livres et des manuscrits furent enlevés dans les églises ainsi que dans les bibliothèques et envoyés à Paris, d'où ils ne furent rendus à la ville de Gand qu'en 1815, après la seconde abdication de Napoléon. Les sanctuaires même ne furent pas respectés, on

en arracha les vases sacrés et l'on ferma enfin les temples du Seigneur. Les réquisitions en grain, en foin, en chevaux, toiles et autres denrées ou marchandises étaient payées en assignats qui n'eurent bientôt aucune valeur.

La belle église paroissiale de St.-Michel avait été transformée, en 1796, en temple de *la Loi*: c'est là que se célébraient, aux décades du nouveau calendrier républicain, les mariages, les fêtes de l'Être Suprême, de la prise de la bastille, etc. Ces jours là, chaque *citoyen* était obligé de suspendre à ses fenêtres, un drapeau tricolore. On avait en outre érigé en plein air deux beaux autels, l'un sur le Marché-du-Vendredi et l'autre sur le Kauter. On y brûlait de l'encens devant les statues de la *Liberté* et de la *Force*, placées en face de ces autels. Les autorités civiles et militaires, soit lorsqu'elles se rendaient au temple, soit lorsqu'elles en revenaient en cortège, venaient y chanter des hymnes à l'Être-Suprême et à la Patrie.

Dans le courant de cette année 1794, *Ferdinand Marie de Lobkowitz*, prince du Saint-Empire, et dix-septième évêque de Gand, où il avait fait son entrée solennelle le 22 novem-

bre 1779, mourut à Munster. Il s'était retiré dans cette ville pour se dérober à l'insurrection qui avait troublé la Flandre depuis 1789.

Le 23 décembre 1794 (3 frimaire an III), on ressentit à Gand un froid si rigoureux, qu'on ne se rappelait pas d'en avoir éprouvé de tel : il dura sans aucun changement jusqu'au 8 pluviôse (28 janvier).

Le 14 février 1795 (26 pluviôse an III), on choisit pour ôtages plusieurs habitans des plus notables de la ville de Gand; ils sont transportés à Lille, et après y avoir été renfermés pendant neuf jours, ils obtiennent leur liberté.

Vers ce temps on avait érigé un *comité révolutionnaire de surveillance*. Ce comité qui exerçait toutes sortes de vexations sur les personnes qui ne partageaient pas ses opinions, avait à sa solde une troupe d'hommes tirés de la lie du peuple et appelés vulgairement *sans-culottes* ou *schuerders*.

Le 28 février (10 ventôse), une députation de la commune de Gand se présente à la barre de la convention pour se plaindre de la contribution de 7 millions, imposée à cette ville, par les représentans du peuple, le 30 novembre 1794.

Le 17 mars (27 ventôse), la ville de Gand est divisée en six sections, qui sont : l'union, la liberté, l'égalité, les champs, la fraternité et les droits de l'homme. Au coin des rues sont placés des écriteaux indiquant cette division, et la nouvelle dénomination des rues.

Le 18 juin 1796, paraît le décret du directoire exécutif, par lequel la Belgique était réunie à la république française ; cet état de chose est confirmé par le traité de paix signé entre le général français Bonaparte et l'archiduc Charles à Campo-Formio. Par ce traité l'empereur François cédait à la France toutes les provinces belgiques. La Flandre est divisée en deux départemens : Gand devient le chef-lieu de celui de l'Escaut et Bruges, celui de la Lys. Chacun de ces départemens est gouverné par cinq directeurs que le peuple appelle *rois*. La ville est régie par une municipalité chargée de tous les actes ayant rapport aux naissances, mariages, décès, etc.

Le 17 août (10 fructidor), on fait usage pour la première fois de la guillotine à Gand, pour exécuter un individu convaincu d'assassinat et de vol.

Les *Carmes déchaussés.* Ces moines qu'on croyait originaires du Mont Carmel, achetèrent en 1649 la *cour des lions,* où ils élevèrent dans la rue dite *Burg straet,* leur église et leur couvent qu'on a conservés. L'évêque Philippe Triest leur fit de grandes donations.

Les *Alexiens* nommés aussi en flamand *Celle-broeders.* Ils étaient déjà établis en 1454, sur le rempart de St.-Michel, près du pont appelé *torre-brugge.* Leur chapelle fut bâtie en 1480 et à cause de sa beauté, elle était regardée comme un des monumens les plus remarquables de la ville. Elle est aujourd'hui toute délabrée et le couvent des Alexiens est converti en prison militaire. Ces frères étaient utiles à plusieurs égards; ils soignaient les malades ainsi que les fous et faisaient les enterremens.

Outre ces abbayes d'hommes, un grand nombre d'abbayes de femmes furent aussi supprimées; ce sont :

L'*abbaye de la Byloke,* de l'ordre de Citeaux, fondée en 1201, en même temps que l'hôpital de ce nom.

L'*abbaye d'Oost-Eecloo,* aussi de l'ordre de

Citeaux, dont les religieuses occupaient lors de leur suppression une grande partie de la poterne, qu'elles étaient venu habiter après la destruction de leur couvent par les calvinistes.

L'abbaye de *Nonnen-bossche* ou de *nieuw-bossche*. Ces religieuses passèrent du pays de Waes dans la paroisse de Heusden, près de la ville de Gand, et l'on nomma leur nouvelle habitation le *nouveau bois*. Chassées de leur bois pendant nos troubles de religion, elles vinrent s'établir en 1602, sur le *pré vert*, près de l'église de S.te-Anne.

L'*abbaye de Groenenbriele*, qui appartenait à l'ordre de St.-Augustin. Cette congrégation remontait à l'année 1340, et avait son monastère à l'endroit appelé aujourd'hui la place Verte (*den groenen briel*).

L'*abbaye de Ter Haeghen*, mots qui signifient *vers la haie*. Forcées d'abandonner leur établissement fondé en 1220, près de la ville d'Axel, ces religieuses vinrent bientôt se réfugier à Gand, où on leur bâtit en 1614 leur monastère dans la rue des Meuniers. C'est dans ce couvent que le vénérable chanoine

de St.-Bavon, M. Triest, a fondé de nos jours, outre un institut pour les incurables, une école où les sourdes et muettes sans fortune, sont élevées et instruites *gratis.*

L'*abbaye de Doorsele,* de l'ordre de Cîteaux, ainsi nommée, parce que cette abbaye fut fondée en 1200, dans le métier d'Assenede, sans doute au milieu des ronces (*Doorensele*). Les religeuses habitèrent Evergbem, et pendant les troubles des Calvinistes, elles vinrent se réfugier à Gand, où elles firent élever leur monastère dans la rue des prêtres (*pape straete*), où il existe aujourd'hui un pensionnat de demoiselles.

Les *Bénédictines anglaises.* Ces religieuses d'origine noble, s'étant émigrées d'Angleterre, obtinrent de fonder dans la rue Neuve, à l'endroit marqué n.os 30, 37 et 39, leur monasnastère dit de *l'immaculée conception.* Elles s'occupaient de l'éducation des jeunes personnes.

La plupart de ces couvents furent vendus publiquement et à vil prix. Les religieux et religieuses qui avaient été forcés de prendre des habits séculiers, reçurent des *bons,* avec lesquels ils avaient la faculté d'acheter des biens *nationaux.*

Deux gouvernemens se succèdent avec rapidité, le directoire et le consulat. Sous le directoire, la ville de Gand est régie par des lois plus stables, et la confiance publique, bannie depuis long-temps, reparaît.

Le 13 mai 1797 (24 floréal an V), plusieurs ecclésiastiques font, dans l'hôtel-de-ville à Gand, leur soumission aux lois de la république française; leurs noms sont affichés aux portes de chaque église paroissiale. Mais le plus grand nombre d'entre eux refuse de prêter le serment de *haine à la royauté*: plusieurs sont arrêtés, et transportés de Gand, le 4 janvier suivant (15 nivôse an VI) à Rochefort, pour être conduits de là à Cayenne, ou aux autres lieux de déportation.

Le 25 décembre 1798 (5 nivôse an VII), on commença à ressentir à Gand et dans toute l'Europe un froid très-rigoureux.

Au commencement de l'année 1799, la *conscription militaire*, qui plus tard devait moissonner annuellement la fleur de la jeunesse flamande, est exigée avec sévérité.

Pendant le mois de février (ventôse) une grande partie de la ville de Gand, fut inondée.

On allait en barque dans le quartier du *Pont neuf*, sur le Marché-aux-Bêtes, le *Reep;* dans la longue rue des Remouleurs, le *Nieuland* et dans presque tout le quartier de St.-Jacques. L'eau s'éleva beaucoup plus haut que dans les années 1709, 1730 et 1740, où la ville avait aussi été inondée à la suite d'un froid rigoureux, long-temps prolongé.

Le 9 novembre (18 brumaire an VIII), le général Napoléon Bonaparte à son retour d'Egypte dissout le directoire, et conjointement avec Cambacérès et Lebrun, prend en qualité de consul les rênes du gouvernement: les plaies d'une révolution longue et terrible, se cicatrisent: l'ordre renaît et l'on s'abandonne à l'espérance d'un plus doux avenir.

Le 3 janvier 1800 (14 nivose an VIII), environ trente ecclésiastiques détenus dans l'église des ci-devant Alexiens, sont mis en liberté. Le 1.er mars (10 ventôse), la nouvelle constitution dite *de l'an VIII*, est publiée à Gand, avec la plus grande solennité. Le 21 du même mois le citoyen *Faipoult*, nommé préfet du département de l'Escaut, arrive dans son chef-lieu, est installé dans ses fonc-

tions qu'il exerça avec probité et beaucoup de talent. Il réorganise toutes les administrations, fait refleurir notre commerce et notre industrie, répare les grandes routes et s'attire l'estime générale de toute la ville de Gand, qui conserve avec respect à l'hôtel-de-ville, le portrait en pied de cet administrateur habile.

Le 2 avril 1800 (11 germinal), on célèbre avec beaucoup d'appareil la publication de la paix conclue à Lunéville, entre la république française et l'empereur d'Autriche.

Le 12 avril (21 floréal), on érige à Gand une société de médecine et de chirurgie. Cette institution philantropique est due, en grande partie, à feu M. *B. Coppens*, professeur à l'école centrale. Elle propagea rapidement la vaccine, importée à Gand par M. le docteur Demanet.

Le 13 août (25 messidor) on commence à célébrer à Gand, en commémoration de la fondation de la république et pour la conclusion de la paix continentale, signée à Lunéville, des fêtes qui durèrent deux jours. Le matin toutes les autorités civiles et militaires, dont le cortége était accru de plusieurs corps

de troupes de ligne, se rendent au *temple de la Loi,* au milieu d'une haie de grenadiers, et d'une foule innombrable de citoyens de cette ville et de plus de 15,000 étrangers accourus de Bruxelles, Lille, Bruges et Anvers, pour prendre part aux divertissemens de la journée. L'intérieur du temple était orné de branches de laurier, de chêne et d'olivier, emblêmes de la victoire, du civisme et de la paix : au fond du temple et sous un dais magnifique s'élevait le génie de la France, entre la Sagesse, la Force, la Justice et la Prudence, personnifiées par quatre enfans qui entouraient ce génie de guirlandes et de trophées.

Des orchestres exécutaient des symphonies et chantaient des hymnes analogues à la journée; des détachemens militaires placés devant le vestibule, faisaient succéder le bruit de la mousquetterie au son des instrumens.

Après trois discours prononcés sur les événemens qui avaient précédé cette fête, le maire de la ville, pour donner à la garnison un témoignage de la satisfaction qu'il éprouvait de l'excellente discipline régnant parmi elle, décerna deux sabres d'honneur à deux militaires.

A midi tout le cortége quitte le temple et se rend sur la *place de la Liberté* (Marché-du-Vendredi), où la garnison entière sous les armes était rangée autour de la colonne départementale, élevée, sur les débris de celle de Charles-Quint, pour perpétuer la mémoire des braves du département de l'Escaut, morts au champ d'honneur, pour la patrie. Ce monument improvisé pour ainsi dire en peu de jours par M. *Pisson*, architecte de la ville, était une colonne qui s'élevait à la hauteur de 120 pieds : elle était surmontée de la statue de *Bellone en repos*, appuyée sur une pique ; des génies ailés étaient représentés sur les quatre faces du piédestal. Des faisceaux antiques, surmontés de leurs haches, entouraient le soubassement et étaient en même-temps les images de l'union et de la force.

Après que des inscriptions eussent été tracées sur les quatre faces de ce monument, tout le cortége et la garnison, avec des détachemens de la garde nationale, se rendirent sur la place des Récollets, où des divertissemens eurent lieu jusqu'à 6 heures du soir. Un banquet civique de 150 couverts, et dans lequel les soldats

blessés étaient assis entre leurs généraux et les premiers magistrats du département, réunit, au grand salon de la maison-de-ville, toutes les autorités constituées. A huit heures du soir une illumination générale commença; mais le temps pluvieux empêcha de tirer le feu d'artifice préparé sur le Marché-du-Vendredi.

La journée du lendemain fut remarquable par la *petite guerre* qui eut lieu dans les plaines d'Heernesse, hors la porte d'Anvers. Ces fêtes furent terminées par un soupé et un bal donnés à l'hôtel de la préfecture, aux personnes les plus distinguées de la ville.

En l'an X (1801), la France en paix avec toutes les puissances continentales, signe également la paix avec l'Angleterre, et à cette occasion, de nouvelles fêtes sont célébrées à Gand. Le 24 août de l'année précédente un concordat conclu entre le Saint-Père et Napoléon, I.er consul, rendait à la religion catholique le libre exercice de son culte et l'éclat dont elle avait été environnée par nos ancêtres. Les concitoyens émigrés pour cause politique, obtiennent une amnistie par un sénatus-consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802).

L'argent rentre en circulation; notre commerce et notre industrie reprennent une nouvelle vie.

Au commencement du mois de janvier 1802, les amateurs se transportent à la maison du citoyen *J. Inghels,* sculpteur de cette ville, pour y voir une statue colossale en neige, de la hauteur d'environ 20 pieds, représentant *Diane, suivie de trois chiens et allant à la chasse.* L'académie de dessein, peinture et architecture, tout en exprimant le regret que M. Inghels n'eut pas employé pour sa statue une matière moins périssable, lui accorde une médaille d'argent.

Par un arrêté du préfet du département de l'Escaut, en date du 2 germinal an X (12 mars 1802) l'église de St.-Michel à Gand, qui servait depuis plusieurs années de *temple décadaire* est rendue aux habitans de cette paroisse, pour servir à l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine. Quelques jours après, tous les matériaux qui avaient servi à l'amphithéâtre élevé au milieu de ce beau local, sont vendus publiquement.

Le dimanche 2 mai (12 floréal) on chante

dans l'église de St.-Bavon, à Gand, en présence de toutes les autorités constituées, un *Te-Deum,* en action de graces du rétablissement de la religion catholique en France et en Belgique. La cathédrale était ornée de tous les arbres et de toutes les plantes les plus rares qu'on avait pu trouver chez les particuliers et au jardin des plantes. La foule immense qui assista à cette cérémonie, l'illumination de tous les monumens publics ainsi que des maisons particulières jusqu'au milieu de la nuit, firent voir combien ce rétablissement était vivement désiré par les Gantois.

Vers la fin du même mois, des registres sont ouverts pour recevoir les vœux des citoyens, sur la question soumise au peuple Français par arrêté des consuls : *Napoléon sera-t-il consul à vie ?* Le vœu est affirmatif, quoiqu'un grand nombre de citoyens refusent de donner leur vote.

Le 11 juin (22 prairial), Mgr. *Etienne-André-François de Paule de Fallot de Beaumont,* né à Avignon, le 1.er avril 1750, et précédemment évêque du diocèse de Vaison, arrive à Gand, où il avait été appelé par le

souverain Pontife, le 15 mai précédent. Il fit son entrée solennelle au son de toutes les cloches, accompagné de toutes les autorités et précédé et suivi de plusieurs détachemens de la garnison.

Le 14 décembre 1802 (5 frimaire an XI), Mgr. De Fallot de Beaumont, donne un décret par lequel, d'après un arrangement avec le saint-siége, de nouvelles églises paroissiales sont érigées dans la ville de Gand, comme suit :

Paroisse : St.-Bavon. *Succursales :* Afsné; St.-Denis-Westrem; Notre-Dame, et Saint-Nicolas, à Gand.

Paroisse : St.-Jacques. *Succursales :* Sainte-Anne et le Petit-Béguinage, à Gand; Gentbrugge; Heusden; Ledeberg.

Paroisse : St.-Michel. *Succursales :* le Grand Béguinage, à Gand; Tronchiennes; Mariakerke; St.-Martin, à Gand; Vinderhaute. *Oratoires :* les églises des Carmes déchaussés et des Dominicains, à Gand.

Paroisse : St.-Sauveur. *Succursales :* l'église des Augustins, à Gand; Destelberge. *Oratoi-*

res : Beërvelde; l'église des Carmes chaussés, à Gand, et Meulestede.

A peine cette organisation était-elle publiée, qu'une dépêche du conseil-détat chargé des affaires du culte, annonça au préfet que le gouvernement accordait une amnistie à tous les ecclésiastiques qui n'avaient point encore été rayés de la liste des émigrés. Tandis que tout ce qui avait rapport au culte de la religion catholique se réorganisait ainsi, la peinture que la Belgique cultiva toujours avec tant de succès, recevait aussi des marques éclatantes de protection ; quatre tableaux d'histoire étaient payés tous les ans chacun 10,000 francs : de semblables encouragemens étaient accordés aux arts, aux métiers et aux nombreuses manufactures de la Flandre.

On fit à Gand dans le courant de Germinal (mars) de très-brillans préparatifs pour recevoir le I.er Consul, qui venait avec son épouse visiter les villes de la Belgique. Les jeunes gens formant la garde d'honneur qui devaient accompagner Napoléon, se choisissent pour colonel M. Van Hoobroeck, ancien chef d'escadron du régiment de La Tour,

et pour capitaine, lieutenant et sous-lieutenants, MM. J. Carpentier, Couvreur-Poelman, J. Van Hecke et P. Bauwens. Leur équipement qui était superbe, consistait en un uniforme français, à-peu-près couleur feuille-morte (*zeem-couleur*), revers, collet et paremens bleu de ciel, richement brodés en argent, gilet blanc, pantalon de peau de chamois brodé en argent ainsi que les bottes à la hussarde, chapeau français surmonté d'un panache blanc.

Le jeudi 14 juillet 1803 (29 messidor), le I.er consul en voiture avec son épouse, entouré des généraux Moncey et Belliard, du colonel Beauharnais et du préfet, tous à cheval, fait son entrée sollennelle à Gand, vers les six heures du soir, en passant sous un très-bel arc de triomphe, érigé à la porte de Bruges, et retraçant les beaux faits de la campagne d'Italie. Le cortége très-brillant et nombreux était encore augmenté de plusieurs régimens. Les illuminations offraient un coup-d'œil enchanteur. Le lendemain Napoléon et Joséphine, avant d'honorer de leur présence la fête que le département leur offrait à la maison-de-

ville, ornée d'un beau portique égyptien, parcoururent avec le plus grand intérêt la grande-salle dite *pronk-zaele,* où étaient exposés avec beaucoup de goût tous les produits de l'industrie et des manufactures flamandes.

Le commerce, dont la chambre venait d'être organisée depuis quelque temps, donna le jour suivant au I.er Consul, une fête magnifique sur la Place-d'Armes, qui était transformée en une tente immense. Au fond de la place, dans laquelle on entrait du côté de la rue *du Soleil,* était un bel orchestre placé dans une arcade surmontée d'un obélisque : il portait en transparent ces mots extraits de Télémaque : *La ville de Tyr est heureusement située pour le commerce.* Le contour de la place était orné d'arcades, et de guirlandes de fleurs, garnies de milliers de lampions de toutes les couleurs.

Pendant son séjour dans la capitale de la Flandre, le premier consul signa un arrêté par lequel il devait y être établi un entrepôt de marchandises. On plaça dans le chantier de la ville les quilles de trois bateaux-plats de

première classe; on en construisit d'autres dans les différens chantiers du département, qui accorda pour cet objet la somme de 1,500,000 fr. Ces bateaux-plats devaient être envoyés à Boulogne-sur-Mer, pour la descente de Napoléon en Angleterre.

Le 3 vendémiaire (26 septembre 1803), le jury chargé de l'exposition des objets d'arts et d'industrie qui eut lieu lors de l'arrivée du premier consul, fait son rapport et distribue des médailles d'or et d'argent aux fabricants et artistes du département.

Napoléon avait été nommé consul à vie; mais ce titre ne lui suffisait déjà plus. Le 17 floréal an XII (7 mai 1804) une députation composée de différens membres du conseil de la préfecture, du conseil départemental, du conseil municipal et des tribunaux, part pour Paris et fait connaître au I.er consul le vœu du peuple : « que la dignité impériale soit accordée à Napoléon Bonaparte pour prix de ses services et que cette dignité soit héréditaire dans sa famille de mâle en mâle et par ordre de primogéniture ». Quelques jours auparavant on avait voté sur cette question à Gand.

Le 7 prairial (27 mai 1804), Napoléon est proclamé sur toutes les places de Gand, empereur des Français. Des réjouissances ont lieu à cette occasion, toutes les autorités prêtent à la maison-de-ville serment de fidélité au nouvel empereur.

Le préfet du département, le maire de la ville, et les députés de la garde nationale au nombre de 15, partent de Gand le 28 vendémiaire (20 octobre 1804), pour assister à son couronnement.

Le 28 brumaire an XIII (17 nov. 1804), on publie un arrêté du maire qui rétablit la division de la ville en 238 *voisinages;* et engage les *doyens* et les *baillius* qui étaient en fonctions en 1795, à les reprendre avec zèle.

Le 11 frimaire (2 décembre 1805), Napoléon est sacré empereur, par le souverain Pontife. Le même jour de nouvelles fêtes sont célébrées à Gand, à cette occasion. Le 1.er janvier 1806, le calendrier républicain cesse d'être en usage dans tout l'empire Français.

En 1807, l'administration de la ville de Gand commence à faire construire de nouveau égoûts qui servirent beaucoup à assainir cette

cité populeuse et à en rendre les rues plus propres. C'est un des ouvrages les plus utiles qui y aient été exécutés depuis long-temps. On construisit cette année celui de *England-gat-ten-trappen*, et l'année suivante deux autres. Les quais attirent également l'attention des magistrats. Celui de St.-George, près du pont de la Tour-Rouge, fut terminé en juillet 1807; il coûta la somme de 11,566 fl. En 1808 on éleva celui de la porte-aux-Vaches; et on acheva celui qui se trouve derrière la Lys. Il coûta 15,522 florins.

La translation des reliques de S.te-Colette dans la cathédrale de St.-Bavon, se fit en procession solennelle le 28 mai 1808. Le lendemain commença une neuvaine pour célébrer la canonisation de cette sainte, béatifiée à Rome, en 1807, par le souverain Pontife. Les religieuses Colettines, peu avant leur émigration en 1784, avaient envoyé à Poligny les reliques de cette sainte décédée dans leur couvent, à Gand; mais le pape les avait fait transporter à Rome pour les distribuer dans différentes églises après qu'il l'aurait canonisée.

Dans le courant de l'année 1808, la ville

de Gand vit éclore dans son sein deux sociétés qui contribuèrent beaucoup à répandre en Belgique le goût des arts et des sciences, et servirent pour ainsi dire de modèle à toutes celles qui existent aujourd'hui dans nos provinces. La société des beaux-arts et de littérature ainsi que celle de botanique et d'horticulture durent leur origine à quelques Gantois amis de Flore et de la peinture.

Le 6 septembre 1809, on publie à Gand un ordre du jour par lequel on annonçait aux troupes que l'empereur avait changé la dénomination de l'*armée du Nord*, formée pour repousser les anglais; qu'elle prendrait le nom d'armée de *la tête de Flandre*, et que son quartier général était transporté à Gand.

En vertu d'un sénatus-consulte du 5 octobre, 36,000 conscrits sont de nouveau mis à la disposition du gouvernement. Dans le contingent assigné au département de l'Escaut, la ville de Gand est obligée de fournir 78 hommes. Les lois sur la conscription sont de la dernière sévérité et il ne se passe guère de semaine que le tribunal de Gand ne prononce quelque condamnation contre des individus convaincus d'avoir

recélé des conscrits réfractaires. Le recéleur était ordinairement condamné à 500 francs d'amende et à un an d'emprisonnement.

L'heureuse nouvelle de la paix signée à Schœnbrunn, entre la France et l'Autriche, est lue à Gand le 23 octobre, au spectacle, et est annoncée par le son de la grosse cloche.

Le 23 avril 1810, à l'occasion du second mariage de Napoléon, avec la fille de l'empereur d'Autriche, l'archiduchesse Marie-Louise, on célèbre à Gand différentes fêtes. Dix pauvres filles d'une conduite irréprochable sont mariées à des personnes de leur choix : chaque *rosière* reçoit une dot de 600 francs.

Le 29 avril, une garde d'honneur à cheval, dont l'équipement était magnifique, part à 9 heures du matin pour la Tête de Flandre, afin d'y attendre Napoléon et sa nouvelle épouse qui parcouraient les villes de la Belgique et devait passer l'Escaut à Anvers, pour venir visiter les fortifications de la Tête-de-Flandre. La garde d'honneur escorte Napoléon aussi long-temps qu'il reste sur le territoire du département de l'Escaut.

20..

Le 17 mai 1810, Napoléon et Marie-Louise firent leur entrée solennelle dans la ville de Gand avec le roi et la reine de Westphalie. Le préfet, M. le baron d'Houdetot, s'était rendu à Alost, pour les complimenter, et une grande partie de la population s'était portée à leur rencontre au-delà des portes. LL. MM. entrent dans la ville à 11 heures du matin, par la porte de Bruxelles, au bruit de l'artillerie et au son de toutes les cloches. A l'extrémité du faubourg, au pied d'un arc de triomphe d'une très-belle construction, le maire, M. *Pycke*, harangua S. M. en lui présentant les clés. Les maisons de toutes les rues et sur-tout de la longue rue de Bruxelles, étaient parées de feuillage, de guirlandes de fleurs, de tapisseries, d'emblêmes, et d'inscriptions dictées par la circonstance. Une heure après son arrivée, Napoléon, après avoir donné aux autorités une audience dans laquelle ils s'est occupé des intérêts du département et de tout ce qui pouvait contribuer à sa prospérité, parcourut avec son épouse, les plus belles promenades de la ville, l'auguste couple rentra dans son palais en passant sous le bel arc de

triomphe, élevé à l'entrée du Marché-au-Grains, aux frais de la société de Commerce, d'après les plans de P. J. J. *Tiberghien,* gravés par M. L. *De Bast.* A huit heures et demie LL. MM. se rendirent à l'hôtel-de-ville, pour assister à la fête qui leur était préparée. Elles furent introduites par M. le Maire et le corps municipal : quinze dames allèrent recevoir l'impératrice. Au moment où LL. MM prirent place sur le trône magnifique qui leur était destiné, la musique se fit entendre à l'autre extrémité de la salle, et l'on a chanté une cantate qui leur fut ensuite offerte. Le bal s'ouvrit alors. Les illuminations pour lesquelles on avait fait de brillans préparatifs furent contrariées par le mauvais temps. Napoléon partit le lendemain à cinq heures du matin pour aller visiter la rive gauche de l'Escaut, et à onze heures Marie-Louise se mit en route pour Bruges. En quittant la ville, ils firent don aux pauvres d'une somme 15,000 francs.

Les honneurs funèbres furent rendus le vendredi 6 juillet à la mémoire du duc de Montebello, dans l'église cathédrale de St.-Bavon.

Toutes les autorités civiles et militaires, la garnison, la garde-d'honneur et les confréries assistèrent à cette cérémonie. Après l'office, M. De Bast, membre de la légion d'honneur, chanoine de la cathédrale et curé de St.Nicolas, prononça une oraison funèbre.

Le 10 décembre on brûla devant l'entrepôt, en présence des autorités et d'un nombreux concours de spectateurs, une grande quantité de marchandises anglaises, consistant principalement en casimirs, étoffes de laine et percales. Les habitans de cette ville et sur-tout les fabricans applaudissent à une mesure qui tournait tout entière au profit de l'industrie nationale.

Au commencement de 1811, Napoléon, afin de favoriser nos fabriques, fait brûler publiquement pour plusieurs millions de marchandises anglaises, consistant en cotons imprimés, draps, etc.

Dans la nuit du 20 au 21 mars, on annonce à Gand à la lueur des flambeaux, au bruit du canon et au son des cloches la naissance du *Roi de Rome*, fils de Napoléon, et le 9 juin on célèbre des fêtes pour son baptême.

Napoléon ayant perdu au milieu des neiges de la Russie, l'armée la plus belle et la plus nombreuse qui ait peut-être jamais existé, ordonne une nouvelle levée d'hommes dans les premiers mois de l'année 1813. Outre son contingent, la ville de Gand fournit pour la remonte de la cavalerie, 50 cavaliers très-bien équipés. Le 14 mai, le préfet désigne encore quarante-sept jeunes gens des familles les plus distinguées pour faire partie de la *garde-d'honneur*. L'équipement complet de chacun d'eux leur coûtait plus de 1500 francs.

Le prince de *Broglie*, appelé en 1807, à l'évêché de Gand, se trouvant en opposition avec le gouvernement impérial, se démet de son évêché et Napoléon propose au souverain pontife, pour le remplacer, M. *De la Brue de St.-Bauzille*, chanoine de Dijon. M. De Broglie écrit le 8 juillet 1813, aux vicaires-généraux de Gand, pour leur annoncer officiellement sa démission et leur enjoindre d'installer Mgr. De la Brue, en qualité de vicaire-capitulaire.

En exécution de la lettre de Monseigneur De Broglie, M. De la Brue, par un acte capitulaire du 22 juillet, fut nommé vicaire-

capitulaire, avec deux autres chanoines de la cathérale, et il vint le surlendemain y prendre possession de sa nouvelle dignité. Mais le chœur fut abandonné à l'instant par la plus grande partie des chanoines et des chapelains : les séminaristes ayant également refusé d'y paraître et s'étant portés à l'insubordination, le séminaire fut fermé le 26, et tous ceux d'entre eux, au nombre de 192 qui ne voulurent point se soumettre aux vicaires-capitulaires, furent mis à la disposition du préfet. Celui-ci les fit enrégimenter à l'instant, et ils furent envoyés, pour la plupart, à Wezel; de ce nombre 36 théologiens et 19 étudians ne revirent jamais leur patrie. Le séminaire fut ouvert de nouveau quelques jours après.

Le 15 août, plusieurs curés refusèrent d'assister à la procession instituée en mémoire du rétablissement de la religion, parceque le Saint-Sacrement y était porté par M.[r] De la Brue; la procession n'eut lieu ce jour là que l'après-midi. Le vicariat-capitulaire, regardant la conduite de ces curés comme très-répréhensible, fit afficher le 17 un interdit fulminant à la porte de leur église respective.

Cependant les alliés avaient franchi les limites de l'empire Français. Un grand nombre de blessés sont évacués sur Gand, pour être transportés en France, et les bourgeois sont obligés de venir au secours des hôpitaux militaires. Le 15 décembre on lève de fortes réquisitions en denrées pour la ville d'Anvers. Le 8 janvier 1814 arrive à Gand le sénateur Pontécoulant : il témoigne aux Gantois la satisfaction qu'il éprouve de leur conduite : il fait néanmoins rassembler tous les chevaux de luxe au château, et en choisit 27 pour le service de l'armée. Le 15 janvier, sur le bruit que la ville d'Anvers allait être prise par les armées alliées, les administrations des droits-réunis, des douanes, etc., et le lycée partent pour Lille. Une grande inquiétude règne parmi le peuple, qui se trouvait sans ouvrage depuis quelque temps. Dans ces circonstances difficiles, la garde bourgeoise, sur l'invitation des autorités, se met sous les armes, occupe les portes de la ville ainsi que les autres postes, et envoie de fortes patrouilles à pied et à cheval, afin de maintenir le bon ordre et d'empêcher les réactions.

Le 4 février, au matin quelques cosaques et hussards prussiens se présentent à la maison-de-ville. Vers midi 400 hommes des mêmes troupes, sous le commandement du colonel russe *Novosnowitsch Menlikoff*, occupent militairement la ville.

M. le *comte D'Hane de Steenhuyse*, nommé par le gouvernement provisoire de la Belgique, intendant du département de l'Escaut, est installé en cette qualité le 19 mars; le 21, M. *le comte de Lens*, entre en fonction, comme maire de Gand.

Le samedi 26 mars, environ 7000 hommes de troupes françaises, sous le commandement du général Maison, pénétrèrent dans la ville de Gand vers une heure après-midi. Le comte *Bichaloff*, colonel des cosaques, soutint courageusement sur différentes places un combat inégal, avec 200 hommes de sa troupe, mais il fut forcé de fuir jusqu'à Melle, après avoir perdu plusieurs des siens qui furent tués ou blessés ainsi que quelques bourgeois. Le mardi 29 mars, une grande partie de la garnison d'Anvers, traversa la ville et alla camper à Melle. Le soir le général Maison reçut un

parlementaire prussien et le 30 à 4 heures du matin, toutes les troupes françaises battirent en retraite par la porte de Courtrai. Le soir un corps de Saxons, de Prussiens et de Russes, au nombre d'environ 10,000 hommes rentra dans la ville et fût reçu avec de grandes démonstrations de joie.

L'évêque de Broglie revint prendre possession de son diocèse le 23 mai. Les curés qui s'étaient tenus cachés pendant l'interdit lancé contre eux, tout le clergé et les séminaristes en habits sacerdotaux et portant une palme à la main, allèrent à sa rencontre avec une grande partie de la population. Mais d'autres orages attendaient encore ce prélat. Plus tard, lorsque la Belgique eut été réunie à la Hollande, les projets d'une constitution promise par Guillaume, Prince d'Orange, devenu roi des Pays-Bas, allarmèrent la conscience de Mgr. de Broglie. Le 28 juillet 1815, parut une *adresse au roi*, signée par les évêques de Gand, de Tournai et de Namur, et enfin un autre écrit intitulé *jugement doctrinal des évêques des Pays-Bas, sur le serment.* On refusait généralement en Flandre l'absolution

à toutes les personnes qui avaient prêté serment de fidélité au roi et à la constitution. Entre temps d'autres discussions s'élevèrent entre le gouvernement et Mgr. De Broglie qui défendait de faire des prières publiques pour le roi et la famille royale. Les différens devinrent plus vifs, au sujet de l'érection des universités. Blessé de ce qu'on n'avait pas consulté le clergé catholique, Mgr. l'évêque de Gand adressa au roi une *représentation* qui renfermait sur le mode d'instruction des plaintes très-amères. Le 26 février 1817, Mgr. De Broglie reçoit un mandat de comparaître devant la cour d'appel de Bruxelles; ce fut alors qu'il quitta la Belgique, qu'il ne devait plus revoir, et vécut tantôt à Paris, tantôt à Beaume. Il protesta contre la procédure, mais le tribunal passa outre, et par arrêt du 8 novembre 1817 ce prélat fut condamné par contumace à la déportation. Dix-neuvième évêque de Gand, Mgr. de Broglie mourut à Paris le 20 juillet 1821, âgé de 54 ans.

Le 29 juin 1814, Alexandre I.er empereur de toutes les Russies, fut reçu à Gand avec tous les honneurs dus à son rang. Il revenait

de l'Angleterre qu'il avait été visiter après la paix de Paris. Il s'arrêta pendant quelques heures à l'hôtel de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, et partit pour Anvers, après avoir passé en revue deux régimens français qui revenaient d'Hambourg, et dont l'un, par une singulière rencontre, était entré le premier à Moscou en 1812. A cette époque la ville de Gand était encombrée de troupes de toutes les nations qui ne faisaient que la traverser; elles étaient presque toutes logées chez les bourgeois.

En 1812, les anglais avaient déclaré la guerre aux États-Unis d'Amérique, et parlaient déjà de *recolonisation;* ils avaient incendié Washington et tous ses monumens, au milieu de l'indignation de l'Europe entière. Mais ils s'aperçurent bientôt que la jeune Amérique devait jouir à jamais de sa liberté. On entama des négociations, et la ville de Gand fut choisie pour un congrès qui s'ouvrit vers la fin de juin. La paix entre l'Amérique et l'Angleterre y fut signée le 24 décembre 1814, à l'ancienne Chartreuse, où logeaient lord *Gambier*, et les honorables *Cockburn*

et *Adam*, plénipotentiaires anglais. Les ambassadeurs Américains, MM. *Quincy-Adams*, *Bayard*, *Clay*, *Gallatin* et *Russel* étaient logés chez M. *Schamp*, à l'hôtel de Lovendeghem, rue des champs, n.° 45. A cette époque mémorable pour la Flandre, plusieurs familles des plus notables de la ville de Gand désirèrent réunir une dernière fois les ministres Américains que l'immensité des mers allait séparer d'elles, et qu'elles n'espéraient plus revoir. Ces estimables étrangers avaient su se concilier la plus honorable popularité par leur marque d'intérêt et de confiance et par leur attention à ne pas contrarier nos habitudes. Une aimable enfant de onze ans, chanta en leur honneur, en s'accompagnant de la harpe, quelques couplets que la reconnaissance fit éclore et que les grâces répétèrent aussi plus tard aux États-Unis d'Amérique. La même nuit la veille de son départ, l'illustre ambassadeur, M. John Quincy Adams répondit par les couplets suivans, dans la langue de *Colombia* :

1.

« O toi si joli, parmi les jeunes nymphes

de la Lys et de l'Escaut, si j'étais encore dans cet âge heureux qu'embellissent la jeunesse et la grace; si les chants sublimes des bardes, inspirés par l'amour et la vérité, pouvaient animer ma voix ; parmi toutes ces inspirations poétiques, ma harpe choisirait l'hymne le plus suave ; ta beauté virginale serait l'objet de mes chants et toi, tu serais ma muse.

2.

A la veille de descendre dans cette vallée où la sombre mélancolie obscurcit les jours, avec quel charme, et, comme porté sur l'aile des zéphyrs, tes accens ont frappé mon oreille ! Fille enchanteresse ! au-delà des bords où s'arrêtent les domaines orageux de l'Océan, les échos de Colombia répéteront avec fierté tes accords.

3.

Et quand de mon pied voyageur, je toucherai de nouveau le rivage de Colombia ; mon cœur animé par la reconnaissance, bénira la terre qui te vit naître : aussi long-temps que je sentirai battre mon cœur, je me souviendrai

qu'*ici*, ton aigle, ô Colombia, cueillit l'olivier de la paix.

4.

Ici, me dirai-je souvent, ici, dans cette contrée de paix et d'affection, je trouvai parée de mille grâces, une enfant plus douce que la paix, plus pure que sa colombe. Ainsi, aussi long-temps que ton ami conservera le souvenir de son existence, des pensées de paix et d'affection, ô toi, si jolie parmi les jeunes nymphes de la Lys et de l'Escaut, se confondront avec ton image dans sa mémoire.

Gand, le 4 janvier 1815.

ADAMS.

Voici un extrait de la lettre qui accompagna le lendemain l'envoi de ces vers à M.e D. :

« M. Adams envoie, en reconnaissance des vers que M.lle D. a si bien chantés, avec l'accompagnement de sa harpe, quelques couplets en la langue de Colombia. Il n'a pas ôsé exprimer ses sentimens en poésie française. Il ne connaît aucune langue dans laquelle il lui fut possible de les exprimer comme il les

ressent. Ce ne sera qu'avec son dernier soupir que s'effacera le souvenir de toutes les bontés que pendant son séjour en cette ville, il a éprouvées de la part des habitans........ »

Le 10 février, le prince Guillaume d'Orange-Nassau, est proclamé à Gand, roi des Pays-Bas. Le drapeau orange flotte sur le beffroi et sur les autres monumens publics qui sont illuminés. Deux députations composées l'une de quatre membres du conseil municipal et l'autre de trois membres de l'administration départementale, vont porter à S. M. l'assurance du dévouement et de la fidélité de leurs concitoyens.

Napoléon, que les souverains alliés avaient relégué à l'île d'Elbe, reparaît tout-à-coup, comme par enchantement, au sein de la France, et le roi de France abandonné de toutes ses troupes, est obligé de quitter Paris dans la nuit du 20 au 21 mars. Il vient avec presque toute sa famille, chercher un asyle sur la terre hospitalière de la Flandre, et la ville de Gand est appelée à devenir le séjour de ce roi fugitif et malheureux. Le 28 mars le duc de Berri, poursuivi vivement par 200 lanciers fran-

çais, qui l'auraient pris à Rousbrugge, sans le courage d'un lieutenant Belge, Carondal, précéda le roi à Gand; et il fut suivi le lendemain de *Mônsieur,* aujourd'hui Charles X; ils logèrent tous deux sur le *Kauter,* avec une partie de leur suite à l'hôtel des *Pays-Bas,* n.° 16, qui appartient maintenant à M. *Van Crombrugge,* bourguemaître de la ville. S. M. Louis XVIII, dans une voiture à 6 chevaux, fut reçu à la porte de Bruges, le 30 mars à 5 heures après-midi, par M. le maire, et un de ses adjoints. Il traversa toutes les rues au milieu d'une foule immense qui avait été à sa rencontre et aux cris répétés de *vive Louis XVIII;* il descendit à l'hôtel de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, rue des champs, n.° 53. Les ducs de *Duras,* de *Blacas,* de *Grammont,* ainsi que le *Prince de Poix,* logeaient alternativement dans le même hôtel, selon que l'exigeaient leur service. Tous les ministres et les dignitaires de la couronne habitaient les maisons voisines. L'illustre auteur du *Génie du christianisme,* Châteaubriant, était logé à l'hôtel de Flandre, rue aux Draps. Une partie de la maison du roi, composée d'environ 6 à

700 hommes de cavalerie, arriva à Gand le 4 avril, après avoir passé quelques jours à Deynze; elle partit avec le duc de Berri pour Alost, où elle demeura cantonnée. Le 28 mai, la duchesse de Berri vint par l'Angleterre rejoindre la famille royale. L'ancienne capitale de la Flandre offrait en ce moment le coup-d'œil animé et bruyant d'une ville de cour. Elle était devenue le séjour de tous les ambassadeurs étrangers près des Tuilleries, et d'une multitude de personnages de distinction qui arrivaient successivement. Le passage des troupes anglaises de toutes armes se rendant sur notre frontière, ne discontinuait pas, et quelques troupes fidèles à la famille royale, revenaient se ranger sous l'étendard de Henri IV.

Cependant, Napoléon, à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes, tente d'envahir la Belgique: il remporte d'abord quelques avantages. Le prince d'Orange, qui scella de son sang notre indépendance, le 18 juin, dans les plaines de Waterloo, fut dégagé par le 7.me bataillon Belge, des mains des français, au milieu desquels l'avait entraîné son impétuosité. Ce corps, formé à Gand en 1814, était composé pour la

plupart de Gantois. Le prince jeta alors sa décoration au milieu de ce bataillon, en s'écriant : « Mes amis vous l'avez tous méritée. » Elle fut attachée sur-le-champ au drapeau, et plusieurs braves tombèrent en répétant le cri de *Vive le prince d'Orange!* Vers les 5 heures du soir, le général *Blucher*, à la tête d'un corps de trente mille hommes de troupes fraîches, décide la victoire : le triomphe est assuré aux armées alliées, et l'existence de notre beau royaume est consolidée. Pendant tout le temps de la bataille la ville est dans la consternation : les voitures du roi de France et cinq fourgons très-pesamment chargés demeurent attelés. La nouvelle de la victoire de Waterloo fut apportée à 11 heures du soir à Louis XVIII. Quoique souffrant, il alla trouver à l'instant M. le comte d'Hane de Steenhuyse, dans ses appartemens, l'embrassa en pleurant et lui donna en souvenir, sa tabatière garnie en diamants. Le 22, on offre à l'Éternel des chants de reconnaissance dans la cathédrale de St.-Bavon, et le soir toute la ville est illuminée au son des cloches et du carillon.

Louis XVIII était resté environ trois mois à Gand, il en partit le 22 juin à 11 heures du matin, se dirigeant sur Grammont, pour rentrer dans son royaume par Mons. Tous les ambassadeurs étrangers le suivirent. Il avait reçu des Gantois des marques de respect et d'attachement et il se plut à leur en témoigner ses sentimens de reconnaissance dans une lettre autographe, qu'il adressa le 28 juillet à M. le comte de Steenhuyse.

Le 21 et le 22 juin, trois colonnes de prisonniers français formant environ 2000 hommes traversèrent la ville et furent embarqués à la porte de Bruges, pour être transportés à Ostende et de là en Angleterre. Le 26, le nombre en montait à près de 7000. La ville est encombrée de blessés qu'on évacuait de Bruxelles : les hôpitaux ne pouvant plus les contenir; on fait construire, pour les y soigner, quatre grandes baraques en bois. Outre une somme de 60,000 francs, les bourgeois, pour arracher à une mort inévitable les défenseurs de leur patrie, leur prodiguent avec la plus grande humanité, tous les secours qu'exigeaient leur état.

Le 13 juillet, notre loi fondamentale pose les bases du bonheur d'un peuple libre et instruit, dont le roi se fait gloire d'être le premier citoyen. Le 21 septembre, Guillaume I.er est inauguré à Bruxelles, il jure fidélité à la constitution, et nous vivons sous le sceptre d'un prince, le seul peut-être, que l'on peut appeller sans que la vérité ait à en rougir, le père de la patrie, le meilleur et le modèle des rois.

CHAPITRE II.

NOTICE SUR LES MONUMENS DE GAND.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

Gand, ancienne capitale du comté de Flandre, aujourd'hui chef-lieu de la province de la Flandre-Orientale, est heureusement situé au confluent de l'Escaut, de la Lys, de la Liève et de la Moere, qui divisent cette ville en vingt-six îles. La plus remarquable est celle appelée *de Kuyp*, la cuve de Gand, qui est le noyau de la ville. Elle est formée d'un côté par l'Escaut qui coule le long du *Reep*; de l'autre par la Lys. Cette belle rivière entre dans la ville près de la porte de Courtrai, et se joint au pont du Jugement (Oordeel-brugge), à une coupure de l'Escaut qui date de l'origine de Gand : elle longe le vieux

quai aux Oignons, l'église des Dominicains, la grande boucherie, le jardin des plantes et conserve son nom jusqu'à sa seconde jonction avec le véritable Escaut, en face du château des Espagnols. Les eaux de la Lys sont très-claires et très-limpides : elles offrent un phénomène fort extraordinaire, qui la fait servir de baromètre aux habitans de cette ville. Quand le temps est à la pluie, elle charrie en bouillonnant un sable très-fin, qui trouble plus ou moins sa limpidité, suivant la force de la pluie qui doit tomber. Les eaux de l'Escaut au contraire sont jaunâtres et très-chargées de limon; on ne peut guère en faire usage qu'après les avoir filtrées. Il existe sur ces rivières et les nombreux canaux qui coupent la ville dans tous les sens, soixante-dix grands ponts, sans parler des petits qui sont en grand nombre; ce qui a fait dire à plusieurs voyageurs, que Gand comptait plus de 300 ponts. Quarante-deux sont en pierre; les ving-huit autres, construits en bois, attirent l'attention des étrangers, par leur simplicité et leur légèreté. Quoique pesant ordinairement plus de 30,000 livres, les lois de l'équilibre sont si bien observées dans

leur construction, qu'une femme ou même un enfant les font tourner sans la moindre peine. Les beaux quais qui bordent la Lys et l'Escaut sont tous en pierre-de-taille et toujours entretenus avec le plus grand soin. La profondeur des eaux moyennes de ces deux rivières est de douze à quinze pieds; et il n'est pas rare de voir des bâtimens de long cours, apporter au milieu de cette cité commerçante les productions des pays lointains. Le commerce deviendra beaucoup plus actif et plus florissant, lorsque Gand communiquera directement à la mer par le nouveau canal de Terneusen, et qu'un vaste port pourra recevoir les bâtimens de haut bord. Aussitôt que l'approfondissement du canal sera achevé, on commencera à creuser ce port qui s'étendra, à ce que l'on suppose, de la porte du Sas à celle d'Anvers, et aura 140 pieds de largeur.

Le climat de Gand est sain et tempéré. La partie haute de la ville, bâtie sur le Mont-Blandin ou de St.-Pierre, est regardée comme la plus favorable à la santé, parce que l'air beaucoup plus vif, sur-tout en hiver, y circule plus librement et qu'il

est moins imprégné de vapeurs étrangères. Le terrain le plus bas est celui *d'Outre-Escaut* et du Pont-neuf; l'air y est plus humide et plus froid, et les maladies y sont plus fréquentes. Chaque fois que Gand a été en proie à quelque maladie pestilentielle, elle a toujours eu son foyer et exercé le plus de ravages dans cette partie de la ville : nous avons vu que nos ancêtres y reléguaient toutes les femmes de mauvaise vie. Suivant Cassini, la longitude de Gand est de vingt-et-un degrés, vingt-six minutes, et sa latitude de cinquante-et-un degrés, trois minutes. Les saisons sont plus variables à Gand qu'à Paris, mais beaucoup moins qu'à Londres. Cependant l'on a remarqué que depuis quelques années, ainsi que dans le reste de l'Europe, le passage subit du froid au chaud y cause des rhumes fréquens, qui, négligés, dégénèrent en phthisie pulmonaire. Mais en soignant un peu sa santé, on parvient dans cette ville à un âge avancé. On peut fixer le froid moyen des hivers à cinq degrés, et la chaleur moyenne de l'été à dix-sept degrés. En 1820, le thermomètre est descendu à dix-sept degrés de froid; en

juillet 1824, il marqua 31 degrés au-dessus du point de glace.

Le Gantois est franc, sincère, hospitalier, paisible et réservé; quand il a accordé son amitié, rien ne saurait le distraire d'un attachement qui repose sur l'estime. Chez lui l'état prospère de presque toutes les familles les plus riches, est le fruit de l'industrie, du travail et de l'économie : les fortunes très-rapides, et par contre les bouleversements de fortunes, y sont rares. Il aime la propreté, le luxe et les plaisirs : dans les estaminets et les cafés, l'étranger remarque une gaîté cordiale. L'union ainsi que la piété y resserrent les liens de famille. Le sang est très-beau à Gand, sur-tout dans les hautes classes de la société. Les Gantoises sont bonnes ménagères et généralement douées de beaucoup de sagesse et d'activité : bon nombre d'entre elles dans les maisons de commerce sont à la tête des affaires. Elles s'occupent aussi avec succès de dessin, de peinture et de musique : on pourrait en citer plusieurs qui atteignent la perfection dans ces arts agréables, ou qui en approchent. Le Gantois est brave et coura-

geux : fidèlement attaché à ses souverains, quand on le gouvernait selon les lois, il courait aux armes toutes les fois qu'il voyait ses priviléges violés et son indépendance menacée : Aucune ville des Pays-Bas n'a possédé autant d'établissemens de charité que Gand; aujourd'hui ce nombre est encore de vingt hospices, où sont reçus les orphelins, les indigens et les vieillards des deux sexes, sans compter deux grands hôpitaux et plusieurs fondations particulières. Pendant les trois mois d'hiver de l'année 1816, le bureau de bienfaisance de cette ville distribua aux pauvres, pour sa part, 143,840 pains de froment; 522,642 liv. de pommes-de-terre; 56,020 fagots; 333,000 livres de charbon de terre et 37,100 francs en argent.

Le goût des beaux-arts est très-vif et très-répandu à Gand, et il existe dans son sein de nombreuses sociétés propres à en propager l'amour. MM. Paelinck, van Hanselaer, de Cauwer, van Huffel et Maes (1) empruntent à l'histoire ses plus beaux traits et conservent

(1) Quoique M. Paelinck, né à Oostakker, près de

la gloire de l'école Flamande; J. Geirnaert anime sur une toile des épisodes de la vie domestique; Eugène Verboeckhoven est déjà regardé comme l'un des premiers peintres d'animaux; son frère Louis excelle dans les *marines*. Le pinceau des De Noter, Steyaert et Coucke, imite avec vérité les beautés champêtres d'une nature riche et fertile. La sculpture s'enrichit des travaux de Parmentier. La belle musique de nos églises, celle de la société de Ste.-Cécile sont une preuve de l'amour des Gantois pour l'art immortalisé par Grétry: Ermel, vient de remporter à Paris, le grand prix de composition au conservatoire royal, et voyage aujourd'hui en Allemagne et en Italie. Nous nous souvenons encore tous de P. Verheyen, et Gand possède encore P. de Volder, qui a inventé l'orgue à *crescendo* et à *diminuendo*, dont les sons sont si bien

---

Gand, réside actuellement à Bruxelles, cette première ville, dans l'académie de laquelle il puisa les principes de l'art qu'il ennoblit, ne le réclame pas moins comme un de ses enfans. M. Hanselaer est maintenant à Naples, et M. Maes à Rome.

nuancés qu'ils produisent l'harmonie la plus parfaite. On peut sans le secours de registres, les renforcer ou les diminuer à volonté. L'art de la calligraphie y est porté à un dégré de perfection qu'il paraît impossible de surpasser : la seule institution de MM. Delbecq a fourni des calligraphes à plusieurs cours de l'Europe.

Dès le XI.e siècle, les Gantois avaient déjà donné l'essor à leur industrie et fabriquaient ces beaux tissus de lin, qui sont d'un si grand usage pour les besoins de la vie. Ils fesaient aussi un commerce très-actif sur le Rhin et en Allemagne. Mais par suite des guerres de religion au XVI.e siècle, beaucoup d'ouvriers qui travaillaient dans nos fabriques de laine, allèrent porter leur industrie en Hollande et en Angleterre, où ils augmentèrent la prospérité de leur nouvelle patrie. Gand a encore un grand commerce de consommation, de transit et d'expédition, et il serait facile de citer des négocians qui naguère encore avaient huit à dix bâtimens en mer. Cette ville doit la plus grande partie de sa prospérité au travail et à l'activité de ses habitans.

Tous les observateurs, visitant cette ville, ont remarqué le son d'une grosse cloche qui se fait entendre le matin, le midi et le soir; cette coutume date du XIV.e siècle et sert à annoncer aux ouvriers des fabriques, dont le nombre peut s'évaluer de 15 à 17,000, l'heure de se rendre à leurs ateliers. Cette cloche indiquait jadis aux autres habitans de ne point se trouver dans les rues en ces momens, afin de ne pas causer de retard à cette population utile et avare de son temps. C'est encore pour cette raison qu'il est défendu de tourner les ponts à ces trois époques de la journée. La ville de Gand compte environ 45 grandes maisons qui ont placé de forts capitaux dans le haut commerce et dans le cours des bourses; 60 grands négociants en toile; 29 en thé, en café; 24 en dentelles; 37 en épiceries; 33 en vins. Elle possède 27 imprimeries d'indiennes, de coton et de mouchoirs avec et sans mécaniques; 22 filatures de coton; 21 fabriques de toiles de coton; 19 distilleries de genièvre; 12 raffineries de sucre; 17 savonneries et salines; 18 blanchisseries de toile et 4 de fils; 54 brasseries de bierre brune et blanche; 26 orfévreries;

22 librairies et imprimeries. On y compte en outre de nombreuses fabriques de bleu, de papier à imprimer, à écrire et à meubler; de toiles rayées, de tabac, de pipes à fumer, de bougies, etc., etc., et une superbe fonderie de fer.

La religion catholique romaine est celle de la majorité des habitans, cependant les étrangers y trouveront un temple ouvert aux différentes confessions de la religion protestante et une synagoge pour les Israélites. Il existe à Gand, pour l'exercice du culte catholique sept paroisses primaires et cinq succursales et oratoires, sans compter un grand nombre de chapelles particulières affectées à des hospices, ou à d'autres établissemens. Les jeunes ecclésiastiques romains y puisent les connaissances de la théologie dans deux séminaires. Avant notre révolution contre Joseph II, Gand possédait environ 125 couvents d'hommes ainsi que de femmes, et autres établissemens consacrés à la dévotion ou à la charité.

On compte dans cette ville plus de soixante-quinze monumens; sept grandes portes, six cents quinze rues, plus de trente

mille maisons habitées par soixante-dix mille personnes; quinze places et autant de marchés; dix promenades publiques situées au bord de l'eau et ombragées de plusieurs rangées de beaux arbres. Peu de villes en Europe en possèdent d'aussi belles et d'aussi soignées. Le circuit de la ville est de 45,640 pieds romains, ou environ deux lieues et demie de 20 au degré. Elle est généralement bien bâtie, et successivement nos anciennes maisons à pignons sont remplacées par des demeures élégantes et commodes. Les rues les mieux percées sont celles de Bruges, la rue Haute, la rue longue des Pierres, la Haute-porte, le Steendam, la rue de Savon, mais sur-tout la nouvelle rue de Brabant et celle des Jésuites, à laquelle la reconnaissance publique envers l'administration actuelle de la ville, a déjà donné le nom de rue de l'Université. La ville s'est tellement embellie depuis dix ans, que l'étranger qui ne l'aurait plus vue depuis cette époque, ne saurait s'y promener sans un sentiment de surprise et d'admiration. Gand, reconnaissant de sa nouvelle splendeur, transmettra à la postérité le

nom et les travaux des de Lens, des Piers de Raverschoot, ainsi que celui des Van Crombrugge, dont l'administration s'annonce sous d'aussi heureux auspices.

Gand est le siége des tribunaux de première instance et de commerce Les assises de la province de la Flandre-orientale s'ouvrent en cette ville tous les trois mois. Le gouverneur qui, dans ses attributions réunit toutes les branches de l'administration provinciale, convoque dans son hôtel, le 1.er juillet de chaque année, les états provinciaux, pour décider sur tout ce qui concerne le bien-être et la prospérité de la province. L'autorité municipale est composée d'un bourguemaître et de cinq échevins qui forment la régence : un conseil composé de vingt-quatre membres adopte ou rejette les propositions de la régence, touchant l'administration communale.

Elle est divisée en quatre quartiers. Nous allons examiner chacun de ses monumens.

ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-BAVON (1).

Cette église, l'une des plus solidement construites et des plus belles de l'Europe, fut consacrée par l'évêque de Tournai, Transmarus, en 941. Rebâtie au XIII.e siècle, elle fut totalement achevée au commencement du XVI.e Quoique située sur une élévation, elle perd beaucoup de sa majesté, parce qu'elle n'a pas de parvis qui réponde à la grandeur de l'édifice, et qu'elle est pour ainsi dire, masquée par les maisons qui l'entourent de trop près.

Sa tour est remarquable par son élégance et sa hauteur. Pour parvenir à son sommet, il faut monter 446 marches; sa hauteur perpendiculaire est de 271 pieds 8 pouces de Gand. Lorsque le temps est serein, on découvre de la plate-forme qui la termine, jus-

(1) Les personnes qui désirent une notice plus détaillée de cette belle église, la trouveront dans la description particulière, publiée par M. P. F. De Goesin-Verhaeghe, en 1819. Elle m'a été fort utile pour la rédaction de cet article.

qu'à la distance de treize lieues. La première pierre en fut posée le 26 mai 1462, par un moine de l'abbaye de St.-Pierre. En 1535, la grande croix de fer qui surmontait la flêche fut enlevée par la violence du vent, et précipitée sur la maison du chapitre située au coin de la rue *de la Croix*, ainsi nommée depuis cet événement. En 1603, la flêche de cette tour qui était en charpente, fut consumée par la foudre. Depuis cette époque, le sommet en fut terminé par une plate-forme, comme on le voit encore aujourd'hui.

Les Français en ont enlevé un précieux carillon composé d'un nombre prodigieux de cloches qui formaient une suite régulière de tons et de demi-tons, aussi justes que ceux d'un clavecin. M. Schippon, carillonneur à Louvain, a gagné un prix considérable, après avoir exécuté sur ce carillon un *solo* très-difficile, que M. Kinner avait composé pour le violon.

Au-dessus de la porte principale est une statue de G. Huge, représentant Saint-Bavon en habit ducal, tenant un faucon sur le poing.

Le chœur de l'église souterraine est l'an-

cienne bâtisse faite en 941; les chapelles et la haute église furent construites en 1228. Ce temple consacré autrefois à Saint-Jean, prit le nom de St.-Bavon en 1540, époque où Charles-Quint y fit la translation du chapitre collégial de l'abbaye de St.-Bavon. Elle fut érigée en cathédrale l'an 1559.

Deux chapitres de l'ordre de la toison-d'or y furent tenus. Le premier, les 6, 7 et 8 novembre 1445, fut présidé par Philippe-le-Bon, chef et fondateur de l'ordre; le second, les 18, 23, 24 et 25 juillet 1559, par Philippe II, roi d'Espagne. Les armoiries des chefs et des chevaliers de l'ordre qui y ont assisté, sont placées dans le chœur, au-dessous des fenêtres.

L'architecture de cette église est d'un beau gothique : la nef du milieu sur-tout ne manque ni de majesté ni de noblesse, et se trouve parfaitement en harmonie avec les deux nefs collatérales. Les piliers sont d'une forme élégante et légère.

La *première chapelle* à droite renferme un tableau de *G. de Crayer;* il représente la décolation de St.-Jean. Cette composition dont les

têtes sont belles est aussi remarquable pour la composition que pour l'exécution.

La *seconde chapelle* est consacrée à Sainte-Colette, morte à Gand en l'année 1447, et canonisée en 1808. Le tableau peint par M. Paelinck, représente Sainte-Colette acceptant des mains du magistrat de Gand le diplôme de la donation d'une vaste demeure pour y établir un couvent, qu'un noble, par respect pour ses vertus, lui donne généreusement. C'est un joli tableau.

La *troisième chapelle* est dédiée à St.-Jean, on voit à l'autel un tableau de M. de Cauwer, représentant le baptême de J.-C. par St.-Jean.

La *quatrième chapelle* est dédiée à St.-Laurent; le tableau d'autel par Abraham Janssens, représente Jésus-Christ détaché de la croix et posé sur les genoux de sa mère. Deux anges agenouillés versent des larmes amères et tiennent à la main un cierge allumé. Les murs de ces quatre chapelles de l'église basse, ainsi que ceux des quatre autres qui se trouvent dans la nef opposée sont couverts d'un stuc gris, très-dur, qui imite admirablement le marbre. Ce change-

ment, qui n'est pas en harmonie avec le reste de l'église, est dû à l'évêque Fallot de Beaumont.

La *cinquième chapelle* consacrée au Saint-Sacrement et celle qui se trouve en face, étaient autrefois des portes latérales. Monseigneur Fallot de Beaumont, dont le souvenir est encore cher aux Gantois, fit construire la niche en marbre noir, que nous y voyons aujourd'hui. Le jour se projette d'en haut de la manière la plus agréable sur le tabernacle et l'intérieur de cette chapelle.

Le tableau qui se trouve dans la *sixième chapelle*, qui est la première en montant dans la haute église, est un des meilleurs de François Pourbus. Ce tableau, enlevé par les commissaires français, fut rendu en 1815 : il représente Jésus-Chrit au milieu des docteurs, et par une bizarrerie assez commune au temps où vivait ce peintre, la plupart des figures sont des portraits d'hommes en place sous le gouvernement le Philippe II; on y remarque aussi celui du peintre On voit encore dans cette chapelle le mausolée du célèbre Viglius Aytta de Zuichem.

A l'autel de la *septième chapelle*, on voit le martyre de Sainte-Barbe. Cette production de G. de Crayer mérite l'attention des amateurs.

La *dixième chapelle* renferme un tableau par van der Meiren; il sort de l'atelier des frères Van Eyck, comme on peut en juger par la composition, le coloris et le fini des draperies. Il représente Jésus entre les deux larrons. Les deux volets qui représentent le serpent d'airain et Moïse, sont dans la neuvième chapelle de la haute église.

La suivante est connue sous le nom de l'*Agneau*, à cause du célèbre tableau de Hubert et de Jean van Eyck, qui inventèrent la peinture à l'huile. Cette production est l'une des plus précieuses de l'école flanande et l'une des plus remarquables que posède l'histoire des beaux-arts en Europe.

Ce tableau fut peint à Gand dans la maison de Hubert, qui existe encore et fait le coin de la rue des Vaches et du Marché-aux-oiseaux près du Kauter. Quoique ce chef-d'œuvre date de près de quatre cents ans, il a conservé, malgré un si long laps de temps, la première fraîcheur de son coloris. Toutes les parties, mais

surtout les riches draperies sont du travail le plus achevé et le plus précieux. Les têtes en sont expressives et toutes les figures, de grandeur naturelle, sont dessinées et peintes d'une manière vigoureuse et correcte.

Cette étonnante production représente l'Agneau céleste, entouré d'anges d'une grande beauté et adoré par tous les saints et les saintes du nouveau et de l'ancien testament, disposés en quatre groupes. A droite, dans le lointain, sont des vierges et autres saintes; à gauche, des évêques et des chefs d'ordres monastiques, portant à la main des branches de palmier : à droite sur le premier plan, sont placés à genoux les patriarches et prophètes de l'ancienne loi, à gauche sont les apôtres et les confesseurs de la nouvelle loi, au milieu desquels ont reconnaît les portraits des deux frères. Dans le fond du tableau s'élèvent sur un horizon lumineux, les tours de la céleste Jérusalem. Elles sont copiées d'après celles de Maestricht, ville voisine de l'endroit qui vit naître les deux frères.

Au-dessus de ce tableau s'en trouvent trois autres plus petits. Celui du milieu représente

le *Christ*, assis sur son trône et vu en face. La physionomie est empreinte d'une sublime majesté divine, rarement atteinte dans les productions modernes : la tête est ceinte d'une tiare ornée de pierres précieuses; et les habits pontificaux en sont de la plus grande richesse et de la dernière élégance. De la main droite, le Christ tient un sceptre de cristal d'une transparence supérieurement rendue; le sommet du sceptre, également garni de riches pierreries, est surmonté d'un grand saphir. La main droite est levée dans l'attitude de donner la bénédiction à la réunion des fidèles, qui dans le tableau placé au-dessous, adorent l'agneau sans tache.

Le tableau à gauche représente la sainte vierge également assise sur un trône et tournée vers le Christ : une candeur sublime de l'ame, jointe à la tranquillité, à la piété la plus intime et la plus profonde, s'exprime dans ses traits divins. Cette tête de vierge, pour la beauté, la grace et la pureté des formes est la plus précieuse de l'école flamande : on la place au rang des madones de Leonardo de Vinci et de Raphaël.

St.-Jean-Baptiste, placé de l'autre côté de

Dieu qu'il regarde, forme avec la sainte vierge un très-beau contraste. Sa barbe et sa chevelure épaisse, lui donnent un air sombre, qui convient parfaitement à la sévère austérité qu'expriment ses traits mâles et vigoureux. De la main gauche il tient un livre posé sur ses genoux et imité avec un art surprenant qui fait une illusion complète.

Ces quatre peintures placées au Musée français ont été rendues à la Belgique en 1815.

Selon l'usage de cette époque, les deux frères van Eyck avaient garni ces tableaux précieux de volets ou de portes. Ils étaient au nombre de huit, et ornés de peintures également précieuses, analogues au sujet principal. Ils représentaient :

N.os 1 et 2. Adam et Eve. Ces deux tableaux sont déposés aux archives de l'église de St.-Bavon.

N.os 3 et 4. Un chœur d'anges et un concert de voix et d'instrumens.

N.os 5 et 6. Les milices du Christ parmi lesquels on reconnaît les portraits de Philippe-le Bon et des deux frères van Eyck.

N.os 7 et 8. Les saints pèlerins et les ermites.

En 1816, ces six derniers volets, aussi remarquables que les tableaux principaux, et dont la célébrité était répandue dans toute l'Europe, furent vendus, par des personnes qui n'en connaissaient pas la valeur, à M. van Nieuwenhuyse, de Bruxelles, pour la somme modique de 6000 francs. Celui-ci les revendit en 1818, avec quelques autres tableaux, à un amateur anglais, M. Solly, pour 100,000 fr.; et le roi de Prusse dont ils ornent aujourd'hui le cabinet, en est devenu le possesseur pour la somme de 410,900 francs. On peut juger par cette somme énorme, de la perte irréparable qu'a faite la Belgique en voyant ces chefs-d'œuvre de l'art passer à l'étranger (1).

La *douzième chapelle*, dite de l'évêque, renferme au-dessus de l'autel une descente de croix, par G. Honthorst. Ce tableau est d'une

---

(1) M. L. De Bast, secrétaire de la société des beaux-arts de Gand, a publié sur ce chef-d'œuvre (Gand, chez de Goesin Verhaeghe, 1825) une notice très-intéressante et recherchée par tous les amis des beaux-arts.

manière grande et large; mais l'expression de la douleur y manque de dignité. Sur le mur latéral se trouve un beau tableau de Crayer, représentant Notre Seigneur attaché sur la croix. La porte de cette chapelle est en bronze.

Dans la *trizième chapelle* dédiée à la vierge, l'autel a pour tableau la mère de Dieu, au milieu de la cour céleste. Cette composition de N. Roose, est belle; mais le coloris en est peu naturel. A gauche est le mausolée de l'évêque P. E van der Noot. Il est représenté couché et méditant sur la flagellation de Jésus-Christ, qu'un ange lui fait remarquer; Jésus-Christ et les deux bourreaux sont de J. Boeksent; l'évêque, de Gery Helderenberg; l'ange, de de Sutter. Du côté opposé est le mausolée de M. Antoine van der Noot, quinzième évêque de Gand. Ce beau monument est dû au ciseau de P. Verschaffelt, de Gand. L'évêque y est représenté à genoux devant la sainte Viege tenant l'enfant Jésus.

Derrière le maître-autel en face de cette chapelle est un tableau de van Cleef, représtant la sainte-cêne. La composition en est faible.

Un des chefs-d'œuvre de P. P. Rubens, la réception de St.-Amand, dans l'abbaye de St.-Bavon, après avoir distribué ses biens aux pauvres, embellit la *quatorzième chapelle*. Enlevé par les français, il orna quelque temps le Musée de Paris, passa ensuite au Musée de Bruxelles et fut rendu à la vile de Gand en 1817, par ordre de S. M. le roi des Pays-Bas.

Le tableau d'autel de la *quinzième chapelle* représente la résurrection de Lazare, par Otto Venius, et prouve que ce peintre était digne d'être le maître du chef de l'école flamande. Ce tableau est joli; les figures dans le style du *Dominicain* sont d'un beau fini. On voit encore dans cette chapele un tableau représentant Judas Machabée qui demande un champ pour enterrer ses soldats.

Le tableau d'autel de la *seizième chapelle* est peint par Seghers et représente le martyre de St.-Liévin, patron de Gand.

Le martyre de S.te-Catherine est le sujet du tableau d'autel de la *dix-septième chapelle* : c'est une copie du tableau de Rubens qui se trouve dans l'église de S.te-Catherine à Lille.

En face de cette chapelle est placé le mau-

solée de l'évêque G. Van Eersel. Ce monument précieux est exécuté sur les dessins de Ch. Van Poucke. La Charité drapée dans le plus beau style, est de ce sculpteur : la figure représentant la Foi, par F. Janssens est peut-être un peu maniérée. Le portrait de l'évêque a été travaillé en mosaïque à Rome, par un artiste peu habile.

La *dix-neuvième chapelle* a pour tableau d'autel les sept œuvres de miséricorde par Cocxie. En descendant dans la basse église la *vingtième chapelle* construite dans une belle arcade semblable à celle de la chapelle du Saint-Sacrement, qui est en face, renferme les fonds baptismaux qui servirent à baptiser Charles-Quint en 1500. Ce grand empereur, quelques jours après sa naissance, reçut en don de sa ville natale, un bateau rempli d'argent, et contribua plus tard, pour la somme de 15000 couronnes italiennes à l'embellissement de St.-Bavon.

La *vingt-et-unième chapelle* représente l'assomption de la Vierge. Ce tableau de de Crayer est médiocre.

La chapelle suivante a pour tableau d'autel une belle production de G. de Crayer,

Saint-Machaire en habits pontificaux implore à genoux la miséricorde divine pour la guérison des pestiférés, au moment où il est lui-même victime de cette cruelle maladie. Sur le devant de l'autel est un bas-relief, en marbre blanc, par M. Portois. On y voit le corps de St.-Machaire porté en procession.

Le tableau d'autel de la *vingt-troisième chapelle* représente le jeune St.-Lambert apportant à St.-Landoald, pour allumer l'encens, des charbons ardens sur un surplis, sans que le linge en soit altéré. Ce tableau fait honneur à M. Van Huffel.

La dernière chapelle renferme une descente de croix par T. Rombouts. Ce tableau est d'un dessin ferme et correct : il passe pour la plus belle production de ce peintre.

L'orgue qui est un des plus sonores du pays, est placé au-dessus de l'entrée latérale de la haute église, à gauche. Il est à regretter qu'on n'ait pu lui trouver un emplacement plus convenable, et qui ne rompit pas l'harmonie de cette belle église déjà chargée de beaucoup d'ornemens.

Au milieu de la grande nef à droite, s'élève

la chaire à prêcher, exécutée par Laurent Delvaux, de Gand. Elle est travaillée en marbre blanc et en chêne. Au pied de l'arbre de vie, qui couvre de ses branches l'abat-voix et soutient la chaire, est assis le Temps, sous la figure d'un vieillard vénérable : il a les yeux couverts d'un voile épais; il le soulève pour contempler la Vérité qui se présente devant lui sous les traits d'une belle femme, tenant un livre ouvert sur lequel sont tracés ces mots : *Surge qui dormis, illuminabit te Christus.* Au bas de chaque escalier sont deux anges. Les quatre faces de ce précieux monument, qui a coûté 37000 florins, sont ornées de bas-reliefs en marbre blanc. On a critiqué le mélange du bois et du marbre, comme n'étant pas du meilleur goût.

Le chœur ainsi que les deux nefs collatérales sont élevées d'une dixaine de degrés, et cette élévation donne à l'église un coup-d'œil imposant et majestueux. A droite et à gauche, en y entrant sont deux statues colossales, en marbre de Carrare, par Ch. van Poucke. L'une est St.-Pierre dans l'attitude d'un orateur, l'autre St.-Paul, jetant des serpents au feu,

dans l'île de Malte. Ces deux statues n'ont pas autant de correction que d'effet; ainsi que toutes les autres productions de ce sculpteur célèbre, elles sont supérieurement drapées.

Les stalles des chanoines placées dans le chœur, sont élégantes et travaillées en bois de mahoni massif. Elles ont coûté 46,000 florins et sont mis au rang des plus belles qui existent en Europe. Au-dessus sont onze tableaux, imitant parfaitement le bas-relief de marbre blanc et peint par P. Van Reysschoot. Non loin de l'autel, sont quatre grands candelabres d'une forme antique et sévère. Ils proviennent de l'église de St.-Paul, à Londres, et ont appartenu au malheureux Charles I.er, roi d'Angleterre.

Autour du maître-autel sont quatre beaux mausolées en marbre. Le plus remarquable est celui de l'évêque A. Triest, exécuté par le célèbre Jérôme Duquesnoy. L'évêque, d'une parfaite ressemblance, est dans une attitude si naturelle qu'il semble respirer encore; il regarde la croix que porte le Sauveur; du côté opposé est la statue de la vierge. Les deux petits anges, placés au

bas du monument, sont admirables. Ce mausolée est un des plus beaux morceaux de sculpture qui soient aux Pays-Bas. Celui de Marie-Christine à Vienne, par Canova, est peut-être le seul que lui préfèrent les connaisseurs.

Le mausolée suivant est celui de l'évêque d'Allamont, par J. Delcour, de Liège; il est agenouillé devant la sainte Vierge qui tient l'enfant Jésus entre ses bras. Derrière lui est un squelette en cuivre, tenant en main cette inscription : *Statutum est hominibus semel mori.*

Du côté opposé on voit le mausolée de l'évêque Van den Bosch; il est à genoux sur son tombeau, en face de Jésus-Christ ressuscitant. Ce monument est du sculpteur Gery Helderenberg.

Le quatrième mausolée est consacré à la mémoire de l'évêque Charles Maes, qui est représenté en habits pontificaux et couché sur sa tombe. Il est dû au ciseau de Paoli. Ces trois mausolées sont très-précieux; mais bien inférieurs à celui de l'évêque Triest.

Le maître-autel, entouré de trois portes de bronze d'un travail grandiose, est élevé et

bien composé; les colonnes en marbre blanc sont de l'ordre corinthien. Au lieu d'un tableau, l'autel est surmonté de la statue de St.-Bavon, en habit ducal, porté sur des nuages, et levant les yeux vers le ciel.

La crypte ou église souterraine de St.-Bavon, comprend l'étendue du chœur et des chapelles adjacentes. On est frappé de recueillement en entrant dans ce lieu sombre et silencieux, et l'on se rappelle ces catacombes de Rome où les premiers chrétiens se réfugiaient pour célébrer les mystères de la religion du Christ. Cette crypte est divisée en quinze chapelles, qui, pour la plupart, excepté plusieurs mausolées d'anciennes familles de Gand, ne renferment que des objets d'un intérêt secondaire, quelques-unes même ne sont que des espèces de niches.

Parmi les tableaux dignes d'intérêt, nous remarquerons une composition placée dans la troisième chapelle de la basse église. Elle est peinte dans la manière d'Otho Venius, d'un dessin correct et d'un coloris tirant sur le violet, elle représente l'eunuque de la reine Candace, baptisé par le diacre Saint-

Philippe; dans le second plan Philippe, sur un char, explique à l'eunuque les dogmes de la religion; enfin on voit St.-Philippe emporté au ciel par un ange.

C'est encore dans cette église souterraine que fut enterré Hubert van Eyck ainsi que sa sœur Marguerite. On y célèbre rarement la messe; mais on y enseigne tous les dimanches la doctrine chrétienne aux enfans.

A droite et à gauche, hors de l'église de St.-Bavon sont deux oratoires très-fréquentés. Le premier qui est en face de la rue du Gouvernement, contient un grouppe de personnes déposant le corps de Jésus-Christ au tombeau; le second, attenant au chapitre, renferme le corps du Christ descendu de la croix et entouré de saints et saintes de l'ancien testament. Les figures de ces groupes d'un bon style, sont du XV.e siècle : on les a peintes à l'huile de diverses couleurs.

Les toits de la grande nef de l'église de St.-Bavon furent dévorés par un incendie, le 1.er juin 1641. Le 11 septembre 1822, vers une heure après-midi, un nouvel incendie éclata, par la négligence de quelques ouvriers

plombiers, au-dessus de la troisième chapelle de la nef à droite. Malgré tous les secours qui furent parfaitement administrés par toutes les autorités et une grande partie de la population, les flammes avec une rapidité effrayante, embrasèrent en moins de deux heures tout le pourtour des combles et ne purent être arrêtées que près de la sacristie. Le chef-d'œuvre des van Eyck et beaucoup d'autres tableaux, statues, etc., furent enlevés au travers d'une pluie de plomb fondu. Mais les précautions furent si bien prises, qu'aucun objet d'art ne fut perdu et que très-peu furent endommagés.

Beffroi.

Les Gantois étant insensiblement parvenus à un haut degré de richesse et de prospérité par leurs fabriques et ayant achevé en partie les fortifications de leur ville, pensèrent à l'embellir et élevèrent ce monument fastueux, vieux témoin de leur puissance. Il fut commencé en 1183. Ce monument extraordinaire, peut être le seul de son espèce, se trouve être

plus large de dix pieds à sa partie supérieure, également construite en pierre. Cette tour est carrée ; elle est surmontée d'une horloge et d'un beau carillon, dont différens airs, changés tous les ans pendant la semaine sainte, annoncent les heures, les demi-heures et les quarts. Il est à remarquer qu'une des cloches destinées à sonner les heures, est percée d'un trou, que fit un boulet, lancé du château par les autrichiens, le 14 octobre 1789, pour empêcher qu'on ne sonnât l'allarme. Ce carillon est composé de 28 cloches, qui pèsent depuis 5,709 jusqu'à 55 livres ; son poids total est de 63,777 livres : on y ajoute ordinairement trois cloches auxquelles on a donné le nom de cloches de triomphe, et qui font la basse. La plus grosse de ces trois cloches se nomme Roeland et pèse 11,000 livres : on y a gravé ces deux vers flamands :

Mynen naem is Roeland, als ik klippe dan is brand,
Als ik luyde dan is storm in Vlaenderland.

Le Beffroi est couronné d'un grand dragon de cuivre doré, que l'on prétend avoir été

enlevé du temps des croisades, par les Brugeois, sur une des mosquées de Constantinople, et les Gantois le prirent à leur tour aux Brugeois, dans nos guerres civiles du XIV.e siècle. C'est dans ce beffroi qu'on renfermait jadis les priviléges et les chartes dont nos pères se sont toujours montrés si jaloux. Aujourd'hui le bas sert de prison de la ville. Au-dessus de la porte d'entrée, sur le Marché-au-beurre, on voit un bas-relief représentant la Charité, sous la figure d'une femme allaitant un vieillard. C'est de là qu'est venu le nom de *Mammeloker*, donné à cette prison. Au bas de cette tour, dans la rue de St.-Jean, on a élevé en 1810, une pompe en pierre de taille. A côté on voit un bâtiment gothique, construit en 1424, pour servir de halle : c'est aujourd'hui la salle-d'armes de la confrérie de St.-Michel.

Hôtel-de-Ville.

La maison-de-ville se compose de deux bâtimens; l'ancien, dont la façade est dans la rue Haute-Porte, est d'un style gothique;

il fut commencé en 1481 et ne fut jamais achevé; s'il l'eut été, il n'aurait cédé en rien aux beaux monumens de ce genre élevés en Europe.

Le nouveau bâtiment, qui donne sur le Marché-au-beurre, fut commencé en 1600, et achevé dix-huit ans après. Il s'annonce avec majesté. Construit dans le goût italien, il est décoré de trois rangs de colonnes d'ordres principaux; le rez-de-chaussée est dorique, le premier étage ionique et le troisième est décoré de l'ordre corinthien. Ce monument est, dans ce style, un des plus remarquables qui se trouvent en Belgique; son effet est grand et sévère, surtout lorsqu'il est vu obliquement. On admire dans cette suite de colonnes le jeu des ombres, ainsi que le bel effet des grandes lignes et des corniches, parties essentielles qui se font distinguer aux palais *Farnèse* et *Pontifical*, à Rome, où sans doute l'auteur a étudié son art. Les détails des entablemens et des colonnes sont travaillés avec soin; mais ils étaient négligés depuis long-temps, et la régence vient enfin de les faire restaurer. Ce monument a éprouvé divers changemens que le goût

réprouve : le plus blâmable sans doute est le placement au coin de l'ancienne maison-de-ville, d'un escalier entièrement contraire au caractère de cet édifice. Lors de l'entrée de Napoléon à Gand, l'intérieur de ce bâtiment présentait une suite de salles qui firent place au vaste vestibule qu'on y voit maintenant et à cet imposant escalier qui conduit à la *Salle du Trône*, l'une des plus majestueuses des Pays-Bas. Cette salle sert aux cérémonies publiques, et à ces distributions de prix que l'administration de la ville de Gand aime à consacrer à l'encouragement des sciences et des arts. L'hôtel-de-ville renferme des archives très-précieuses, dont un grand nombre remontent au XII.e siècle. On y voit aussi quelques beaux tableaux, parmi lesquels on doit distinguer celui de M. Van Brée, représentant le Prince d'Orange, intercédant auprès des factieux de Gand, en faveur des catholiques opprimés; Thémis avec les attributs de la justice, composition correcte, peinte avec force et chaleur par Rombauts, etc., etc.

En face du bâtiment gothique de l'hôtel-

de-ville, se trouve la caserne de la garde municipale ou des pompiers, qui sont au nombre d'environ quarante; autrefois ils portaient vulgairement le nom de *Pandours*. Ils avaient par jour une petite pièce de monnaie de dix liards, qui conserve le nom de *Pandourken*.

Grande-Boucherie.

En descendant la belle rue de la Haute-Porte, on arrive sur le Marché-aux-légumes, au milieu duquel s'élève une pompe d'un style simple, construite en 1812, pour la somme de 5480 florins. Le bâtiment de la grande boucherie fut commencé en 1404, sur l'emplacement de l'ancien Marché-au-poisson. Il fut considérablement augmenté en 1542. Dans l'intérieur on y trouve une chapelle dédiée à St.-Antoine. Anciennement on y tenait la foire de la mi-carême qui durait trois jours. Personne n'avait le droit d'exercer l'état de boucher, si ce n'est les descendants en ligne droite des quatre familles de *van Melle*, *van Loo*, *Minne* et *Deynoodt*. Ces familles

avaient obtenu ce privilége d'un de nos plus grands princes, qui, à ce que rapporte une tradition populaire, n'avait pas dédaigné de mêler son sang à celui de ces familles roturières. C'est pourquoi les bouchers étaient appelés *prince kinderen* (enfans du prince). Ils avaient comme les poissonniers le droit de présence à l'inauguration du souverain, celui de lui servir de garde d'honneur, etc.

Hôtel de l'Octroi (*Pakhuys*).

Sur le Marché-au-Grain, au centre de la ville, et dans le quartier le plus populeux, est situé le grand et bel édifice où sont établis les bureaux des droits de la ville. C'est sur cet emplacement qu'existait anciennement le vaste bâtiment que les Gantois assignaient pour logement à leur Amman ou Maire. Il fut confisqué en 1540 par Charles-Quint, et le souverain le loua ensuite aux Gantois jusqu'en 1716. Ce fut alors que *B. de Wilde,* architecte de la ville, construisit ce monument tel qu'il existe. Trois grandes portes donnent une entrée facile au vaste portique, cons-

truit en voûte, sous lesquels on a établi le poids public, et où sont déposées les marchandises. Les diligences qui y arrivent journellement, ont leur entrée particulière à gauche et une issue sur un des quais de la Lys.

L'administration de l'octroi a ses bureaux au premier étage; le second a été assigné jusqu'en 1804, à l'académie royale de dessin; ensuite à l'école élémentaire de médecine. Aujourd'hui on y donne encore provisoirement les leçons de chimie et de physique expérimentale de l'université, et les instrumens de physique y sont déposés, jusqu'à ce que les salles que l'on prépare au palais académique soient entièrement achevées.

L'avant-corps de bâtiment avec ses trois portes en rustique, annonce sa destination. Le premier étage est décoré de pilastres doriques; du haut du balcon, on jouit d'une des vues les plus agréables de la ville. L'ordre corinthien embellit le second étage; il est surmonté d'un fronton couronné d'un lion tenant les armes de Gand. Ce monument, lorsqu'il est illuminé, offre un coup-d'œil charmant.

S.t-Nicolas.

Cette église, située en face du *Pakhuys*, est remarquable par son antiquité : elle est peut-être la plus ancienne de la ville de Gand. Son architecture gothique la distingue de tous les autres édifices sacrés : elle est flanquée d'espèces de tourelles qui rappellent ces temps anciens où nos pères avaient obtenu de leurs comtes la liberté de fortifier leurs maisons. Un incendie qui causa de grands ravages à Gand, en 1120, brûla une partie considérable de cette église ; elle fut rétablie presqu'aussitôt après, mais ce ne fut qu'en 1406 que fut reconstruite la tour qui reçut en 1582 et en 1623 de nouveaux embellissemens (1). Les maisons légères et élégantes bâties depuis quelques années autour de ce temple, font un singulier contraste avec son aspect sombre et gothique.

---

(1) Cette église eut beaucoup à souffrir dans nos guerres de religion ; elle fut transformée en écurie où logeaient plus de deux cents chevaux.

L'intérieur a éprouvé d'heureux changemens qui lui ont rendu son véritable caractère. On y remarque peu de bons tableaux. Nous citerons seulement les suivans :

Le Samaritain blessé, placé à l'autel de la deuxième chapelle. Ce sujet peint par N. Roose, est bien composé et tient de l'école italienne (1).

Le maître-autel est d'une belle architecture; il est fait sur les dessins du sculpteur Van Beveren, d'Anvers. Le tableau qui représente le sacre de Saint-Nicolas est certainement le chef-d'œuvre de Nicolas Roose. C'est une composition d'une grande manière, pleine de force et d'expression, d'une belle

(1) Dans la quatrième chapelle le tableau d'autel peint par le Plat, représente la Sainte-Trinité; la couleur en est assez bonne. Le St.-Jérôme, dans la même chappelle, est peint par *J. Janssens*; ce tableau n'est pas sans mérite.

A l'autel de la vierge, dans le fond de l'église, le tableau représente l'*annonciation*, peint par Antoine van den Heuvel; il est d'une assez bonne couleur.

couleur et d'un effet piquant. Elle rappelle le genre du Titien.

Le portail de cette église vient d'être reconstruit l'année dernière; les colonnes en appartiennent à l'ordre ionique moderne.

Dans la seconde chapelle à gauche en entrant, on trouve un assez bon tableau de Borremans, représentant le martyre de Saint-André.

La quatrième chapelle a pour tableau d'autel St.-Antoine, prêchant pendant un orage, par M. Steyaert père, peintre de Bruges, établi à Gand. Ce tableau d'une bonne composition a été donné à l'église par la société royale des beaux-arts.

A peu près en face, contre le quatrième pilier, est placée l'épitaphe d'*Olivier Minjan* et d'*Amelberga Hangen*, sa femme, qui ont eu ensemble trente-et-un enfans, dont vingt-un garçons et dix filles; le plus extraordinaire, c'est que ces enfans sont morts en 1526, dans l'espace d'un mois. Lorsque Charles V fit son entrée à Gand, en qualité de comte de Flandre, il avait remarqué Minjan mêlé dans le cortége, à la tête de ses vingt-un fils en

uniforme. Étonné qu'un simple artisan eut pu donner une éducation honnête à une famille si nombreuse, il le fit venir et lui assigna une pension. Ce fut peu de temps après que ce père estimable eut la douleur de voir mourir tous ses enfans.

S.t-Michel.

Le vaisseau de cette église, située au centre de la ville et adossée à la Lys, est d'une architecture svelte et légère. Mieux éclairée que celle de Saint-Bavon, elle est entourée d'un vaste parvis, qui vient encore d'être embelli par la charmante façade que M. de Meulemeester-van Aken a fait construire cette année au coin de la rue dite *Huerdogter-straet*. Il est à regretter que la belle tour carrée de cette église, commencé en 1440, ne soit pas achevée; elle devait avoir 400 pieds de hauteur, à en juger par le modèle en bois qui se trouve dans l'intérieur. Elle a été restaurée en 1825, et haussée d'environ 6 à 8 pieds. Ce beau temple, qui ne formait en 1105 qu'une chapelle succursale d'Akker-

ghem, fut souvent la proie des flammes. En 1445 on bâtissait la nouvelle église, dont la partie occidentale ne fut achevée qu'en 1480. Les calvinistes l'endommagèrent beaucoup, ils commencèrent le 20 décembre 1579 à en démolir la partie postérieure pour donner une autre direction à la rue *Onderbergen*. Lors de l'entrée des Français, elle servit pendant plusieurs années de *Temple de la Loi* et ne fut rendue à l'exercice du culte catholique qu'en 1801.

La *quatrième chapelle* à droite en entrant dans le portail, représente le Christ rendant la vue aux aveugles de Jéricho. Le peintre a représenté dans ce tableau le moment où l'un des deux aveugles a déjà récupéré la vue, tandis que l'autre attend avec résignation; ils sont conduits devant le seigneur par leurs enfans; des apôtres et d'autres personnages sont témoins du miracle. Ce tableau, par M. Cauwer, est d'une composition sage (1).

---

(1) La partie basse de l'église de St.-Michel renferme encore quelques morceaux des bons maîtres; je

Dans la *chapelle* à droite de la croix de l'église, on voit un fort joli tableau, représentant l'*annonciation*, par A. Lens, de Bruxelles. Cette composition est on ne peut plus gracieuse. Monseigneur l'évêque de Broglie à cru devoir naguère faire ajouter deux ailes à l'ange Gabriel. A côté, dans la même chapelle, on trouve encore une composition très-remarquable, représentant l'assomption de la Vierge, par M. François de Bruxelles. L'autel et les ornemens de cette chapelle viennent d'être terminés; les colonnes en sont d'ordre corinthien; le jour vient d'en haut et projette une lumière douce sur l'ordonnance de cette chapelle qui fait honneur à M. Roelandt, à qui cette église doit une grande partie de ses nouveaux embellissemens.

Le tableau de la *première chapelle* à droite, en entrant dans le chœur, représente une ame, qui sous l'image d'un jeune adolescent

---

n'ai pu en parler parce qu'ils ne sont plus en place, et qu'on doit leur en assigner d'autres.

est délivrée des flammes de l'enfer. C'est une composition de M. De Cauwer.

A l'autel de la *deuxième chapelle* on voit la Vierge sur le croissant. Elle est environnée d'anges ; ce tableau de van Cleef est beau pour la couleur ; le faire en est facile.

Dans la *chapelle de S.te-Catherine,* qui est la troisième, le tableau d'autel peint par Crayer, représente cette sainte enlevée au ciel par des anges ; elle triomphe de tout ce qui peut flatter sur la terre, ce qui est désigné par le grouppe composé de reines, princes et savans. C'est une excellente composition d'une couleur légère et argentine.

Dans la *quatrième chapelle* est un tableau peint par J. B. Champagne ; il représente St.-Grégoire approuvant le plan d'une église qu'il fait construire. Ce tableau est plein d'expression.

On trouve encore dans cette chapelle un bon tableau de *Langenjan,* représentant St.-Hubert à genoux à la vue d'un crucifix.

A l'autel de la *cinquième chapelle* on voit un bon tableau composé par *van der Mandel;*

il représente St.-Sébastien et Saint-Charles Borromée.

Le tableau d'autel de la *sixième chapelle*, ou du milieu, est un emblême. L'ancien testament y est représenté par Moïse et Aaron; le nouveau par St.-Jean, St.-Sébastien et le Pape. Ce tableau, peint par *Langenjan*, est composé d'une grande manière; la couleur en est argentine. Le peintre a imité le coloris et le lumineux de Paul Véronèse.

Notre Compatriote, M. Maes, maintenant à Rome, travaille à un tableau pour l'autel de la chapelle de S.te-Anne.

La *huitième chapelle* renferme le jugement de David pénitent, par *Langenjan*. Cette composition est remarquable par la pureté du coloris et la belle harmonie qui règne dans toutes les teintes.

Le tableau de la *neuvième chapelle* représente le Christ attaché à une colonne pour y être flagellé. Belle composition, par Seghers, elle est d'un dessin correct, et de beaucoup d'effet.

Le martyre de St.-Adrien, tableau d'autel de la *dixième chapelle*, peint par Théodore

van Thulden, est composé avec feu et génie, et d'une manière large dans le goût de Rubens.

Le joli autel de la *onzième chapelle* a pour tableau la pentecôte, par de Crayer. On y reconnaît toujours le grand maître, mais en général cette composition manque d'effet.

Dans la chapelle suivante nous admirons un magnifique tableau de van Dyck, et le seul que Gand possède. Il représente le Christ en Croix. D'un côté est la Vierge, de l'autre St.-Jean et la Magdeleine aux pieds du Christ: on y voit aussi des bourrreaux et des cavaliers: un parmi eux présente à notre Sauveur mourant, une éponge au bout d'une lance. Dans le haut du tableau sont des anges qui pleurent. Ce sujet de la plus belle façon de faire, est correct de dessin, avec des expressions vives et vraies. La tête de la Vierge est d'une expression sublime. Ce tableau a beaucoup souffert; il est un peu sombre et aurait besoin d'être restauré par un artiste habile.

A côté de ce chef-d'œuvre de notre ancienne école, on admire une des plus belles production de notre école moderne; c'est l'invention

de la croix, peint en 1811, à Rome, par Paelinck, notre concitoyen. La composition en est riche et grande, et le coloris de la plus grande fraîcheur. On voit que le génie de Paelinck, en concevant ce tableau, a été heureusement inspiré par la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie. On construit dans cette chapelle, d'après les plans de M. Roelandt, un autel appartenant à l'ordre corinthien et qui promet devoir être aussi remarquable que celui qui se trouve en face.

Le maitre-autel de l'église de St.-Michel est d'un style simple et sévère. Il a été fait sur les dessins de Pisson. Les deux anges adorateurs qui sont placés à droite et à gauche, ont été sculptés par M. Godecharles. M. Parmentier s'occupe à faire le modèle d'une nouvelle chaire à prêcher qui correspondra à la beauté de ce temple.

L'orgue, placé seulement depuis cinq ou six ans, est sans doute le plus harmonieux de toute la Belgique. Il a été confectionné par M. de Volder, inventeur de l'orgue à *crescendo* et *diminuendo*, qui a obtenu l'approbation de tous les musiciens les plus dis-

tingués. L'architecture en est dans le genre gothique et parfaitement en concordance avec toutes les autres parties de l'église de St.-Michel, c'est l'ouvrage de M. Roelandt.

Église des Dominicains.

Près de l'église de St.-Michel, dans la rue *Onderbergen*, on trouve l'église ou plutôt l'oratoire des ci-devant Dominicains, qui vinrent se fixer à Gand, en 1228. La tour et toutes les parties modernes de cet édifice ont été construites d'après les plans d'un religieux de la maison, nommé *frère Romain*, qui naquit à Gand, en 1646, et fut appelé à Paris par Louis XIV, pour achever le pont-royal qu'on désespérait de pouvoir terminer. L'architecture de ce monument est très-hardie. La grande fenêtre surtout qui donne sur la Lys, mérite l'attention des connaisseurs. Le célèbre artiste Gaspard de Crayer, dont le pinceau a enrichi de ses chefs-d'œuvre presque tous nos monumens, est enterré dans cette église, ainsi que le poète Vrientius (De Vriendt). De Crayer mourut dans sa maison, située près du Marché-du-Vendredi, rue dite *Kammer-straete*,

n.° 18. Sa dernière composition représentant le martyre de St.-Blaise, est placé au Musée; les tableaux les plus remarquables de cette église sont quelques faibles compositions de van Cleef.

Coupure et Entrepôt.

En sortant de l'oratoire des Dominicains, et en remontant les beaux quais qui bordent la Lys, avant d'arriver à la promenade charmante de la *Coupure*, on passe devant le ci-devant couvent de S.te-Agnès, qui servit sous le gouvernement français, de magasins de vivres et de fourrages; et dans lequel on a construit dernièrement un beau manège. Sous un prince dont la protection et la munificence encouragent tout ce qui peut contribuer à notre prospérité et à notre bonheur, on vient d'y établir aussi une *École d'arts et métiers*, qui ne tardera pas à s'ouvrir.

Le canal de la coupure s'étend depuis la Lys jusqu'à la porte de Bruges; il fut creusé en 1758. Cette promenade le long d'une eau toujours pure, est formée de deux ou de trois rangées de grands arbres, distribuées

de manière à ce que l'on puisse s'y promener à pied, à cheval et en voiture, sans que les promeneurs soient incommodes les uns aux autres. Elle est fort fréquentée, surtout au printemps et en automme, époque où les personnes fortunées sont en ville. En arrivant à cette promenade, du côté de la ville, on admire sur la rive gauche les vastes bâtimens de l'entrepôt, construits en 1779, aux frais de la province; l'architecture en est simple, et ils présentent toute l'aisance et la sécurité possible pour l'introduction et la conservation des marchandises.

Byloke.

Derrière l'entrepôt, sur les bords de la Lys, se trouve l'hôpital civil, vulgairement appelé la *Byloke*. L'hôpital de S.te-Marie, près de l'église de St.-Michel, ayant été supprimé à cause des maladies pestilentielles qu'il entretenait dans la ville, les malades en furent transportés à la Byloke, dans l'abbaye des religieuses de l'ordre de Citeaux. Dès cet instant, ce couvent paraît avoir été le principal hôpital de Gand. Les religieuses qui ren-

daient de grands services à l'humanité, furent conservées par Joseph II, mais il leur était défendu de faire des vœux. Ce bel établissement peut contenir environ cinq à six cents malades des deux sexes. On y a construit deux grandes salles fort bien aérées et garnies d'un triple rang de lits en fer d'une extrême propreté. L'une est pour les femmes, l'autre pour les hommes. Une grande salle particulière est réservée aux personnes attaquées de maladies d'un caractère contagieux. C'est dans une salle attenante qu'est établi l'amphithéâtre d'anatomie et de dissection de l'université. Près de la Byloke se trouve l'hospice des *vieux hommes* dont le nombre s'élève à 109.

ÉGLISE DE S.t-MARTIN.

La paroisse de St.-Martin ou d'Akkerghem, était jadis très-peuplée et d'une grande étendue. L'ancienne église paroissiale fut consacrée sous l'épiscopat de l'évêque Transmarus, c'est-à-dire, vers le milieu du X.e siècle. En 1508, on plaça une aiguille sur la tour de

cette église, qui fut frappée de la foudre en 1570. Et neuf ans après elle fut presqu'entièrement détruite par les calvinistes. Ainsi que toutes les autres églises de Gand, ce temple se distingue par une grande propreté. Au maître-autel est une résurrection, tableau peint par G. de Crayer; la position du Christ est belle. Il y a différens soldats au bas de cette composition dont le coloris est transparent et léger. L'expression de ce tableau le fait regarder comme un des plus précieux de ce maître.

Maison de Correction.

Ce bâtiment remarquable fut construit en 1773, sous le règne de Marie-Thérèse, pour y renfermer les malfaiteurs et les habituer au travail. C'est un octogone parfait au milieu duquel se trouve une grande cour par où l'on communique aux différens quartiers des criminels, des correctionnels, des femmes, des enfans et des vieillards. Chaque quartier a une grande cour et au milieu de celui des femmes est un beau bassin où elles lavent le linge des détenus. Chaque détenu couche seul dans une petite chambre qui donne

sur une galerie vaste et bien éclairée. Ces chambres sont entretenues avec la plus grande propreté; l'air y est renouvelé, lorsque les prisonniers se sont rendus à leurs ateliers. Le nouveau bâtiment qui vient d'être terminé sur les plans de M. Roelandt, ayant un étage de moins, les chambres en seront beaucoup mieux aérées. Pendant plusieurs années cette maison a été régie par une commission, et son entretien annuel coûtait environ 50,000 fl. Par arrêté du 4 novembre 1821, S. M. a établi un règlement général pour le service des prisons. Tous les détenus sont employés à un travail dont une partie appartient au trésor. On les occupe à la fabrication de divers objets pour le service des départemens de la guerre, de la marine et des colonies, et d'étoffes et autres objets propres au service des prisons. La retenue sur le salaire des détenus en faveur de l'état est de 5/10 à l'égard des condamnés correctionnellement et de 6/10 relativement à ceux condamnés à la réclusion ou détenus militairement, et de 7/10 quant à ceux condamnés aux travaux forcés. Le surplus est divisé en deux parts, dont une est remise aux

détenus pour leurs menues dépenses (*zak-geld*) et l'autre forme une masse qui leur est remise à leur sortie, afin de pouvoir rentrer dans la société. Le service de la religion s'y fait d'une manière convenable. L'enseignement primaire y est donné aux hommes par un instituteur, et aux femmes par une institutrice. Il n'est pas rare de voir des hommes qui étaient entrés dans cette prison sans aucune espèce de principes quelconques, en sortir, connaissant bien leurs devoirs de religion et de morale, et sachant lire, écrire et compter. Les cantines se tiennent pour le compte de la maison, et le bénéfice qui en résulte est employé en primes d'encouragement pour ceux des détenus qui font preuve d'activité et d'intelligence dans le travail. Il est tenu à l'égard de chaque condamné des états de conduite, l'un par le commandant de la maison, l'autre par le directeur des travaux. La filature est particulièrement mise en œuvre dans cet établissement. Le nombre des détenus est approximativement de 1300, dont 1100 sont occupés à la fabrication et au service de la maison. Voici un état numérique des condamnés hom-

mes et femmes, pendant l'année 1821, avec l'indication des crimes ou délits qui ont provoqué leur condamnation. Il pourra donner une idée des délits les plus communs :

Pour assassinat	11,
Incendie	5,
Viol	16,
Vol de nuit avec effraction	290,
Sévices et blessures	197,
Crime de faux	20,
Recélement d'effets volés	140,
Bigamie	3,
Vol simple	361,
Escroquerie	17,
Mendicité et vagabondage	113,
	1173.

Cette maison de détention bâtie par feu Malfaison, directeur des travaux de la province de Flandre, est une des plus belles qui existent en Europe. Elle a fixé l'admiration des philantropes qui l'ont examinée dans tous ses détails, et a servi de modèle à plusieurs maisons établies sur les mêmes plans aux

Etats-Unis en Amérique, à Londres et en Prusse. La partie qui s'achève maintenant coûtera 438,247 florins des Pays-Bas. Lorsque tout le bâtiment, qui pourra contenir 2600 individus, sera entièrement terminé, il aura coûté près d'un million et demi de flor.

A l'angle droit de ce vaste bâtiment on a placé il y a quelques mois deux inscriptions. La première est consacrée au souvenir de Marie-Thérèse de douce mémoire, sous les auspices de laquelle cette maison fut commencée; voici la seconde :

Partes post L annos non exactas III.
Guihelm. I. Aurant. August. Belgii rex;
Optumus et ipse princeps,
Et pecuniis in sumptum datis,
Ex decreto III. sept. M. DCCC. XXIV,
Ut hic sceptri, sic Theresiani consilii hœres,
Institui et perœdificari jussit.
At vero ne duplicis cariss. principum
Erga provinciam meriti
Grata recordatio ex animo excideret,
Comitior. Flandriœ orientalis ordines
Tabulis hœc marmoreis
Scribenda et servanda
Unanimes decrevere. M. D. CCC. XXV.

Le canal de la Coupure prend à la porte de Bruges le nom de canal de Bruges; il fut creusé en 1613 aux frais de la province de la Flandre. De cette porte, l'on a une vue très-pittoresque sur les nombreux canaux qui l'environnent et sur les prairies, qui au printemps surtout, sont couvertes à perte de vue de toiles, auxquelles le Flamand sait donner une blancheur qu'on n'a encore pu égaler en aucun pays. La porte de Bruges fut construite au XIII siècle, et rebâtie plus tard. Le bâtiment moderne qui sert de bureau d'octroi et de corps-de-garde, fut élevé en 1812; il coûta 1294 florins. Tous les matins, il part de cette porte, pour Bruges, une barque peut-être unique en son genre, et visitée avec curiosité par tous les étrangers. Elle est d'une élégance et d'une propreté extraordinaires. On y trouve toutes les commodités possibles, et pour une légère rétribution on y fait le voyage de Gand à Bruges, et un excellent dîner, surtout en maigre.

Atelier de Bienfaisance.

La ville de Gand possède un établissement tel qu'il serait à désirer que tous les chefs-lieux des Pays-Bas, ayant une population nombreuse, en possédassent un semblable. Cet établissement est l'atelier de charité ou de bienfaisance, érigé en 1817 par le magistrat de Gand, pour extirper la mendicité. Malgré la grande population de cette cité, on n'y rencontre aucun mendiant. On ne doit pas confondre cet établissement avec les dépôts de mendicité qui existent dans quelques provinces : ici on utilise les bras des malheureux et l'on conserve des hommes à la société où ils rentrent, lorsqu'ils trouvent d'autres moyens d'existence. Mille à onze cents personnes de tout âge et des deux sexes y travaillent selon leurs talens; cependant les ouvrages en lin y sont la principale occupation. Les appointemens des employés de la maison montent à 2976 florins par an, et ceux des maître-ouvriers s'élèvent en total, à 17 fl. 5 cents par jour. Les frais pour ériger

l'atelier de bienfaisance furent supportés par une contribution de 48,000 florins imposée à la ville de Gand, par décret de S. M. du 20 août 1818. Les dons volontaires seuls des Gantois, pour l'entretien de cet utile établissement, s'élevèrent en sept mois à 106,811 francs, 45 centimes. L'atelier de bienfaisance est situé dans l'ancien couvent des riches hospitalières, rue Haute. Grâces soient rendues aux magistrats qui ont fondé et encouragent encore cet établissement !

Grand-Béguinage.

En traversant la rue du Poivre, on arrive au Grand-Béguinage qui forme un quartier séparé du reste de la ville et qui est environné de murailles et de fossés remplis d'eau. Il fut fondé en 1242 par la comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut. Les béguines forment une communauté religieuse toute particulière aux Pays-Bas ; elles furent instituées vers la fin du XII.e siècle par Lambert Lebègue, prêtre de Liège. Joseph II, qui supprima tant de couvents, les conserva comme une insti-

tution utile. Ces pieuses filles, sans se lier par des vœux perpétuels, s'occupent des pratiques de dévotion et de toutes espèces de travail de mains. Elles sont au nombre d'environ six cents. Le Grand-Béguinage forme une petite ville charmante, remarquable par sa propreté et sa simplicité : le silence qui y règne fait un contraste agréable avec le bruit et le mouvement continuel d'une cité commerçante. L'église de cette communauté est très-jolie, et d'une extrême propreté; elle mérite d'être vue, surtout pendant les heures où les béguines y remplisent leurs devoirs religieux. Le tableau du maître-autel représente une descente de croix; il a du mérite.

ORATOIRE DES CARMES-DÉCHAUSSÉS.

En sortant du Béguinage et en remontant la rue de Bruges, on trouve à gauche l'ancienne église des Carmes-Déchaussés, arrivés à Gand, en 1640. Neuf ans après, ils achetèrent l'endroit que l'église et le couvent occupent maintenant et appelé la *Cour-des-Lions* (het Leeuwen-Hof), à cause de l'am-

phithéâtre où les comtes de Flandre donnaient de temps en temps des combats d'animaux féroces, et ils y élevèrent leur couvent et leur église. Ce n'est plus qu'un oratoire qui n'offre rien de remarquable, si on le compare aux autres églises de Gand.

MONT-DE-PIÉTÉ.

Anciennement le droit exclusif de prêter à usure à Gand, était accordé à des sociétés de négociants, très-souvent italiens, dont les maisons furent appelées *Lombards*, parce que la plupart d'entre eux venaient de la Lombardie. Ils demandaient jusqu'à 32 % d'intérêt. Les archiducs Albert et Isabelle les chassèrent de la ville en 1619 et firent élever sur l'emplacement de l'hôtel du seigneur Antoine Triest, le vaste bâtiment que nous voyons aujourd'hui et qui a coûté de très-fortes sommes. Il renferme des salles immenses pour y déposer les effets engagés, et les plus grandes précautions sont prises pour arrêter le feu, en cas d'incendie. Toutes les fenêtres tant à l'extérieur qu'à l'intérieur,

sont garnies de fortes barres de fer, ce qui donne à cet immense monument un aspect sinistre et sombre. Il est des temps, où il a renfermé des objets mis en gage pour plus de deux millions de florins. Le produit du Mont-de-Piété est affecté à l'entretien des hospices.

Marché-au-Poisson. — Vieux-Bourg.

Le pont de la Décollation (*Onthoofd-brugge*) par où l'on communique de la rue de Bruges au Marché au Poisson, est très-ancien, si l'on en juge par le grouppe qui s'y trouva jusqu'en 1794. Il représentait un fils se préparant à décapiter son père. Nos vieilles chroniques rapportent qu'en 1371, un Gantois ayant été condamné à perdre la tête, sur ce pont, son propre fils s'offrit pour remplir la charge de bourreau : mais que son glaive se brisa en mille éclats, à l'instant où il le levait pour frapper l'auteur de ses jours. Quelque temps après on posa sur le quai de ce pont deux figures en bronze pour perpétuer le souvenir de cet événement. Il se trouve

à la maison-de-ville un tableau qui consacre également le crime de ce fils dénaturé. On lit au-dessous de la figure du père les deux vers suivans en vieux Gaulois :

Ae Gandt le enfandt frape so perese ta et desun,
Mais sà heppe rompe, se grace de Dieu.

Le Marché au Poisson qui se distingue au nombre des plus beaux et des plus commodes de l'Europe, est situé sur l'ancienne place de S.te-Pharaïlde, ainsi nommée à cause de l'église de ce nom qui s'y trouvait jadis. Il est placé au centre de la ville et adossé à la Lys, ce qui contribue beaucoup a entrenir la salubrité qu'exigent ces sortes de bâtimens. Le portique ouvert qui sert d'entrée, purifie par un courant d'air, les exhalaisons malsaines et dangereuses. La disposition intérieure en est symétrique et sage; elle fut faite en 1689, sous la direction d'Adrien van der Linde, architecte de la ville. La façade, qu'on regrette de ne pas voir élevée sur un emplacement plus dégagé, a été exécutée sur les dessins d'Arthus Quellyn. Les attributs dont

elle est embellie, indiquent l'usage auquel est consacré ce monument. On y entre par une grande porte et deux petites, qui donnent un libre passage. Les colonnes engagées sont ornées de bandes qui figurent des glaçons ; les chapitaux en sont composés de poissons sculptés. Au-dessus s'élève un attique circulaire, orné de chaque côté d'un dauphin de marbre blanc par van Poucke; dans le tympan on voit les armes de la ville au-dessus de l'entablement sont placés deux fleuves grandioses, l'Escaut et la Lys, appuyés sur leurs urnes. Ils sont sculptés par Paoli d'Anvers. La façade est couronnée par la statue de Neptune, exécutée par Gery Heydelberg, de Gand. Le Dieu dans son char, attelé de deux chevaux marins, tient d'une main son redoutable trident et de l'autre paraît accorder sa protection à la ville qui lui a érigé ce monument : c'est ce qu'indique l'inscription.

Neptuno Ganda tropæum.

Dans la frise, à droite, on lit :

Hannoniæ servit Scaldis, Gandamque secando,
In mare festinans volvere pergit aquas.

et dans l'autre :

Lysa vehit merces quas nunc Artesia mittit,
Et placido gaudens flumine pisce scatet.

A droite du Marché au Poisson, on trouve la chapelle de l'hospice de S.t-Laurent, qui renferme le tombeau du capitaine Gantois Wenemar, qui était d'une force prodigieuse, et mourut en 1325, en se battant pour sa ville natale. Son tombeau, brisé par les iconoclastes, a été reconstruit en marbre blanc et placé au centre de la chapelle. Dans le vestibule attenant, on conserve les débris de son ancien tombeau; on l'y voit représenté ainsi que son épouse, sur deux plaques de cuivre. Wenemar fut le fondateur de cet hospice.

On voit encore sur cette place la porte d'un des monumens les plus antiques du pays. C'est l'ancien château des comtes de Flandre, appelé vulgairement le Vieux-Bourg (Oudenburg) et bâti dans les années 867 et 868 par Baudouin bras-de-fer, premier comte de Flandre.

En 1180, Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, y fit élever la porte percée de meurtrières et couronnée de créneaux telle que nous la voyons aujourd'hui. Nos princes cessèrent d'habiter ce château vers l'année 1350, époque où ils allèrent se loger à la Cour du prince. Il y avait devant cet édifice des balustrades qui furent supprimées en 1770. On y exécutait les criminels ainsi que sur le pont derrière le château. On avait établi au Vieux-Bourg la géole du grand-bailli. En 1419, sous Jean duc de Bourgogne, le conseil de Flandre vint de Lille, s'y établir. La cour spirituelle de l'évêque de Tournai y fixa son domicile en 1460, et la cour féodale du Vieux-Bourg, s'y établit en 1559. Avant la suppression des jésuites, le conseil de Flandre y tenait ses séances. Ce vénérable monument fut vendu en 1796 au sieur Brisemaille qui y érigea une fabrique. L'intérieur en est très-curieux et mérite d'être vu.

A côté du Vieux-Bourg, se trouvait l'ancien hôtel de la Monnaie, qui a donné son nom à la rue où il était situé. Il porte aujourd'hui le n.° 19.

Église des Augustins.

Les Augustins furent fondés en 1298, à l'endroit où se trouve encore leur église, qui offre deux beaux tableaux par de Crayer; ils sont peints dans la manière argentine. Les productions de ce genre sont les plus recherchées par les amateurs. Le tableau placé à la droite, dans le chœur, représente plusieurs saints et plusieurs saintes. C'est un beau sujet composé avec agrément.

L'autre est à gauche; il représente Saint-Nicolas Tolentin qui distribue de petits pains bénis aux malades. C'est une composition excellente de ce maître : correction de dessin, couleur, effet, et des têtes très-belles font le mérite de ce tableau.

On y voit encore plusieurs paysages de van Uden.

Ce fut dans cette église que fut enterré le capitaine gantois *Jean Borluut*, dont la bravoure et l'intelligence contribuèrent beaucoup au gain de la célèbre bataille des Eperons d'or, près de Courtrai.

Voici l'épitaphe flamande de cet illustre guerrier :

Staet. Hier light Jhan Borluut die uup 't Groeningheveld
De Waelen slough. Seght : God seg'ne den held.

Les calvinistes vendirent l'église des Augustins le 28 août 1582, sous condition que les acheteurs la démoliraient. On la reconstruisit vers 1607.

Musée et Académie Royale de Dessin.

Cette académie royale de dessin, peinture et architecture doit son origine à *Charles Marissal,* élève de *Le Plat.* Le magistrat lui permit en 1751, d'établir dans la Cour de S.t-Antoine, située sur le *Lieve-gang,* une école qui fut successivement transportée à la maison-de-ville, à l'hôtel de l'octroi, et enfin en 1804, dans le local où elle est maintenant, rue S.te-Marguerite; ce beau bâtiment fut construit en 1738, aux frais de la ville, pour le collége des ci-devant Augustins qui y enseignaient les humanités, et furent supprimés en 1795.

Les frais de l'académie, qui compte environ quatre cents élèves, sont couverts par des contributions volontaires de trois florins par an; la ville donne le local et un subside annuel. S. M. lui a accordé à plusieurs reprises de généreux secours.

Une grande cour que ferme un élégant grillage, est plantée d'arbustes et de fleurs, par les soins de M. Van Hulthem, dont le nom se rattache si honorablement à toutes nos institutions utiles et agréables; elle donne entrée au bâtiment par le vestibule, formé de cinq arcades. On entre, du côté gauche, dans la galerie des statues et bustes moulés sur l'antique et de quelques ouvrages de sculpteurs modernes. Cette belle collection a été formée, en grande partie, par la munificence des premiers magistrats, des directeurs de l'académie, et de plusieurs amis des arts, parmi lesquels la reconnaissance nous oblige de citer l'impératrice Joséphine, première épouse de Napoléon. On se propose de bâtir une aile parallèle à celle de la galerie des statues, afin d'y établir des ateliers pour les peintres, les sculpteurs et les graveurs.

En bas sont les classes de dessin d'après l'estompe, la bosse, l'antique et le modèle.

Le 1.er étage se divise en trois salles. Celle à gauche est destinée à l'enseignement de l'architecture; celle qui est à droite sert de réunion aux directeurs; la troisième salle est affectée à l'enseignement des principes du dessin.

Au second étage est une salle immense, où on a formé un musée des tableaux provenant des abbayes et couvents supprimés à Gand. Il s'y fait tous les trois ans une exposition publique des productions des artistes vivans. La première eut lieu en 1792. Le musée renferme 94 tableaux. En voici les plus remarquables :

Echoppe d'un marchand de poissons, où on voit étalé, dans leur grandeur naturelle, tout ce que nos rivières et la mer fournissent de plus délicat; le peintre a rendu ces divers objets, tant pour la couleur que pour la forme, avec une vérité admirable; une servante traite avec le marchand tandis qu'un filou lui coupe la bourse. Sur toile, par *Adrien van Utrecht.*

Sainte Rosalie couronnée par l'enfant Jésus.

La Sainte Vierge, assise sur une estrade, tient sur ses genoux l'enfant Jésus, qui pose une couronne de roses sur la tête de Sainte Rosalie, par *Gaspar de Crayer*.

Ce tableau, l'un des chefs-d'œuvre de ce peintre, décorait l'église abbatiale de Saint-Pierre, à Gand; il a été transporté en France.

Le jugement de Salomon.

Le jeune roi assis sur son trône, ordonne à un soldat de diviser l'enfant vivant en deux parties, et d'en donner une moitié à chacune des deux femmes qui venaient le réclamer. Peint sur coutil, par le *même*.

Ce tableau ornait une des salles du Vieux-Bourg, à Gand.

Martyre de Saint Sébastien.

Le Saint percé de flèches et privé de ses forces, est consolé par des anges, qui, en

ôtant les dards, lui montrent la gloire céleste. Sur toile, par *Pierre Tyssens.*

L'enfant Jésus couronne St.-Joseph, en récompense de ses vertus.

Sur le parvis d'un temple payen renversé, est agenouillée la Sainte Vierge, tenant l'enfant Jésus qui pose sur la tête de son père nourricier une couronne de roses; deux Chérubins sont en admiration; le Père Éternel précédé du St.-Esprit, plane sur ce groupe accompagné de deux anges; un autre groupe d'esprits célestes tenant le lis, symbole de la chasteté, répand des fleurs sur la tête du Saint. Sur toile, par *Jean Van Cleef.*

Le *Jugement dernier*, figures de grandeur naturelle, peint sur bois, par *Raphaël Coxcie.*

Ce tableau était placé dans une des grandes salles de l'hôtel-de-ville de Gand, avant d'être transféré au Muséum en Avril 1825.

La présentation au temple.

Le grand-prêtre Siméon en habits pontificaux reçoit l'enfant Jésus dans ses bras et l'offre à l'Éternel en présence de Marie et de Joseph, d'Anne et de Joachim. Sur toile, par *P. J. Verhaegen*, de Louvain, 1766.

L'empereur Charles V, et l'infant Ferdinand, son neveu, tous deux à cheval, se dirigent vers différentes régions; Charles V en quittant son neveu, l'exhorte à suivre les vertus de ses aïeux et à les prendre pour modèles dans l'art de gouverner. Figures colossales, sur toile, par *Gaspar de Crayer*.
Ce tableau, confié au pinceau de ce peintre, a orné l'un des arcs de triomphe, érigés dans la ville de Gand, à l'occasion de l'entrée solennelle du Prince Ferdinand, infant d'Espagne, en l'an 1635.

Martyre de Saint Blaise, évêque.

Le Saint est suspendu à un arbre par les deux mains, avec des poids aux pieds; un

prêtre payen l'exhorte à adorer une idole en bronze, tandis qu'un bourreau lui arrache les chairs; un autre lui lie les jambes: un ange semble consoler le saint en lui montrant la palme du martyre. Peint sur toile, par *Gaspar de Crayer*, 1668, ætatis 86.

Ce tableau est gravé par *Fr. Pilsen.*

Cavalcade pour l'inauguration de l'empereur Charles VI, comme comte de Flandre, qui eut lieu à Gand, sur le Marché-du-Vendredi, l'an 1666, par *François du Chatel,* 1668.

Le peintre a représenté en portrait et dans leur propre costume, avec les marques de leur dignité, les principaux personnages qui ont assisté à cette cavalcade: le théâtre érigé pour la cérémonie de l'acte inaugural, la place du Marché et les maisons sont rendus d'après nature; sur le devant, le peintre s'y est représenté tenant un papier sur lequel est écrit son nom et l'année 1668, il est accompagné de deux autres artistes ses amis, d'un troisième à cheval et d'un quatrième, probablement l'architecte de la ville.

Les portraits de tous les personnages à cheval sont d'un fini précieux et dignes du pinceau de *D. Teniers*, dont *du Chatel* était l'élève. Sur toile.

Saint-François recevant les stigmates.

Saint-François à genoux sur la pente d'un rocher, méditant sur la passion du Sauveur, reçoit les saints stigmates par la vision d'un crucifix ailé; au bas du rocher on voit un frère religieux de l'ordre de St.-François. Sur toile, par *P. P. Rubens*.

Ce tableau était placé autrefois dans la petite nef à droite dans l'église des Récollets, à Gand.

Fr. Pilsen, de Gand, l'a gravé au burin.

Tobie avec l'ange Raphaël.

Tobie ayant pris un grand poisson, en ôte, par le conseil de son conducteur, le fiel destiné à rendre la vue à son père aveugle. Sur toile, par *Gaspar de Crayer*.

Couronnement de l'empereur Charles V, par le souverain Pontife dans l'église cathédrale de Bologne. Sur toile, par *Gaspar de Crayer.*

François I.er, roi de France, après la perte de la bataille de Pavie, en 1535, se trouve arrêté dans un défilé, par trois cavaliers qui le somment de se rendre; le roi, reconnaissant le chevalier de Lannoy, lui présente son épée en lui disant: *Lannoy, je me rends à toi!* Un groupe de trois femmes, placées sur une éminence, représentent l'une le royaume d'Italie; l'autre tenant trois couronnes, le royaume de Naples; et la troisième tenant des épis et une grappe de raisin, la fertile Lombardie; dans le lointain on aperçoit des combattans. Sur toile, par *Gaspar de Crayer.*

SUR L'ESCALIER CONDUISANT AU MUSÉE.

Le prophète Isaie prédit à Ezechias, malade au lit, sa prochaine guérison, ainsi que la prolongation de ses jours, ce qu'il confirme par un miracle en faisant rétrograder l'ombre de dix lignes, dans l'escalier appellé

l'horloge d'Achaz. Sur bois, par *Fr. Pourbus.*

Ce tableau se ferme par deux battans; sur l'un est représenté Jésus-Christ en croix, accompagné de sa mère, de St.-Jean et de Marie-Madelaine; sur l'autre est un prélat (1) à genoux, accompagné de St.-Jacques, son patron; c'est probablement le portrait du donateur du tableau. Les parties extérieures des deux battans sont peintes en grisaille et représentent la résurrection de Lazare.

Dans la salle attenante au Musée sont réunis, outre quelques autres compositions, tous les tableaux qui ont remporté des prix dans les différens concours. M. de Goesin-Verhaege, en a donné une notice très-exacte et très-détaillée, ainsi que de tous les tableaux du Musée (2).

---

(1) Jacques Del-Rio de Bruges, abbé de Baudeloo, mort en 1610, âgé de 88 ans.

(2) M. de Cauwer, professeur à l'academie, a formé, sous les auspices des directeurs de cette institution, une école de dessin et de peinture dont l'heureuse influence se fait déjà sentir. L'établissement de

ÉGLISE DE St-SAUVEUR (*H. Kerst*).

Cette église est à l'une des extrémités de la ville; on y arrive en traversant la rue des Rémouleurs. Connue anciennement sous la dénomination de *chapelle de l'hôpital des aveugles*, elle fut érigée en église paroissiale, l'an 1540. L'intérieur de ce temple remarquable pour sa grande propreté, et les embellissemens qu'on y ajoute successivement, fut restauré il y a quelques années, sur les plans de M. *Goewie*. Sa façade moderne a été élevée en 1811, par M. *De Broe*, un des architectes de la ville; il est à regretter qu'elle ne soit pas en harmonie avec le reste de ce monument. Au pourtour du chœur et de la nef, sur les ceintres des ogives sont placés douze tableaux. Ces compositions de N. Roose, ont de grands défauts et de grandes beautés. Nous en remarquerons néanmoins trois qui

---

M. de Cauwer qui sacrifie en partie son talent à l'enseignement d'un art cultivé avec tant de succès à Gand, est situé rue Courte du Marais.

pour l'énergie de la composition et le coloris, rappellent le style de Rubens et de Paul Véronèse. Le premier représente le baptême de notre seigneur; le second, les apôtres dans une barque avec Jésus-Christ endormi, qu'ils réveillent tout effrayés de la tempête : le troisième la résurrection de Lazare. Le dessin des autres est incorrect, et la couleur souvent fausse. L'orgue de cette église est de M. de Volder.

Église de S.t-Jacques.

Sanderus rapporte que cette église fut fondée en 1100 et qu'elle devint en 1128 la proie des flammes. Son architecture ne présente rien de remarquable : la façade aurait même besoin d'être restaurée. Elle renferme quelques bons tableaux, parmi lesquels on remarque les suivans :

Dans la troisième chapelle à gauche se trouve une composition de van Cleef, représentant le rachat des esclaves. On y reconnaît plusieurs imitations des meilleurs peintres.

Dans la même chapelle on voit le mystère de la Trinité représenté dans le ciel; la vierge, portée sur un nuage, intercède pour une femme blessée. Ce sujet est composé et dessiné d'une grande manière.

A l'autel de la première chapelle à droite, est un joli tableau de Looze, de Zèle, représentant St.-Corneille.

Au fond de la même nef, se trouve peint dans toute la hauteur d'une chapelle, *le jugement dernier*, par van Cleef. Dans cette vaste composition, des démons plus burlesquement hideux que ceux de *Callot*, punissent les réprouvés des deux sexes.

Deux tableaux qui font un assez bel effet, sont placés à l'entrée du chœur : ils représentent Saint-Pierre et Saint-Paul, et sont peints par M. van Huffel.

Le maître-autel, grand et de beau marbre, a pour tableau le martyre de St.-Jacques, par *Langenjan;* c'est un beau tableau, mais les figures sur le premier plan sont trop grandes.

L'église de St.-Jacques est située sur une vaste place qui servait autrefois de cimetière. Derrière cette église, avant d'arriver au Pont-

au-lait-battu (*keirmelk-brugge*) on trouve à droite le bâtiment où se réunit la commission des hospices. C'est l'ancien hôpital de Saint-Jean-à-l'huile; on y soignait les fous furieux des deux sexes. L'élégante maison que l'on bâtit à côté embellira beaucoup cette place. A-peu-près au milieu du *Steendam* est l'évêché ou palais épiscopal. C'est un beau monument moderne, d'une architecture légère et gracieuse.

Marché-du-Vendredi.

Cette grande place carrée est ainsi nommée du jour de la semaine où s'y tient le marché. En face de la rue dite *Serpent-straetje*, est un ancien édifice, où se rassemblait autrefois la collace tumultueuse supprimée par Charles V. Il est orné d'une tour anciennement plus élevée. On en abattit une partie, il y a quelques années, parce qu'elle menaçait ruine. On y remarque encore un énorme anneau de fer appelé *den lynwaed ring*, parce qu'on y expose au blâme les pièces de toile, apportées au marché et trouvées défectueuses

par les experts ; elles sont ensuite distribuées aux hospices. Les Gantois élevèrent en 1600, au milieu de cette place une colonne à la mémoire de leur concitoyen Charles-Quint. Sur le côté gauche on y lisait l'inscription suivante :

D. Carolo V. imperat. cæs. aug.
Pro felici, Turc. Afr. Germ. Gall.
Geld. Hispan. Sicil. atque Ind.
Regi, Fland. comiti. p. p. s. imperii
Vindici quietis auspici.

sur le derrière :

Principi potentiss. Victori ac
Triumphatori perp. magno max.
Universi christ. orbis bono, deo volente,
Cœlo favente, huic urbi suæ
Flandriæ max. feliciter innato.

Cette colonne, y compris la statue pédestre de l'empereur, dont elle était surmontée, avait 50 pieds de hauteur. Elle fut reconstruite en 1772 et abattue en 1793.

On voit sur cette place un vaste édifice portant le n.° 15, et flanqué de deux tourelles. C'est un des anciens hôtels fortifiés et appelés en flamand *Steen*. Il fut habité longtemps par la noble famille des Uutenhove. Le bâtiment à perron, formant le coin de la rue aux loups, s'appelle *Metershuys*. C'est là où se mesurent les toiles, qui se vendent le vendredi sur le marché. Tous les mardis, il s'y fait encore, en été, avant le lever du soleil, un marché appelé communément *marché-aux-voleurs*, parce qu'il n'est pas rare qu'on y expose en vente des objets volés.

Grand Canon.

L'énorme pièce de canon en fer, placée à l'endroit appelé *mannekens aerd,* est un pierrier *forgé,* sous le règne du comte de Flandre, Philippe-le-Bon, comme le font connaître les armoiries de ce prince ciselées autour de la lumière. Il est d'une telle dimension qu'il serait difficile d'en faire maintenant un semblable. Les Gantois en guerre avec leur *bon* duc, en 1453, le perdirent lorsqu'ils fesaient

le siège d'Audenarde. Il fut repris dans cette ville en 1578, par le capitaine Gantois *Roc-kelfing* et envoyé avec toutes les autres provisions de guerre à Gand, où il arriva le 8 mars. Il fut placé à l'endroit où il est aujourd'hui le 15 septembre de la même année; ce canon portait le nom de la Marguerite enragée (*de dulle Griete*). La longueur de la pièce entière, qui pèse environ trente-quatre mille livres, est de dix-sept pieds : l'ouverture a deux pieds et trois-quarts de diamètre.

Jardin des Plantes.

Le jardin des plantes, aujourd'hui jardin de l'université, est le plus riche et le plus beau du royaume des Pays-Bas : il est le plus complet, excepté celui de Paris, de tous les établissemens de ce genre situés en-deçà du Rhin. Sa fondation date de 1797, époque où M. *Bernard Coppens*, nommé professeur à l'école centrale nouvellement instituée, indiqua l'emplacement des serres et de l'orangerie, et leurs dimensions. Le plan général du jardin fut tracé par M. *Pisson*. Avant de

mourir, M. Coppens indiqua aussi les diverses parties du jardin.

La première partie contient l'orangerie et les serres chaudes. Ce local très-rétréci en 1800 a pris en 1808 et en 1813 des accroissemens très-sensibles qui ont permis d'y rassembler en partie, les richesses végétales de tout le globe. Par un nouveau bienfait, S. M. vient d'accorder des subsides pour la reconstruction et l'agrandissement des serres chaudes.

La seconde est consacrée entièrement à l'étude de la botanique, d'après le système de Linnée. C'est la partie classique du jardin; elle est connue sous le nom technique d'*école*. Formée de quatre-vingt-onze carrés oblongs, régulièrement tracés sur deux lignes parallèles, elle est consacrée à l'exposition des plantes indiquées par des étiquettes, ainsi que les vingt-quatre classes. A l'une des extrémités domine, sous un saule pleureur, un beau buste de Linnée, par M. Godecharles.

La troisième environnée d'une petite balustrade, est consacrée au système de Jussieu. Les fleurs et plantes y sont classées d'après les divisions données par ce botaniste. Sur ce

terrain se trouvait, il y a peu d'années, une collection de plus de six cents espèces ou variétés d'arbres fruitiers.

La quatrième partie qui réunit plus particulièrement l'utile à l'agréable, offre aux habitans une jolie promenade. Elle a des vues charmantes, formées par des arbres indigènes et étrangers, au milieu desquels se dessinent de belles statues. Dans plusieurs bosquets sont placés les bustes des botanistes les plus célèbres de la Belgique.

La cinquième partie renferme les arbres résineux, tels que les Pins, les Cyprès, etc. Leur verdure épaisse et permanente cache aux yeux des promeneurs l'habitation du jardinier en chef, M. *Mussche*.

Plusieurs autres parcs réunissent les familles des Bruyères, des Rosages, des Magnoliers et généralement toutes les plantes dont la culture exige du terreau.

Un vaste bassin fournit à l'arrosement; une autre pièce d'eau se soutient également au niveau de la Lys qui baigne les murs du jardin, et voit fleurir plusieurs espèces de plantes aquatiques.

De la grille en fer placée à l'un des angles du jardin, la vue s'étend, sur le pont de Saint-George, le *Pas-brugge*, la Pêcherie et les murs délabrés de l'ancienne citadelle élevée par Charles V, pour en imposer aux Gantois.

Collége Royal.

Cette institution consacrée à l'instruction publique, occupe tout le bâtiment de l'ancienne et riche abbaye de Baudeloo. Le local en est très-vaste et fort bien distribué. Dans la première cour sont situés les appartemens du principal et du sous-principal, etc.; la seconde renferme toutes les classes, la troisième et la quatrième sont destinées aux éleves internes. Cette dernière qui est fort belle et plantée d'arbres, n'est séparée du jardin botanique que par une muraille peu élevée, cachée, dans l'intérieur du jardin, par un rideau de hauts peupliers. Ce collége qui a remplacé le lycée en 1815, compte de cent quatre-vingts à deux cents élèves, tant internes qu'externes. L'instruction y est aussi forte que dans les athénées royaux. Six professeurs

enseignent les langues latine, grecque, nationale et française, la géographie, l'histoire, la mythologie, etc.; deux autres professeurs sont chargés spécialement des mathématiques. Les élèves y apprennent en outre le dessin, l'escrime et tous les arts d'agrément propres à completter une éducation soignée.

La ville de Gand dépense approximativement chaque année la somme de 12,000 fl. pour cet établissement; elle y a fondé en outre un certain nombre de bourses de 100 et de 200 florins pour l'encouragement des études. Je ne crois pas que dans aucune autre ville des Pays-Bas l'on stimule et l'on récompense autant les progrès dans les sciences, les lettres et les beaux-arts.

On a replacé depuis quatre ans, dans le fond de la chapelle particulière de ce collége, un grand tableau peint par *Robert van Oudenarde*; il représente les portraits de plusieurs religieux de l'abbaye de Baudeloo, alors vivans: il y a de la vérité, mais la couleur en est monotone.

Bibliothèque de l'Université.

Ce bâtiment qui servait d'église aux religieux de Baudeloo ou de l'ordre de St.-Bernard, fut transformé en *temple de la Loi,* lors de l'entrée des français. L'église de St.-Michel fut destinée à cet usage, lorsque plus tard on eut décidé d'établir la bibliothèque départementale dans le local où elle est aujourd'hui. M. van Hulthem contribua beaucoup à la formation de cette bibliothèque; c'est encore lui auquel nous sommes redevables de la conservation du joli carillon placé au-dessus de cette église, et que les révolutionnaires voulaient détruire.

Cette église avait reçu de nouveaux embellissemens en 1780. Les quatre bas-reliefs en forme de trophées ascétiques et en marbre blanc qu'on y voit encore, sont de van Poucke, et sont regardés comme un de ses beaux ouvrages. Les deux nefs latérales étaient ornées en outre de quatorze tableaux peints par *van Reysschoot,* et représentant la vie de St.-Bernard. Ils furent donnés en 1819

à l'église de la Byloque et aux sœurs de la charité, lorsqu'on fit dans l'intérieur de ce bâtiment les changemens qu'on y voit maintenant. On y plaça alors la bibliothèque de M. Lammens, que le roi venait d'acheter pour la somme de 30,000 florins, et dont il fit don à l'université. Le dôme qui sert d'entrée à la bibliothèque, ainsi que le péristyle dont il est décoré et qui se trouvait dans le fond du jardin du prélat, furent construits en 1820.

La bibliothèque se compose d'environ soixante mille volumes; cette riche collection s'accroît encore par la munificence du gouvernement qui lui accorde tous les ans pour cet objet, une somme de 5 à 6000 florins. Outre des manuscrits très-précieux, provenant des couvents et abbayes supprimés, cette bibliothèque possède tous les plus beaux ouvrages dans toutes les langues et dans toutes les branches de connaissances humaines. Elle est ouverte tous les jours au public, excepté les dimanches et jours de fête. Le bibliothécaire en chef est M. le professeur Lammens, demeurant aux Augustins.

Palais de l'Université.

La partie du palais de l'Université qui a vue dans la rue des Foulons, aujourd'hui rue de l'Université, a été construite sur l'emplacement de la ci-devant église des jésuites, où fut installé en 1784, le chapitre de Sainte-Pharaïlde, dont on voulait relever la splendeur. La façade se compose de huit colonnes d'ordre corinthien à l'instar et dans les proportions du Panthéon, à Rome. Les chapiteaux en sont d'une grande beauté et ont été copiés soigneusement sur ceux des temples d'Antonin et de Faustine. Dans le fronton est placé un bas-relief par M. *De Calloigne*, de Bruges. Il réprésente (1) le gouvernement sous les traits de Minerve, dotant la ville de Gand d'une Université et lui remettant les faisceaux académiques. A l'entour sont groupées les différentes Facultés avec leurs

(1) Quoique cet ornement ne soit pas encore placé, ainsi que plusieurs autres, j'ai cru devoir en parler comme s'il l'était déjà.

attributs. Aux deux extrémités du fronton les fleuves l'Escaut et la Lys, sont appuyés sur leurs urnes. La frise porte l'inscription suivante. Elle est très-simple et fait connaître que sous les auspices et par la protection de Guillaume Ier, la ville de Gand a élevé aux sciences ce magnifique monument :

AUSPICE GULIELMO I, ACAD. CONDITORE.

POSUIT S. P. Q. G. M. DCCC. XXVI.

Le péristyle qui a 42 pieds d'élévation et dont l'aire ainsi que celui de l'intérieur du bâtiment se trouve élevé de cinq marches au-dessus du niveau de la rue, embrasse dans sa hauteur tout le bâtiment. Il donne entrée par une porte principale, ou plutôt par un beau portique, dans un vaste vestibule à l'instar des salles des Thermes des anciens. La porte a 20 pieds de largeur sur 36 de haut; elle est travaillée à jour, comme la célèbre porte du Baptistaire à Florence, et ornée de sculptures représentant les attributs des quatre facultés. La partie circulaire représente les armes de l'Université, soutenues par des Renommées

et entourées de palmes de laurier. A droite et à gauche, dans le portique, sont ménagées des loges pour le portier et les personnes chargées de veiller à la conservation de ce monument.

Deux portes latérales, conduisent par des galeries de communication aux salles et auditoires des facultés.

Le vestibule ou *salle des thermes*, se compose de quatre colonnes et de huit pilastres corinthiens de 36 pieds d'élévation. Ils supportent des arcs-doubleaux qui forment une voûte d'arête au centre. Cette voûte de 86 pieds de hauteur, imprime un air de majesté et de grandiose à cette magnifique salle, dans laquelle le choix des ornemens et des profils est de l'architecture la plus riche et la plus pure. Elle est éclairée par deux lunettes, chacune de 32 pieds de largueur sur 16 1/2 de haut, pratiquées au-dessus de la corniche de l'ordre. Cette salle sera ornée des bustes de tous les princes du pays qui ont le plus favorisé la culture des lettres et des sciences, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume Ier.

Toute la hauteur de l'élévation est divisée au pourtour, en deux rangs d'arcades, dont le premier sert de communication avec tout le bâtiment et dont le second éclaire les galeries du premier étage.

L'escalier principal, placé au fond du vestibule et en face de la grande entrée, se compose d'un perron de treize marches, donnant entrée dans la *salle des actes* ou *salle académique*. A cette hauteur l'escalier se divise en deux rampes opposées conduisant à la galerie qui entoure le vestibule. Le palier en est en mosaïque d'un dessin remarquable.

Les trois grandes portes dont deux se trouvent sur les paliers des seconds escaliers à droite et à gauche, et dont la troisième donne entrée à la galerie de la salle des actes, sont ornées de caryatides de proportions colossales. Ces caryatides sont surmontées de frontons couronnés par les bustes de Minerve, de Thémis et d'Apollon. Dans le tympan sont les attributs de ces trois divinités.

La voûte en berceau de l'escalier est soutenue par seize colonnes et seize pilastres d'ordre dorique, formant des balcons autour

des rampes de l'escalier, éclairé aux deux extrémités par des lunettes à demi-circulaires. Une coupole, surmontée au centre d'une lanterne en abat-jour soutenue par les douze signes du zodiaque, forme le couronnement du palier, et est ornée dans les pendentives de Renommées distribuant des couronnes. L'architecte semble avoir épuisé dans cette partie du monument toutes les richesses et les ornemens de l'architecture romaine, et l'œil ne peut se lasser d'en parcourir tous les détails qui sont du plus grand fini. Sur l'escalier, dans les métopes de l'ordre dorique, sont placés des médaillons retraçant les traits des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations. Ils sont entremêlés d'attributs analogues à leurs talents. Ces portraits, ainsi que les caryatides, en pierre de crazane, sont l'ouvrage du ciseau de M. *Parmentier*. Les frères *Bolle* ont fait le stuc et les plafonds.

Nous entrons dans la *salle des actes*, dont la somptuosité nous a déjà été annoncée par la magnificence des constructions qui la précèdent. Cette salle est circulaire et décorée au

pourtour de colonnes d'ordre corinthien, au nombre de dix-huit; elles sont d'un stuc blanc poli, imitant parfaitement le marbre, ainsi que les vingt-quatre pilastres. Ces colonnes, entre lesquelles sont placées dix-neuf balcons en bronze doré, enrichis de faisceaux représentant les armes des provinces des Pays-Bas, reposent sur des piédestaux. Les interstices, d'un piédestal à l'autre, s'ouvrent et se ferment à volonté par un panneau en coulisse et forment, étant ouvertes, une galerie de loges qui permettent de recevoir un plus grand nombre de spectateurs. Sur les panneaux sont peintes en bronze toutes les connaissances humaines personnifiées.

Dans la grande galerie qui sert de communication à tout l'intérieur de la salle des actes, s'ouvrent sept portes d'acajou massif, à deux battans, et d'un mécanisme tel que, lorsque l'un des deux battans est ouvert, l'autre s'ouvre de lui-même.

L'intérieur de la salle est divisé en deux parties distinctes. L'une, destinée au public est formée de gradins disposés en amphithéâtre; l'autre réservée au sénat académique est

composée d'une estrade à laquelle on arrive par le vestibule y attenant. Autour de deux tribunes, dont la première est destinée au récipiendaire, et la deuxième au recteur, sont établies sur cette estrade des espèces de stalles pour MM. les professeurs; elles sont en acajou massif garni en bronze doré. Au-dessus de ces tribunes, s'élève un trône en velours de soie cramoisi, à franges d'or; il est couronné des armes du royaume et est orné de la statue pédestre du roi. A droite et à gauche, entre deux pilastres, sont les armes de la ville de Gand, et celles de l'université qui représentent une tête de Minerve entre un rameau d'olivier et un rameau d'oranger, avec cette inscription : *Inter utrumque*. Au-dessous sont placés douze médaillons destinés à perpétuer les traits d'autant de grands hommes qui ont immortalisé la patrie par leur génie et leurs ouvrages.

Le dôme de la salle des actes est en compartimens octogones ornés de différentes rosaces, toutes du dessin le plus riche : une lanterne en abat-jour de soixante pieds de circonférence couronne ce dôme, et projette

la lumière la plus douce et la plus agréable sur l'ensemble de cette salle magnifique, qui peut contenir de seize à dix-sept cents personnes.

Ce monument peut soutenir une honorable comparaison s'il ne les surpasse pas, avec ce que l'Europe entière offre de somptueux parmi les établissemens consacrés au culte et à la gloire des sciences et des lettres, tels que *l'école de médecine*, à Paris, le *nouveau musée* à Berlin, et le *palais des études*, à Naples. Il fait le plus grand honneur au talent de M. *L. Roelandt,* professeur d'architecture à l'académie de cette ville, et membre de l'institut des Pays-Bas. M. Roelandt s'est autant appliqué à inventer de nouvelles combinaisons de formes qu'à groupper, pour ainsi dire, sur un espace de terrain assez circonscrit, tout ce que l'antiquité nous a légué de plus parfait et de plus fastueux. La sculpture semble avoir mis ici à contribution toutes les ressources de son art pour payer un tribut d'hommages aux neuf immortelles. M. Roelandt n'a rien fait dont il n'ait trouvé d'exemple chez les anciens. Ce doit être une douce

récompense pour lui, que de voir l'empressement et la manière distinguée dont les amis des beaux-arts, en Allemagne et en France, ont déjà rendu compte d'un travail auquel il n'a point encore mis la dernière main.

Chacune de ces parties du Palais Universitaire, le portique, le vestibule, l'escalier et la grande salle, forment un ensemble général et parfaitement en harmonie. On peut dire que l'auteur y a épuisé toutes les richesses de l'architecture, dont les proportions, afin de faire paraître ce monument plus vaste, diminuent à mesure que l'on s'avance vers la salle des actes. Peut-être est-il à regretter que les localités ne lui aient pas permis de placer au fond de cette salle, en face de la principale porte d'entrée, l'estrade ainsi que la statue de S. M.

On communique par la galerie de gauche à une aile de l'ancien bâtiment, destinée à l'établissement de nouvelles classes d'astronomie et de chimie. En y entrant on trouve l'auditoire de physique, à côté du cabinet où sont déposés les instrumens appartenant à cette science. A l'extrémité de cette galerie sont, à droite, un laboratoire de dissection, à gauche un cabinet

d'instrumens aratoires, etc.; on entre dans la cour des classes qui forme un carré parfait. Trois ailes de bâtiment nouvellement construites et d'une élégante simplicité, contiennent six classes au rez-de-chaussée; au milieu de chaque aile a été ménagée une chambre ou vestiaire pour MM. les professeurs. Aux deux extrémités de l'aile du milieu sont deux vestibules qui donnent une sortie, ou conduisent par un bel escalier, aux différents cabinets.

Au premier étage, avant d'entrer dans le cabinet d'histoire naturelle, est à droite le cabinet d'anatomie comparée (1). Celui d'histoire naturelle a cent vingt pieds de longueur, sur trente de largeur. Il est orné à droite d'une suite continue d'armoires élégantes, renfermant déjà plus de 700 oiseaux; en face sont les collections de quadrupèdes, de papillons, etc., etc. Tous ces objets sont entre-

---

(1) Au fond, en montant quelques marches, on trouve un vestibule orné de dix colonnes. A l'entour sont les salles des séances du collége des curateurs, les appartemens du conservateur des cabinets, etc.

tenus avec le plus grand soin, par M. den Duyts, conservateur-préparateur du cabinet. A l'angle a été ménagé un cabinet circulaire pour les médailles et les antiquités.

Le noyau de cette collection numismatique, commencée en 1822, a été donné par M. L. de Bast, secrétaire de la société royale des Beaux-Arts et directeur actuel de ce cabinet. Elle s'est accrue insensiblement par la munificence d'autres amis des sciences et des arts, entre lesquels nous aimons à citer M. Falck, et M. le comte de Lens. S. M. le roi, par des subsides annuels et par le don du cabinet de feu M. le chanoine De Bast, a ajouté un nouveau degré d'intérêt à cette collection qu'on peut déjà mettre au rang des plus précieuses des Pays-Bas. Parmi les antiquités romaines qui méritent d'attirer l'attention des connaisseurs, on doit remarquer celles qui ont été trouvées dans la Flandre même, et qui sont décrites dans les ouvrages du savant chanoine De Bast, ainsi que dans la statistique du Pays de Waes, par M. van den Bogaert.

La salle suivante a cent trente pieds de

longueur; elle est affectée à la minéralogie et possède plus de sept mille échantillons, mis en ordre et classés. Au milieu de cette salle qui reçoit, ainsi que les deux autres, le jour d'en haut, par des lanternes couronnant une élégante coupole, est placée une collection de squelettes déjà très-remarquable. La troisième salle renferme les instrumens de physique; elle est semblable au cabinet d'histoire naturelle.

Toutes ces collections, formées à peine depuis quelques années, possèdent déjà de grandes richesses qui s'accroissent journellement par de nouvelles acquisitions ou des dons volontaires. Parmi les bienfaiteurs de ce Muséum, la reconnaissance exige que nous placions encore au premier rang, S. M. le roi qui, à plusieurs reprises, lui a fait des dons considérables. L'exemple de cet auguste donateur a été suivi par quelques citoyens estimables, entre lesquels nous citerons Messieurs *van Caneghem* et *De Cock* frères, négocians en cette ville.

La façade de l'université qui a vue dans la rue Longue Meire, est remarquable par son

architecture élégante et le grandiose de ses trois portes ornées de rosaces.

L'université de Gand fut fondée par un décret de Guillaume I.er, du 25 septembre 1816. Cette nouvelle institution qui, pour cette ville, promet d'ajouter le sceau aux bienfaits d'un roi sincèrement ami de son peuple, fut installée le 9 octobre 1817, dans la salle du trône à la maison de ville, en présence du prince héréditaire.

Le collége des curateurs surveille tout ce qui intéresse la prospérité de l'université, dont l'enseignement est donné par dix-neuf professeurs. Cinq appartiennent à la faculté de médecine; trois, à la faculté de droit; cinq à la faculté des sciences naturelles et mathématiques; et six à la faculté de philosophie et des lettres. Le roi nomme tous les ans un nouveau recteur magnifique et un secrétaire académique, choisis dans le corps professoral. Le nombre des étudians est de plus de quatre cents. Le gouvernement a fondé 29 bourses de 200 florins chacune, en faveur des élèves peu fortunés et qui ont obtenu des succès dans leurs études précédentes. La ville de

Gand, que l'on peut toujours citer quand il s'agit d'encourager ce qui est utile, a également fondé un certain nombre de bourses pour les élèves nés dans son sein.

Tribunal Civil.

Ce bâtiment est l'ancien hôtel du fameux Hembieze connu dans nos annales sous le nom de *Jonkheer Jan*. Après avoir troublé la ville et détruit les églises, ce factieux convaincu de trahison fut décapité en 1584. Champigni, frère du cardinal de Granvelle, occupa alors cet hôtel en qualité de gouverneur de Gand pour les Espagnols. Les Jésuites l'achetèrent en 1591 et se trouvèrent bientôt assez riches pour acquérir plusieurs maisons voisines et bâtir un nouveau couvent et une *sodalité*. Ils furent supprimés en 1773 et on établit successivement dans les diverses parties de ce bâtiment, le tribunal, dit le conseil de Flandre, le collége royal et enfin, dans la révolution, le club des Jacobins. On prétend que la salle du tribunal civil et correctionel est la même dans laquelle Hembieze donnait ses audien-

ces. La cour de ce monument est ornée de fleurs et de beaux arbrisseaux qui font une agréable diversion aux impressions produites par la vue du sanctuaire de la justice.

Cauter.

Le Cauter ou place d'armes, est une des promenades les plus agréables de Gand. Il est planté de tilleuls, et garni de bancs de pierre, placés en 1809. Le dimanche matin, pendant plusieurs heures de la journée, le Cauter est orné d'une double rangée d'arbrisseaux et de fleurs, produits d'une heureuse nature. Entre onze heures et midi, il est le centre de la réunion de la belle société. Sur cette place sont situés les édifices où se rassemblent la société de la Concorde et la société Littéraire : on y remarque encore plusieurs grands cafés, la maison des bains, de beaux hôtels particuliers, celui du gouverneur militaire, et la grand'garde. L'entrée de la salle de spectacle, placée à l'angle est peu remarquable. Elle appartenait autrefois à la confrérie de St.-Sébastien, qui l'avait fait rebâtir en 1737; le plafond en fut peint par

Volxum. Elle fut agrandie et renouvellée en 1772; on en changea les loges en 1780, on les augmenta d'un quatrième rang : le peintre italien *Candeli* y fit alors de nouveaux embellissemens. Une société d'actionnaires de la ville Gand l'a achétée en 1798 à la confrérie de St.-Sébastien, et la loue aux directeurs des troupes qui se succèdent tous les ans. Cette salle entièrement restaurée il y a quatre à cinq ans, a subi d'heureux changemens. Elle est décorée avec beaucoup de goût. On n'y représente guères que des pièces françaises et l'orchestre en est reputé l'un des meilleurs du royaume.

En traversant la rue du Soleil on se trouve sur la place de Récollets. Cette place entourée de beaux hôtels vient d'être acquise par la ville pour la somme de 40,000 florins. On parle du projet d'y bâtir une salle de concert et la bourse publique, qui se tient maintenant dans une grande maison située sur le Quai-aux-Grains.

L'autre extrémité du Cauter est singulièrement embellie, depuis qu'en 1822, on a abattu la petite boucherie pour l'élargissement de

la rue de Brabant. Ce bâtiment situé sur l'emplacement où se tient le dimanche le marché aux oiseaux, datait du milieu du XVIe siècle. La petite boucherie est maintenant établie rue Courte-du-Jour, dans l'ancienne chapelle des tisserands en laine.

Hôtel du Gouvernement.

Après que l'on eut transféré le chapitre collégial de S.t-Bavon dans l'église de S.t-Jean, Charles-Quint fit acheter, pour servir d'habitation au prévôt, la maison de Nicolas Triest, seigneur d'Hauweghem, située rue haute de l'Escaut. On nomma alors ce bâtiment la cour de S.t-Bavon. Il fut donné en 1584 à l'illustre prince Guillaume d'Orange-Nassau, fondateur de la liberté aux Pays-Bas. On élargit à cette occasion la ruelle qui était vis-à-vis cet hôtel, et on lui donna le nom de rue d'Orange qu'elle porte encore. Il servit d'habitation aux archiducs Albert et Isabelle. L'Infant Ferdinand donna la cour de S.t-Bavon à Antoine Triest, évêque de Gand, et on la nomma dès ce moment le palais épiscopal.

Le dernier évêque qui l'occupa fut le prince Lobkowitz.

La façade de cet hôtel ne présente rien de remarquable : c'est un long bâtiment dont le premier étage est percé de vingt-et-une fenêtres; celles du rez-de-chaussée sont garnies de barreaux de fer, ce qui contribue à donner à ce monument un aspect sévère et sombre. En 1824 on a achevé l'aile à gauche, dans laquelle on a concentré toutes les administrations financières de la province. Ce fut alors qu'on a détruit et comblé un passage souterrain par où le prince d'Orange avait coutume de s'embarquer sur l'Escaut. C'était un monument historique qu'on aurait dû conserver.

Chateau de Gerard le Diable.

Du *Reep*, on aperçoit un vaste et antique bâtiment dont une des entrées est dans la rue Basse-de-l'Escaut. Cet édifice est construit en pierres bleues et flanqué de deux tourelles rondes; il était jadis muni d'une troisième tour de forme carrée, qui s'élevait du corps

même de l'édifice. Il fut cédé à Gérard dit *le diable*, fils d'un châtelain de Gand, et fut connu dès lors sous la dénomination du château de Gérard le diable.

Une congrégation de Jéronimites vint occuper en 1435 une partie de ce bâtiment. En 1559 un Gantois, *Liévin van Potelsberghe*, y fonda un école particulière pour seize enfans pauvres, qu'on appella de son nom. En 1569 le 1.er évêque de Gand, Jansénius, y établit son séminaire; mais en 1578 les jeunes séminaristes furent obligés d'aller apprendre le catéchisme de Calvin dans le monastère des Victorines dit *Groenen-Briele*. Ils y revinrent quelque temps après, jusqu'en 1622. La ville de Gand possède aujourd'hui deux séminaires épiscopaux; le grand, qui compte plus de deux cents élèves est située près de l'église de St.-Bavon; le petit, érigé rue de Savon, est un peu moins nombreux. En 1623, les échevins achetèrent le château de Gérard et y fondèrent une école pour les pauvres enfans mâles. Ils étaient au nombre de soixante-seize, et en même-temps qu'ils recevaient une éducation convenable à des

ouvriers, on leur faisait apprendre un métier, afin qu'ils devinssent d'utiles citoyens. On nomme encore aujourd'hui *Kulders*, à cause de la forme de leur habit jadis de peau jaune, les élèves de cette maison qui, depuis son origine, n'a éprouvé que des améliorations.

Vers 1633 une grande partie de ce château avait été convertie en maison de détention : elle continua de servir à cet usage jusqu'à ce que celle de la province, située à la Coupure, eut été achevée. On renferme maintenant les furieux et les fous dans cette partie du château de Gérard le Diable, dont l'intérieur mérite d'être vu. On y trouve encore un souterrain spacieux aussi remarquable par sa vétusté que par sa structure.

Temple Protestant.

Dès le XIV.e siècle, ce bâtiment, situé dans le Braband-Dam, servit de chapelle aux foulons qui avaient leur hôpital dans la rue du Tremble (Abeel-straete). Les échevins le cédèrent, ainsi que le terrain d'alentour, aux capucins qui vinrent s'y établir en 1590, et

furent supprimés en 1794. Depuis cette époque, cette église a presque toujours servi de magasin ou d'hôpital militaire. En 1816 elle fut consacrée à l'exercice du culte protestant et anglican. Le ministre protestant a son habitation près de ce temple.

ÉGLISE DE S.te-ANNE.

Cette église porta primitivement le nom de chapelle de S.te-Catherine. On ignore dans quel temps elle fut fondée; c'était une succursale de l'église de St.-Jean. Elle fut l'un des cinq temples que l'on assigna en 1579, aux catholiques romains pour l'exercice de leur religion; les quatre autres étaient les églises de S.te-Pharaïlde, de St.-Michel, de St.-Nicolas et de St.-Jacques. Cette chapelle fut reconstruite en 1644 et fut alors consacrée à S.te-Anne, dont elle prit le nom. Elle ne renferme rien de remarquable.

PETIT BÉGUINAGE.

La comtesse Jeanne de Constantinople et

sa sœur Marguerite fondèrent en 1234, sur le pré vert, le petit béguinage dit de Notre-Dame-au-pré (*O. L. Vrouwe ter Hoye*). Ce béguinage est moins nombreux que celui de S.te-Elisabeth. L'église mérite d'être vue; la façade en est remarquable.

Caserne de cavalerie.

En passant le pont aux cinq arcades (Ten Vyf-Wind-Gaeten-brugge), on trouve dans la rue qui aboutit à la porte de Bruxelles, à l'endroit portant le n.° 15, la maison des pestiférés (*het Pest-Huys*), dite aussi la maison de St.-Machaire, où l'on soignait jadis les personnes attaquées de cette terrible maladie. Les échevins la firent bâtir en 1582. Elle fut reconstruite en 1672, et on la loua jusqu'en 1792 à l'empereur d'Autriche, pour y caserner ses troupes. Ce bâtiment sert encore au même usage aujourd'hui; mais on y a fait des changemens considérables.

Porte de Bruxelles.

La première porte de ce nom date de l'année 1300; elle fut reconstruite en 1523; ce fut au commencement du dix-neuvième siècle qu'elle fut bâtie telle qu'elle existe. Le bâtiment qui appartient à l'octroi fut élevé en 1807; le corps-de-garde qui se trouve en face fut bâti l'année suivante. M. le comte de Lens, alors gouverneur de la Flandre-orientale, posa en 1820 la première pierre du beau pont de Guillaume, qui a établi une communication entre la porte de Bruxelles et la pêcherie. Cette promenade conduit à la porte d'Anvers construite pendant les troubles de 1570 et rebâtie sur un nouveau plan en 1781 ou 1782. L'on a de belles vues de cet endroit, sur-tout en hiver, lorsque les prairies immenses qui s'étendent jusqu'à Meulestede, sont couvertes d'eau à perte de vue, et offrent le spectacle d'une mer, au milieu de la quelle s'élèvent quelques bouquets d'arbres.

Porte de S.t-Lievin.

La porte de St.-Liévin fut construite en

1300, et il en subsiste encore d'assez beaux restes, qui ont présenté des points de vue pittoresques à plusieurs de nos paysagistes. Au milieu du rempart qui conduit de cette porte à la place de St.-Pierre, on trouve le magasin à poudre. Gand, vu de cet endroit, offre un coup-d'œil charmant.

ÉGLISE DE S.t-PIERRE.

Le pont des Moines est d'une construction hardie et légère : après l'avoir passé on arrive sur la place de St.-Pierre qui sert aux exercices militaires. Elle est si vaste qu'aucune autre en Belgique ne peut lui être comparée. L'ancien oratoire des moines de Saint-Pierre, maintenant devenue église paroissiale de ce nom depuis la démolition de celle de Notre-Dame, est bâtie sur le plateau du Mont-Blandin, dans une situation très-pittoresque d'où la vue peut se promener sur une partie de la ville. Cet édifice est solidement construit en pierre de taille; la façade est décorée de pilastres corinthiens, entre lesquels sont pratiquées des croisées et des niches qui contenaient

autrefois des statues, ouvrages de Delsaert, à qui nous devons les figures de la Charité et de l'Espérance placées dans le tympan du fronton; le dôme, de forme octogone fait un contraste agréable avec les lignes des toits et de la tour. La démolition de l'ancienne église de Notre-Dame, en 1810, celle du quartier de l'abbé et des autres bâtimens du corps de l'abbaye, ont fourni le terrain pour former devant ce temple un immense parvis. Il est malheureux que le nivellement ait fait disparaître les marches de l'entrée de l'église et ait nui par là à l'élégance de ce monument.

Le plan de cette église a été conçu à diverses époques; les trois nefs et le clocher furent bâtis à la fin du XVI.e siècle; l'avant-partie ne fut commencée qu'en 1629. On trouve à droite dans cette partie,

1.º Un tableau de Janssens, représentant la pêche de St.-Pierre.

2.º La naissance du Christ, par N. Roose.

3.º et 4.º Deux vastes compositions, consacrées au triomphe de la religion et de la

foi, et copiées d'après Rubens, par van Thulden, élève de ce grand peintre. Elles n'ont guère conservé que l'énergie et la richesse d'imagination du chef de l'école flamande.

A gauche sont placés :

1.° Un tableau représentant la guérison des aveugles.

2.° François-Xavier aux Indes orientales, par N. Roose.

3.° Une copie, par van Thulden, de la belle composition de Rubens, représentant Calvin et Luther terrassés par la Religion catholique.

4.° François-Xavier enseignant la religion catholique, par van Thulden.

La chaire à prêcher, placée dans la grande nef, est d'une forme svelte et élégante.

Le dôme est d'une belle proportion; dans ses pendentifs sont sculptées les figures colossales des quatre évangélistes, ouvrages de J. Boecksent, de Sutter et Verschaffelt. La saillie du grand entablement forme une galerie décorée de pilastres qui supportent la coupole ornée de rosaces.

Dans le chœur sont placés onze tableaux peints par Van Dosselaer; le maître-autel d'une noble simplicité, est orné des statues en marbre de la Tempérance, de la Prudence, de la Force et de la Justice, par Gilles, d'Anvers. Le sanctuaire est entouré d'un grillage en fer avec des ornemens dorés.

L'autel du fond de la nef à droite est surmonté d'une figure en marbre blanc représentant le Père éternel, par M. Ch. van Poucke; sur le côté est un tableau de Seghers, où l'on voit le Christ guérissant un aveugle. Cet autel, consacré au Saint-Sacrement, est d'une jolie architecture.

La chapelle du milieu est de forme circulaire. Elle renferme plusieurs groupes de saints et de saintes de l'ancien testament.

La chapelle de gauche a pour tableau d'autel un écuyer de Totila, roi des Goths, reconnu par St.-Bernard. Cette composition, d'une grande beauté pour le dessin et la couleur argentine, est due au pinceau fécond de Gaspar de Crayer. Contre le mur un tableau de Seghers représente la résurrection de Lazare.

C'est dans cette église qu'avaient lieu les cérémonies, où le comte de Flandre, recevait l'épée de la main de l'abbé de St.-Pierre, et faisait le serment de maintenir les priviléges de l'abbaye. La première de ces inaugurations eut lieu en 1332, la dernière en 1792. Lors de la suppression de l'abbaye, on conserva ce beau temple en le transformant en musée. Il fut rendu à l'exercice du culte catholique en 1809.

Les bâtimens attenants à cette église ont été convertis en caserne à l'usage de l'infanterie; à peu près en face, non loin de la place, se trouve une caserne pour cette arme.

Porte de S.t-Pierre. — Forteresse. — Porte de Courtrai.

La porte de St.-Pierre appelée en flamand *Heuvel Poorte* (Porte de la Colline), fut construite en 1430; et existe encore en partie. Ce fut par cette porte que les Français, sous la conduite du comte de Lowendal, pénétrè-

rent dans la ville, le 11 juillet 1745, à la pointe du jour. Entre cette porte et celle de Courtrai on élève la nouvelle forteresse destinée à défendre cette vaste cité.

L'ancienne porte de Courtrai détruite en 1782 ou 1783, par les ordres de Joseph II, qui fit successivement démolir toutes les fortifications, fut reconstruite en 1803. Cette porte charmante fut projetée par l'architecte Pisson : les deux pavillons qui servent de demeure au portier, sont d'un caractère simple et mâle. Les corniches et autres détails ont été soignés par Monsieur de Broe, architecte de la ville, qui donna en 1809, les plans du bâtiment y attenant, occupé par l'administration des droits d'entrée et servant de corps-de-garde; un péristyle de quatre colonnes donne un abri commode pour y déposer les marchandises sujettes à la taxe municipale.

Les approches de cette porte sont remarquables par le nombre des jolies maisons de campagnes et des jardins potagers dont la route est bordée. A droite, en sortant, est établie la grande verrerie de M. Speelman

et compagnie; dans le fond on aperçoit la paroisse d'Akkerghem, le long de laquelle la Lys promène lentement ses ondes paisibles et pures.

SOCIÉTÉS

Qui ont pour but les Sciences, les Lettres et les Arts.

Société Royale de Rhétorique.

Cette société est une de ces anciennes institutions dont s'honore la Flandre, et qui contribuèrent à faire fleurir les lettres et les arts, à avancer les progrès de la raison et de l'esprit humain, dans un temps où la barbarie enveloppait encore de ses ténèbres une grande partie de l'Europe. Elle était connue autrefois sous le nom de *chambre de rhétorique*. Les membres de cette société portent le nom d'*Amis de la fontaine* d'Hippocrène. Ils se réunissent dans un local situé au Quai-au-Bois, où ils ont un joli théâtre sur lequel ils représentent des pièces dramatiques en langue nationale. Elle est divisée en quatre sections : 1.° Littérature nationale. 2.° Déclamation. 3.° Calligraphie et connaissance des anciennes écritures. 4.° Musique.

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS ET DE LITTÉRATURE.

Cette société, installée le 23 septembre 1808, fut à cette époque la seule institution de ce genre en Belgique. Elle n'était composée d'abord que de peintres, de sculpteurs, d'architectes et de graveurs; par la suite elle s'adjoignit un nombre déterminé de membres honoraires et correspondans. La société voulant agrandir sa sphère d'activité, forma une cinquième classe de musique et bientôt les littérateurs les plus distingués furent associés à une sixième classe.

S. M. le roi appréciant le mérite et les services rendus aux beaux-arts en Belgique par cette société, se déclara son protecteur, et lui permit de prendre aussi le titre d'institution royale.

La société royale des Beaux-Arts est devenue insensiblement un centre commun de pensées généreuses, resserrant de plus en plus les rapports d'amitié qui unissent ses

membres dans toute l'Europe et même en Amérique.

Le local où elle se réunit est situé rue de Luxembourg : son salon est orné des ouvrages de Paelinck, Ducq, Hanselaer, David, van Assche, etc. ; des sculptures de Calloigne, Rutxhiel, Godecharles, Rude, van Poucke, etc. Il est ouvert tous les jours pour les étrangers.

Société Royale de Botanique et d'Horticulture.

L'esprit public à Gand est singulièrement porté à la culture des fleurs. Cette ville renferme de grandes richesses végétales et les premiers botanistes de l'Europe se sont plu à l'appeler la *ville privilégiée de Flore*. La société de Botanique fut érigée en 1808, sous les plus heureux auspices. Elle a donné l'impulsion à toutes les autres villes de la Belgique qui établissent successivement des sociétés à son instar. Deux expositions annuelles de plantes en pleine floraison, l'une le 6 fé-

vrier, l'autre le 29 juin de chaque année, sont un hommage rendu à cette science. Ces expositions qui ne se retrouvent point ailleurs en Europe, mériteraient bien de servir de modèle.

Cette société distribue en outre des prix pour les pépinières les plus belles et les plus nombreuses, pour les collections de semences les plus complètes, pour les troupeaux les mieux soignés et les plus robustes, etc. Le local où elle s'assemble est situé rue de la Caverne (*Holstraete*), n.° 187.

Société de Littérature nationale.

Le but de cette société qui a pris pour devise : *regat prudentia vires*, est la propagation de la culture de la langue et de la littérature nationales. Elle fut érigée en 1821 et se réunit dans l'enclos de la bibliothèque de l'Université.

Société de S.te-Cécile.

Cette société instituée en 1810 pour répandre parmi les amateurs le goût de la musique,

se réunit dans la salle de la Sodalité, rue Courte Meire. Elle est composée en grande partie d'amateurs, et regardée comme une des meilleures du pays.

Société médico-Chirurgicale.

Cette utile société tient ses séances dans l'ancienne école de médecine sur le marché au grain, chaque premier samedi du mois, et compte, outre ses membres résidants, un grand nombre de correspondans. — Gand possède de plus une *société médicale* qui donne gratis des avis au public, le premier et le troisième jeudi de chaque mois, dans une des salles de la maison-de-ville.

Il existe encore à Gand un grand nombre de sociétés où l'on se réunit principalement le soir; les plus remarquables sont :

La société Littéraire sur le Cauter.

La Concorde, également sur le Cauter, n.° 28. Cette société compte environ cinq cents membres.

La société de Commerce, sur le quai au blé.

On trouve dans les salons de ces sociétés toutes les feuilles quotidiennes et les journaux périodiques, les brochures nouvelles, etc., la bibliothèque de la société de Commerce est assez remarquable.

D'autres sociétés ont pour but différens exercices qui exigent de l'adresse; quelques-unes d'entr'elles étaient autrefois des corporations militaires, et on en fait remonter l'origine au temps des croisades et des Artevelde.

La confrérie de St.-Georges a pour objet l'exercice à l'arbalète.

Celle de St.-Sébastien l'exercice à l'arc.

La confrérie de St.-Michel l'exercice de l'escrime.

La confrérie de St.-Antoine l'exercice à l'arquebuse.

La société d'*Utopia*, s'exerce au tir de la carabine.

CHAPITRE III.

NOTICE SUR LES HOMMES CÉLÈBRES DE GAND.

Henri Goethals, plus connu sous le nom de *Henri de Gand,* fut docteur et professeur de Sorbonne, puis archidiacre de Tournai, où il mourut en 1295, à 76 ans, avec le surnom de *Doctor solennis.* Il est auteur de plusieurs ouvrages théologiques, dont l'un intitulé *Théologie Quodlibétique*, in-f.°, l'emporte sur tous les livres des théologiens de son temps.

George Chastelain (Castellanus), naquit en 1404 et mourut en 1474. Élevé à la cour des ducs de Bourgogne, il passait pour un des hommes de son temps qui savaient le mieux la langue française. Il laissa plusieurs ouvrages en vers et en prose.

Dullaert, né vers 1470, fut professeur de philosophie à Paris et y mourut en 1512. Cet homme fort érudit a publié plusieurs ouvrages qui ont rapport à la science qu'il enseignait.

Gér. Horebaut, né en 1498, fut premier peintre de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Charles-Quint, empereur des Romains et roi d'Espagne, naquit en 1500. A sa naissance (voyez page 58 et suivantes) il reçut des présens magnifiques. Philippe, son père, lui donna le titre de duc de Luxembourg ; Charles de Croï, prince de Chimai, un casque d'or dont le sommet était orné d'un phénix; le marquis de Berg, une épée d'or; Marguerite sa tante, un bassin d'or plein de pierres précieuses : la ville de Gand, un bateau d'argent : les prélats lui offrirent le vieux et le nouveau testament, etc. Ce prince, un des plus grands qui aient gouverné en Europe, était doué d'une mémoire heureuse; la vivacité de ses reparties en égalait la finesse; ses bons mots sont encore répétés par le peuple. Courageux, même téméraire à la guerre, il était toujours égal dans la

bonne ou la mauvaise fortune. Sa gloire serait sans mélange, s'il n'eut allumé les premiers bûchers de l'inquisition en Flandre. On le compare à *Salomon* pour la sagesse, à *César* pour le courage, à *Auguste* pour le bonheur et à *Annibal* pour la fidélité à tenir ses promesses. Il mourut à 59 ans, dans le monastère de St.-Juste en Espagne.

Jean de Curtenbosch, né vers le commencement du XVI.e siècle, se rendit habile dans les langues savantes et mourut à Rome, en 1550. Il avait assisté aux premières sessions du fameux concile de Trente, dont il publia une relation.

Pierre Bakker (Bacherius), dominicain, né en 1517, mourut en 1601. Il fut professeur de théologie à Louvain, et nous a laissé un ouvrage singulier intitulé : *Jurgium conjugale contra reformatorum gentem*, 1585, in-8.o

Marc van Waernewyck, né en 1518, mort en 1567. Sorti d'une ancienne famille noble et riche, van Waernewyck était né avec le talent de la poésie. Il voyagea beaucoup dans sa jeunesse, et de retour dans sa patrie, où il occupa des emplois honorables, il écrivit

plusieurs ouvrages en vers et en prose. Celui intitulé : *De Historie van Belgis ofte Kronyke van de Nederlandsche oudheyd*, est très-curieux; il a déjà eu plusieurs éditions.

Jacques Dammius, florissait en 1573. C'est l'un des premiers Gantois qui aient écrit en vers latins. Il était avocat et nous a laissé un bon nombre d'épigrammes et d'épitaphes.

Lævinus Torrentius (Vander Beke) bon poète latin, naquit en 1525 et mourut en 1595. Ayant terminé de brillantes études à l'université de Louvain, il voyagea dans l'Italie, et de retour dans sa patrie, ses rares connaissances en philosophie, en jurisprudence et en littérature le firent bientôt appeler à l'évêché d'Anvers. Ses poésies sacrées peuvent être comparées à ce que nous ont laissé de plus parfait Sannazar et Vida. Il est à regretter qu'un si beau talent ait publié une ode pleine de verve et d'enthousiasme à la gloire de Balthazar Gérard, assassin du prince d'Orange.

Denis Harduin, né vers l'an 1530, mourut en 1605. Il enseigna les belles-lettres. Malgré ses nombreuses occupations, il trouva le temps d'écrire plusieurs ouvrages d'histoire.

Charles Uyttenhove, né en 1536, reçut de son père, homme distingué par ses vertus et ses talents, une éducation soignée. Envoyé à Paris, pour l'achever, il se lia avec Turnèbe et fut précepteur des trois filles de Jean Morel. De Paris il passa en Angleterre, où il écrivit pour la reine Elisabeth, teinte du sang de Marie Stuart. Il mourut à Cologne en 1600. On a de lui bon nombre d'ouvrages en vers et en prose. La langue grecque lui était tellement familière, que plusieurs de ses poëmes sont écrits dans cette langue avec autant d'élégance que de pureté.

Charles de Langhe (Langius) mourut en 1573 à Liége. Il était versé dans la connaissance des langues anciennes, bon poète, et l'un des critiques les plus judicieux de son temps.

Jean Sanders, médecin de l'empereur Charles V, se fit estimer par ses connaissances et sa piété. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de St.-Bavon. Il mourut en 1563.

Baudouin van der Piet, naquit en 1546, d'une famille noble. Il fut le premier qui

obtint le titre de bachelier à l'université de Douai, où il devint professeur de droit. Vander Piet fut l'oracle des grands et du peuple, et mourut en 1609, à Douai, après avoir publié plusieurs traités de jurisprudence, où l'on rencontre beaucoup d'érudition unie à un jugement sain.

André de Pape (Papius), ce poète était neveu de Torrentius et les muses latines éprouvèrent une perte sensible par sa mort prématurée. Dans un voyage à Liége, il se noya malheureusement dans la Meuse. Il savait tout Virgile par cœur, et avait déjà traduit en vers latins deux poèmes grecs, Héro et Léandre et le *situs orbis*, de Denis d'Alexandrie. Il était né en 1547 et mourut en 1581.

Jean Havré, né en 1549, d'une famille noble, voyagea dans toute l'Europe, occupa des places dans sa ville natale, se fit chérir par tous ses concitoyens et publia une satire latine estimée, intitulée : *Arx virtutis, sive de vera animi tranquillitate*. Il mourut en 1629.

Lævius Hulsius, né dans le milieu du

XVI.e siècle, s'est rendu célèbre par ses connaissances en mathématiques, en géographie et en numismatique. Il a donné, entre autres ouvrages, une suite de *Médailles des Empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Rudolphe II*, à Francfort, in-8.°, 1603; ce recueil est rare.

Maximilien de Vriendt (Vrientius), poète latin, naquit en 1559. Après avoir étudié la philosophie à Louvain et la jurisprudence à Paris, il parcourut l'Italie et revint se fixer à Gand, où il obtint une place de secrétaire. Il a écrit plusieurs poèmes latins, des élégies, des épigrammes pleines de sel et de malice, etc. Beaucoup de ses vers sont charmans. Dans les suivans il célèbre sa ville natale :

Delitium terræ Flandri decus orbis, ocelle
Belgicæ et enixo Cæsare virgo parens :
Consilio illustris, bello horrida, florida pace;
Pulchra situ, felix aere, dives aquis;
Gandavum breviter, nil ultra quære, nec urbem
Verum orbem in tanta mole videre puta.

Il mourut en 1614.

Philippe Laensberg, mathématicien renommé, né en 1561, mourut à Middelbourg, en 1632, à l'âge de 71 ans. Il a publié plusieurs ouvrages ayant rapport aux mathématiques et à l'astronomie.

François van der Burch, né en 1567, étudia à Douai et ensuite à Louvain. Appelé par l'archiduc Albert à l'évêché de Gand, il passa bientôt après à l'archevêché de Cambrai, dont il fut le Belzunce, et où son souvenir vit encore. Il mourut à Mons, à l'âge de 77 ans, dans une visite pastorale.

J. Corn. van Marcke de Lumenée, né en 1570, fut à la fois poète, historien et orateur. Après avoir vu Rome, il s'enferma dans le monastère de St.-Pierre, à Gand, où il finit ses jours en 1639. Ses tragédies latines ont du mérite, au jugement de Sanderus.

Antoine Wallé (Wallæus), né en 1573, mort en 1639, voyagea en France, en Allemagne et en Suisse. Professeur de Théologie à Sédan et ensuite à Leyde, il publia plusieurs ouvrages de controverse. C'est lui qui a fait la plus grande partie de la traduction flamande de la *bible*, entreprise par ordre

des états, suivant les vues du synode de Dordrecht.

Daniel Heinsius qui naquit en 1582 fut un des hommes les plus célèbres de son temps, et l'un des plus grands qu'ait produits la ville de Gand. Il fut professeur à l'université de Leyde, où dès l'âge de 19 ans, il expliquait déjà publiquement les auteurs grecs et latins; il professa aussi l'histoire et la politique, et publia un grand nombre d'ouvrages très-estimés qui ont trait aux littératures grecque et latine; ses vers latins rappellent ceux d'Ovide. Après avoir obtenu des marques d'estime de Gustave-Adolphe, de Urbain VIII et de la république de Venise, il mourut à Leyde, en 1655, dans la religion protestante qu'il avait embrassée à la suite de nos guerres civiles.

Just. Harduin, poète flamand, naquit en 1582. Il était prêtre et fut élève de Juste-Lipse. Il est l'un des premiers qui aient assujéti les vers flamands aux règles de la versification française, par rapport au nombre des syllabes, à la césure, et au mélange des rimes masculines et féminines. Il purgea la langue de beaucoup de mots tirés du latin et du français.

des pensées. Son poème sur *la colère* renferme des vers dignes du siècle d'or de la littérature latine. De Meyer, mourut à Louvain, en 1730.

Anselme van Hulle, excellent peintre, était pensionné du prince d'Orange. Après la mort de celui-ci, il passa en la même qualité, auprès de l'empereur Ferdinand III. Van Hulle peignit les portraits de tous les ambassadeurs qui assistèrent aux différentes conférences du célèbre traité de Munster. Il les fit graver par les artistes les plus habiles, et mourut vers l'année 1665.

Gille Witte, né en 1641 et mort en 1721, est connu par son attachement aux Jansénistes. Il a mis dans 140 écrits qu'il publia en faveur de Jansénius, toute l'animosité qui a long-temps distingué les querelles religieuses de cette époque.

François Romain, dit le *Frère Romain*, de l'ordre de St.-Dominique, naquit en 1646. Après s'être fait connaître par ses travaux dans sa ville natale et à Maestricht, il fut appelé à Paris par Louis XIV, pour achever le Pont-Royal, que les architectes français désespéraient de pouvoir achever. Le succès

de ce bel ouvrage lui valut les titres d'inspecteur des ponts et chaussées et d'architecte du roi, dans la généralité de Paris. Il mourut dans cette ville en 1733, à l'âge de 86 ans.

Martin Steyaert, né à Sommerghem près de Gand, en 1647, fut premier à l'université de Louvain, en 1664, et l'un des plus savans théologiens du XVII.e siècle. Député à Rome avec Fr. Viane et Chrétien Wolf (*Lupus*), il s'acquit l'estime d'Innocent XI. Steyaert était doué d'une mémoire prodigieuse; il répandait dans tous ses écrits une richesse étonnante d'érudition, quoique toute sa bibliothèque ne se composât que de quelques ouvrages. Il mourut en 1701. Ses œuvres dans lesquelles il combattit avec ardeur les Jansénistes, ont été recueillies en six volumes in-8.o, Louv. 1703.

Lievin Cruyl, prêtre, architecte et dessinateur en perspective, naquit en 1660 et mourut en 1720. Il a fait quinze beaux dessins des principaux palais et monumens de Rome, et gravés dans l'ouvrage de Graevius, intitulé : *Thesaurus Antiquitatum Romanorum.*

Jean Boeksent, frère laïque récollet, né en

1660, mourut en 1727. Il fut sculpteur et fit la tombe de Ph. Erard van der Noot, évêque de Gand, et quelques autres ouvrages.

Robert van Audenarde, peintre et graveur, naquit en 1663, fut élève du célèbre *Carle Maratte* et son graveur favori. Il mourut à Gand, en 1717.

Le père *Bernard de Jonghe*, de l'ordre des Dominicains. Il a laissé une histoire de Gand en flamand, où sont consignés, jour par jour, tous les événemens pendant les troubles contre les Espagnols. Il naquit en 1676.

Antoine van den Heuvel, dit *Don Antonio*, peintre d'histoire et élève de Crayer, mourut en 1677.

J. Pinius, né en 1678, mourut en 1749. C'était un savant jésuite qui travailla aux *Acta Sanctorum*, à Anvers.

Jean van Volxum, peintre, né en 1679, mourut en 1732. Il était élève de Robert van Audenaerde et fut reçu dans la confrérie des peintres, en 1706.

Ignace Toebast, Jésuite, alla prêcher les dogmes de la religion catholique aux Indes.

En 1684 il versa son sang pour la foi, à Santa-Fé. Après avoir eu les pieds et les mains coupés, il fut traîné dans les rues de cette ville jusqu'à ce qu'il expira.

Lievin van Heele, ou Griele était improvisateur et célèbre comédien.

G. Horn, poète latin, naquit en 1698. Il a écrit trente-six livres d'élégies, de pastorales, d'imitations, d'épigrammes, etc. Quoique imprimés plusieurs fois, ses vers manquent de nerf et d'élégance.

Josse Rixi, religieux de l'ordre de Saint-François. Il introduisit le blé au Mexique et l'on conserve encore religieusement à Quito, le vase de terre dans lequel il importa ce grain précieux, première richesse nourricière de nos campagnes.

Luc-Jean-Joseph van der Vynckt, né en 1691. Après avoir pris ses degrés en droit à l'université de Louvain, il alla puiser de nouvelles connaissances en France, en Italie et en Allemagne. De retour dans sa patrie, il fut nommé successivement conseiller au conseil de Flandre et président de l'amirauté et de la chambre de Rennengues. Il fut aussi l'un

des fondateurs de l'académie de Bruxelles. Van der Vynckt mourut en 1779, à l'âge de 88 ans. Sur neuf ouvrages écrits en français, légués à la postérité par cet estimable et laborieux magistrat, sept ont rapport à l'histoire de la patrie, qui avait pour lui un attrait tout particulier. Le plus remarquable est son *Histoire des troubles des Pays-Bas, depuis* 1495 *jusqu'en* 1609. Elle fut composée pour l'instruction des archiducs et des hommes d'états, d'après des documens authentiques et précieux. On n'en avait tiré que cinq exemplaires. Cet ouvrage est traduit en allemand par le professeur *Schloser*, de Gottingue; deux nouvelles éditions en ont paru depuis peu à Bruxelles, l'une par M. *de Reiffenberg*, l'autre par M. *Tarte* cadet.

Laurent Delvaux, habile sculpteur, mort à Nivelles, en 1778, âgé de 83 ans. Le David, les anges adorateurs de la chapelle de la cour à Bruxelles, l'Hercule qui est au pied du grand escalier, la chaire à prêcher de la cathédrale de Saint-Bavon, et beaucoup d'autres beaux morceaux de sculpture, sont des monumens de son talent et de ses travaux.

François Pilsen, né en 1700, était peintre et bon graveur. Il fut élève de Robert van Audenaerde, et mourut en 1786. C'est lui qui a établi à Gand, sur le bord de la Lys, à l'endroit appelé *'t eynde weire*, la première fabrique de papier.

Pierre-Antoine Verschaffelt, né en 1710, mourut à Munich en 1793, statuaire et premier architecte de Son Altesse Electorale Palatine. La statue en bronze de l'archange Michel qui domine sur le château de Saint-Ange à Rome, est de cet habile sculpteur.

Louis Cnudde, peintre, formé à l'école de van Cleef. Il mourut en 1741. *Auguste*, son fils et son élève était bon peintre à fresque.

Abraham Janssens, graveur à l'eau forte, naquit en 1719.

M. de Bast, chanoine de St.-Bavon. Il mourut à Gand le 11 arvil 1825, à l'âge de 72 ans. Nous devons à ce savant plusieurs ouvrages très-estimés, sur les antiqnités et l'histoire nationale : les plus remarquables sont : *L'Institution des Communes; l'Ancienneté de la ville de Gand; Recherches Historiques sur la langue celtique; Recueil d'Anti-*

quités Romaines et Gauloises, etc.; M. de Bast avait consacré une grande partie de sa vie à former un cabinet de médailles et d'antiquités du pays. S. M. le roi l'a acquis à la mort de ce savant, et en a fait présent au cabinet de l'Université.

Jean-Baptiste Pisson, architecte, né de parens sans fortune, enrichit pendant l'espace de trente ans sa ville natale d'un grand nombre de monumens et de maisons élégantes. Il mourut en 1818, à l'âge de 56 ans. On lui élève, dans l'église de Mariakerke, un beau mausolée, ouvrage de M. Calloigne de Bruges.

Pierre Verheyen, musicien et compositeur habile, était membre correspondant de l'institut des Pays-Bas. Il mourut en 1817.

Liévin Bauwens, mort en 1822, à Paris, à l'âge d'environ 50 ans. Ce Gantois mérita bien de sa patrie. Ce fut lui qui, au péril de sa vie, apporta d'Angleterre sur le continent, ces ingénieuses mécaniques à filer le coton; mécaniques qui mirent les Belges en état de soutenir la concurrence avec les Anglais. Une de ses principales fabriques était située à la Chartreuse. Cet estimable citoyen qui perfec-

tionna aussi en Belgique l'art de corroyer le cuir, et qui remplit avec honneur les fonctions de maire de Gand, après s'être vu possesseur d'une fortune immense, fut obligé d'aller élever à Paris, où il mourut, une fabrique de bourre de soie.

Charles-Louis Diericx, mort aux environs de Tournai, à l'âge d'environ ans. Anciennement conseiller pensionnaire dans sa ville natale, cet homme versé dans notre histoire, a écrit plusieurs ouvrages qui y ont trait. Les plus remarquables sont les suivans : *Mémoires sur la ville de Gand*, 5 vol. in-12. *Mémoires sur les anciennes lois, coutumes et privilèges des Gantois*, 2 vol. Il est à regretter que dans ses discussions scientifiques avec les savans les plus respectables de son époque, Diericx n'ait pas conservé le ton de décence et d'impartialité qui devrait toujours régner entre des personnes instruites.

Jean-Baptiste Hellebaut, avocat, naquit en 1774. Doté par la nature d'une heureuse facilité, il fit avec succès ses humanités au collége des Augustins en cette ville, et fut en 1793 proclamé *primus*, à la célèbre université

de Louvain. Il y avait cent douze ans que Gand n'avait point joui de cet honneur. Le 20 août de la même année, il fit son entrée triomphale dans sa patrie qui lui offrit une superbe aiguière en argent, pesant, avec le plateau deux cents onces. Ce présent était accompagné de 100 ducats. Toute la ville voulut prendre part au triomphe d'un de ses enfans. La confrérie de Saint-Antoine lui offrit une grande médaille d'or; le collége *royal lui* en décerna une autre. La société littéraire le nomma membre à vie, et lui fit présent d'une tabatière en or remplie de ducats et d'un bel ouvrage sur l'histoire. Une autre société lui offrit 50 louis; une troisième, outre une forte somme d'argent, lui envoya une *Encyclopédie* en 35 vol. in-f.° Les états de Flandre le gratifièrent de 150 ducats; la chambre de commerce de 100 ducats; le chapitre de St-Bavon, de 100 livres de gros; plusieurs citoyens réunis lui envoyèrent un beau déjeûner de porcelaine avec plus de 100 ducats, etc., etc. Nous ne sommes entrés dans ces détails, que pour montrer combien la ville de Gand sait encourager l'amour des sciences et récompenser le talent.

Après avoir professé les mathématiques à l'école centrale, Hellebaut fut appelé en 1817 à enseigner la jurisprudence dans la nouvelle université que le roi venait de fonder. Il s'acquittait avec le plus grand talent de cette charge, lorsque la mort vint l'arracher en 1819, à ses élèves et à ses nombreux amis.

Charles van Hoorebeke, mort en 1822, à l'âge d'environ 32 ans. Ce botaniste instruit est auteur d'un herbier précieux de toutes les plantes qui croissent spontanément dans les quatre arrondissemens de la Flandre orientale. Une plante originaire du Chili, et inconnue jusqu'alors, a été nommée en l'honneur de ce naturaliste *Hoorebekia Chiloensis.*

Supplément.

Philippe Mussche, naquit dans le treizième siècle, fut élu évêque de Tournai, vers l'année 1274, et mourut en 1282, après avoir gouverné son diocèse avec beaucoup de sagesse. Mussche a publié la première histoire de France, qui ait été faite en vers. Elle commence à l'enlèvement d'Hélène, par Pâris, et finit l'an 1242 : elle est aujourd'hui très-rare.

Gérard van der Meere, élève de Hubert van Eyck, naquit à Gand, vers le commencement du XV.e siècle; il y peignit plusieurs tableaux qui furent détruits pendant les troubles du XVI.e siècle; on conserve encore, dans l'église de St.-Bavon, une de ses grandes compositions. Ses ouvrages sont d'un beau fini, il coloriait bien et son dessin est assez correct.

Josse de Gand, fut un des bons élèves que Hubert van Eyck, inventeur de la peinture à l'huile, forma pendant son séjour à Gand, où ce grand maître mourut en 1426, après avoir enrichi cette ville du plus bel ouvrage que cette époque ait produit, et qu'on peut placer au-dessus de tout ce que l'art a donné de plus parfait avant Raphaël.

Philippe Wielant, jurisconsulte renommé, fut président du conseil de Flandre. Il naquit vers 1440 et mourut en 1519. Il a laissé plusieurs ouvrages assez curieux sur le droit. Denis Harduin lui attribuait la félicité que Pline le jeune donne à son oncle, d'avoir reçu du ciel le don de faire des choses dignes d'être écrites et celui d'écrire des choses dignes d'être lues.

Charles Rym, célèbre jurisconsulte, né d'une famille noble, fut ambassadeur auprès de Soliman et publia la relation de ses voyages. Il était très-versé dans l'étude des antiquités et de la poésie latine. Il mourut à Gand, en 1583.

Nicolas Biesius (Biese), poète, philosophe et médecin, naquit en 1516. Après avoir voyagé en Espagne, il revint dans sa patrie et fut nommé professeur de médecine à l'université de Louvain. Il mourut en 1572, médecin de l'empereur Maximilien II. Il a légué à la postérité huit ouvrages sur la médecine.

Petrus Massenus Moderatus (Massen), premier musicien de la chapelle de Charles V, a publié quelques ouvrages ascétiques en 1559.

Luc de Heere, peintre, naquit en 1534. Il passa de bonne heure en France, où Catherine de Médicis l'employa à dessiner des tapisseries. Il alla ensuite travailler à la cour de la reine Élisabeth d'Angleterre. Le portrait fut le genre auquel il s'attacha d'abord et dans lequel il excellait. De Heere, était non-seulement peintre habile, mais encore bon poète et savant chronologiste. Entr'autres ouvrages, il a écrit une vie des peintres en vers

flamands, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. Il mourut en 1584.

Guillaume Borluut, d'un des familles les plus anciennes du pays, était jurisconsulte et poète flamand. Après ses premières études, il fut curieux de voir la France, et publia, à Lyon, trois ouvrages en vers flamands, l'ancien et le nouveau testament, et les métamorphoses d'Ovide; ils sont ornés d'assez jolies gravures. Borluut exerça depuis, dans sa patrie, la profession d'avocat, au conseil de Flandre. Il était né vers 1535.

Juste de Rycke, écrivain renommé, dit *le philosophe*, naquit en 1587. Il étudia à Douai les humanités, la philosophie et le droit, et passa ensuite en Italie. Revenu dans sa patrie, il s'arrêta à Louvain pour s'y livrer à des études plus sérieuses. Étant retourné auprès d'Urbain VIII, une mort inopinée l'enleva à Bologne, en 1627. Il a publié quelques poésies très-curieuses. Il cultivait aussi les mathématiques avec succès.

Jeanne Othonia, femme très-instruite, s'adonna avec honneur aux muses latines. Elle a laissé deux volumes de poésies, imprimés en 1616 et 1617.

APPENDIX.

PEINTRES MODERNES, A GAND.

HISTOIRE.

MM. De Cauwer, rue Courte-Meire.
Geens, rue Neuve-S.t-Pierre.
Heyndrickx, »
Sloedens, Brabantdam.
Steyaert père, rue Pekel-Haring.
Vandervin, Quadham.
Van Huffel, rue S.te-Catherine.

PAYSAGISTES.

MM. Couke, rue de Bruges.
De Noter, rue des Rémouleurs.
Douselaer, rue S.te-Catherine.
Steyaert fils, rue de la Vallée.
Verboekhoven fils, paysages ornés d'animaux; rue d'Ypres.

GENRE.

MM. Geirnaert, rue de Savon.
Pieters, rue Haute.

MINIATURES, PEINTURES A FRESQUE, ARMOIRIES, ETC.

MM. De Cauwer, rue des Violettes.
De Kegel (F.), Vieux-Bourg.
Duncan, rue de Bruges.
Maes, rue des Champs.
Verweest, rue Haute.

LITHOGRAPHE.

MM. Kierdorff, ancien couvent des Dominicains.

CABINETS DE TABLEAUX.

Parmi les beaux cabinets de tableaux on distingue principalement ceux de M. *Schamp*, rue des Champs, de M. van Saceghem, rue aux Draps, et celui de la société royale des beaux-arts, rue de Luxembourg.

Voici les noms des propriétaires des autres cabinets :

MM. Bailliu, rue Courte-des-Pierres.
De Cauwer, rue Courte-Meire.
De Noter, rue des Rémouleurs.
De Noter junior, Huydevetters-Hoek.
Huyttens-Kerremans, rue du Soleil.
Maes, rue de Poivre.

Reyns, rue Neuve-S.t-Jacques.
Rottier, Quai-au-Bois.
Vandekerckhove-Defry, rue S.t-Jean.
Van Huffel, rue S.te-Catherine.
Van Langenhaeke, rue Courte-des-Pierres.
Van Lerberghe, rue des-Champs.
Van Rotterdam, Talboom-straete.
Vervier (veuve), rue Haute.

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES.

MM. Delbecq, Schepenhuys-straete.
De Ryckere, Marché-aux-Grains.
D'Hane Steenhuyse, rue des-Champs.
Lammens, ancien couvent des Augustins.
Mahne, rue du Bas-Escaut.
Van Hulthem, rue des Foulons, etc.

CABINETS DE GRAVURES.

MM. De Bast, rue du Saint-Sacrement.
De Goesin, rue Haute-Porte.
Delbecq, Schepenhuys-straet.
Le comte de Thiennes, rue Haute-Porte.
Nordtdonck, sur le Cauter.
Van den Berghe, Kammers-straet.
Van den Berghe, Cour-du-Prince.
Van den Berghe, Nieuwland.
Van Lerberghe, rue des-Champs.

CABINETS D'ANTIQUITÉS ET DE PEINTURES SUR VERRES.

MM. D'Huyvetter, rue Haute-Porte.
Vervier (veuve), rue Haute.

CABINETS DE MÉDAILLES.

MM. De Leu (A.), Oudeveste.
De Nayer, rue de la Monnaie.
Mast, Vleesch-huys-brug.
Van Bosterhout, rue Neuve-*St.*-Pierre.
Van de Woestyne, rue Meire.
Versturme, Tusschen 't Pas.
La société royale des beaux-arts et de littérature.

CABINETS D'HISTOIRE NATURELLE.

MM. Le baron Baut de Rasmon, à Wannegem.
Kervyn fils, près du Cauter.
Montagu, rue du Paradis.
Reyns, rue Neuve-S.t-Jacques.
Versturme, Tusschen 't Pas.
Wittman, Quai de la Grue.

PRINCIPAUX HÔTELS.

S.t-Sébastien (de), près de la Poste aux chevaux, sur le Cauter.

Lion d'Or (du), Place dite *te Putte*.
Paradis (du), rue du Paradis.
Pays-Bas (des), Marché-aux-Grains.
Flandre (de), rue aux Draps.
Vienne (de), Marché-aux-Grains.
Hôtel Royal, sur le Cauter.

PRINCIPAUX BANQUIERS.

MM. De Meulemeester (J.) place St.-Michel.
De Meulemeester (Ch.), rue du Roi.
Montobio, rue des Sœurs-Noires.
Pauli et Claus, rue des Champs.
Roelandts-Tricot, rue de Bruges.

GRANDE POSTE AUX LETTRES.

Elle est située sur le Sablon (Sand-berg). Le bureau de distribution est ouvert depuis sept heures jusqu'à onze heures du matin, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Le bureau d'affranchissemens pour les lettres, l'argent et les lettres à poste restante, est ouvert depuis neuf heures jusqu'à onze heures du matin, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

La dernière levée des lettres se fait à dix heures du soir.

ARRIVÉE DES COURRIERS.

Celui d'Anvers, avec les lettres de la Hollande, tous les jours à six heures du matin.

Celui de Lille, avec les lettres de France, tous les jours à trois heures après-midi.

Celui de Bruxelles, avec les lettres d'Allemagne, tous les jours à huit heures du matin.

Celui de Bruges, tous les jours à onze heures et demi du soir.

Celui de l'île de Walcheren, tous les jours à neuf heures du soir.

Tous les courriers pour ces villes, partent de Gand le soir à dix heures.

BOÎTES AUX LETTRES.

Snoek, Nederkauter.

Barrez, Quai-de-la-Grue.

Les lettres de ces deux boîtes sont levées à huit heures du soir.

FIN.

Faute essentielle à corriger. — pag. 249, ligne 6, Duchesse de Berri, *lisez :* Duchesse d'Angoulême.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE III.

FIN DE LA TABLE.

